EDITION FINALE

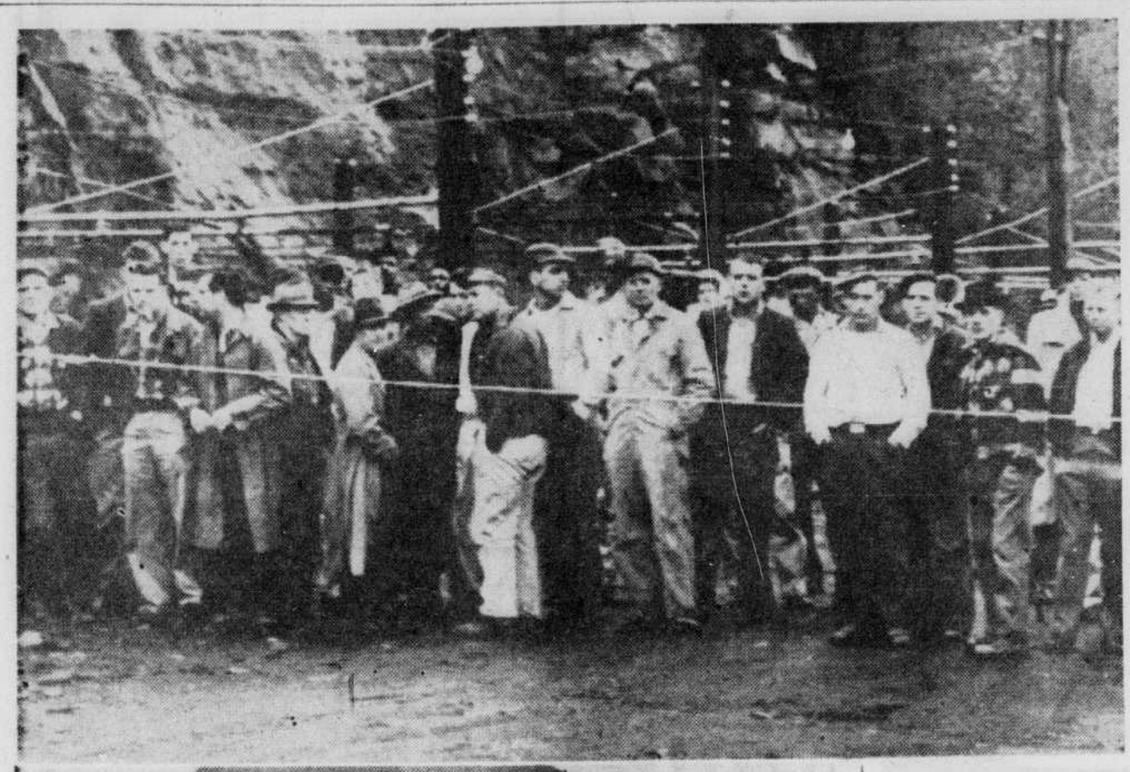
LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui : Généralement ensoleillé.
Demain : Nuageux; doux.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

76e ANNEE — No 35 | QUEBEC, MERCREDI 6 FEVRIER 1957 | PRIX CINQ CENTS

Les Etats-Unis devront porter secours à l'Europe



Washington verra à ce que l'Europe ne manque pas de pétrole

Washington, 6. (PC) Le président Eisenhower a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis ne doivent pas laisser l'Europe dépérir à cause d'une pénurie de pétrole résultant de la crise au Moyen-Orient.

Le gouvernement américain devra peut-être intervenir si l'approvisionnement de l'Europe en pétrole n'est pas maintenu au maximum, a dit le président à sa conférence de presse.

Le transport et autres ressources des Etats-Unis doivent être utilisés à leur maximum pour assurer un approvisionnement adéquat à l'Europe occidentale, dit-il.

Il est dans l'intérêt à longue échéance des Etats-Unis et de leur commerce que l'Europe ne soit pas économiquement paralysée.

L'objectif serait de fournir tout le pétrole que les moyens de transport peuvent livrer. Il faudrait ainsi remplir tous les navires-citernes disponibles pouvant transporter du pétrole à l'Europe, de toutes les parties du monde aussi bien que les Etats-Unis.

Alors même que Eisenhower parlait, un comité du Congrès entendait des témoignages indiquant que des placements de près de $50,-000,000,000 des Etats-Unis en Europe occidentale pourraient être perdus si cette région n'obtient pas suffisamment de combustible.

Felix E. Wormser, secrétaire adjoint à l'Intérieur, qui dirige les pétroles et les minéraux, a discuté ce danger devant les sénateurs qui font enquête à ce sujet.

Wormser a dit que c'est la menace d'un effondrement européen et le désir de paix d'Eisenhower qui ont inspiré le plan d'urgence destiné à approvisionner l'Europe après la fermeture du canal de Suez.

Il a rappelé que les Etats-Unis ont investi près de $50,000,000,000 en assistance économique et industrielle en Europe occidentale depuis la deuxième Guerre Mondiale et il a ajouté :

Wormser a dit que le président a pris un intérêt personnel au plan d'urgence, en vertu duquel 15 compagnies américaines ont mis en commun sous la surveillance du gouvernement leurs efforts pour accélérer les expéditions de pétrole à l'Europe.

Accusation rouge contre le cardinal Josef Mindszenty

Budapest, Hongrie, 6 (UP)— La presse communiste a accusé aujourd'hui le cardinal Josef Mindszenty d'avoir violé son droit d'asile à la légation des Etats-Unis dans la capitale hongroise.

Les autorités de la légation américaine ont aussitôt répondu qu'elles faisaient tout ce qui était "pratiquement possible' pour assurer que la résidence diplomatique n'était pas utilisée pour des "menées politiques ou autre fins de telle sorte".

Trois bateaux prisonniers des glaces au large de Terre-Neuve

Halifax, 6. (PC) — Les pires conditions de glace que l'on ait vues en février depuis 10 ans retiennent trois navires prisonniers au large de la côte occidentale de Terre-Neuve, aujourd'hui.

Le brise-glace Saurel, du ministère des Transports, le traversier William Carson et le Baffin, un bateau hydrographique tout neuf, sont bloqués dans la baie des Iles. Le Baffin et le Carson se sont rendus de Halifax à cet endroit pour aider le Saurel, emprisonné depuis 10 jours.

Le capitaine D. M. Snelgrove, commandant du Baffin, a rapporté que la mer est solidement bloquée par la glace. Un vent du nord-ouest de 28 milles pousse les blocs de glace contre la côte et le vent devra tourner pour améliorer la situation, dit-il.

GLACE SOLIDE

Des glaces de 12 à 18 pouces d'épaisseur et empilés sur une hauteur atteignant parfois 15 pieds encerclent les trois navires. Le Baffin se trouve à huit milles de Corner Brook, les deux autres bateaux à 13 milles plus au nord.

Un hélicoptère de la Marine stationné sur le Baffin a effectué des envolées de reconnaissance au-dessus de la glace, hier, mais il a rapporté des nouvelles décourageantes.

Le William Carson, qui était à Halifax pour des réparations, est parti d'urgence samedi afin de porter de l'eau pour les chaudières du Saurel. Le Baffin fut dépêché à son arrivé"à Halifax après un lent voyage à travers les glaces du fleuve et du golfe St-Laurent. Il venait du chantier maritime où il a été construit, à Québec. Le Carson fait normalement le service entre North Sydney, N.-E., et Argentia, Terre-Neuve.

Cependant, à Port-aux-Basques, Terre-Neuve, le traversier Cabot Strait, du Canadien National, a été inspecté par les autorités ferroviaires après avoir été renfloué à Grand Bay, où il s'était échoué dans une tempête le 17 janvier, avec 51 personnes à bord. Toutes ont été sauvées.

Au phare de Cap Sable, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, le cargo bahamien Maid of LaHave continue de fumer; le feu brûle dans sa cargaison d'huile à diésel. Le cargo a été échoué lundi et son équipage de sept hommes est descendu indemne sur la grève.



SUITES TRAGIQUES D'UN COUP DE GRISOU : Les amis et les parents des 37 mineurs qui sont morts ces jours derniers dans une explosion à la mine de Pocahontas Fuel Co., à Bishop, en Virginie, se tiennent à l'affût des nouvelles derrière un cordon de policiers (photo du haut). Les équipes de secours munies de ballons d'oxygène se sont frayé un chemin avec précaution dans les ténèbres épaisses des galeries souterraines, à l'aide de lampes spéciales. Après avoir compté les morts, ils ont entrepris de les transporter jusqu'au puits de la mine, à 2,200 pieds plus loin, pour finalement les monter à la surface. On croit que la déflagration survenue à une heure matinale a été provoquée par une accumulation de gaz. Ci-dessus, les ambulanciers et des mineurs attendent à l'extérieur. On voit que la force de l'explosion a tordu le puits d'accès. Les hommes recouvrent les corps des victimes après la remontée. (International News)

L'Irak réclame des armes

Washington 6 (PA) — Le prince héritier Amir Abdul Ilah, d'Irak, le second visiteur arabe du président Eisenhower en moins d'une semaine, s'est entretenu avec ce dernier durant 45 minutes, hier et en a profité pour lui demander des armements en plus grande quantité.

L'autre invité du président, le roi Séoud, de l'Arabie séoudite, a passé calmement la journée à Blair House, la résidence officielle des invités, du président située à peu de distance de la Maison Blanche, sur l'avenue Pennsylvania.

Le roi Séoud et le prince Ilah devaient se rencontrer aujourd'hui. Il se pourrait fort bien que leur réunion revête un caractère plutôt symbolique.

Tous deux sont membres de la Ligue arabe. Tous deux ont de riches possessions pétrolifères. Tous deux sont embarrassés par suite des hostilités qui avaient éclaté l'automne dernier entre l'Egypte et Israël et qui ont grandement ralenti le flot de leur pétrole sur les marchés occidentaux.

DOCTRINE EISENHOWER

La somme annuelle de $300,000,-000 représentant les royautés que le roi Séoud retire sur le pétrole aurait baissé d'un tiers par suite de la fermeture du canal de Suez

(Suite à la page 11, 5e col.)

Manifestation au Chili

Santiago, 6 (PA) Une bataille à coups de poing a éclaté la nuit dernière entre des étudiants et des policiers au cours d'une manifestation contre la hausse du coût de la vie. Vingt étudiants ont été mis en état d'arrestation.

Le sénateur Power dirigera l'enquête sur l'agriculture

Ottawa, 6. (PC) Le sénateur C. G. Chubby Power, de Québec, avocat et ancien ministre de l'Air, a été choisi aujourd'hui pour diriger le comité sénatorial de 26 membres qui fera enquête sur l'usage des terres au Canada.

Le sénateur Power a déclaré à la réunion d'organisation du comité, après avoir été choisi, que son "ignorance" du sujet de l'usage des terres sera une "garantie contre les préjugés".

Un certain nombre de questions, comme le nom officiel du comité, la portée de son enquête et la possibilité de voyager à travers le pays seront décidées par un comité directeur de huit membres que présidera M. Power.

LES MEMBRES

Les autres membres du comité directeur sont les sénateurs J. A. McDonald, libéral de la Nouvelle-Ecosse, ancien ministre de l'Agriculture de sa province; Austin Taylor, libéral du Nouveau-Brunswick, ancien ministre de l'Agriculture de cette province; Henri-C. Bois, libéral du Québec, agronome de St-Bruno; William Taylor, libéral de l'Ontario, cultivateur de la région de Brantford; William H. Golding, libéral de l'Ontario, machiniste; Thomas A. Crerar, libéral du Manitoba, ancien ministre fédéral de l'Agriculture; et Ralph Horner, conservateur de la Saskatchewan, cultivateur de Blaine Lake, Sask.

Le comité a fixé son quorum à sept membres; il se réunira au moins une fois la semaine et son premier témoin sera M. A. M. Shaw, ancien doyen de l'Agriculture à l'Université de la Saskatchewan et maintenant président de l'Office de soutien des prix agricoles. Le sénateur Power a dit que M. Shaw a de grandes connaissances concernant l'usage des terres.

TACHE UTILE

Le comité a été formé sur la recommandation du premier ministre, M. St-Laurent. Le premier ministre a exprimé une inquiétude particulière au sujet des terres à culture non rentables. Les attributions du comité font une mention spéciale de cette question en précisant qu'il devrait étudier les moyens d'augmenter la production agricole et le revenu des cultivateurs.

Dans la résolution du Sénat établissant le nouveau comité, celui-ci est mentionné comme "The Committee on the Study of Land Use in Canada", le comité sur l'étude de l'usage des terres au Canada.

La France menace de quitter l'ONU

Pourparlers réclamés en Algérie

Nations-Unies, 6. (PC) — Dix-huit délégations du Moyen-Orient et de l'Orient ont présenté hier soir à la Commission politique de l'ONU une proposition par laquelle elles demandent que commencent sans délai des pourparlers de paix entre la France et les rebelles algériens. La délégation française a fait savoir que si la proposition est présentée à l'Assemblée générale, elle quittera cette dernière enceinte.

Quatre-vingt pays sont représentés à la Commission politique. Les 18 pays du Levant et de l'Asie ont présenté leur proposition immédiatement après un discours de près de cinq heures prononcé par M. Farid Zeineddine, représentant de la Syrie. Plus tôt M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères de la France, avait adressé la parole.

LA PROPOSITION

La proposition qui vient d'être soumise comporte les trois grands points suivants :

1. Que des pourparlers de paix débutent immédiatement entre la France et les Algériens.

2. Que le secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjold, aide les deux parties à négocier.

3. Que la France permette l'établissement en Algérie d'un gouvernement provisoire libre.

M. Pineau a déclaré que l'Algérie est territoire français et que le drame algérien est une affaire que seuls peuvent régler les Français et les Algériens. L'ONU, dit-il, n'a pas le droit de se mêler de cette affaire.

Le ministre des Affaires étrangères de la France a ajouté que c'est l'impérialisme arabe et la politique soviétique qui sont la cause de la rébellion en Algérie. Nous avons envoyé 400,000 hommes en Algérie, dit-il, pour y protéger la majorité de la population contre une minorité qui a recours à la violence.

M. Zeinddine lui a répondu : Je suis le représentant d'un pays arabe, la Syrie, et je suis en mesure d'affirmer que nous n'avons aucune visée impérialiste et que les Algériens veulent être libres.

Le débat est censé se poursuivre aujourd'hui.

REPRESAILLES

Paris, 6. (Reuters) — Dans toute la France et dans toute l'Algérie, les employeurs français se sont vengés hier en congédiant des centaines d'ouvriers algériens qui avaient abandonné l'ouvrage huit jours plus tôt, par sympathie pour la cause de l'indépendance de l'Afrique du Nord.

Dans la ville de Metz, dans l'est de la France, 160 Algériens qui revenaient à l'usine ont trouvé des notes de renvoi à la porte d'entrée. A Alger même, 205 employés de l'aéroport Maison Blanche ont été mis à pied et les débardeurs musulmans ont découvert qu'on les avait remplacés par d'autres ouvriers sur les quais.

La grève, que les chefs nationalistes d'Algérie avaient voulu faire coïncider avec le débat sur l'Algérie aux Nations Unies, prenait fin hier.

MENACES ARABES

Paris, (PC) — Un porte-parole d'Air-France a dit hier que le projet des neuf pays de la Ligue arabe de boycotter cette compagnie d'aviation aurait "peu d'effet" sur ses opérations.

Un porte-parole de l'organisa-

(Suite à la page 11, 5e col.)

Le chef socialiste italien annonce la rupture avec les communistes

Venise, 6 (PA) — L'assemblée générale du parti socialiste italien, dirigé par M. Pietro Nenni, a commencé aujourd'hui à Venise.

Dès son arrivée, M. Nenni a annoncé qu'il n'a plus l'intention de collaborer avec les communistes, ses alliés des dix dernières années.

S'il en est vraiment ainsi, et si M. Nenni arrive à convaincre l'opinion publique de sa sincérité, l'assemblée marquera peut-être une étape décisive vers la fusion du parti socialiste et du parti social démocrate. Toute la scène politique italienne en serait alors changée.

Le parti social démocrate, dirigé par M. Giuseppe Saragat, pose deux conditions à l'unification du socialisme italien: le parti de M. Nenni doit appuyer l'OTAN et rompre définitivement avec les communistes.

UNE PUISSANTE ALLIANCE

Le nouveau parti qui naîtrait de la fusion des partisans de M. Nenni et de ceux de M. Saragat serait dans une situation particulièrement favorable au moment des élections nationales de 1958. S'il réussissait alors à se rallier des dissidents du parti communiste et du mouvement démocrate

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Eisenhower fait confiance à Israël

Washington, 6. (UP) — Le président Eisenhower croit que l'Etat d'Israël retirera ses troupes de la bande de Gaza et du golfe d'Aqaba, à la suite de l'appel des Nations Unies.

M. Eisenhower évite naturellement de faire toute mention directe d'un appui américain aux sanctions qui seront probablement imposées contre Israël si cet Etat ne retire pas ses troupes. Il affirme que les Etats-Unis doivent seconder les efforts des Nations Unies.

A sa conférence de presse, le président a déclaré que son pays fait l'impossible pour régler la question du Moyen Orient, et qu'il n'essaie pas seulement d'arrêter le combat. Toutes les plaintes, incluse celle qui concerne la violation de la souveraineté d'Israël, doivent être étudiées et résolues selon les circonstances.

Le président Eisenhower parle au moment où les Etats-Unis cherchent à se gagner promptement le support des Arabes, et à faire accepter leur plan de recourir aux armes, si nécessaire, afin de protéger le Moyen-Orient contre l'infiltration communiste.

En marge d'autres problèmes orientaux, M. Eisenhower dit :

1)—Qu'il déplorera tout délai du Congrès, uniquement pour le plaisir de retarder, dans l'adoption de sa doctrine au Moyen-Orient. Mais il ne discutera pas les droits du congrès américain d'enquêter sur les résultats de sa doctrine.

2)—Qu'il croit fermement que ses entretiens avec le roi Séoud d'Arabie séoudite, et d'autres chefs du Moyen-Orient, contribuent à éclaicir les dessous des mésententes sur la politique et les plans des Etats-Unis en Orient.

ENTRETIEN AVEC LONDRES

Il a confirmé officiellement qu'il aura des entretiens avec les autorités de la Grande-Bretagne et qu'il rencontrera probabelment le premier ministre Harold MacMillan. Les détails ne sont pas complets sur cette réunion, de sorte qu'il ne peut commenter les rapports de Londres disant que la réunion aura lieu bientôt aux Bermudes.

Peu après le début de la conférence de presse, on a demandé à M. Eisenhower s'il croit que l'Etat d'Israël retirera ses troupes du territoire de Gaza et du golfe d'Aqaba, et si les Etats-Unis appuieront "les sanctions économiques" contre Israël.

Le président dit que l'Etat d'Israël a été créé par les Nations Unies, et que 70 pour cent des membres des Nations Unies soutiennent qu'Israël respecte les opinions de l'humanité.

Il ajoute qu'il ne peut pas spéculer sur les actions futures des Nations Unies ou des Etats-Unies.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Une batterie syrienne aurait tiré sur des pêcheurs d'Israël

Nations Unies, 6. (UP) Un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré aujourd'hui, à Jérusalem, qu'une batterie syrienne avait tiré sur des pêcheurs israéliens dans la mer de Galilée, aujourd'hui.

Au même moment, les Forces d'urgence des Nations Unies ont nié, de leur quartier général du Caire, une autre accusation israélienne à l'effet que leurs forces policières auraient "tiré quelques coups de feu" sur les troupes israéliennes, près de Rafah, hier.

L'incident présumé aurait eu lieu dans la même région où, le 1er février, un contingent suédois de la Force des Nations Unies et des troupes israéliennes avaient échangé une fusillade.

Hier, l'Egypte demandait une réunion prochaine de l'Assemblée générale pour discuter du refus d'Israël de se retirer sans condition de la bande de Gaza et de la région du golfe d'Aqaba. Les rapports du Caire disent que l'Egypte demandera aux Nations Unies de voter des sanctions économiques contre Israël ou alors de faire face à un retard prolongé de la réouverture du canal de Suez.

Un communiqué des Forces des Nations Unies a dit que les autorités d'Israël se plaignaient de la Force policière de l'ONU qui aurait tiré sur des soldats d'Israël alors que ceux-ci posaient des barricades en fil de fer, près de Rafah, pour obvier à tout incident. Le communiqué ajoutait qu'une vérification des hommes, des armes et des munitions de sa force armée a prouvé que l'accusation était non fondée.

TIR DE 45 MINUTES

Quant aux pêcheurs, le porte-parole de l'armée israélienne a admis qu'aucun d'eux n'avait été blessé par le feu syrien mais qu'ils avaient tous dû abandonner leurs filets aprs avoir soutenu le feu pendant 45 minutes.

Israël rapportait aussi hier que la Syrie construit des postes fortifiés le long des rives de la mer de Galilée. Les pêcheurs ont dévoilé que les Syriens les avaient avertis de ne pas s'approcher, qu'ils tireraient sur quiconque s'aventurerait à la portée des batteries.

A Damas, deux directeurs importants de la compagnie Irak Petroleum ont rencontré aujourd'hui le premier ministre Sabri Assali, avec qui ils se sont entretenus 45 minutes, pour discuter des répara-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

La prochaine campagne électorale

Les candidats devront compter avec un nombre accru d'électeurs

Ottawa, 6 (PC) — L'augmentation rapide de la population canadienne alourdit la tâche des députés qui la représentent au Parlement.

La chose se vérifiera lorsque les candidats choisis en prévision des prochaines élections fédérales prendront la route des campagnes électorales : ils auront à se gagner plus de votants que jamais.

C'est l'une des indications que donne le raport que le Bureau fédéral de la statistique a publié aujourd'hui sur la population de chaque circonscription fédérale, selon les données recueillies durant le recensement national qui a pris fin le 1er juin dernier.

Des 263 circonscriptions, y inclus les deux qui sont représentées chacune par deux députés aux Communes, 227 ont une population plus considérable que lors du recensement de 1951.

60,000 PAR COMTE

La population nationale de 16,-080,791 âmes dénombrée l'an dernier fait que chacun des 265 sièges de la Chambre des Communes représente en moyenne un nombre de 60,000 personnes. En 1951, comme la population nationale n'était que de 14,099,429, chaque député ne représentait en moyenne que 53,500 personnes.

Les circonscriptions avaient été redistribuées en 1952, par suite du recensement de l'année précédente ; le résultat en avait été l'addition de trois sièges aux Communes. On ne s'attend toutefois pas à une nouvelle redistribution avant le recensement de 1961.

MARGE ELARGIE

En même temps que les nouveaux chiffres de population pour chacune des circonscriptions, le Bureau de la statistique a reporté ceux qui avaient été enregistrés en 1951. La comparaison fait dénoter un élargissement de la marge numéraire qui distingue les comtés les plus populeux de ceux qui le sont le moins.

Ainsi l'une des circonscriptions les plus populeuses, celle de York Scarborough, en banlieue de Toronto, a vu en cinq ans sa population augmenter de 132 pour cent et passer à 167,310 habitants. Par contre la moins peuplée, celle des Iles-de-la-Madeleine, dans le golfe St-Laurent, qui comptait 9,999 âmes en 1951, n'en comptait que 11,5556 l'an dernier.

Depuis toujours, en répartissant les circonscriptions, le Parlement les a délimités en sorte qu'ils aient une plus forte population dans les centres urbains que dans les régions rurales.

Mais cette marge, une autrefois, s'est élargie d'elle-même, en g néral, durant les cinq dernières an-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

T.-Neuve adhère au plan fédéral d'assurance-santé

Ottawa (PC) — Terre-Neuve endosse la proposition fédérale de mise en vigueur d'une politique nationale d'assurance-hospitalisation. Le ministre de la Santé, M. Martin, a annoncé la nouvelle aux Communes hier.

Terre-Neuve devient la 4e province à approuver le plan. Les trois autres l'approuvaient il y a déjà quelque temps. Ce sont la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	27 et 28
Bandes illustrées	13
Bridge	14
Décès	29
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	20
Mots croisés	22
Oncle Nic	7
Pascale France	19
Patrons	8 et 19
Rive Sud	2
Spectacles	16
Sport	24 à 26
Température	15

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Moins d'accidents à Lauzon en 1956 comparativement à 55

Un relevé des activités du département de la police municipale de Lauzon, pour l'année qui vient de se terminer, indique une diminution appréciable dans le nombre des accidents de la circulation par rapport à l'année 1955. Le nombre des accidents qui furent rapportés au poste de police de Lauzon durant l'année 1956 fut de 85. Il avait été de 118 l'année précédente. Les accidents ont fait trois morts et une vingtaine de blessés, durant l'année dernière, dans cette localité.

Il s'est également produit une diminution dans le nombre des vols qui fut de 35, soit cinq de moins qu'au cours de l'année 1955. Les plaintes de tous genres enregistrées au poste de police de cette municipalité ont été plus nombreuses en 1956. De 840, elles ont monté à 889. Les cellules du poste de police de Lauzon ont cependant été beaucoup plus achalandées, au cours de l'année dernière, qu'en 1955. Le nombre de "touristes" et de citoyens qui ont demandé la permission de bénéficier pour la nuit de la chaleur et des lits "confortables" de ces cellules, fut de 189 en 1956. Il avait été de 225 en 1955.

Une diminution fut aussi enregistrée dans le nombre des alarmes pour le feu qui fut de 135 au cours de l'année dernière. Il avait atteint, en 1955, le chiffre de 148 et un montant considérable pour les pertes par le feu avec l'incendie qui avait ravagé une grande partie des chantiers maritimes Davie Shipbuilding Limited. Les dommages par le feu furent de $43,000.00, en 1956, soit une moyenne de $318.00 de perte à chaque sortie des pompiers de cette municipalité.

Arrestation

A la demande du constable du C.N.R., la police municipale de Lévis s'est rendu à la gare de cette ville, vers 5 h., hier matin, pour prendre charge d'un individu qui venait de quitter un train. Le prévenu fut incarcéré dans les cellules du poste de police no 1 de Lévis.

Des accidents de la route: trois blessés

La police rapporte aujourd'hui quelques accidents survenus hier à Québec et en banlieue, et au cours desquels deux hommes et un enfant ont été blessés. Les victimes sont: M. Séraphin Lavoie, 35 ans, 986, 2e rue, Limoilou; M. Wilson McBain, 40 ans, de Rivière-aux-Pins, et le jeune Gabriel Castonguay, 6 ans, de Charlesbourg-ouest.

M. Lavoie a été renversé par une automobile, hier après-midi, alors qu'il traversait le boulevard des Capucins, à Limoilou. Il revenait alors de son travail à la Canadian Swift. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine ont été mandés sur les lieux et ont transporté M. Lavoie à l'Hôtel-Dieu, souffrant d'une blessure à une jambe, de contusions multiples et d'un choc.

Quant au jeune Gabriel Castonguay, il fut renversé par l'automobile de M. Albert Goodwin, de Valcartier, alors qu'il revenait de la classe. Le jeune Castonguay a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par M. Goodwin, et ce sont les agents Devarennes et Giguère, de la police de la route, qui ont fait enquête. Les blessures de Gabriel Castonguay sont légères.

M. Wilson McBain, 45 ans, de Rivière-aux-Pins, a été blessé par l'automobile de M. Albert Legault, de St-Raymond, au moment où il descendait de son camion, sur la route No 2, à Saint-Augustin. M. McBain a reçu les soins requis du Dr L. Petitclerc, cependant que les agents Pageau et Prenette faisaient enquête sur cet accident.

Débat sur le stationnement à Limoilou

Le problème du stationnement dans le quartier des affaires de Limoilou, et en particulier dans la troisième avenue, a fait l'objet d'une vive discussion entre les membres de la Ligue des Citoyens de Limoilou, hier soir, à la salle paroissiale de Limoilou. M. Emile Simard présidait la réunion.

Le chef Gérard Girard avait été invité à donner son opinion sur ce grave problème et à rappeler quelques statistiques comprises dans le rapport du comité municipal de la circulation.

Il rappelle en particulier que le 17 janvier dernier, 43,112 véhicules ont circulé dans les cinq artères principales du quartier Limoilou, puis il ajoute: "Nous avons étudié la situation telle qu'elle est actuellement et nous recommandons que ces principales artères, en tenant compte de leur largeur, soient libres de stationnement si nous ne voulons pas que d'ici très peu de temps la circulation devienne incontrôlable.

"Prenez, par exemple, la troisième avenue qui a une largeur de 44 pieds, nous suggérons d'enlever le stationnement des deux côtés, dans sa partie la plus achalandée, entre le point Dorchester et la sixième rue, afin de permettre la livraison aux heures permises par le règlement, et défendre tout stationnement entre 11.30 heures du matin et 1.30 de l'après-midi et de 4.00 heures à 6.00 heures de l'après-midi. Cette mesure éliminerait le stationnement en double par ces voitures de livraison qui sont une des causes principales de congestion".

"Pour l'espace perdu dans les rues principales, continue le chef Girard, et afin d'aider aux commerces établis sur ces artères, nous recommandons que le stationnement soit contrôlé dans les rues avoisinantes par des compteurs, ce qui permettrait d'éliminer les parasites qui stationnent à la journée longue dans ces rues, au détriment des clients désireux d'y stationner pour fin de commerce.

"Toutes ces recommandations ont été faites par le comité en vue du bien commun et le souci de l'intérêt public, partant du principe fondamental que les exigences de la circulation doivent toujours avoir préséance sur celles du stationnement. Lorsqu'il devient impossible de concilier ces deux opérations dans une rue, il ne reste plus qu'à supprimer le stationnement et l'organiser dans des endroits plus favorables".

Le chef Girard dit, pour conclure, qu'il est temps de passer à l'action dans le domaine de la circulation à Québec, car, "depuis trop longtemps, le public en général souffre de cette situation impossible".

En ce qui concerne le projet d'interdire tout stationnement sur une certaine partie de la troisième avenue, plusieurs marchands de Limoilou ont exprimé l'avis que cette mesure est trop radicale qu'elle nuira considérablement aux commerces établis dans la troisième avenue et qu'on devrait d'abord se limiter à un essai d'interdiction allant de 4 h. à 6 h. de l'après-midi seulement, heure de l'affluence.

Début d'incendie

Un début d'incendie dans la résidence de M. Maurice Bélanger, 26, rue Wolfe, Lévis, a fait accourir les pompiers de cette ville, vers 9 h. 30, lundi soir. Ce feu fut rapidement éteint et l'on ne signale pas de dommage matériel.

Voiture prise sans permission

Un récidiviste, Jean-Guy Letellier, âgé de 26 ans et domicilié à Charlesbourg, a été condamné hier par le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, à $50 d'amende et les frais ou à défaut, à un mois de prison, pour avoir pris sans le consentement de son propriétaire, un véhicule-moteur avec l'intention de le conduire et de l'employer.

Projet Lemire pour protéger la jeunesse

Le chef de police Roger Lemire a lancé un appel aux clubs sociaux afin de faire disparaître la littérature obscène, hier soir, au cours du dîner du club 2-N. Il a proposé la formation de comités de censure au sein des clubs sociaux. Ces comités seraient chargés de lire les publications douteuses offertes en vente dans les kiosques, les boutiques se trouvant sur leur chemin, de rapporter à la police les publications trouvées immorales.

Les livres douteux seraient soumis à un comité central formé d'éducateurs. Ce comité indiquerait à la police les volumes à condamner ainsi que la date et l'endroit de leur achat. Sur la recommandation de ce comité, l'escouade municipale de la moralité entrerait en action pour saisir les bouquins obscènes.

La formation de tels comités, dit le chef Lemire, contribuerait grandement à la prévention de la délinquance juvénile à Québec. Le seul moyen de protéger la société, selon le chef de police, est de la protéger à sa base, c'est-à-dire, de veiller à ce que la jeunesse demeure pure et propre, en l'empêchant de lire les "crime comics" et autre littérature du même genre qu'il qualifia de "pourriture".

Il a invité tous les pères de famille à coopérer avec les autorités compétentes pour enrayer le fléau de la délinquence juvénile. Le dîner était présidé par M. Yvan Emond, c.a., et le conférencier fut présenté par M. Raymond Gérin, secrétaire du club Richelieu-Québec, et remercié par M. J.-Claude Labbé.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 14, rue St-Maurice, Lévis, Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, TE 7-4863
39A, Ave Bégin, Lévis, Tel.: TE 7-8330
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon, TE 7-5936

EDGAR CARRIER LTEE
EPICIER-BOUCHER
171 St-Georges LEVIS Tél.: TE 7-5809

BEURRE No 1 avec commande .59
ANANAS tranchées Fortuna, 20 ozs, 2 pour .49
TOMATES de choix Sun Parlor, 28 ozs, 2 pour .49
BEURRE Caramel Vachon, 15 ozs, nylon .29
TULIP SPREAD de table, 2 lbs .49
VEL LIQUIDE rose, 5c de rabais, 12 ozs .39
COTE de boeuf, roulée, désossée .45
BOEUF à soupe, bas-côte, 5 lbs .45
SAUCISSE fraîche, 2 lbs .59
CHOPS VEAU préparées, la lb .59
BANANES Jumbos, dorées, 2 lbs .29
POMMES McIntosh No 1 — 5 lbs sac polythène .45
FAB Nouveau savon — Serviette rayée à l'intérieur 4 couleurs — Pqt géant .79

Oyez! Oyez!
ACTIVITES
Du DUCHE de LEVIS
Jeudi soir à 8h. 30
au
MANEGE MILITAIRE
de Lévis
★ GRANDE SOIREE
surprise
avec différentes attractions carnavalesques, artistes invités et nombreux prix de présence. L'entrée est gratuite.
N'oubliez pas de vous préparer pour la
★ GRANDE PARADE
qui aura lieu vendredi soir
et qui partira de Lauzon à 6 h. 30.
200 jeunes joueurs de hockey y prendront part ainsi que plusieurs fanfares, raquetteurs, "La voiture impériale de la reine", et nombre de personnes costumées.
Cette parade finira par une
GRANDE DANSE
en plein air en face du magasin G.-J. Lemieux.
Cette annonce est commanditée par
G.J. Lemieux LTEE.
AMEUBLEMENT
15 rue St-Louis, Lévis
Tél.: TE 7-8821

EAU des CARMES BOYER
FACILITE LA DIGESTION
APAISE LES NERFS
DISSIPE TOUS MALAISES
RÉCONFORTE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

DECOUVERTE SENSATIONNELLE... et ceci n'est pas un "CANARD" !



Ces canards ont conduit à une victoire médicale qui a nécessité 12 années de recherches intenses.

Montréal — En 1939, Life Magazine présentait un reportage photographique illustrant des canards en train de se noyer parce que leurs plumes avaient été enduites de sulfosuccinate de sodium dioctylique. Cette substance inoffensive avait la propriété de pénétrer les plumes du canard et d'en dissoudre les matières qui lui permettent de flotter.

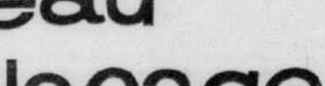
A cause de cette remarquable propriété que possède D3S de faire pénétrer l'eau, on l'utilisa dans l'industrie du textile, lorsqu'il s'agissait de faire tremper à fond les tissus.

Cette histoire intéressa un hôpital universitaire américain réputé, qui se demanda si cet ingrédient inoffensif ne pourrait pas faire pénétrer l'eau dans l'intestin de l'homme. Si oui, cela signifierait la fin de la constipation pour des millions de personnes, sans besoin de recourir aux laxatifs rudes, irritants.

On traita des centaines de patients; les résultats dépassèrent toute espérance: plus de coliques, plus de diarrhées, plus de besoins anormaux. On continua l'expérience pendant 12 ans, jusqu'à ce qu'un reportage dans le "Journal of the American Medical Association" confirme la sécurité de cette découverte et son pouvoir incomparable de soulager la constipation.

Une enquête auprès des pharmacies locales a révélé que D3S sera en vente dans la plupart des pharmacies.

"JE T'AI DEJA DIT QUE LA BUCKLEY'S MIXTURE



ARRETE MA TOUX DES LA PREMIERE DOSE"
C'est la médication puissante de la Mixture Buckley se répandant dans la gorge et les tubes bronchiaux qui arrête à l'instant la petite irritation qui vous fait tousser. Voilà pourquoi c'est le
REMEDE CONTRE LA TOUX
QUI SE VEND LE MIEUX AU CANADA
Bl. ord. 50c — Bl. géante 85c
—NF-193—

N'asséchez pas votre peau en la nettoyant!

DEEP CLEANSER est une découverte d'importance! C'est la seule crème nettoyante du genre. Cette création spéciale d'Hélena Rubinstein *humidifie* tout en nettoyant.

DEEP CLEANSER *exerce une action naturelle.* Tandis qu'il déloge de vos pores toute trace de poussière, il fournit aussi les huiles qui gardent le teint jeune et frais.

DEEP CLEANSER pénètre profondément, nettoie les pores là où nulle autre crème nettoyante ne peut atteindre et sans assécher le moindrement votre épiderme. Cette crème nettoyante à l'action humidifiante est une lotion-crème qui prévient la déshydratation ... conserve à l'épiderme toute sa fraîcheur, sa souplesse et son éclat.

Un nouvel agent antiseptique, R-57, détruit les bactéries de la peau, source de tant d'imperfections de surface. N'asséchez pas votre peau en la nettoyant —employez, dès aujourd'hui, DEEP CLEANSER. En flacon de plastique compressible.



160 applications **2.00**
double format **3.00**

Dans les grands magasins et les pharmacies
Helena Rubinstein

Betty Crocker

Mélanges à gâteau et à glaçage

Idéal pour votre moule carré de 8"

Oui, les nouveaux mélanges à gâteau et à glaçage Betty Crocker ... dans une même boîte ... vous apportent le moyen économique de réussir en un clin d'oeil de beaux gâteaux à glaçage fondant.

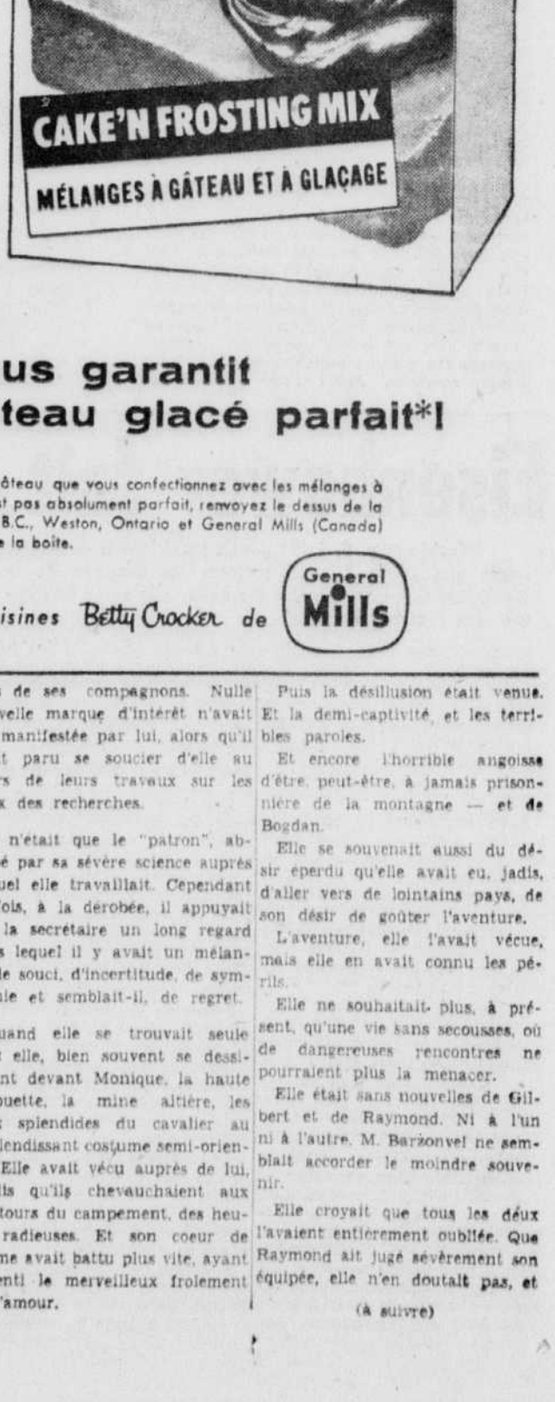
C'est la nouvelle méthode facile de préparer un gâteau Betty Crocker léger, frais et délicieux ... parfait, à tout coup.

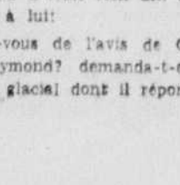
C'est la nouvelle méthode rapide de faire un glaçage lisse et fondant. Le mélange à glaçage *instantané* Betty Crocker ne demande ni fouettage ni cuisson; il suffit d'y ajouter de l'eau.

Essayez-les bientôt, vous épargnerez du temps.

Demandez ces saveurs préférées:
Gâteau blanc et glaçage au chocolat fondant
Diavolo et glaçage au chocolat fondant
Gâteau et glaçage au chocolat et au malt

Oui! les deux en une seule boîte!





Betty Crocker vous garantit un gâteau glacé parfait*!

*Un gâteau absolument parfait! Si le gâteau que vous confectionnez avec les mélanges à gâteau et à glaçage Betty Crocker, n'est pas absolument parfait, renvoyez le dessus de la boîte à Betty Crocker, Box 521, Dept. B.C., Weston, Ontario et General Mills (Canada) Ltd., vous remboursera le prix d'achat de la boîte.

Un autre produit de qualité des cuisines Betty Crocker *de* General Mills

Le Prince du Caucase

Par Annie ACHARD

Roman-feuilleton du Soleil

No 21

mier, comme toujours, s'était montré plus bavard que le second.

— Nous nous retrouverons donc sous peu, dit Monique. J'en serai heureuse. Je vous dois tant...

Elle eut un instant d'hésitation puis reprit:

— Mais, avant que nous ne nous séparions, je dois vous dire la vérité sur ce qui s'est passé...

— Nous n'avons rien à savoir... dit froidement Raymond. Vous étiez libre.

— N'importe. Je veux que vous sachiez... et je ne veux pas qu'il y ait d'équivoque entre nous.

Gilbert n'avait pas protesté. Elle comprit que lui aimerait savoir.

— Sachez avant tout, reprit-elle, que j'ai profondément regretté mon excès d'indépendance. J'ai été cruellement punie. Ecoutez...

Sans s'étendre trop longuement, elle décrivit son arrivée au palais de la montagne, son émerveillement d'abord, l'étrangeté et la richesse de ces lieux où elle avait goûté le plus délicieux repos. Elle ne cache pas, ensuite, l'attitude de Bogdan, la claustration qu'il lui avait imposée, le jeu cruel qu'il avait joué envers elle, l'apparence de tendresse dont elle avait été la dupe, puis sa cruelle franchise.

— Il faut que vous sachiez encore le but qu'il poursuivait, dit-elle. Il voyait en moi un otage pouvant servir à provoquer l'abandon de vos travaux et le départ de la mission. Vous doutiez-vous que des gens avaient intérêt...

Ce fut Raymond qui répondit. Il le fit en ayant sur les lèvres un sourire amer et narquois.

— Oui. J'ignorais que le prince Tuméne fut un de ceux qui agissaient contre nous. Tant de personnes désiraient conserver pour elles... ou les puissants intérêts qu'elles représentaient, le bénéfice des travaux que nous faisions là-bas. Il est toujours agréable de déguster les marrons que d'autres ont tiré du feu, suivant le proverbe français. Obtenir notre départ contre votre liberté, était une combinaison que nous n'avions pas soupçonnée. Elle eût d'ailleurs échoué. Mais comment avez-vous pu échapper à votre ravisseur?

— Grâce à une servante... une esclave qui, victime elle-même du prince Tuméne à ce que j'ai cru deviner, a voulu m'épargner le triste sort qui était le sien. Puis grâce à votre dévouement j'ai été définitivement sauvée. Me voilà ici et vous êtes près de moi.

Tous en parlant, et dès le début de l'entretien, elle avait observé les visages des deux jeunes gens venus passer quelques heures dans la clinique Fédora pendant leur jour hebdomadaire de liberté.

Certes, ils étaient intéressés l'un et l'autre par le récit de son aventure; elle avait pu, cependant marquer chez eux une froideur qui s'accentua sans cesse chez Raymond, tandis que l'expression rieuse de Gilbert si elle demeurait, se nuançait de plus de curiosité que d'émotion.

Elle voulut connaître l'opinion que tous deux s'étaient formée sur elle.

— Vous m'aviez également mise en garde contre l'imprudence d'accepter l'invitation de ce prince musulman... dit-elle. J'ai nié le danger. C'est vous qui aviez raison et moi qui ai eu tort. Vous devez très mal me juger.

Gilbert eut un geste de protestation:

— Mal vous juger. Quelle idée! Tout le monde peut se tromper. Monique, et vous étiez entraînée par le démon de l'aventure. En réalité, vous rapporterez des souvenirs uniques de votre voyage dans les steppes kalmoukes. Ce sera toujours ça! Et qu'importe le reste? Vous êtes là, bien portante et libre. N'est-ce pas le principal! Les mauvais moments s'effaceront de votre mémoire, et vous ne vous souviendrez que des bons.

Raymond n'avait rien dit. Elle s'adressa à lui:

— Etes-vous de l'avis de Gilbert, Raymond? demanda-t-elle.

Le ton glacial dont il répondit causa à Monique une impression désagréable:

— Mais, naturellement... dit-il.

Ils prirent congé d'elle avec un certain embarras.

Elles ne devait pas les revoir avant son départ.

VII

Il y avait maintenant trois mois que Mlle Valdort était revenue occuper son studio parisien. Aucune trace ne demeurait visible de son accident et de la maladie qui s'en était suivie.

Elle avait repris ses fonctions auprès de M. Barzonvel rentré lui-même quelques semaines après elle, des rivages de la mer Caspienne. Il s'était montré peu curieux, et la jeune fille se demandait parfois ce qu'il avait connu et ce qu'il avait ignoré de sa singulière aventure.

Il n'avait fait que de rares allusions aux incidents qui avaient mis fin au séjour de Monique auprès de ses compagnons. Nulle nouvelle marque d'intérêt n'avait été manifestée par lui, alors qu'il avait paru se soucier d'elle au cours de leurs travaux sur les lieux des recherches.

Il n'était que le "patron", absorbé par sa sévère science auprès duquel elle travaillait. Cependant parfois, à la dérobée, il appuyait sur la secrétaire un long regard dans lequel il y avait un mélange de souci, d'incertitude, de sympathie et semblait-il, de regret.

Quand elle se trouvait seule chez elle, bien souvent se dessinaient devant Monique, la haute silhouette, la mine altière, les yeux splendides du cavalier au resplendissant costume semi-oriental. Elle avait vécu auprès de lui, tandis qu'ils chevauchaient aux alentours du campement, des heures radieuses. Et son coeur de femme avait battu plus vite, ayant ressenti le merveilleux frolement de l'amour.

Puis la désillusion était venue. Et la demi-captivité, et les terribles paroles.

Et encore l'horrible angoisse d'être, peut-être, à jamais prisonnière de la montagne — et de Bogdan.

Elle se souvenait aussi du désir éperdu qu'elle avait eu, jadis, d'aller vers de lointains pays, de son désir de goûter l'aventure.

L'aventure, elle l'avait vécue, mais elle en avait connu les périls.

Elle ne souhaitait plus, à présent, qu'une vie sans secousses, où de dangereuses rencontres ne pourraient plus la menacer.

Elle était sans nouvelles de Gilbert et de Raymond. Ni à l'un ni à l'autre, M. Barzonvel ne semblait accorder le moindre souvenir.

Elle croyait que tous les deux l'avaient entièrement oubliée. Que Raymond ait jugé sévèrement son équipée, elle n'en doutait pas, et

(A suivre)

L'Opposition demande l'amélioration du boulevard Laurier

"Nous ne pouvons du jour au lendemain réparer les erreurs commises", note M. Duplessis

Les crédits de la Voirie

Par Henri Dutil

Le gros du débat sur les crédits du ministère de la Voirie a porté, hier après-midi, sur la nécessité d'améliorer davantage le boulevard Laurier, entre le pont de Québec et le pont de Longueuil. A six heures, on avait adopté tous les items des crédits de l'hon. Antonio Talbot, sauf une somme de $600,000 pour la disparition des passages à niveau et une somme de $50,000,000 pour la construction et l'entretien des routes. La discussion se continuera aujourd'hui.

Dans le cours du débat, M. René Hamel a demandé au premier ministre si c'est parce que la route neuf porte le nom de Sir Wilfrid Laurier que le gouvernement de l'Union nationale néglige de terminer les travaux de construction et d'amélioration.

L'hon. Maurice Duplessis a répondu que loin de vouloir détruire la mémoire du grand homme d'état canadien-français, c'est l'Union nationale qui a rendu possible, par un octroi de $20,000, la réalisation du projet d'ériger un monument à Sir Wilfrid Laurier dans le comté de Québec-est qu'il avait illustré. "Ceux qui se couvraient de sa gloire pour faire leurs luttes politiques, a dit M. Duplessis, avaient oublié d'honorer sa mémoire en lui élevant un monument dans son comté. Un homme de Québec, homme d'affaires en vue et libéral sincère, le lt-colonel Oscar Gilbert, organisa alors une souscription, mais les rouges de Québec ne souscrivirent pas et c'est l'Union nationale qui a passé une loi pour que la province souscrive $20,000 au monument Laurier. Et tous les ministres ont souscrit chacun $100.

Le débat a porté sur plusieurs autres sujets, notamment la signalisation des grandes routes. M. Dave Rochon, député libéral de St-Louis s'est fait le porte-parole de l'opposition.

A l'item 4, le gouvernement demande $27,150,000 pour la réparation et l'entretien des chemins. M. Rochon demande des détails sur les travaux qui seront faits au cours de la prochaine saison.

M. Talbot: Cela ne relève pas de l'item en discussion.

M. Rochon: Sur quelles routes la province donne-t-elle des contrats?

M. Talbot: La province entretient au-delà de 28,000 milles de route. Il faut remarquer que l'entretien d'été est beaucoup plus long qu'autrefois. Nous donnons certains contrats de gravelage; l'entretien de la route Mont-Laurier-Senneterre est aussi donné par contrat. Cette route est maintenant pavée sur les quatre cinquièmes de sa longueur.

M. Courcy ,député libéral d'Abitibi-Ouest): Je remarque qu'il y a augmentation de $3,500,000 sur l'entretien des routes. Doit-on s'attendre à ce que cet entretien soit meilleur que d'habitude? On dit que l'Abitibi a les meilleurs chemins de la province et nous allons être obligés de payer 33% de plus pour notre assurance-automobile, à cause surtout du mauvais état de nos routes. Je demande au ministre d'étudier de plus près ce problème non seulement en Abitibi mais aussi au Lac St-Jean et au Saguenay.

M. Talbot: C'est sur nos plus belles routes qu'il y a le plus d'accidents. Toutes les statistiques sont à cet effet-là. La route St-Jérôme-Ste-Adèle-Ste-Agathe a été ouverte en 1936. Dès la première semaine, il y a eu 20 morts sur cette route. La même chose se produit sur la route de Chicoutimi depuis que nous l'avons ouverte. Les belles routes incitent à la vitesse.

Le ministre ajoute que, lorsqu'il a pris charge du ministère, il n'y avait pas un pouce d'asphalte en Abitibi. Il précise que s'il y a une voirie moderne dans la province, c'est grâce à l'Union Nationale.

M. Courcy: Je viens de citer une nouvelle parue dans "La Frontière", journal de Rouyn. On dit que le mauvais état des routes est un grand facteur d'accidents. C'est cité dans "La Frontière"!

M. Talbot: Ce n'est pas l'évangile!

M. Courcy: Comme se plaît à le dire le premier ministre, il faut toujours comparer les mêmes choses dans le même temps. C'est ce que j'essaie de faire.

M. Ouellet (député de Saguenay): Le député a mentionné le comté de Saguenay tout à l'heure. Je lui ferai remarquer que jamais nous n'avons eu de chemin d'hiver avant il y a quatre ans.

M. St-Pierre (député libéral de St-Hyacinthe): La route No 9 a besoin d'être entretenue davantage et d'être améliorée. Elle porte un beau nom, celui de Sir Wilfrid Laurier. Je n'ose croire que c'est à cause de ce nom.

M. Duplessis: De quoi le député se plaint-il?

M. St-Pierre: est une cause d'accidents.

M. St-Pierre: Dans le temps qu'on l'a construite, les autos étaient plus étroites. Je suis certain que vous pouvez faire quelque chose pour cette route, que vous pouvez y installer des signaux de circulation. C'est une route dangereuse.

M. Duplessis: Le député a le

(Suite à la page 6, 1ère col.)



UNE BOURSE QUEBEC NORTH SHORE A LAVAL: M. H. A. SEWELL (à gauche), vice-président et gérant général de la Cie Quebec North Shore, a présenté à un étudiant de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, hier, la première bourse accordée par la Fondation Quebec North Shore à Laval. Le récipiendaire, M. RENE HENLEY (au centre), est le fils de M. et Mme J. R. Henley, de St-Thomas de Cherbourg, comté de Matane. M. L.-Z. ROUSSEAU (à droite), doyen de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, assistait à la cérémonie. Dans une allocution, M. Sewell a souligné que les recherches poursuivies depuis quelques années par deux professeurs de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier, MM. André Lafond, directeur des recherches, et Omer Lussier, de la Commission Gordon, dans les forêts confiées à la gestion de la Cie Quebec North Shore, ont établi que les forêts de la Côte Nord sont plus riches qu'on ne le croyait. M. Sewell a aussi loué l'excellente formation que donne à ses élèves la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de Laval. (Photo du "Soleil")

Notre progrès culturel doit suivre le rythme du progrès économique

Ottawa, 6. (Par Gérard Morin) Notre progrès culturel doit connaître un essor parallèle à celui qui s'est produit dans le domaine économique, déclarait hier après-midi à la Chambre le député libéral de Verdun, M. Yves Leduc, au cours du débat sur la résolution pour l'établissement d'un Conseil des arts au Canada. La motion a été présentée par le premier ministre Louis St-Laurent lui-même.

Le problème de l'aide aux arts et aux lettres dans le pays soulève un grand intérêt au pays, surtout dans la province de Québec, parce qu'il peut se rattacher facilement à l'autonomie provinciale, qui a juridiction exclusive dans le domaine de l'instruction publique. Mais cette fois, il s'agit de culture pour toute la nation en général, d'après l'esprit du rapport de la Commission Massey.

M. Leduc, après avoir parlé de la grande crise de l'enseignement et de la culture au pays, déclare que notre pays, devenu puissance internationale, ne veut pas se contenter d'être une puissance économique mais à bon droit, avec fierté, pour le bien du monde et la paix dans le monde, il a l'ambition noble et formellement recommandée par la Papauté de devenir une puissance de l'esprit au sein des peuples libres.

Dans sa déclaration publiée le 0 novembre 1956 sur la pratique chrétienne du civisme, dit-il, l'épiscopat canadien affirmait ce qui suit ,en traitant du pouvoir civil et du bien commun :

"Les dirigeants responsables de la société politique doivent donc viser non à procurer à chacun son bien particulier, mais à établir des conditions extérieures et sociales qui permettent à chacun d'obtenir par ses propres efforts la perfection humaine qu'il peut légitimement espérer."

Il est temps, dit M. Leduc, il est même urgent qu'au nom d'un patriotisme générateur, l'on cesse en certains endroits de donner des signes que j'appellerais des signes d'émotivité nocive au développement physique, moral et intellectuel de la gent étudiante. S'il est vrai que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de régir, je dis bien régir l'éducation, il y a lieu d'admettre que selon la constitution canadienne de 1867, notre état fédéral a le droit, et même le devoir, de s'intéresser et de promouvoir adéquatement la hausse du niveau de l'éducation, de l'enseignement, de l'instruction, de la culture dans les diverses provinces qui composent la patrie canadienne.

"Nul être de bonen foi, ne contestera le pouvoir du Parlement fédéral d'affecter comme il l'entend les fonds publics généraux. Et nos juristes constitutionnels ont su distinguer en effet enter le pouvoir de légiférer et le pouvoir de dépenser."

C'est à la lumière de cette distinction essentielle et fondamentale, dit-il, que les collèges classiques de jeunes garçons et pour jeunes filles du Québec alléguaient dans leur mémoire respectif à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels :

"Si les divers gouvernements prévus par la constitution canadienne — le fédéral et le provincial — sont "autonomes" l'un de l'autre, ils sont aussi "coordonnés" vers un seul et même but, en ce sens qu'ils se complètent et que seule la conjugaison de leurs activités peut aboutir au bien com-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Ste-Foy veut un fonds industriel

La Législature autorise le projet mais les contribuables devront donner leur approbation — Un fonds de $200,000 — La Cité aura le droit d'exproprier pour fins industrielles — Un droit d'emprunt de $507,000 — Autres clauses du bill de Ste-Foy.

La cité de Ste-Foy a été autorisée, hier, par la Législature, à créer un fonds industriel de $200,000, si les contribuables, dûment consultés selon la loi, autorisent le maire et les échevins à cette fin. Cette clause du bill de Ste-Foy n'a pas été cependant sans provoquer un long débat sur la question de l'autorisation donnée à la cité de procéder par expropriation quand le conseil municipal croira qu'il est d'intérêt public d'acquérir, pour le revendre à un industriel désireux d'établir une usine, un terrain que le propriétaire ne veut pas vendre de gré à gré ou pour lequel il demande un prix que l'on croit trop élevé. Cette clause de l'expropriation a été vivement combattue par le chef de l'opposition, M. René Hamel, qui a déclaré que c'était de l'étatisme "le plus détestable."

La cité a obtenu le droit d'emprunter une somme de $507,000 pour payer des dépenses déjà faites, mais le comité des bills privés lui a imposé l'obligation de faire approuver dans un référendum un autre emprunt de $644,000 pour des dépenses capitales urgentes à entreprendre dans un avenir rapproché.

La cité de Ste-Foy était représentée par son maire, le notaire Emile Boiteau, par son procureur, Me Percy Flynn, par le greffier, M. Joseph Morin, le trésorier, M. Ed. O'Neil, l'ingénieur, M. Jean Robitaille, et par M. Ed. Tessier, ancien échevin.

La cité demandait le droit d'affecter $250,000 au fonds industriel que le conseil municipal veut créer. Le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a déclaré qu'une somme de $200,000 était suffisante pour le moment. Il faudra cependant que les contribuables soient consultés, selon les formalités requises par la loi des emprunts municipaux.

C'est ce sujet qui a donné lieu à une longue discussion entre le premier ministre, le chef de l'opposition et l'avocat de la cité de Ste-Foy. Me René Hamel s'est opposé à l'expropriation des terrains que le propriétaire ne veut pas vendre ou pour lequel il demande un prix trop élevé. M. Hamel a vu dans cette clause un précédent dangereux et il a déclaré qu'à son avis ce droit demandé était exorbitant. Le chef de l'opposition a dit qu'il est justifiable pour une municipalité de procéder à des expropriations quand l'intérêt public est en jeu mais que c'est un procédé dangereux pour une municipalité d'exproprier pour ensuite revendre à un tiers qui n'a pas réussi à acheter lui-même une propriété sur laquelle il désire installer une industrie. "Ce sera comme en Russie, a dit le chef de l'opposition, et cela équivaut à une confiscation.

(Suite à la page 6, 4e col.)

Un violent incendie ravage le magasin Instruments Lafayette, rue Saint-Jean

Un incendie, qui a nécessité par prudence une seconde alarme, a ravagé, hier soir, le magasin "Instruments Lafayette Enr.", exploité par M. Paul Fugère et situé au 121 de la rue St-Jean, au rez-de-chaussée d'un immeuble de trois étages, propriété de M. Joseph Martel, barbier. Les flammes ont entièrement consumé un petit atelier pour causer aussi des dommages au magasin principal. Les étages supérieurs, occupés comme maison de chambres par Mme René Lanthier, ont subi quelques dégâts par la fumée seulement.

Le magasin "Instruments Lafayette" était un établissement qui se spécialisait dans la vente de bibelots, de bijoux et articles de toutes sortes provenant en grande partie du Mexique. M. Paul Fugère était récemment revenu d'un voyage dans ce pays du sud et il avait reçu la journée même un assortiment assez considérable d'objets. M. Fugère estime les pertes à $15,000 environ.

L'incendie a été découvert vers 7 heures 30, hier soir, par un des occupants des logis supérieurs au magasin. Un appel téléphonique fut alors lancé à la brigade et les hommes de la caserne No 1, dirigés par le capitaine Adjutor Auger, accoururent sur les lieux. Vu l'épaisse fumée et la situation, le capitaine Auger fit aussitôt donner une première alarme. Il était 7 heures 35 à ce moment-là. A l'arrivée du premier détachement, comme les flammes semblaient vouloir se propager à l'étage supérieur, le chef de district J. Laverdière ordonna une seconde alarme. Cette seconde alarme était enregistrée à 7 heures 38. Le chef Rosaire Beaulieu accourut alors avec le chef de district R. Auclair

(Suite à la page 8, 7e col.)

Bill voté en première lecture

Ministres et députés recevront une indemnité haussée de $1,000

L'indemnité parlementaire des ministres et députés sera augmentée de $1,000, soit de $6,000 à $7,000, dont $2,000 pour les frais de représentation et dépenses inhérentes à ces fonctions publiques. C'est l'essence d'une loi présentée hier, en première lecture, par le ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, c.r., c.p. Plusieurs autres projets de loi ont été expliqués par le premier ministre et votés en première lecture.

M. Maurice Duplessis explique un nouveau bill du gouvernement, modifiant la Loi concernant les valeurs mobilières : Il s'agit, dit-il, de rendre plus efficace la loi. Cela ne change pas sa nature. Les modifications ont été proposées par les commissaires à la lumière de l'expérience acquise.

Le premier ministre donne également des explications au sujet d'un bill, soumis par le ministre des Finances, M. Onésime Gagnon, et apportant quelques changements à la loi relative aux corporations et aux compagnies: C'est pour modifier la loi qui institue l'impôt sur les bénéfices des corporations. Cet impôt va être porté de 7 pour cent à 9 pour cent. Il sera déductible de l'impôt fédéral.

Le chef du gouvernement a remarqué qu'on avait dit que le Québec recevait $48,000,000 en versements de péréquation; c'est une erreur; la province recevra plusieurs millions de dollars de moins.

M. Antonio Talbot présente ensuite la loi autorisant la construction d'une autoroute Montréal-Laurentides. Cette voie de grande communication reliera la métropole à St-Jérôme. Le bill tend à créer une Autorité pour la réalisation de ce projet.

Puis l'Assemblée Législative prend connaissance de la Loi concernant les membres de la législature, bill soumis par M. Onésime Gagnon.

M. Duplessis : C'est à la demande des députés tant de la gauche que de la droite. A Ottawa, les membres de la Chambre des Communes reçoivent $10,000 par an. Ici les députés ont $6,000. Nous portons cela à $7,000, soit $5,000 d'indemnité parlementaire et $2,000 pour les dépenses...

Le gouvernement présente un autre bill touchant aux inspecteurs des bureaux d'enregistre-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Au comité administratif, hier

Le projet d'interdiction du stationnement sur certaines rues déplaît à des marchands

Les requêtes de protestation seront étudiées en même temps que les rapports sur la circulation — Autre proposition au sujet d'un parc d'amusement — La Cité prête à payer ce qu'elle doit à Lac St-Charles — Imbroglio au sujet des salaires des policiers.

Les échevins n'ont pas eu la chance de discuter, durant l'assemblée du comité administratif d'hier, de la question importante de la circulation. Mais les échevins Emilien Boissinot et Henri Gagnon ont soumis des requêtes de marchands de leurs quartiers qui s'opposent à l'interdiction du stationnement sur des artères principales, y compris la rue St-Jean. Le tout sera étudié avec les rapports du chef de police Roger Lemire, O.B.E., de la Chambre de Commerce et d'autres corps publics ou individuels qui sont intéressés.

LE PARC D'AMUSEMENTS

"Québec n'est plus un village et il est à peu près temps que l'on y installe un parc d'amusements", a déclaré, hier, M. Damase Blais, lors de la séance régulière du comité administratif.

Il insistait, avec plusieurs autres échevins, pour que les autorités municipales donnent à la cité un parc d'amusements.

M. Blais a fait ces remarques à la suite de représentations faites par un homme d'affaires de Québec qui veut offrir des soumissions concernant les amusements durant l'Exposition provinciale de Québec.

Avec les offres déjà faites par le contracteur qui fournit les amusements à date, il serait possible d'ouvrir, à part la période de l'exposition, un terrain d'amusements, tel celui du Parc Belmont, à Montréal.

Les édiles de la cité étudieront les deux suggestions avant de prendre une décision. Il semble que le contracteur qui a fait des représentations en dernier lieu ne serait en mesure que de fournir une partie seulement de ce qui est nécessaire, tant pour la période de l'exposition que pour le parc d'amusements d'été.

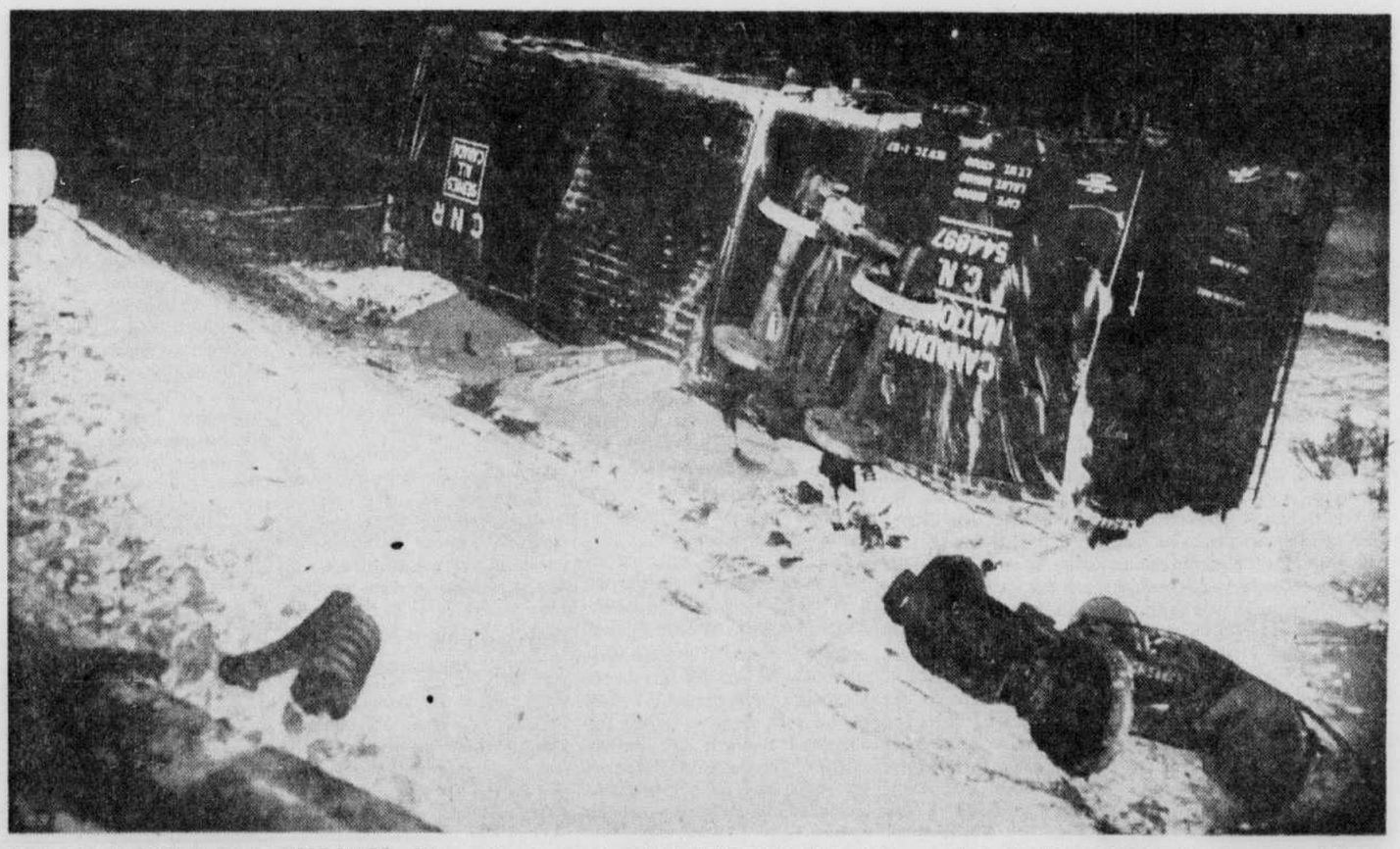
BON VOISINAGE

"Il faut du bon voisinage et la cité de Québec est prête à payer les taxes foncières qu'elle doit pour ses terrains situés au Lac St-Charles".

Ainsi s'exprimait, hier après-midi, S. H. le maire Wilfrid Hamel lors de la discussion d'un projet de loi que les autorités du lac ont l'intention d'apporter à la Législature provinciale.

D'après la dernière évaluation, la cité ne paie en taxes que sur une évaluation de $18,000 pour son barrage du lac. Au point de vue d'évaluation du terrain seulement, la cité devrait payer pour $33,000. En plus, il y aurait une question de l'évaluation des bâtisses à plus

(Suite à la page 8, 2e col.)



LE DERAILLEMENT DE L'ESPERANCE: Le déraillement d'un convoi de marchandises survenu dans la nuit de dimanche à lundi, à L'Espérance, dans le comté de Montmagny, a causé de lourds dégâts. Le convoi comprenait 79 wagons. Sur ce nombre 42 ont déraillé et 32 sont une perte totale. La photo ci-dessus fait voir l'un de ces wagons. Personne n'a été blessé. Le conducteur du convoi était M. A. Bernier, de Québec. Les travaux de déblaiement se poursuivent jour et nuit depuis et les autorités du C. N. R. espèrent que la circulation ferroviaire normale pourra reprendre aujourd'hui. (Photo P. Michon, Montmagny — DNC)

UNIVERSEL TV SERVICE ENR.
LA 2-8676
PIECES GARANTIES
REPARATIONS A DOMICILE $2.50

1er entretien sur ST-ROMUALD par LUCIEN DUCHAINE
Ce soir, à 6 h. 40
Poste CKCV

LA 3-2400
Dansez pour danser à l'Ecole Valentino, 251 St-Jean — Leçon $2.00. Cours complet $15.00 — LA 3-2400.

Confiez à:
C. ROBITAILLE Inc.
la réparation de votre TV
Téléphonez
Téléphonez LA 9-2141
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
JEUDI
5h.30 EN MATINEE
6h.00 VOUS ETES INVITEE
6h.00 RIN TIN TIN
6h.30 AIGLE NOIR
6h.00 TELE-JAZETTE
6h.15 INTERVIEW
6h.30 KIT CARSON
7h.00 NOUVELLES LOCALES
7h.07 PARLONS SPORTS
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 LES COMBATS DU SIECLE
7h.45 TOI & MOI
8h.00 LE FIL D'ARIANE
8h.30 14 RUE DE GALAIS
9h.00 RENDEZ-VOUS AVEC MICHELLE
9h.30 LE THEATRE DES ETOILES
10h.00 L'HEURE DU CONCERT
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.15 DERNIERES NOUVELLES
11h.20 PARLONS SPORTS
11h.25 CINE-FEUILLETON
11h.40 LONG METRAGE ANGLAIS
Horaire sujet à changements
C-ROBITAILLE Inc.
200 ST-JOSEPH-EST — QUEBEC

Plus de 25,000 clients satisfaits
T-V
SERVICE JOUR ET NUIT DIMANCHE ET FETES
INSTALLATION D'ANTENNES
Ajustement complet et précis exécuté par des techniciens.
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
MERCREDI
5h.30 PLACE AU DAMES
5h.30 EN MATINEE
6h.00 VOUS ETES INVITEE
5h.00 WILD BILL HICKOK
5h.30 L'ILE AUX TRESORS
6h.00 TELE-JAZETTE
6h.15 SUR LE PLATEAU
6h.45 DANSE ET CADENCE
7h.00 NOUVELLES LOCALES
7h.07 PARLONS SPORTS
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 U-A-B-C
7h.45 LES COLLEGIENS TROUBADOURS
8h.00 PAYS ET MERVEILLES
8h.30 LA FAMILLE PLOUFFE
9h.00 LA LUTTE
10h.00 LE POINT D'INTERROGATION
10h.30 AU P'TIT CAFE
11h.00 DERNIERES NOUVELLES
11h.07 PARLONS SPORTS
11h.15 CINE-FEUILLETON
11h.30 NOUVELLES ANGLAISES
Horaire sujet à changements
BELL T.V. SERVICE
TEL.: LA 9-3796
GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES PIECES

CHAUSSETTES
UNE QUALITÉ DONT ON NE PEUT DOUTER!
HARVEY Woods

"ULCÈRES DES JAMBES DISPARUS"
F99
"J'ai grand plaisir à vous dire que j'ai adopté le traitement F99 pour les ulcères des jambes et je suis ravie des résultats. En trois mois l'onguent et les comprimés ont fait complètement disparaître mon ulcère tenace," écrit Mme A. M. de Dundas, Ontario. Demandez la brochure illustrée aujourd'hui même à votre pharmacien.
F67F

CINZANO
VERMOUTH ITALIEN Importé
...rouge et sucré...
un apéritif parfait

"Fais ce que dois"

LE SOLEIL

Organe libéral

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, mercredi 6 février 1957

Des avertissements sur la vulnérabilité de notre économie

Ce serait adopter de façon bien bien insensée la politique de l'autruche que de faire la sourde oreille aux avertissements qui nous sont donnés assez souvent par nos principaux hommes d'affaires, nos économistes les plus compétents et nos financiers sur les dangers qui menacent l'économie canadienne. Le dernier, qui ne manque pas de fermeté et même de rudesse, nous est venu de la part de M. Stuart Armour, conseiller économique du président de la Steel Company of Canada.

Celui-ci a fait ses remarques sur la vulnérabilité de l'économie canadienne après avoir cité plusieurs statistiques sur le commerce international canadien et surtout nos échanges avec les Etats-Unis, qui se sont soldés l'an dernier par un déficit d'environ un milliard 300 millions de dollars: le déficit le plus élevé de notre histoire.

Inutile de donner un long résumé de ses remarques. Quelques citations prises au hasard seront suffisantes à illustrer le danger qui nous menace et notre inconscience en présence d'une aussi grave situation :

"Cherchons-nous, dit-il, à établir un système grâce auquel nous bénéficions du maximum de bien-être social par l'entremise de l'état en retour d'hypothèques sur nos richesses naturelles au profit de gens qui ont plus d'idées que nous."

"Si nous sommes un peuple entretenu, tôt ou tard, le sens du patriotisme nous manquera singulièrement."

"Les Canadiens ne semblent pas avoir encore décidé s'ils veulent vraiment une industrie manufacturière".

"Il est impossible de maintenir indéfiniment de hauts salaires sur un marché qui n'est pas protégé. Dans les pays où l'échelle des salaires n'atteint que la moitié ou le tiers de celle de l'industrie manufacturière canadienne, l'industrie est en réalité plus protégée qu'elle ne l'est au Canada".

"La politique fiscale actuelle du gouvernement encourage l'inflation et décourage l'économie.. Sans une réduction des taxes, beaucoup se demandent comment l'on pourra financer sans une ruineuses inflation notre progrès anticipé."

Et nous pourrions continuer à l'infini. M. Armour souligne en terminant que les Canadiens ont accepté les panacées économiques et sociales de ceux qui leur ont dit qu'ils pourraient obtenir davantage en travaillant moins et qu'ils pourraient obtenir plus de liberté économique en sacrifiant un peu de leur liberté personnelle."

Autant de phases bien frappées qui méritent qu'on les médite et qu'on peut appuyer de l'autorité d'un ancien président des Etats-Unis. M. Hoover, qui, le même jour, avertissait son pays contre les risques d'une terrible dépression. Jetant un regard sur le passé, il s'inquiète de trouver aujourd'hui les mêmes signes avant-coureur qui préannées 1930 et suivantes. "Si les budgets fédéraux, dit-il, continuent encore longtemps à être astronomiques, il se produira une dépression qui vous fera dresser les cheveux sur la tête." Parmi les signes de danger qu'il retrouve, il cite la hausse des prix, des salaires, du coût de la vie et l'attitude de quelques économistes qui proclament que nous sommes dans une nouvelle ère économique et que les anciennes lois économiques sont démodées. "Pourtant, dit-il, l'expérience nous enseigne que quand on n'enraye pas l'inflation, il se produit un marasme".

On peut espérer que MM. Armour et Hoover aient complètement tort, mais avant de porter un jugement hâtif,, il est important de s'arrêter et de réfléchir. Lorsque le pire se produit, on a instinctivement l'idée de blâmer les gouvernements, de n'avoir pas su l'empêcher, mais ils ne sont pas seuls responsables. Les individus, s'ils étaient conscients des dangers qui les guettent, seraient les premiers à réclamer de leurs dirigeants les mesures préventives nécessaires. Mais ce sont leurs pressions, leurs exigeances de plus en plus impératives dans tous les domaines qui nous conduisent rapidement au bord de l'abîme. C'est à eux aussi de prêcher d'exemple pour que l'inflation ne gagne pas toutes les couches sociales et pour que les gouvernements ne se croient pas excusables de la pratiquer eux-mêmes pour l'empêcher de gangréner toute notre vie économique, comme c'est le cas pour notre pays.

Un dégrèvement des impôts en proportion du surplus fédéral

Au nom de ses milliers de membres qui représentent le monde commercial, industriel et financier du pays dans chacune des sphères métropolitaines des dix provinces, la Chambre de Commerce du Canada réclame, dans un mémoire qu'elle vient de soumettre au ministère fédéral, un dégrèvement graduel des impôts proportionné au montant du surplus qu'affichent les finances fédérales. Elle demande ainsi qu'une somme globale de $350 à $400 millions soit intégrée dans l'économie canadienne par des réductions utiles et constructives dans tous les rouages de notre régime économique. Elle recommande en même temps au gouvernement fédéral de donner l'exemple aux contribuables en modifiant son train de dépenses et en ne cédant point trop aisément aux pressions qui lui sont faites d'entreprendre de grands travaux.

La Chambre se fait le porte-parole autorisé des hommes d'affaires, des chefs d'industries, des marchands et des commerçants, des travailleurs qui appartiennent à tous les secteurs de l'entreprise privée d'un océan à l'autre du continent canadien. Les opinions que ses membres ont exprimées sous forme de résolutions dans leur milieu respectif dénotent la vitalité d'un peuple libre qui manifeste de remarquables qualités d'initiative, d'amour du travail et de confiance en soi; elles constituent un témoignage irrécusable de l'esprit d'entreprise et du sens des responsabilités qui les animent dans l'oeuvre constructive de leur pays en pleine croissance.

Les principales recommandations du mémoire en témoignent hautement. La Chambre propose un programme de réduction graduelle des taxes et des impôts de la façon suivante : un dégrèvement de l'impôt sur le revenu personnel dans la classe des revenus faibles et moyens, puis une diminution du taux général de l'impôt sur les corporations avec une élévation de la limite actuelle de $20,000 sur laquelle est fondé le taux minimum sur le revenu corporatif; enfin, une révision de la taxe spéciale d'accise de manière à disposer définitivement des anomalies qu'elle renferme et à limiter le fardeau des charges fiscales qui retombe sur les marchandises qui sont sujettes à une imposition spéciale sur une base permanente.

Ces réductions entraîneront, dans l'esprit des dirigeants de la Chambre, un mouvement favorable à l'entreprise canadienne qui pourra respirer d'aise, une fois libérée des entraves fiscales qui l'étreignent; elles provoqueront aussi un élan vers l'économie avec une accumulation graduelle de petits capitaux chez les contribuables moins fortunés qui seront par le fait moins imposés. La Chambre estime que les impôts sont encore trop élevés dans un pays qui se développe constamment et qui recherche des capitaux plus considérables pour exploiter ses vastes ressources naturelles. Même si le Canada connait une ère de prospérité remarquable, la nation ne saurait supporter des charges fiscales élevées pendant bien des années sans compromettre la stabilité de son effort et la marche de son progrès.

Le mémoire exprime une note optimiste sur l'avenir du Canada; il prévoit une année de records dans la production nationale et le développement de ses ressources; les revenus seront plus élevés encore et les investissements de capitaux plus considérables encore, de sorte que l'indice de l'emploi atteindra de nouvelles cimes au grand avantage des travailleurs dans tous les compartiments de l'activité économique.

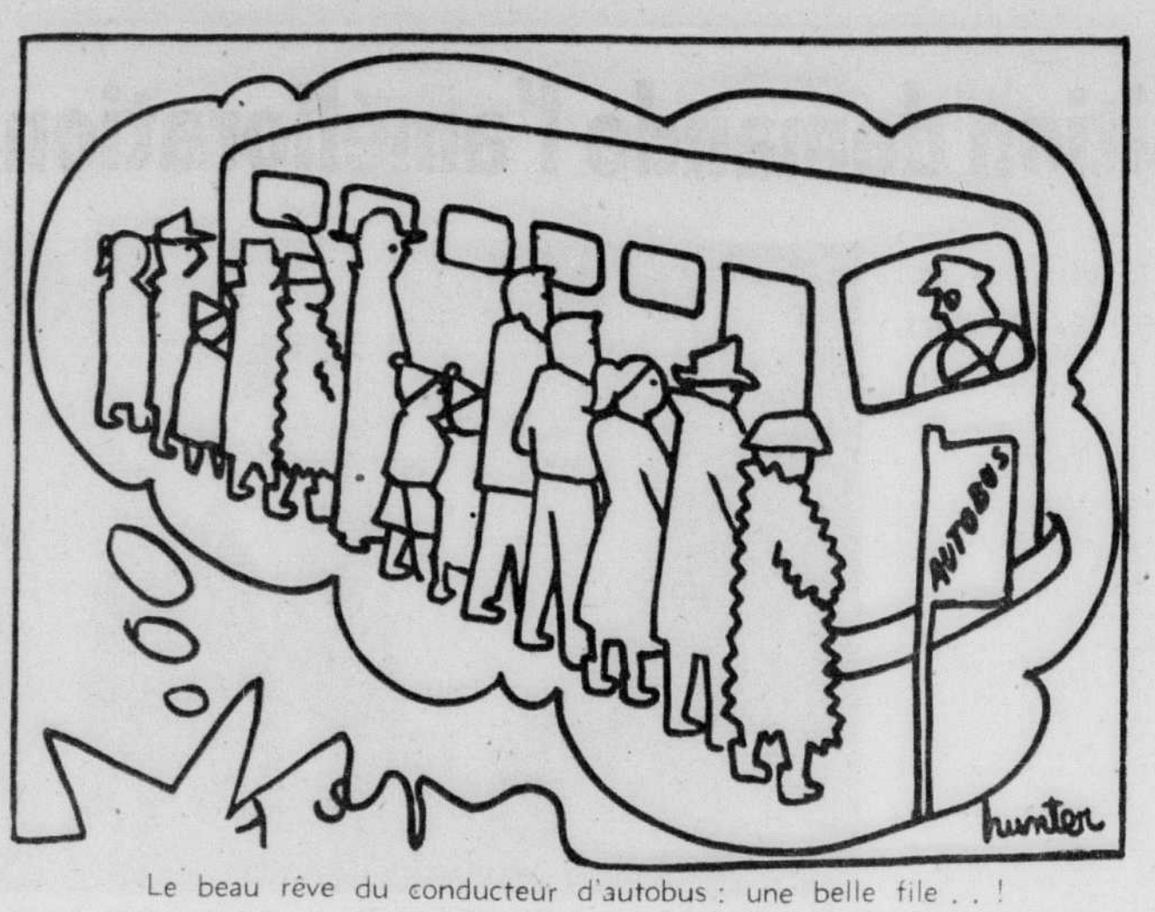
Cinq siècles de sorcellerie

Une exposition d'un genre nouveau se tient à la bibliothèque du Congrès à Washington.

Sous le titre "Arts et métiers de la magie", cette bibliothèque présente une collection d'oeuvres rares publiées dans le monde entier, au cours des cinq derniers siècles, et qui ont été consacrées à la magie, à la prestidigitation, au spiritisme, à l'hypnotisme et à la télépathie.

Le plus ancien de ces ouvrages s'intitule "Le Marteau des méchants"; on y trouve la condamnation de la sorcellerie formulée en 1484 par le pape Innocent VIII et publiée en Allemagne huit ans plus tard.

On peut également prendre connaissance d'une remarquable étude sur "Le Magnétisme animal", publiée à Paris en 1785 par un groupe de savants, à la demande de Louis XVI. Cet ouvrage offre un intérêt tout particulier pour le public américain, puisque le nom de Benjamin Franklin figure dans la liste des auteurs. L'inventeur du paratonnerre passait, en France, pour un spécialiste des sciences occultes.



Le beau rêve du conducteur d'autobus : une belle file . . !

L'adaptation régionale des universités est une belle illustration de la souplesse de la France

Un article inédit de

Raymond WARNIER

C'est l'une des éternelles querelles, s'agissant du visage de la France, que de savoir dans quelle mesure les forces de l'ordre l'y emportent sur celles de l'aventure, ou par quel secret ce pays, rigoureusement centralisé, sauvegarde l'originalité de ses visages provinciaux, sinon par quel miracle d'équilibre la patrie de Montaigne, Voltaire et Anatole France, terre de la lucidité jusqu'au sarcasme, est aussi le pays des cathédrales que magnifia Rodin, de la foi dramatique d'un Pascal et des mouvements intimes ou éloquents du coeur, elle qui, en sa Révolution, défia la Raison . . .

Contradiction constante et à tous degrés, et l'on retrouve, pas à pas, jour par jour, dans ses édifices, ses livres, ses individus et les rites de sa vie.

L'un des moindres exemples, réconfortant au demeurant, n'est pas la souplesse avec laquelle, même et surtout après certain désarroi né des misères et rançons de la dernière guerre, l'Université de France, si fortement centralisée et unifiée que le ministre de l'Education nationale y porte le titre de Grand-maître de l'Université, au singulier ! —, s'adapte pourtant aux exigences fort diversifiées que suppose la réalité de son compartimentage en provinces, régions, pays, tous soucieux de leur tradition autant que conscients de leurs besoins propres.

De métropole en métropole, et de l'été à l'année scolaire, on voit se préciser les formules par lesquelles s'atteint cet équilibre entre les lois générales de l'enseignement scientifique conforme à un plan national et les initiatives régionales.

Un ou deux exemples récents l'illustrent.

De l'extérieur, un premier facteur tempère la centralisation parisienne. Pour des raisons fort diverses, où la matière enseignée joua souvent un rôle déterminant la plupart des universités de province se voient attribué un rôle en quelque sorte spécifique. La logique y entre pour une bonne part; chacun conçoit que les universités du nord et de l'est s'orientent plus volontiers vers l'enseignement des langues des pays "nordiques", l'étude de leurs civilisations, et recherche des liens plus directs avec eux. De même, Strasbourg insiste sur son rôle en germanistique, aussi bien qu'en slavistique; Grenoble et Aix songent à l'Italie, Bordeaux, Toulouse et Montpellier allèrent presque jusqu'à se disputer, au nom d'arguments parfois épisodiques, certaine paternité quant aux études ayant pour objet la péninsule ibérique, et, bien entendu, les pays sud-américains.

Un aspect complémentaire de cette diversité est la dispersion, à travers le territoire français, d'un certain nombre de "grandes écoles", dont la localisation s'explique plus ou moins, par l'histoire ou la géographie. L'Ecole nationale des Eaux et forêts est normalement, à Nancy, au seuil de quelques-unes des belles forêts de France. L'Ecole nationale d'Agriculture a essaimé quatre ou cinq établissements similaires au coeur de régions surtout agricoles, etc. Souvent, l'initiative locale est intervenue, aidée par les faits : ainsi Grenoble et Toulouse ont, concurremment d'excellents Instituts de recherche chimique, électrique, et similaires. Le hasard, parfois, fit le reste : Lyon se trouva doté d'une première chaire de littérature comparée, et Rennes dut à un maître écouté un centre d'études de l'épopée des grandes découvertes, de même que, lors de la première guerre mondiale, la présence d'un Portugais lui valut le premier "lectorat" de cette langue qu'ait eu une Faculté française . . .

Il y a plus de méthode encore, et de volonté systématique, dans telles autres réalisations universitaires récentes, dont Poitiers ou Toulouse proposent l'exemple annuel ou estival.

A l'Université de Toulouse, une chaire de philosophie romane ancienne (1877) préluda à la création, en 1914 d'un Institut d'études méridionales, qui a formé déjà une ou deux générations de romanistes. Littératures occitane, catalane, ethnographie folklorique du Midi y sont enseignées : d'où une importante succession de diplômes, thèses et publications savantes que surveille ou patronne cet Institut; on en trouvera la liste, en plus de dix pages, dans la plaquette consacrée au dit Institut N.1. Citons-en l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, au plan duquel présida A. Dauzat, dans le cadre de son Nouvel atlas linguistique de la France; les noms locaux du modeste têtard y occupent quelque place ! Et vingt titres évoquant la saveur d'une tradition où les moeurs, pas à pas, rejoignent culture et littérature; noms de métiers, "la prière aux soixante-et-douze noms de Dieu" (étudiée en 1950), le bagage des troubadours certes, et le rôle du berger dans les pays d'Aude assortissent la recherche savante d'aspects vivants et émouvants.

On n'omettra pas de mentionner ici qu'étrangers à l'Université, mais en étroite solidarité avec elle, existent à Toulouse, la célèbre Académie des Jeux floraux, fondée en 1923, la société littéraire la plus ancienne d'Europe et sans doute du monde; chaque année, des poètes occitans choisis viennent solennellement recevoir en prix les fleurs qu'elle décerne rituellemnt; le Collège d'Occitanie, qui dispense par correspondance un enseignement de langue occitane, et un Institut selon le même vocable chargé de manifestations de tout ordre qui englobent presse et radio. S'y ajoutent deux revues en langue d'oc, des annales et toute une bibliothèque méridionale, publiée sous les auspices de l'Université. Faut-il oublier enfin les sociétés locales affiliées au mouvement du Félibrige, et cette Société du souvenir et des études cathares, dont le congrès annuel assemble les fervents, qu'informe la revue "Cahiers des études cathares" ?

Poitiers, capitale de l'ouest, justement fière d'une école d'architecture et sculpture romanes qu'attestent d'illustres édifices, assume, depuis trois ans, un effort spécifique, qu'indique un titre : le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, relevant de l'Université, sous le patronage du ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique, est "un organisme de haut enseignement et de recherche". Pendant 5 semaines chaque été il réunit des professeurs d'université français et étrangers qui confrontent les résultats de leurs travaux et les exposent sous forme de conférences auxquelles on consacre les matinées. Les après-midi sont réservés au travail personnel, à des enquêtes dans les bibliothèques, archives et musées.

La session de 1956, fut consacrée spécialement à l'art roman et aux aspects historiques et philosophiques, notamment des Xe, XIe et XIIe siècles. Des spécialistes venus de Gand, Mayence, Berne, ou Rome, y rencontrèrent leurs confrères français dont d'aucuns éminents; J. Chailley exposa ce qu'est l'élément musical populaire dans l'oeuvre des troubadours, Mario Roques évoqua les origines de la légende du Graal, et E. Gilson la tradition classique chez les philosophes médiévaux. Ivoires sculptés depuis l'époque carolingienne, traits particuliers de la sculpture romane languedocienne, la conception de l'image chez un Villard de Hennécourt, dont on retrouve le souvenir, on le sait, dans tels textes anciens de Hongrie, et même les problèmes d'"urganisme" au XIIe siècle, que d'échappées séduisantes vers un passé qui en ces contrées, revit à chaque façade d'église, et presque en chaque bourg !

Ainsi, une ville universitaire qui ne se peut targuer ni d'une population dense, ni d'une activité économique décisive, mais sait tirer avantage de ses fastes anciens, rend à son université, en marge de l'oeuvre quotidienne, une raison d'être que confirme l'afflux des hôtes estivaux. N.2

On en saurait d'autres exemples encore. Ceux de la Côte d'Azur, par exemple, qui portent, eux, essentiellement sur la différenciation de cours de vacances multiplies et qui, au lieu de se faire concurrence, s'étaient l'un par l'autre. Ceux, aussi de rencontres de diverse formule, dont il faudrait esquisser un bilan annuel.

Bref, diversité dans l'unité, renouvellement selon les latitudes et les legs du passé assurent, dans un cadre uniforme, une précieuse alternance d'activités culturelles.

N. 1. Cf. la plaquette éditée par la Faculté des Lettres de Toulouse, l'Institut d'Etudes méridionales, 1955.

N. 2. Programme annuel, diffusé par l'Université de Poitiers, Centre d'études médiévales, 8, rue R. Descartes.

(Centre d'Information français)

Deux grandes figures de la littérature espagnole: Juan Ramon Jimenez et Baroja

(Par Elena de la Souchère)

A la devanture illuminée des librairies, Noël a multiplié cette année les éditions illustrées de "Platero et moi", le conte poétique de Juan Ramon Jimenez. Cette féerie du livre et de l'enfance achevait une année au cours de laquelle l'attention des milieux littéraires fut partout attirée sur l'Espagne par l'attribution du Prix Nobel à Juan Ramon Jimenez et par la mort du grand romancier Pio Baroja.

PLATERO ET SON POETE

Né le jour de Noel de 1881 à Palos de Moguer, point de départ des caravelles de Christophe Colomb, "Juan Ramon" joua à Madrid aux dernières années du siècle, le rôle de l'adolescent prodige. Avec son fin visage, sa barbiche en pointe et ses yeux fiévreux d'ascète, le jeune Andalou ressemblait à un personnage du Greco. Plus assidu aux réunions de jeunes poètes qu'aux cours de la Faculté de Droit, il plaça ses premiers recueils, "Nymphes" et "Ames de Violette", sous le patronage de Ruben Dario et de Valle Inclan, les deux pontifes de la théorie de l'art pour l'art. Sous leur influence le néo-romantisme espagnol devenait "moderniste" en découvrant le symbolisme de Verlaine. Ce n'étaient alors que sentiments quintessencies exprimés en un langage enrichi de nuances empruntées à la musique de Debussy et à l'impressionisme pictural de Monet.

Dans les recueils suivants, Jimenez se dégage des jongleries et, à 31 ans, il retrouve l'esprit d'enfance pour écrire "Platero et moi".

Qui est Platero? A cette question, tous les écoliers du monde hispanique répondraient: Platero est un petit ânon au pelage gris d'argent. Un ânon qui trottina sur les chemins d'Andalousie et qui repose sous un pin de Fuentepina, lieu de pélerinage pour les enfants et les poètes d'Espagne. Platero est aussi le protagoniste d'un conte poétique, qui constitue moins un récit qu'une suite de scènes familières de la vie rurale évoquant les nuances fugitives du paysage andalou, les joies simples et les douleurs des enfants et des bêtes.

Publié à Madrid en 1913, à la veille de Noël, sous la forme d'une édition abrégée pour enfants, Platero, depuis lors, a fait le tour de toutes les capitales.

Las, peut être, de la gloire de Platero, Jimenez se réfugie à l'époque de la guerre mondiale dans le demi anonymat des initiales. Pour tous, il devient J.R.J. Il ciselé alors, avec un soin d'orfèvre, des poèmes d'une difficile simplicité. Au grand désespoir des éditeurs, il corrige sans cesse, sur les éditions en circulation, ses vers de la vingtième année. Dans son logis madrilène de la calle Lista, il écrit, presque toujours debout près du piano qui lui sert de pupitre, toutes fenêtres fermées. Son horreur du bruit est si connue, que ses disciples tremblent à la pensée du son profane qui, parvenu jusqu'au maître, briserait le fil de son inspiration. "Juan Ramon" est alors, en effet, le directeur de conscience de la jeune génération poétique. Au cours de causeries familières dans les jardins de la Résidence des Etudiants, à Madrid, il réunit autour de lui ses disciples : Rafaël Alberti, Bergamin, Altolaguirre, Federico Garcia Lorca . . .

Depuis la fin de la guerre civile, le patriarche de la poésie espagnole a voyagé aux Etats-Unis et en Argentine avant de se fixer à Porto-Rico où la nouvelle de l'attribution du prix Nobel est venue le surprendre au chevet de sa femme mourante. Assiégé par les reporters, l'auteur de Platero se retranche plus que jamais dans le silence et reste le poète de l'exquise réserve et de la solitude.

UNE COMEDIE HUMAINE ESPAGNOLE

Si Jimenez est l'archétype sublimé de l'Andalou, Pio Baroja, mort à Madrid au début de l'hiver, est le représentant du peuple basque. De sang basque et d'âme castillane, comme Unamuno, son aîné de huit ans, Baroja se rangea dès ses débuts, aux côtés de celui-ci, dans le groupe des écrivains de la génération de 1898, auquel appartenaient aussi Antonio Machado et José Ortega y Gasset.

Pour comprendre les hommes du groupe de 1898, il suffisait de regarder vivre Baroja, qui eût mérité de porter le nom du plus caractéristique de ses héros: Silvestre Paradox. Avec son visage rond et sa barbiche blond-roux, son béret basque couvrant une précoce calvitie, ses vêtements défraîchis et son air bourru, "Don Pio" était le type de l'employé modèle. Mais en ce visage ingrat brillaient des yeux malicieux braqués sur les êtres comme s'ils voulaient les photographier. Don Pio était anarchiste et aristocrate. Individualiste, il voulait que l'oeuvre d'art fût le reflet de la réalité sociale. Nul n'était plus espagnol que lui; et il entendait mettre l'esprit espagnol "à l'école de l'Europe". Epris du mot exact et savoureux, il faisait profession de mépriser le style.

Tour à tour médecin de la station balnéaire de Cestona, au Pays Basque, puis petit industriel à Madrid, Baroja, qui menait la vie la plus sédentaire, entre sa vieille mère et son chien Yock, professait la théorie de "l'action pour l'action". Il menait, à travers le temps et l'espace, une libre existence d'aventurier, sous le masque d'Aviraneta, le protagoniste des "mémoires d'un homme d'action", qui assiste à la Révolution Française et prend part aux guerres civiles espagnoles du siècle dernier, avant d'accompagner Byron à Missolonghi.

Le drame fantaisiste du récit s'inscrit dans un cadre réaliste : Don Pio décrit toujours d'après nature. Scènes de la vie villageoise au Pays Basque, allées et venues des contrebandiers à l'horizon pyrénéen, passions dissimulées dans l'ombre des vieilles demeures ancestrales, petite guerre entre le salon bien pensant de l'hidalgo et la coterie libérale groupée dans l'arrière boutique de l'apothicaire, scènes de la lutte pour la vie dans les bas quartiers de Madrid, journalistes besogneux, ouvriers anarchistes, bohèmes littéraires, discussions de cafés : trois quarts de siècle de vie espagnole revivent en cette ample comédie humaine en 80 romans.

(UNESCO)

A travers la presse

L'eau et le pétrole

Ce sont deux grandes sources d'énergie dont notre pays est abondamment doté; ce sont des éléments incontestables de notre prospérité. LA PRESSE commente favorablement la chose en ces termes:

"Une grande partie de l'humanité dépend journellement dans la vie domestique soit de l'électricité, soit du pétrole, soit des deux à la fois. Ainsi dans nombre de foyers de l'Amérique du Nord, l'électricité sert à actionner le système de chauffage, lui-même alimenté par le pétrole. Songe-t-on parfois à la catastrophe que serait pour de telles maisons la privation de l'électricité ou du pétrole pendant la saison froide? Les sociétés ou corporations productrices de cette énergie ou de ce combustible ne négligent donc aucun effort pour assurer la continuité de l'approvisionnement et pour repérer de nouvelles sources. On estime à cinq milliards de dollars le montant global que dépenseront en 1957 les compagnies seulement pour rechercher d'autres gisements pétroliers. Quant à l'électricité, il en va autrement. Elle n'est pas cachée. Elle provient des chutes d'eau ou — l'avenir est en train de le démontrer — de l'énergie atomique. A ce point de vue, le Canada est un pays fortuné. Son territoire est sillonné d'innombrables rivières dont il peut tirer en abondance la houille blanche. D'autre part, il peut être considéré comme un pionnier de l'industrie nucléaire. Conséquemment, dans les deux cas, il est riche d'énergie. Il n'empêche que les sociétés ou corporations doivent consacrer des montants assez élevés à des études de reconnaissance et à des expériences pour savoir combien de chevaux-vapeur fourniront l'eau ou l'atome."

Dans le monde économique

L'industrie avicole canadienne a produit 383,200,000 douzaines d'oeufs en 1955.

La gelée permanente atteint une profondeur de 1,300 pieds à Resolute Bay sur l'île de Cornwallis; un congélateur naturel, quoi !

La statistique révèle que plus de 72 pour cent des appareils téléphoniques du Canada sont aujourd'hui munis d'un dispositif à cadran.

Série d'explosions à Reno: 2 morts, disparus et blessés

Reno, Nevada, 6. (PA) Des volontaires fouillent aujourd'hui les décombres des cinq immeubles du centre de Reno que des explosions successives de gaz et les incendies subséquents ont détruits hier.

On a jusqu'à maintenant retrouvé deux corps. De plus, cinq personnes sont manquantes et 41 autres ont été blessées.

Les dégâts se chiffreraient par plus de $2,000,000; les explosions sont en effet survenues dans le quartier des magasins de la ville.

L'accumulation des débris et le danger que présentaient les murs et les corniches qu'un rien pouvait faire s'effondrer avaient empêché les équipes de secours de chercher les autres corps avant aujourd'hui.

N'eut été la finesse de l'odorat d'un employé de magasin de vêtements qui a donné l'alarme, a déclaré le chef du service des incendies, M. Karl Evans, le bilan des morts "aurait pu atteindre la centaine".

Les autorités ne savent pas encore où s'est produite la fuite par où s'est échappé le mélange de gaz propane et d'air qui s'est infiltré dans au moins trois édifices où il a explosé. Ce gaz est plus dense que l'air et se fixe au niveau le plus bas qu'il rencontre à l'état libre. On croit que dans le cas présent il s'est accumulé en trois endroits différents.

AU MOMENT OPPORTUN

La première explosion a éclaté à 1 h. 03 de l'après-midi, quelques minutes après qu'un employé du magasin Paterson Men's Clothing eut rapporté que le sous-sol était plein de gaz.

C'est grâce à lui que les pompiers et les secouristes accourus sur les lieux ont fait évacuer l'immeuble avant que les flammes n'éclatent. Un représentant de la Sierra Power Company eut aussi l'heureuse idée de parcourir la rue en alertant tout le monde.

LE DANGER SUBSISTE

Les deux victimes dont on a retrouvé les corps n'étaient pas à l'intérieur des deux immeubles secoués par la première explosion. L'une d'elles, une femme de 60 ans, a été tuée par des débris en chute. L'autre, un homme de 48 ans, a péri écrasé par une automobile.

Les deux autres explosions se sont suivies à quelques secondes d'intervalle. Les flammes ont monté si vite que l'on a cru un instant à un désastre majeur.

Mais comme le danger subsiste, on a dû fermer les conduites principales de gaz dans le quartier et faire évacuer, par mesure de précaution, une douzaine de blocs.

Réduction des Canadian Guards

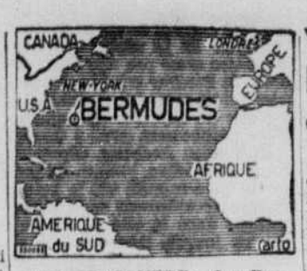
Ottawa, (PC) — L'Armée procède rapidement à la dissolution de deux des quatre bataillons du régiment des Canadian Guards. On prévoit que la tâche sera complétée avant la fin du mois prochain.

Une équipe du quartier-général, comprenant surtout des spécialistes en matière de sélection, a quitté Ottawa hier pour Valcartier où se trouve cantonné le troisième bataillon des Guards. Une autre équipe est déjà arrivée au Camp Ipperwash, en Ontario, où sont stationnés les hommes du quatrième bataillon.

Cette dissolution a un double but.

Le premier est d'apporter une solution au problème de l'insuffisance des cadres du régiment des Guards.

Le deuxième objectif visé est de préparer la voie à la formation d'un nouveau régiment blindé, le huitième régiment des Canadian Hussards, dans le cadre d'une réorganisation complète de l'armée, de ses tactiques et de ses formations à la lumière des exigences de la guerre atomique.



UNE RENCONTRE : Les Bermudes, où le premier ministre britannique MacMillan et le président Eisenhower se rencontreront au mois de mars, sont une colonie britannique. Toutefois, en 1940 et 1941, le Royaume-Uni a cédé à bail aux Etats-Unis pour une durée de 99 ans, des bases aériennes et navales aux Bermudes. Ce groupe d'îles (qui se compose d'environ 360 îlots, dont une vingtaine seulement est habitée) a une superficie de presque 50 km 2. La population s'élève à environ 37,000 habitants, dont un tiers d'origine européenne, le reste descendant de nègres africains. La distance de New-York aux Bermudes est presque de 1100 km. (CARTO)

Les Nations Unies désirent d'autres soldats canadiens

Ottawa, 6. (PC) Nous étudions une requête que nous ont adressée les Nations Unies et par laquelle celles-ci nous demandent de fournir à leur Force d'urgence 160 autres militaires, a annoncé aux Communes hier le ministre de la Défense, M. Campney.

Le ministre a précisé que l'ONU veut avoir une unité blindée canadienne devant servir à des travaux de reconnaissance et devant comprendre environ 110 hommes. L'ONU a également besoin, dit-il, d'une soixantaine d'autres membres des services auxiliaires de l'armée.

Ne négligez pas les
FAUSSES DENTS
qui glissent

Arrive-t-il que vos fausses dents tombent, branlent ou glissent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Dès aujourd'hui, remédiez à cet inconvénient en vous procurant FASTEETH, poudre alcaline (non acide), dont on saupoudre le dentier et qui tient les fausses dents plus fermement en place. Vous donne une sensation de confiance, sécurité et confort. Aucun goût pâteux, aucune sensation gommeuse ou gluante. FASTEETH se vend dans toutes les pharmacies. (Ann.)

Victimes de la bombe d'Hiroshima

Hiroshima, Japon, 6. (UP) Deux citoyens d'Hiroshima sont morts hier de maladies attribuables, selon les journaux japonais, à la bombe atomique lancée sur cette ville il y a 12 ans.

La première victime, Kanji Tanikawa, 56 ans, se trouvait à moins d'un demi-mille du centre de l'explosion de la bombe, le 6 août 1945.

L'autre, Toraichi Yamada, 61 ans, arriva dans la ville le lendemain de l'explosion atomique.

Tanikawa reçut de nombreuses blessures à la tête et à la figure. Il se rétablit, mais l'été dernier il se mit à saigner de la bouche. Il est mort ce matin à sa demeure.

Quant à Yamada, il ne montra aucun signe de blessure atomique, mais l'été dernier également, il commença à se plaindre de maux que les Japonais attribuent à la radiation atomique. Il est mort dans un hôpital trois heures et demie après Tanikawa.

Je me demande pourquoi
LA NOURRITURE DU Dr. Chase POUR LES NERFS
aide tant de gens à dire
"Mes troubles nerveux sont finis!"



Quand vous vous sentez fatigués, nerveux, irritables — lorsque les moindres choses vous ennuient et l'inquiétude vous accable, voilà le moment de prendre la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs.
La Vitamine B-1 et le fer reconstituant le sang dans la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs agissent ensemble pour rétablir votre santé en général et vous aide à éprouver une sensation de repos et d'aise, à vous faire oublier que vous avez déjà eu des troubles nerveux.
La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs vous aide à avoir des nerfs stables et solides qui accompagnent une bonne santé. Elle vous aide à aimer la vie, à être confiants, énergiques et prêts à apprécier votre famille, votre travail et vos amis.
Plus vous commencez tôt plus vite vous ressentirez les bienfaits de ce tonique général. 89¢ — Le format économique à $2.23 vous fait épargner 44¢.
NOURRITURE DU Dr. CHASE POUR LES NERFS
NF-12SF

Le maire Drapeau convoque une séance spéciale

Montréal, 6. (PC) — Le maire Jean Drapeau a convoqué une réunion spéciale du conseil municipal pour vendredi. Il entend soumettre à l'assemblée une motion prévoyant des élections à la date la plus rapprochée.

Le maire a précisé qu'il a pris cette décision par suite d'un projet de loi déposé à l'Assemblée législative de Québec et tendant à "légaliser" la nomination des membres de l'Office municipal de l'Habitation salubre.

Comme l'article de nouvelle, l'annonce de journal peut être examinée et réexaminée à volonté Elle peut être lue à toute heure, partout; elle peut être découpée et placée dans un portefeuille.

À COMPTER DU 1er FÉVRIER
Nouveau service
VISCOUNT
à destination de
MONTRÉAL



DÉPART QUOTIDIEN DE QUÉBEC: 12h.15 p.m.
ARRIVÉE À MONTRÉAL: 1h.10 p.m.

Les célèbres Viscount turbo-propulsés d'Air Canada assurent maintenant le service Québec-Montréal! Une envolée comme vous n'en avez jamais connue: silencieuse, sans vibrations, et d'une durée de 55 minutes seulement! Pour vos réservations, adressez-vous à une agence de voyages ou au bureau d'Air Canada.

TCA **TRANS-CANADA AIR LINES**
49¼, rue St-Jean. Tél.: MUrray 3-3685.

SOUVENT IMITÉE *mais* JAMAIS ÉGALÉE

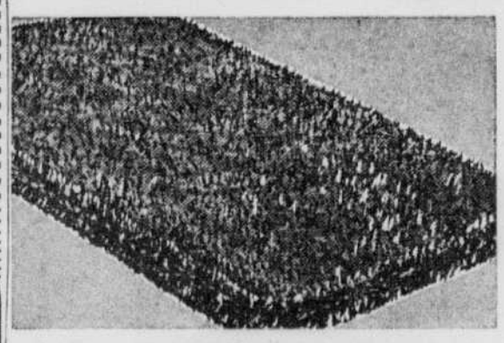


Marie Mutine DIT *Essayez un Filet de* **SAUCE HP**
Donne du GOÛT aux Viandes, Poisson, Oeufs, Macaroni, Fèves au Lard et Soupes
D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE
HP
EST VRAIMENT IDÉALE!

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

Vente de février pour le foyer

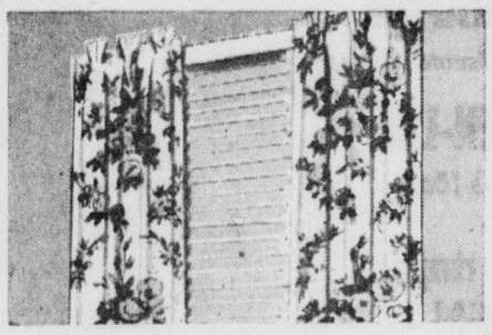
Voilà des occasions magnifiques pour renouveler la décoration de votre foyer à des bas prix imbattables! Visitez nos rayons!



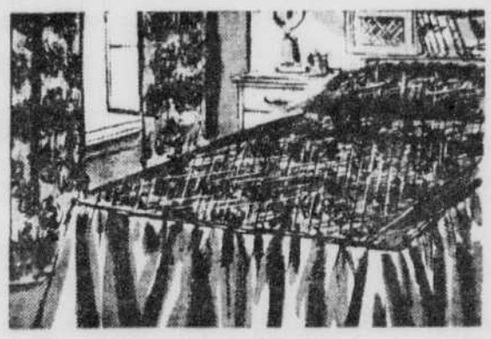
Soldes de paillassons de coco

• A texture rude		• A texture douce	
12" x 22" — Rég. .79	.39	14" x 24" — Rég. $1.59	.79
14" x 24" — Rég. .99	.49	16" x 27" — Rég. $1.98	.99
16" x 27" — Rég. $1.39	.79	18" x 30" — Rég. $2.59	1.39
18" x 30" — Rég. $1.69	.99	20" x 33" — Rég. $2.98	1.59
• Autres modèles — Rég. $2.39 à $2.98		1.39 à	1.59

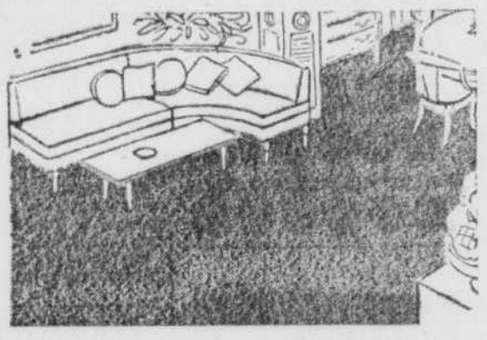
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ — COMPOSEZ LA-9-2561
Pollack — Tapis et paillassons — Quatrième



Draperies en barkcloth imprimé – Rég. $12.95 la pre
la paire 9.99
Motifs floraux, rayés ou géométriques. Dimensions 42" x 90". Attrayantes couleurs sur fond blanc, gris, beige, noir.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ - COMPOSEZ - LA 9-2561
Pollack — Rideaux et draperies — Quatrième



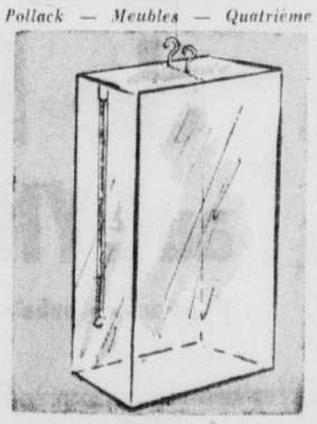
Ensemble couvre-lit et draperies en chromespun
Val. rég. $21.95 l'ensemble **14.99**
Imprimé et piqué sur le dessus, fronces en tissu uni aux côtés. Vert, jaune pâle. Draperies en même tissu fleuri.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ - COMPOSEZ - LA 9-2561
Pollack — Garnitures de maison — Quatrième



Tapis broadloom en viscose lissé 'Tweed' 3 couleurs
la verge carrée **5.98**
Texture bouclée au fini luxueux. La base caoutchoutée donne plus de durée et prévient le dérapage. Charcoal, agate, 'nutria', gris/fini tweed, teintes unies: beige, 'nutria', vert. Largeur 9 pi.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ - COMPOSEZ - LA 9-2561
Pollack — Tapis et prélarts — Quatrième



Chaises pliantes construction d'acier
CHACUNE **3.99**
4 POUR $15
Siège recouvert en cuirette résistante; dimensions: 31" x 12¾" x 13". Beige/brun, noir/charcoal, noir/rouge, gris/rouge.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ LA 9-2561
Pollack — Meubles — Quatrième

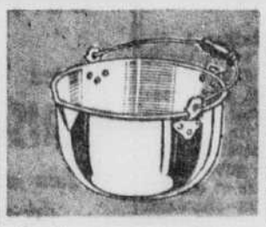


Sacs à vêtements 'Jumbo' - plastique
SPECIAL POLLACK **1.59**
Longueur pratique de 54", peut contenir plus de 13 vêtements sur crochets de suspension. Cadre solide en métal, fermoir-éclair de 40" et plastique résistant transparent.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ LA 9-2561
Pollack — Rez-de-chaussée

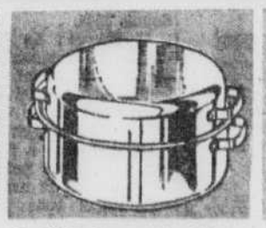
Vente extraordinaire d'ustensiles en aluminium – au sous-sol



1—Bouilloire en aluminium Bouton et poignée en plastique isolant. Bec droit, capacité 8 pintes. Rég. $3.95 **2.99**



2—Marmite en aluminium Capacité de 10 pintes. Contenant idéal pour conserves. Bec verseur. Rég. $2.95 **1.99**



3—Rotissoire en aluminium Diamètre de 13". Couvercle servant aussi pour cuisson de pâtisserie. Rég. $2.75 **2.39**



4—Marmite en aluminium Capacité de 8 pintes. Cuisson excellente pour soupe, légumes, etc. Rég. $2.95 **1.99**



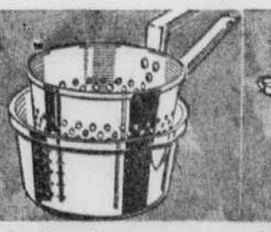
5—Casserole en aluminium Capacité de 4 pintes. Couvercle hermétique avec bouton isolant. Rég. $1.85 **1.39**



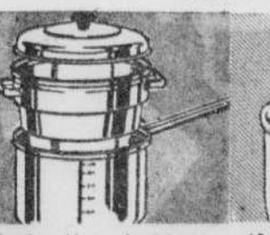
6—Percolateur aluminium Filtre intérieur, poignée en bakelite. Capacité de 10 tasses. Aussi théières au même prix — Rég. $3.25 **2.39**



7—Bain-marie aluminium Chaque section contient environ 2 pintes. Poignée solide. Rég. $2.65 **1.79**



8—Casserole aluminium Capacité de 3 pintes pour fritures. Panier perforé. Rég. $2.45 **1.59**



9—Bain-Marie aluminium Utile à la ménagère pour une cuisson immédiate de plusieurs mets. 2 à 3 pintes. Rég. $2.75 **1.99**



10—Marmite aluminium Pour cuisson de pommes de terre. Anse sur un côté. Capacité de 12 pintes. Rég. $3.25 **2.39**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ — COMPOSEZ LA 9-2561
Pollack — Sous-sol



Le monde officiel

Son Honneur le lieutenant-gouverneur l'honorable Gaspard Fauteux, accompagné du major Jean-Paul Martin, A.D.C. part aujourd'hui pour New York, où il adressera la parole, vendredi, à l'hôtel Biltmore sous les auspices de la Société Canadienne de New York.

RECEPTIONS

Madame Pierre Rinfret a reçu à l'heure du thé ces jours derniers, au Club de la Garnison.

M. et madame Gaston Bornais ont reçu à dîner dernièrement, en l'honneur de mademoiselle Caroline Drouyn et de son fiancé M. Georges Faguy, à l'occasion de leur mariage prochain.

Madame Gordon Copeman a reçu à un sherry samedi à sa résidence, rue Père Marquette, en l'honneur de madame Jean-Alfred Dion, à l'occasion de son départ pour la Nouvelle-Orléans et Miami. Mesdames Albert Pichette, Maurice Fortier et Léopold Roy servaient.

NAISSANCE

Le docteur et madame Claude Brunet, (Denyse Drolet) annoncent la naissance de leur fille, Andrée, née à l'hôpital de l'Enfant-Jesus, le quinze janvier.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

L'Opposition demande l'amélioration du boulevard Laurier

(Suite de la page 3)

droit de demander cela. Il fait sa demande avec politesse et courtoisie. Il ne fait que son devoir mais il s'est gardé de raconter l'histoire du chemin. Il y eut un homme du nom de "T.D." à St-Hyacinte qui a bâti cette route trop étroite. Nous ne pouvons du jour au lendemain réparer ces erreurs. Nous entretenons 3,000 milles de chemin de plus que le tour du monde à l'Equateur. Cela viendra avec le temps.

M. St-Pierre: C'est par devoir que j'ai parlé de la route non par intérêt personnel.

M. Duplessis: Tout le monde sait que le député est un homme honnête. Tout le mande est au courant de quelle façon il a été traité par "T.D."

M. Hamel note avec plaisir que le premier ministre a rendu hommage à l'honnêteté du député de St-Hyacinthe et il lui suggère de suivre l'exemple de M. St-Pierre. Il fait le même souhait au ministre de la voirie. A M. Talbot, M. Hamel rappelle qu'il n'est pas juste de comparer les actes d'un gouvernement qui n'avait que $30,000,000 à dépenser par année avec ceux d'un gouvernement qui a plus de $500,000,000. Il y a aussi ce fait qu'il y a 25 ou 30 ans, il y avait beaucoup moins d'automobiles. C'est dans ce temps là que les chemins les plus difficiles ont été tracés dans la province de Québec et les gouvernements d'alors n'avaient pas les machineries modernes employées aujourd'hui.

Parlant de la théorie avancée par le ministre de la voirie que les accidents sont plus nombreux sur les belles routes, M. Hamel dit que cette affirmation du ministre est démentie par les faits. Le mauvais état de certaines routes cause beaucoup d'accidents.

Quant à la route 9, dit M. Hamel, il faut convenir, si on veut être juste, qu'elle a été tracée de façon prévoyante, avec ses 120 pieds d'emprise, afin de doter la rive sud d'une belle voie large et droite entre Québec et Montréal. Le gouvernement d'alors a commencé par faire une travée, avec l'intention de la finir de façon à en faire un boulevard magnifique.

"Est-ce parceque le boulevard porte le nom de Sir Wilfrid Laurier que le gouvernement actuel ne veut pas finir la route 9 ?"

M. Talbot réplique qu'il a comparé justement des choses semblables quand il a parlé des travaux faits entre 1936 et 1939 et entre 1939 et 1944. Il est vrai qu'aujourd'hui les budgets sont plus élevés mais le dollar ne vaut plus de 30 cents. Le ministre de la Voirie accuse M. T.-D. Bouchard d'avoir pris tout l'argent de son budget pour la voie sir Wilfrid, négligeant les autres comtés de la province, au point que des comtés représentés par des ministres n'avaient que $10,000 par année pour les routes. La voie sir Wilfrid Laurier était tout de même la troisième entre Québec et Montréal cependant que d'autres régions n'avaient pas de routes du tout.

M. Talbot accuse M. Bouchard d'avoir ouvert la route 9 sur toute sa longueur, au lieu de la finir par parties, créant ainsi des trappes à mort tout le long, avec une travée de 12 pieds de largeur. Aujourd'hui, le gouvernement fait des travaux de voirie partout dans la province.

M. René Hamel réplique que de 1939 à 1944 les activités des gouvernements ont été restreintes par la guerre. On manquait des matériaux essentiels comme l'acier. Mais il n'en reste pas moins que la route 9 est une des principales de la province que le gouvernement doit compléter dans le plus bref délai possible, à cause de la densité de la circulation.

M. Duplessis nie que ce soit à cause du nom de Sir Wilfrid Laurier que le gouvernement provincial n'a pas terminé la route 9.

"Je vous rappellerai qu'en 1944 il n'y avait pas encore, dans Québec-est, un monument à Sir Wilfrid Laurier. Ceux qui se couvraient de sa gloire depuis sa mort avaient oublié de l'honorer en érigeant sa statue dans le comté qu'il avait représenté.

"Un homme de Québec, homme d'affaires en vue, libéral sincère, le lt-colonel Oscar Gilbert, organisa alors une souscription, mais les rouges ne souscrivirent pas et c'est l'Union nationale qui a passé une loi pour que la province souscrive $20,000 au monument Laurier. Et tous les ministres ont souscrit chacun $100; nous n'avons donc pas les préjugés que mentionnait tantôt le chef de l'opposition".

"Depuis 1944, a ajouté le premier ministre, la province de Québec a progressé et il a fallu faire des travaux publics partout. Il n'y avait pas de chemin de Sept Iles à Québec. Malgré tous ces travaux, le ministre de la Voirie a consacré des millions à la route sir Wilfrid Laurier. Le boulevard sera terminé le plus vite possible mais nous ne pouvons pas tout faire à la fois. Chaque chose en son temps et l'opposition devrait s'inspirer des principes de Laurier qui disait que la province de Québec n'est pas une province comme les autres, que c'est un mauvais principe qu'un gouvernement dépense des argents perçus par un autre etc.

M. René Hamel ne veut reprendre que deux choses dans les déclarations que vient de faire le premier ministre: 1o— quand le premier ministre dit que l'Union nationale a donné $20,000 pour le monument à sir Wilfrid Laurier, il oublie que l'argent de la province n'est pas celui du parti de l'Union nationale. C'est cela, dit-il, qu'il faut faire disparaître de la pensée du premier ministre que l'argent du peuple c'est l'argent du parti au pouvoir; 2o— aujourd'hui, le premier ministre fait l'éloge de Laurier mort mais il le combattait de son vivant. Comme tout a changé!

"Ce qu'il faut retenir, réplique le premier ministre, c'est que les rouges qui ont vécu de la gloire de Laurier n'ont pas souscrit à son monument. Le chef de l'Opposition dit que j'ai combattu Laurier. C'est vrai pour les actes qu'il a posés et que je n'approuvais pas, mais j'ai appuyé Laurier dans plusieurs choses que j'approuvais".

LA SIGNALISATION

M. Dave Rochon, député libéral de St-Louis, demande au gouvernement ce qu'il a l'intention de faire au sujet de la signalisation.

L'hon. Talbot répond que notre signalisation diffère de celle des autres provinces et qu'en certains milieux, on a demandé de l'uniformiser. Dans ce domaine, dit le ministre, il y a du pour et du contre. La question est étudiée présentement par l'Association Canadienne des Bonnes Routes. Et nous attendons, avant de nous prononcer.

Répondant à des questions de M. René Hamel, le ministre déclare qu'en 1944, des journaliers recevaient trente cents l'heure, à la voirie et qu'à l'heure actuelle aucun ne retire moins que soixante-quinze cents. Nous augmentons les salaires graduellement depuis 1944.

M. Hamel: Le ministre a déclaré que la piastre valait trente cents, aujourd'hui. Cela revient à dire que malgré les augmentations dont on se vante, on paie moins bien qu'autrefois.

Relativement à l'entretien d'hiver, M. Talbot note qu'on va à l'encontre de la nature et que les réparations sont plus onéreuses au printemps.

Toutefois, M. Edgar Turpin, député libéral de Rouyn-Noranda, soumet que l'on devrait faire encore davantage. Nombre d'enfants, dit-il, manquent l'école à cause des chemins.

M. Talbot fait remarquer que si l'on réalisait un programme tel que réclamé par M. Turpin, il faudrait consacrer, par année, vingt-cinq à trente millions aux chemins d'hiver seulement.

Des gens, dit le ministre, veulent que nous dépensions plus et d'autres moins. Nous avons adopté un moyen terme, après avoir fait étudier la question par un comité. Nous en sommes rendus à dépenser $7,850,000 par année pour les chemins d'hiver et cela ne tient pas compte des dommages que cet entretien cause aux chemins d'été.

Intervenant dans le débat, le premier ministre déclare que la taxe sur la gazoline ne suffit pas à payer tous les travaux de voirie et que dans les circonstances actuelles, il est impossible de faire davantage.

M. Courey: Une partie de la taxe sur la gazoline — 2 cents par gallon — est affectée à l'entretien des chemins d'hiver. Combien rapporte cette taxe?

M. Talbot: Entre quatre à cinq millions.

M. Duplessis: Mais l'entretien des chemins d'hiver a toujours exigé un montant beaucoup plus élevé que celui que rapporte le 2 cents par gallon.

M. Hamel: Combien coûte en moyenne l'entretien d'un mille de chemins d'hiver?

M. Talbot: Tout dépend des régions.

Il est six heures et tous les crédits de la voirie sont alors adoptés, sauf un poste de $600,000 pour la protection du public aux passages à niveau et un poste statutaire de $50,000,000 pour la construction et la réfection des chemins.

La Chambre s'ajourne ensuite à 3 heures, cet après-midi.



REINE D'UN BAL: Heureuse, en effet, la jolie Carolyn Currie, de London en Ontario, à la suite de son couronnement comme reine du bal universitaire de l'Université Western. Le bal est l'événement mondain de l'année à l'université. Quand elle ne remplit pas ses "fonctions royales", Carolyn poursuit ses études générales à la faculté des Arts. C'est sa dernière année. (Central Press)

Ste-Foy veut un fonds industriel

(Suite de la page 3)

L'hon. Maurice Duplessis a nié qu'il s'agisse d'une confiscation car l'expropriation, dont les règles sont établies par le code civil de la province de Québec, ne peut avoir lieu sans le paiement d'une juste et préalable indemnité. Il ne peut donc pas s'agir d'une confiscation.

Me Percy Flynn a expliqué que les individus intéressés à établir des industries dans Ste-Foy préfèrent faire affaire avec la ville elle-même, et le maire Boiteau a dit que la cité a déjà des options sur des terres de cultivateurs qui désirent voir leur cité se développer au point de vue industriel, afin de fournir de l'ouvrage à la population qui augmente de façon presque phénoménale puisque le chiffre en est passé de 4,000 à 18,000 en moins de dix ans. Le maire a dit que la cité n'aura probablement pas besoin de ces pouvoirs extraordinaires.

M. Duplessis a déclaré alors que la cité peut procéder à des expropriations en vertu de la loi générale des cités et villes, ce qui fit dire à M. Hamel que si c'est déjà prévu il n'y a pas besoin de cette clause dans le bill de Ste-Foy.

"L'essentiel pour nous, a dit Me Flynn, c'est de pouvoir emprunter la somme de $200,000 pour établir ce fonds industriel. Le développement de Ste-Foy est tellement rapide que les cultivateurs demandent deux et trois fois ce que valent leurs terres."

Me R. Hyde, député de Westmount: "C'est leur droit.

M. René Hamel: "Il n'y a pas d'objection à exproprier quand il s'agit de l'intérêt général, mais je m'objecte quand il est question d'un intérêt particulier."

Me Flynn: "Nous ne demandons ce pouvoir que dans la zone industrielle, et c'est pour assurer l'intérêt général de la municipalité.

M. Duplessis: "Et c'est le peuple qui décidera en définitive, dans le referendum. Du moment que le peuple aura approuvé ce pouvoir, il faut que le conseil municipal ait les pouvoirs d'agir. La population de Ste-Foy veut avoir des industries.

M. Hamel: "Je doute que les propriétaires qui sont dans cette zone industrielle refusent de vendre. Je crains que ce pouvoir d'expropriation soit une couverture pour des intérêts privés, à un moment donné.

M. Duplessis a déclaré qu'il faut toujours prévoir les entêtements injustifiés dans le cas des développements industriels prévus. D'ailleurs, le principe n'est pas nouveau et bien des institutions, comme les hôpitaux, les compagnies d'utilité publique, ont ce pouvoir d'expropriation. "On ne peut pas paralyser le progrès public pour l'amour de un ou de deux individus. Et je répète que l'expropriation n'est pas une confiscation. Si Ste-Foy n'a pas d'industries qui va aider les contribuables à payer les dépenses du formidable développement qu'on y trouve?

M. Emilien Rochette, député du comté de Québec, parrain du projet de loi, a rappelé que le terrain se vend actuellement un prix fantastique dans la cité de Ste-Foy. On va jusqu'à demander, et on obtient parfois, $2. le pied carré. Il faut, dit-il, que le conseil municipal ait le pouvoir de contrôler cette situation qui est au détriment de la population en général.

M. René Hamel: "C'est un sabotage de notre droit civil. N'importe quel parti de gauche peut arriver, à un moment donné, et se servir de cette loi ou d'autres semblables pour saboter l'entreprise privée et tout étatiseur. C'est un fort mauvais principae qui est appliqué, je crois, pour la première fois dans notre province."

M. Duplessis: "Le droit d'expropriation est dans nos lois civiles depuis le début de ces lois. Il a été étendu, d'année en année, en faveur de plusieurs organisations. Dans le cas de Ste-Foy il sera limité par le montant de $200,000.

La clause fut alors adoptée. A l'article 10, la cité demandait de changer le mode de distribution du produit de la taxe de vente, en ce qui concerne Ste-Foy. Actuellement le partage est fait selon la population du recensement de 1951. On demandait de le faire selon la population de Ste-Foy en 1956, ce qui aurait valu une forte augmentation de revenus.

M. Duplessis a déclaré qu'on ne pouvait pas amender, sans avis, la charte de la ville de Québec par le bill de Ste-Foy et cette clause a été biffée.

La cité de Ste-Foy aura le droit d'emprunter, sans autre formalité que celle de l'approbation par le ministre des Affaires municipales et par la commission municipale, une somme de $504,000 pour payer des travaux publics déjà exécutés et dont le paiement est dû. Il s'agit de $20,000 pour le dépotoir, de $75,000 pour l'assiette du boulevard Henri IV, de $70,000 pour le garage municipal, de $25,000 pour l'équipement de bureau et comme les hôpitaux, les compa- de mobilier de l'hôtel-de-ville, de $42,000 pour des machines, et de $275,000 pour l'aqueduc municipal.

M. Duplessis a cependant imposé à la cité l'obligation de faire voter par le peuple les dépenses suivantes: $15,000 pour achat d'un terrain pour la station de pompiers; $110,000 pour l'aménagement de l'hôtel-de-ville et deux stations de feu, $69,000 pour de l'outillage, et $450,000 pour des extensions d'aqueduc et d'égout.

La cité réclamait le droit de défendre la construction de postes d'essence. Le premier ministre a déclaré que cette clause n'est pas légale parce qu'elle est une entrave au commerce. Il a suggéré de procéder plutôt par octrois de permis que le conseil pourra accepter ou refuser. Il y aura moins de danger de contestations léales.

Une discussion s'est engagée sur le système des soumissions, dans le cas des travaux municipaux. La cité de Ste-Foy demandait qu'on impose au conseil l'obligation de demander des soumissions pour tout contrat ou achat de fournitures, du moment que le montant atteignait $500.

M. René Hamel a félicité le conseil municipal de Ste-Foy de vouloir procéder de cette faoçn. "C'est, dit le chef de l'opposition, un bon système que le gouvernement de la province devrait adopter. Je suggérerais que l'on ajoute "publiques" à la suite du mot "soumissions". Ce serait encore plus parfait.

M. Duplessis a répondu que la politique des soumissions publiques offre des avantages, en principe, mais qu'elle ne donne jamais les résultats qu'on en attend, parce que les demandes de soumissions comportent toujours que l'on n'est pas tenu d'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Dans ce cas, dit le premier ministre, il arrive toujours que les travaux coûtent plus cher, comme ce fut le cas pour le pont de l'île d'Orléans où le prix demandé, pour une section, était de $200,000. Il en coûta $400,000 à la province. Ce qu'il faut, ce sont

(Suite à la page 11, 7e col.)

Les Échos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage, sont gratuites.



Soulagent les malaises quand
bébé fait ses dents
en maintenant sa régularité

Comme des milliers et des milliers de mamans l'ont découvert, les Tablettes Baby's Own peuvent contribuer considérablement à maintenir bébé régulier pendant la dentition. Ces petites tablettes au goût sucré soulagent promptement fièvres légères, agitation et mauvaise humeur, gaz, manque d'appétit et dérangements d'estomac dus à l'irrégularité pendant cette période... et elles sont si faciles à prendre. Employez aussi les Tablettes Baby's Own pour la constipation ou quand les selles sont dures et grumeleuses. Elles ont fait leurs preuves au point de vue clinique depuis plus de 30 ans — Employez-les en toute confiance. Achetez des Tablettes Baby's Own chez votre pharmacien aujourd'hui.

BABY'S OWN TABLETS

NOUVEAU! SIROP BABY'S OWN POUR LA TOUX, fait spécialement pour les bébés. Calme—soulage rapidement. Agréable. N'affecte pas la digestion.

POUR TOUTE VOTRE COUTURE
utilisez toujours la
FERMETURE ECLAIR
Lightning
souple et de toute sûreté

IL FAUT DU FER

— pour tonifier votre sang. Par leur formule à base de fer, les bonnes PILULES ROUGES chassent la faiblesse et tonifient le système en aidant à garder le sang rouge et riche. Achetez-en aujourd'hui. En vente partout.

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES
1-57



tout souriant...
quand c'est le moment de la
CÉRÉALE MIXTE PABLUM

Voyez votre bébé savourer chaque bouchée de cette Céréale Mixte Pablum! Elle est si crémeuse, si lisse et si facile à manger . . . et sa saveur est si délicieuse!

La Céréale Mixte Pablum est celle qui se vend le plus parmi toutes les céréales du genre! Elle est très nutritive, exactement ce que les médecins recommandent pour fournir à votre bébé les vitamines, le fer et les autres minéraux importants dont il a besoin pour grandir sainement chaque jour!

DIVISION DE MEAD JOHNSON & CO. OF CANADA, LIMITED
1-57 F

112,000 CHEVEUX SUR VOTRE TÊTE
et vous devez prendre soin de chacun d'eux!



Les cuirs chevelus normaux et en santé ont 112,000 cheveux. Mais il arrive souvent que ces cheveux sont asséchés par l'air surchauffé des maisons ou des shampooings trop répétés avec des savons durs et alcalins, toniques alcooliques, permanentes chimiques ou à la chaleur, traitements par peignes-réservoirs, les cheveux deviennent alors secs et cassent prématurément sous le peigne ou la brosse. Si tel est votre cas, frictionnez un peu de Nil-O-Nal sur votre cuir chevelu et vos cheveux. Faites-le durant 30 jours.

Neutralise l'assèchement

Nil-O-Nal est une crème si merveilleuse qu'il est difficile de croire qu'elle contient une si grande quantité de lanoline pure raffinée. Tous les spécialistes du cheveu recommandent la lanoline pour neutraliser l'assèchement anormal qui peut faire casser le cheveu sur le peigne ou la brosse. En même temps, NIL-O-NAL assouplit et donne un pli aux cheveux . . . les rend éclatants de fraîcheur comme la rosée. Voilà pourquoi des milliers d'hommes et de femmes qui apprécient la beauté d'une chevelure la traitent journalièrement avec la lanoline Nil-O-Nal.

Demandez Nil-O-Nal à votre pharmacien aujourd'hui même. Seulement $1.49 et $2.49 la jarre.

Paris MATCH

Un nouveau service
ULTRA-RAPIDE
vous présente :
CHOU-EN-LAI
en voyage à l'Ouest
McMILLAN remplace EDEN
GINA LOLLOBRIGIDA
"sera la plus belle maman du monde"
GRAND EDITORIAL de RAYMOND CARTIER
Le monde...
D'où vient-il ?
Où va-t-il ?
Achetez
PARIS-MATCH
Les nouvelles du monde toutes fraiches !

"CAKE'n ICING PAK" Shirriff



Un ensemble complet pour gâteau — le paquet contient tous les ingrédients plus un moule à gâteau



2 mélanges favoris de gâteaux et de glaçages
MÉLANGE À GÂTEAU AU CHOCOLAT,
AVEC GLACE MOUSSEUSE BLANCHE ET MOULE À GÂTEAU
MÉLANGE À GÂTEAU BLANC
AVEC GLACE MOUSSEUSE BLANCHE ET MOULE À GÂTEAU
MOULE À GÂTEAU EN ALUMINIUM DANS CHAQUE PAQUET

Il faut si peu de temps et d'effort pour transformer le "Cake 'N Icing Pak" de Shirriff en un gros gâteau léger, délicieux et entièrement glacé. Tout est préparé pour vous dans le paquet.

Vous pouvez le préparer avant le dîner et vous pourrez servir un gâteau savoureux comme dessert. C'est la façon la plus facile, la plus rapide, *jamais* connue, de faire cuire un gâteau. Régalez votre famille avec un "Cake 'N Icing Pak" Shirriff. Il est en vedette chez votre épicier.

SHIRRIFF
Votre symbole de qualité

M-49

LA KERMESSE de la Couture au SYNDICAT de QUEBEC

De superbes aubaines à prix qui défient toute concurrence, au Rayon des Soies et Tissus, 2e étage

l'oncle Nic vous répond...

COLOMBE SAVARD, Girardville, Canton Baudet, Roberval, désire les paroles de : Don't Be Cruel; Love me Tender; When my Blue Moon; Anna (en ang.); True Love; Mon ami réveille-toi; Le tango des jours heureux; I love you; Carambi; Feux de Bois; et autres succès de Presley. En enverra d'autres en retour.

DENISE CORRIVEAU, Ste-Claire, c.p. 4, Dorchester, désire : Rappelle-toi; Ma vie s'éveille auprès de toi; Le petit éléphant; Vierge Marie; Diane, ma fiancée; Bonjour Pierrette; Branche de lilas.

ROLANDE TREMBLAY, 29, rue St-Antoine, St-Jérôme, Lac St-Jean, c.p. 185, désire les paroles de : Au revoir Rome; Qui vivra verra; Mon fils, choisis ton métier; Le tango de l'éléphant; La vie en rose; Un jour tu verras.

A QUI DE DROIT. — Rolande, brave; Marcel, frappant; Huguette, brillante. Les caractéristiques plus au long apparaissent à leur tour dans le courrier du samedi.

GEMEAUX (22 mai - 21 juin) : Influence mercurienne. Nature idéaliste et pratique tout à la fois. Dispersion des énergies, nervosité, hésitation, inquiétude. Activité incessante, qui est plutôt de l'agitation. Vivacité d'esprit. Intelligence subtile. Amour-propre. Fantaisie. Goûts artistiques. Minutie. Sociabilité. Affabilité. Bienveillance. Altruisme plus théorique que pratique. Aptitudes multiples sur plan intellectuel. Alternatives de hauts et bas. Situation facilitée par amis ou proches. Unions longues, même si elles ne donnent pas le bonheur absolu. Plusieurs enfants. Quelques chagrins et luttes par excès de sensibilité, souvent deux mariages. Secrets et luttes de famille. Accord avec Balance et Verseau.

LA VIERGE (23 août-21 septembre) : Influence mercurienne. Esprit pointilleux, critique et analytique. Goût d'amasser, de collectionner. Logique et discernement. Calcul, raisonnement fermé, partial, droit. Défiance, ingéniosité, adresse, ruse. Activité, précision, économie, méthode. Par ailleurs nature simple, prudente, ingénieuse, honnête, persuasive. Compréhension. Sang-froid. Cerveau parfaitement organisé pour seconder, mais non pour diriger. Fortune acquise par l'intelligence et les appuis. Contrariétés en amour. Une première union décevante. Mystère ou situations anormales relativement aux enfants. Voyages fréquents, amis changements et inimitiés occultes. Biens par mariage, association ou union. Harmonie avec les natifs du Capricorne et du Taureau.

3. — J'ai dit bien des fois que je ne puis analyser l'écriture et que l'écriture sur papier rayé se prête très mal à l'analyse. De temps à autre, il est vrai, je glisse un mot à celles dont la calligraphie (sur papier non rayé) a quelque chose de très révélateur, ceci afin de les aider. Mais la Direction est opposée à ce que je me laisse attendrir par toutes les demandes. D'ailleurs, je ne suis pas un vrai graphologue !

GHISLAINE OUZILLEAU, 51, avenue Mont-Marie, Bienville, Lévis, désire : Je chante pour toi que j'aime; Hound Dog; Ma prière (Rossi); Domani; Sur ma vie; L'homme et l'enfant.

THERESE ARTON, rang 5, Plessisville, désire échanger chansons; elle voudrait : Love Me tender; Arrivederci Roma; Les caravelles de Christophe Colomb; Les enfants oubliés. Elle en a des centaines à échanger.

NEURASTHENIE. — Je veux bien te faire plaisir et te parler des globules blancs, mais je crains que tu n'y comprennes pas grand chose, vu que les termes médicaux sont toujours rébarbatifs. Il aurait été beaucoup plus facile de te faire expliquer le rôle des globules blancs par le médecin qui te soigne. Il y a donc dans le sang les globules rouges, qui sont infiniment plus nombreux que les blancs et qui servent à la respiration des tissus; ils se forment probablement dans la moelle osseuse, la rate et le foie. Ils diminuent et s'altèrent, dans diverses maladies. Passons aux globules blancs ou leucocytes, qui existent non seulement dans le sang mais encore dans la lymphe et le chyle. Pourvus de mouvements amiboïdes, ils se déforment et englobent dans leur substance des corps solides, des microbes, donnant lieu ainsi au phénomène de la phagocytose; ils se forment par scissiparité. (L'espace me manque pour expliquer tous les mots scientifiques). Etant un profane en médecine, je ne puis certes pas renchérir sur ce que t'a dit le médecin, mais je sais que l'absence de globules blancs est plus grave que l'absence de globules rouges et plus difficile à guérir. N'écoute donc pas Pierre, Jean, Jacques, qui te disent ceci et cela et fais ce que disent les médecins. C'est ce que j'ai fait moi-même, un jour où ils me conseillaient une opération, et depuis ce temps, je n'ai eu qu'à me féliciter de ma décision. Je ne dis pas que tu seras "comme neuve" après cette opération qu'on te conseille, car ta maladie est grave, mais je pense que tu devrais demander à ton médecin d'appeler en consultation un bon spécialiste de ces maladies, et ensuite tu accepteras leur verdict commun qui sera donné pour t'améliorer et non pour te "rempirer". C'est ce que je ferais si j'étais à ta place. L'état du monsieur dont tu parles ne peut être semblable au tien et comme tu es plus jeune, tu as peut-être plus de chances que lui d'obtenir de bons résultats. Tous mes souhaits t'accompagnent.

MARIE-MARTHE COULOMBE, 14, Jeanne-Mance, St-Félicien, Lac St-Jean, désire : Let me go, Lover; Le tango de l'éléphant; Qui vivra verra; Fleur de mon coeur; Love me Tender; Je vais revoir ma blonde; L'homme et l'enfant; La goualante du pauvre Jean.

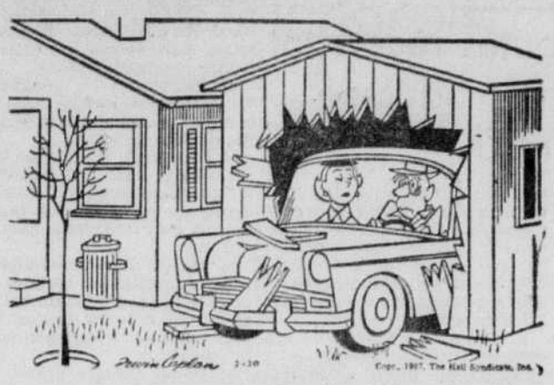
D.B. — L'adresse de Elvis Presley, à la demeure de ses parents, est : Memphis, Tennessee, mais pour avoir une photo, il est préférable de lui écrire à : Paramount Studios, Hollywood, Cal. Tu peux toujours écrire en français (pas en Iroquois) pour demander une photo. Ce serait beaucoup mieux évidemment, si tu t'occupais de tes études, afin d'apprendre qu'on n'écrit pas : je **désirai, j'aimerai;** on peut **écrit** (mais plutôt : je désirerais, j'aimerais, on peut écrire).

Pourquoi ces foyers brisés?

Il est trop fréquent, hélas! de voir des mariages qui se désagrègent... de beaux rêves d'amour qui aboutissent à un échec matrimonial! Pourquoi des gens mariés, qui cherchaient le bonheur, en arrivent-ils à gâcher leur vie?

SÉLECTION du Reader's Digest de février vous expose quatre importantes mises au point que les couples devraient effectuer au début du mariage, et vous dit pourquoi bien des ménages auraient sauvé leur bonheur s'ils avaient su surmonter ces obstacles, au lieu de s'y dérober. Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui: 28 articles d'intérêt durable condensés pour vous épargner du temps.

Derniers mots célèbres....



"Je te prie de ne pas t'exciter, Alice ! Lorsque le temps sera arrivé pour notre premier bebe, je serai calme, la voiture sera prête et tout ira bien pour te conduire à l'hôpital !"

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

LA MODE PRINTANIERE CHEZ LES DEMOISELLES JUNIORS

Charme et fantaisie se conjuguent dans les vêtements juniors, qui gardent leur style très particulier. Nos filles doivent se faire coquettes pour les beaux jours printaniers . . . voici deux ravissantes créations présentées par PAQUET !

CHIC MANTEAU DROIT

Ce joli manteau parfaitement de mise pour les jours printaniers . . . s'exécute en soyeux tissu 100% laine. Les côtés affichent deux plis creux, les larges poches se soulignent d'un biais contrastant et le col montant plutôt petit s'harmonise bien avec l'ensemble. Ton de brun, beige Grenada et gris perle.

Tailles : 7½ à 15½ ans.

49.00



LE TAILLEUR "BLOUSON"

semble devoir être en faveur ce printemps, même chez les jeunes demoiselles . . . cette création juvénile, en luxueux tissu "poiret" possède infiniment de classe. La jaquette très courte est fermée par de délicats boutons et soulignée de pattes à la taille très ajustée. Ton de rose-bois, tan et beige Grenada.

Tailles: 9 à 15 ans.

69.00

Vêtements pour juniors — Premier étage.

Tél. : LA 4-8481.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

VENTE de FÉVRIER

COMPLETS SUR MESURES

2 PANTALONS

59.75

Aussi à 69.75 et 79.75

Profitez de nos conditions faciles de paiement :

- Comptes courants
- Comptes budgétaires permanents
- Paiements différés
- MISE DE COTE moyennant acompte

Messieurs, voici l'opportunité de renouveler votre garde-robe ou de faire l'essai d'un élégant complet sur mesures ! Imaginez, PAQUET vous offre 2 pantalons, une confection très étudiée à vos mesures et un tissu vraiment luxueux . . . pour seulement 59.75. C'est une vente à ne pas manquer !

Ils possèdent toutes les particularités que recherche l'homme soucieux de son apparence . . . excellente coupe dans de superbes tissus, ayant les caractéristiques d'une belle flanelle worsted, que l'on porte avec fierté . . . confection soignée par des experts, ce qui assure une apparence impeccable . . . élégants modèles qui dénotent le bon goût. En toute occasion et quelles que soient vos préférences, votre mise est impeccable avec un chic complet sur mesures. Une visite chez PAQUET dès demain . . . vous convaincra de la réalité !

Complets sur mesures — Rez-de-chaussée

AUCUNE COMMANDE POSTALE S.V.P.



DEPLACEMENTS

M. Maurice Gingues, M.P., et madame Gingues, de Sherbrooke, étaient de passage à Québec en fin de semaine.

Me et madame Philippe Lacroix, Me Jean Trahan ainsi que Me Jean Trudelle, de Montréal, ont passé la fin de semaine dans la vieille capitale.

Le docteur et madame Lorne MacDonald, de Detroit, passent la semaine à Québec, à l'occasion du Bonspiel International.

Le docteur et madame J.-E. Verreault, de Sillery, sont partis hier pour New York, d'où ils s'embarqueront, jeudi, à bord du SS. Bergensfjord, pour une croisière de deux mois en Amérique du Sud et en Afrique du Sud; ils feront une escale au Portugal et en Espagne.

Le notaire et madame Aimé Plamondon sont de retour d'une croisière aux Antilles et d'un séjour à New York.

M. et madame H.M.S. Lewin, de Terreneuve, qui ont fait un bref séjour en ville récemment, étaient inscrits au Château Bonne-Entente.

L'officier d'aviation Denise Parent est retournée à Clinton, après avoir passé quelque temps à Québec avec sa mère, madame Hector Parent.

Madame A. Pharant et madame P.-R. Beauchamp sont retournées à Montréal, après avoir passé quelques jours dans la vieille capitale.

Mademoiselle Marthe Gagnon, d'Alma, et mademoiselle Madeleine Lemay, d'Hébertville, Lac St-Jean, sont parties samedi dernier, pour un voyage d'un mois en Californie et au Mexique.

M. et madame J.-B. MacDonald sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Andrée Bélanger, de Québec, a passé la fin de semaine à Sherbrooke.

Madame A. Campeau, de la métropole, était de passage à Québec en fin de semaine.

M. et madame Richard Lavoie, de Québec, ont passé quelques jours à Rimouski, les invités de M. et de madame Georges-Emile Lavoie.

Le docteur et madame A.-D. Milot, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec.

M. Jean Morin, de Ste-Foy, est parti pour Miami Beach, Floride, où il séjournera pendant trois semaines.



UN MOT POUR EISENHOWER: Dans la "bataille de mots" à Washington, surgit une nouvelle figure, Mme Charle E. Wilson, qui ne craint pas de parler au plus important citoyen en cause — le président Eisenhower. Celui-ci a qualifié une remarque de son mari, secrétaire à la Défense, de "très irréfléchie". Mme Wilson se dit indignée du fait que son mari n'est pas apprécié: elle affirme que plus vite les Wilson partiront de Washington, plus vite elle sera heureuse. La remarque qui est la cause de l'incident est une déclaration de Wilson à l'effet que plusieurs personnes ont échappé à la conscription durant la guerre coréenne, en s'enrôlant dans la Garde Nationale.

(Central Press)

Bill voté en première lecture

Ministres et députés recevront une indemnité haussée de $1,000

(Suite de la page 3)

ment. Ils sont actuellement au nombre de deux. On va augmenter ce nombre, dit le premier ministre.

C'est M. Antoine Rivard, ministre des Transports de Communications, qui annonce le projet de loi pour transformer la législation portant sur la régie des transports: Les modifications ont été suggérées par les membres de la régie.

M. Rivard déclare par la suite que c'est à la suggestion de diverses associations telles que les clubs automobiles que l'on va changer la Loi des véhicules à moteur.

Puis M. Yves Prévost, Secrétaire de la Province, fournit des renseignements à propos d'une nouvelle loi relative à l'hôpital St-Michel Archange. Le bill doit permettre au gouvernement de garantir une émission d'obligations pour couvrir le coût de la construction de deux ailes de l'institution. Les travaux d'agrandissement accroîtront de 2,200 lits le nombre de lits à la disposition des malades dans l'établissement.

M. Duplessis précise qu'il s'agit d'une émission de $4,500,000.

M. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, prend, à son tour, la parole au sujet d'un bill concernant la Loi des produits laitiers.

C'est, dit-il, pour protéger davantage les cultivateurs et rendre plus sévères les sanctions contre ceux qui violent la loi. On veut faire respecter les ordonnances de la Commission de l'industrie laitière augmentant les amendes. Il s'agit des infractions relatives à la vente du lait nature. Les marchands de lait qui ne veulent plus avoir recours à un producteur, devront non seulement l'aviser à temps, mais motiver leur geste et fournir une raison valable.

Un bill, soumis par le ministre W. Cottingham, modifie la loi des mines. On règlemente la largeur des chemins de mines.

M Paul Dozois présente un projet de loi au sujet de la municipalité du village de Sutton (Brôme). On corrige une erreur dans la description d'un territoire annexé récemment.

M. Daniel Johnson, vice-président de la Chambre basse et député de Bagot, soumet un bill qui accroit les pouvoirs d'Acton Vale pour faciliter l'industrialisation de la localité.

M. Dozois explique ensuite une Loi pour rendre plus facile l'exécution du projet d'élimination de taudis et de construction de logements salubres dans la cité de Montréal. Le texte législatif prévoit un octroi d'un million de dollars pour la réalisation du projet. On rend valide et légale la formation de l'Office municipal de l'habitation salubre et on donne à Montréal le droit de créer une commission du logement.

Un violent incendie ravage le magasin Instruments Lafayette, rue Saint-Jean

(Suite de la page 3)

et les pompiers de plusieurs casernes. Les hommes de six casernes e trouvaient alors ur le lieux.

Cinq jets ont été utilisés dans la lutte contre les flammes que les hommes de la brigade ont rapidement maîtrisés. A l'intérieur, les dommages sont cependant considérables. Toute la partie arrière, où se trouvaient un bureau et un petit atelier, a été consumé. Les pompiers ont aussi dû démolir des tablettes, des murs et le plancher afin de s'assurer que le feu était bien éteint. Iu était 8 heures 53 lorsque le "retour" fut donné.

Les secouristes municipaux, notamment le capitaine Doyle et les pompiers Germain et Higgins, se sont aussi rendus sur les lieux. Ils n'ont eu à prodiguer aucun soin.

Un détachement policier, commandé par le capitaine Emile Bilodeau avec le sergent Oscar Beaulé, s'est aussi tenu sur les lieux pour assurer le service d'ordre et détourner la circulation.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

Protégez vos fins lainages

L'étonnant nouveau savon ZERO est conçu spécialement pour laver à fond les lainages les plus fins, mais en toute sécurité, sans les feutrer. Très économique, il permet des douzaines de lavages avec un paquet de 59c—plus de 100 avec le paquet de 98c. A votre pharmacie, magasin à rayons ou épicerie. Pour échantillon gratis, écrire à Dépt. 6, ZERO Soap, Victoria, C.-B.



Agitation, chatouillements dans le nez et démangeaison anale cuisante sont souvent des signes de Vers Blancs . . . les parasites exécrables qui, disent les experts médicaux, infestent une personne sur trois de celles qu'ils examinent. Des familles entières peuvent en être victimes sans le savoir.

Pour se débarrasser des Vers Blancs, il faut non seulement les attaquer, mais les tuer dans le gros intestin, où ils vivent et se multiplient. C'est précisément ce que font les comprimés *Jayne's P-W* . . . et voici comment:

Premièrement—un enrobage scientifique permet aux comprimés de passer dans l'intestin avant de se dissoudre. *Ensuite*—l'ingrédient médicinal *Jayne's*, moderne et approuvé, accomplit son action—*tue* les Vers Blancs rapidement et facilement.

Ne courez aucun risque avec cette infestation dangereuse et très contagieuse. Achetez du *véritable Vermifuge Jayne's P-W* . . . petits comprimés faciles à prendre . . . *formule spéciaux* pour enfants et pour adultes. Perfectionné par Dr. D. Jayne & Son, spécialistes renommés depuis 100 ans en ce qui concerne les remèdes pour les vers.

JAYNE'S P-W POUR LES VERS BLANCS

Au comité administratif, hier

Le projet d'interdiction du stationnement sur certaines rues déplaît à des marchands

(Suite de la page 3)

de $141,000. Mais reste à savoir si les terrains et les bâtisses sont réellement taxables.

Plutôt que de combattre le bill, le maire Hamel a déclaré qu'il préfère payer ce qui est dû à la municipalité en ce qui concerne les terrains occupés par la cité. Ce serait une évaluation sur des terrains de $33,000. Et le tout n'est que l'évaluation au point de vue scolaire.

"Si la cité demande au fédéral de payer ce qui est dû pour ses propriétés et les services dont ces propriétés bénéficient, il ne faudrait pas que du même coup les autorités municipales refusent de payer ce qu'elles doivent aux municipalités de la banlieue", a déclaré le maire. Il ne s'agit là que d'une question de bon voisinage.

LE PIANOTHON

M. Ulderic Bédard s'est plaint du fait que l'on ait permis un pianothon au Palais-Montcalm durant la semaine qui vient de se terminer. "C'était terrible, d'après ce que nous ont rapporté les gens. Il y a eu des protestations et j'ai dit moi-même que ces choses là n'auront plus lieu". M. Jules Morency a précisé qu'il était au Palais durant le "match" d'endurance et qu'il n'a vu aucune goutte de sang aux mains ou aux pieds du héros". "Je n'admire pas le sport du tout". L'échevin A.-H. Légaré croit qu'il a eu des annonces radiophoniques promettant des prix de présence, y compris une lessiveuse électrique, pour le dernier soir. Or, selon lui, même après l'interruption du pianothon des gens auraient été encore admis au prix de $1 et aucun prix de présence n'aurait été donné. Le maire Hamel a déclaré que les autorités du Palais avaient essayé d'être très prudentes, mais que le tout était maintenant une chose déplorable. "Je n'y suis pas allé car je n'aime pas cela. Un médecin de la cité a déclaré, après examen, que l'homme en question était bâti très solidement".

LES POLICIERS

La cité remboursera à ses policiers les argents qui avaient été recueillis depuis le printemps dernier pour former un fonds de pension. Mais, d'ici la semaine prochaine, il y aura encore possibilité d'en venir à une entente au sujet des salaires avant que les négociations n'aboutissent à l'arbitrage. Les policiers demandaient $15 de plus par semaine et la semaine de 40 heures. La cité offrait $2 et le fonds de pension. Mais les policiers attendaient déjà depuis plus d'un an, et ils voulaient négocier un nouveau contrat. Le maire a déclaré qu'il ne pourra y avoir aucune décision d'ici la semaine prochaine. Entretemps, les retenues sur le salaire seront remboursées aux policiers et le fonds de pension devra être négocié à nouveau. Le président du syndicat des constables a demandé pourquoi ces derniers devraient recevoir moins que leurs collègues des Trois-Rivières ou d'ailleurs, le cas étant de $7 en ce qui concerne la municipalité de Trois-Rivières.

Sauvé par les maquisards grecs

Un roman pétri d'action, d'intrigue, de courage de valeur . . . L'histoire d'un écrivain américain qui reçoit une mission extraordinaire et qui réussit avec l'appui des patriotes grecs . . .



L'action se déroule pendant la 2e Guerre Mondiale

dans le SOLEIL

à partir du 8 février

M. A.-T. Viel élu président à Cabano

Cabano, (DNC) Dimanche dernier, à Cabano, eut lieu une première assemblée générale de la Chambre de Commerce dans le but de ressusciter ce mouvement. Plus de 70 hommes d'affaires, commerçants, industriels et citoyens ont alors adhéré au mouvement.

Sous l'impulsion des autorités religieuses et civiles, Mgr J.-Ph. Cyr et M. Emilien-L. Morin, le groupe a pris un essor merveilleux. L'assistance eut le plaisir d'entendre les conseils judicieux d'un homme d'une grande expérience dans les chambres de commerce, le directeur général adjoint, M. Jean-Paul Létourneau.

A l'occasion de cette première assemblée générale il y eut des élections. Le bureau de direction se compose de: MM. Albert-T. Viel, président; Laurent Chouinard, vice-président, et Léandre Michaud, secrétaire-trésorier.

La Chambre de Commerce de Cabano entreprendra d'abord l'étude des problèmes suivants: Amélioration des moyens de transport de la région, promotion industrielle et tourisme.

Le porteur de votre journal est un jeune homme d'affaires qui se prépare à remplir des obligations plus lourdes plus tard. Aidez-le à bien commencer sa vie en le traitant avec bienveillance et en le payant régulièrement pour la marchandise qu'il vous vend.



Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

646

Donnez un petit air nouveau et féminin à vos articles de toile. Si vous êtes une fervente de la broderie, vous aurez tôt fait d'apprécier cette suggestion et de la faire vôtre.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

646

Prix: 40c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.



Le Canada au secours des Hongrois

Ottawa (CCC) Divers diocèses canadiens ont fait parvenir un rapport sommaire de leur activité envers les réfugiés hongrois, citons ceux de St-Jean, Québec, où plus de 500 offres d'aide ont été reçues et celui d'Ottawa, 900 offres; 746 personnes ont reçu asile dans 486 foyers. Après l'établissement d'un secrétariat permanent dans le diocèse de Trois-Rivières pour l'organisation de l'aide aux réfugiés hongrois, l'on a recueilli des vêtements pour 200 réfugiés, enfants et adultes; les trois premiers sont venus s'établir en permanence dans le diocèse, le 19 décembre, il s'agit d'une jeune fille et de deux jeunes gens; dans celui de Ste-Anne-de-la-Pocatière, deux Hongrois installés depuis longtemps dans la région ont offert leurs services comme interprète à Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne; le diocèse de Fort William se dispose à accueillir 600 réfugiés hongrois; Son Exc. Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé, s'occupera de l'éducation de deux jeunes Hongrois qui établiront résidence à l'évêché.

En fin de décembre le fonds de secours aux réfugiés hongrois atteignait plus de $253,500, a-t-on annoncé à Toronto.

L'université de Montréal suivant en cela l'exemple de plusieurs autres universités canadiennes va pourvoir à l'éducation et aux moyens de vivre de sept jeunes Hongrois qui s'inscriront dans ses diverses facultés.

Quarante-six réfugiés hongrois viennent d'arriver à Sherbrooke. Ce premier groupe comprend 20 hommes, 16 femmes et 10 enfants. Ces réfugiés étaient accompagnés de M. l'abbé Antoine Samson, curé de St-Boniface de Sherbrooke et aumônier diocésain des Néo-Canadiens.

Depuis le début de la révolte hongroise, plus de 7,500 réfugiés ont été admis au Canada. Les divers groupes se sont rendus dans toutes les régions du pays, jusqu'à Vancouver.

Difficultés de l'enseignement au Vietnam-sud

Saigon (CCC) Malgré la liberté scolaire proclamée par la nouvelle Constitution du Vietnam du Sud, les tracasseries scolaires antichrétiennes commencent. Treize professeurs, dont quatre directeurs d'établissements secondaires ou lycées (tous les quatre sont catholiques et il y a même deux prêtres parmi eux) ont été congédiés du jour au lendemain sans explication.

Il se révèle que le directeur général de l'enseignement est un franc-maçon connu, on prétend que le ministre de l'Education nationale le serait aussi. C'est de manière indirecte que la maçonnerie, pense-t-on, cherche à saboter l'oeuvre du président Ngo-Dinh-Diem, qui est catholique, mais qui ne paraît pas s'apercevoir de cette manoeuvre.

Le césarisme, c'est-à-dire la confusion du temporel et du spirituel, continue de provoquer des dégâts au Vietnam libre. Ainsi, les inspecteurs scolaires prétendent vérifier et même imposer un programme d'enseignement religieux et le gouvernement déclare vouloir nationaliser les écoles des réfugiés.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des audiences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

Mozart
226-228 ST-JOSEPH EST

COMMENÇANT DEMAIN MATIN A 9 HEURES...

VENTE après L'INVENTAIRE

Notre politique consiste à ne jamais garder en magasin d'une année à l'autre les surplus de stock de chaque saison.
Pour cette raison nous offrons notre balance de stock d'hiver à des prix ridiculement bas afin d'assurer un débarras complet.

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS. AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TÉLÉPHONIQUE. AUCUN ÉCHANGE, TOUTE VENTE FINALE. HÂTEZ-VOUS !

JUPES EN WORSTED pour dames. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. $5.95 — $1.00

BLOUSES EN JERSEY DE LAINE pour dames. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. $9.95 — $3.98

33 BLOUSES EN CREPE OU COTON pour dames. Modèles et grandeurs désassorties. REG. JUS. $4.95 — .98

BOLEROS EN LAINE pour dames. Couleurs: noir, bleu et jaune. REG. JUS. $3.95 — $1.98

"SLACKS" GABARDINE-RAYONNE pour dames. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. $8.50 — $1.00

CAMISOLES 100% et 50% LAINE pour dames. "Watson's", grandeurs désassorties mais comprenant extra-grandes. REG. $2.95 — $1.48

JAQUETTES EN FLANELLETTE pour dames. Blanches ou imprimées. Manches longues. REG. $3.95 — $1.98

18 ROBES DE CHAMBRE pour dames. Confection coton fripé, satin et soie foulard. REG. JUS. $15.95 — $5.00

7 COSTUMES DE LAINE, 2 MCX pour dames. REG. $34.95 — $9.98

FOURRURES pour dames. 1 manteau en coney (lapin teint) et 2 manteaux en "Seal français" (lapin teint noir). — $39.

60 ROBES EN COTON IMPRIMÉ pour dames. Coton résistant de qualité lavable. REG. JUS. $3.95 — $1.00

ROBES 'TOUTES OCCASIONS' pour dames. Balance complète de notre stock des fêtes. Styles et modèles récents. Achetez-en au moins 2 à ces bas prix. REG. JUS. $10.95 — $3. REG. JUS. $16.95 — $6. REG. JUS. $24.95 — $9.

MANTEAUX 100% LAINE pour dames. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. $49.50 — $10.

MANTEAUX MODELES RECENTS pour dames. Confection de tissus de choix, 100% laine. REG. JUS. $69.50 — $20.

55 CALOTTES MODELES SPORT pour hommes. Balance de lignes. REG. $2.95 — .98

250 CHEMISES SPORT OU DE TOILETTE pour hommes. Balance de lignes. REG. JUS. $4.95 — .98

150 FOULARDS DE LAINE pour hommes. Modèles unis ou rayés. REG. $3.95 — .98

GANTS EN CUIR pour hommes. Gants non doublés. Brun, gris et noir. REG. $3.95 — .98

35 CHAPEAUX "CREAN" et "STETSON" pour hommes. Modèles réguliers ou bords roulés. Balance de lignes. REG. JUS. $11.95 — .98

CRAVATES ET CHAUSSETTES pour hommes. REG. JUS. $1.50 — 2 POUR .98

COMBINAISONS "P. D. Q." pour hommes. Grandeur : 34 seulement. REG. $5.95 et $6.95 — $1.98

CHEMISES SPORT "ARROW", "TOOKE", "BLUESTONE" pour hommes. Légèrement défraîchies. Balance de lignes. REG. JUS. $6.95 — $1.98

VESTES DE CHAUFFEUR pour hommes. Confection en twill de gabardine. REG. JUS. $9.95 — $1.98

"CAR-COATS" "DUFFLE", "SUBURBAN" pour hommes. Balance de lignes. REG. JUS. $20.50 — $9.95

CAGOULES PANTALONS DE SKI pour hommes. Cagoules en nylon et pantalons de ski en gabardine. — 1/2 PRIX!

VESTONS SPORT TWEEDS 100% LAINE pour hommes. 30 vestons de couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. $39.50 — $9.00

25 PALETOTS DE PRINTEMPS pour hommes. Couleurs et grandeurs désassorties. REG. JUS. $55. — $9.00

PALETOTS D'HIVER pour hommes. Tissus de choix : "Elysians", Tweeds, etc . . . REG. JUS. $69.50 — $27.

75 COMPLETS 100% LAINE pour hommes. Confection en worsteds, flanelle, etc . . . REG. JUS. $69.50 — $15.

17 PYJAMAS EN FLANELLETTE pour garçons. Ages: 12 à 16 ans. Flanellette "Sanforized". REG. $2.95 — $1.00

CHEMISES SPORT EN FLANELLETTE pour garçons. Ages : 4 à 6 ans. Modèles à carreaux. REG. $2.49 — $1.00

BLOUSES EN COTON pour fillettes. Ages : 3 à 6 ans. Blouses légèrement défraîchies. REG. $1.95 — $1.00

ROBES STYLES RECENTS pour fillettes. Balance de notre stock des fêtes. Ages: 7 à 14x ans. REG. JUS. $10.95 — $3.00

9 MANTEAUX 100% LAINE pour fillettes. Ages : 7 à 10 ans. Modèles unis ou garnis. REG. JUS. $20.50 — $8.00

HABITS DE NEIGE EN NYLON OU GABARDINE pour enfants. Ages : 2 à 6x ans. Modèles unis ou garnis. REG. JUS. $10.95 — $4.00

PALETOTS 'DUFFLE' EN FRIEZE DE LAINE pour garçons. Modèles avec capuchon fixe. REG. JUS. $10.95 — $3.00

Habits de MATELOTS pour garçonnets. Ages : 3 à 6 ans. Habits en spun bleu marine, garnitures blanches. REG. $7.95 — $1.98

16 COMPLETS 1 et 2 PANTALONS pour garçons. Complets en serge bleu marine. REG. $35.75 — $7.00

ENSEMBLES 3 mcx pour garçons. Ages : 3 à 6 ans. Paletots trois-quarts, pantalons et bonnets. REG. JUS. $19.95 — $5.00

75 CRAVATES ASSORTIES pour garçons. Nos prix sans précédent ! REG. .49 ch. — 5 POUR .98

BATONS DE HOCKEY pour garçons. Longueurs assorties. VAL. JUS. .90 — .39

JOUETS VARIÉS comprenant: camions, autos, sets d'outils, sets de couture, etc . . . Etaient en étalage durant la périodes des Fêtes. REG. JUS $4.95 — .98

47 prs SOULIERS pour fillettes. Cuir brun. Modèles à 1 ou 2 courroies. Pointures désassorties. REG. $3.95 — .98

120 prs SOULIERS pour dames. Modèles escarpins ou sandales. Talons hauts ou cubains. REG. JUS. $9.95 — .98

55 prs SOULIERS pour hommes. Trépointes "Goodyear". Cuir brun ou noir. Semelles de cuir. REG. JUS. $15. — $4.98

BOTTES AVIATEUR pour hommes. Doublure de mouton. Hausses en cuir imperméable. REG. $12.95 — $5.98

SETS DE MALLES comprenant une malle de 18" et une malle de 21" avec supports. Fabrication en Vynil plastique. REG. $29.50 — $16.98

COTON JAUNE 36" DE LARGEUR. Coton fort et résistant. REG. .39 la verge — .19 la verge

DESCENTES DE BAIN ET COUVRE-SIEGE en chenille. REG. $3.25 — .98

COUVERTURES Flanellette "KINGCOT". Dimensions: 70" x 90". Bordure de satin. REG. $5.25 — $2.98

COUVRE-LITS EN HOMESPUN. Dimensions: 86" x 100". Une réelle valeur. REG. JUS. $12.50 — $5.98

CRETONNE 48" de LARGEUR. Motifs fleuris ou modernes. Couleurs assorties. REG. JUS. $2.25 — .79 la verge

PRELARTS DE PASSAGE. 27" et 36" DE LARGEUR. Marque réputée : "Congoleum". REG. JUS. .89 la verge — .29 la verge

PRELARTS "Rexoléum Standard". 2 verges de largeur. Motifs variés. REG. .59 la verge — .29 la verge carrée

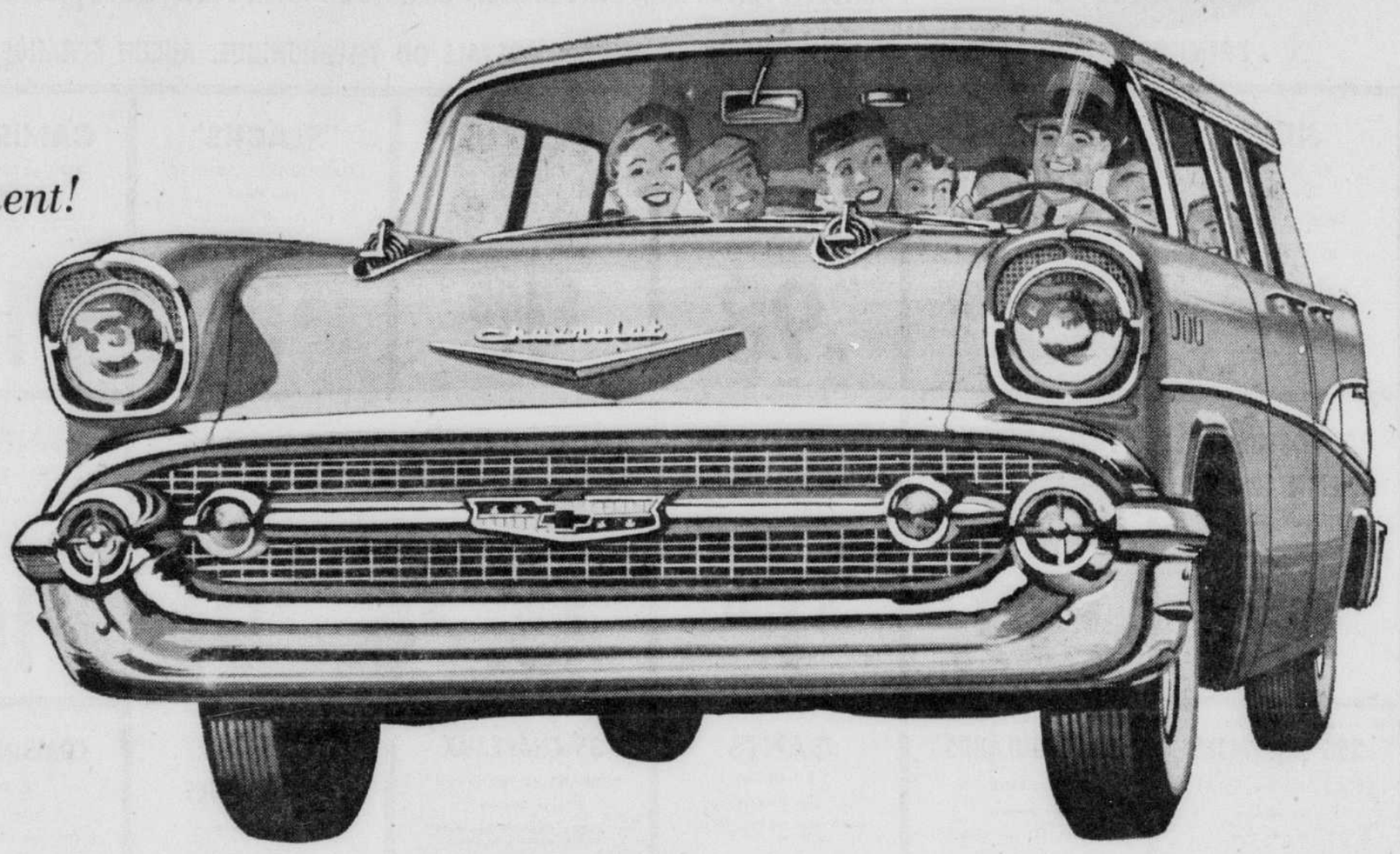
SERVIETTES D'INVITES. Ratine de qualité. Dimensions : 16" x 36". REG. .69 — .39 la paire

HISTOIRE MERVEILLEUSE...

L'histoire sensationnelle d'une nouvelle voiture

Dès le début, c'est l'émerveillement!

Un seul regard sur le station wagon Chevrolet et c'est le commencement d'une merveilleuse expérience! De l'avant à l'arrière, les lignes sont d'une beauté hardie et nette. Sa splendide silhouette a une telle allure élancée, souple et vivante . . . et on peut en dire autant de la remarquable performance Chevrolet. Promenez-vous dans une Chevrolet dont le moteur V-8 ou 6 cylindres ronronne doucement sous son élégant capot; ce sera la randonnée la plus agréable de votre vie!





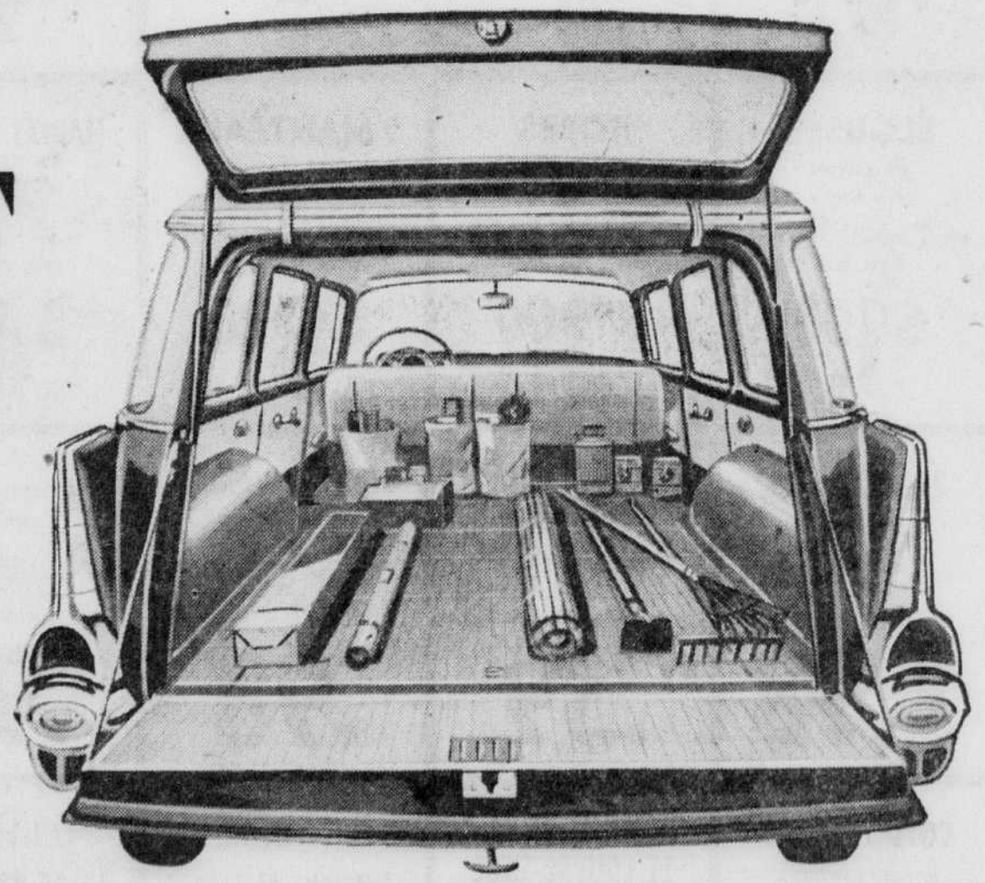
Le noeud de l'histoire— l'émerveillement de 9 passagers!

Mettez-vous à leur place . . . la Chevrolet accommode facilement 9 personnes! Et ces 9 passagers roulent dans un confort absolu dans une Deux Cent-Dix Beauville. La Chevrolet les traite en douceur! Les passagers aiment son roulement doux et de niveau sur toutes les routes, et les chauffeurs . . . ah, les chauffeurs vous diront qu'aucune autre voiture ne vaut la Chevrolet pour son maniement sûr et précis. Constatez-le par vous-même, essayez une Chevrolet.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Et l'histoire FINIT *en beauté!*

Chargez à plein (jusqu'à une demi-tonne!), remontez l'abattant, prenez le volant... et le plaisir commence! Chargé pour un voyage ou pour une simple course, chaque station wagon Chevrolet possède une construction d'une remarquable solidité et une puissance inégalée qui supportent allégrement les chargements. Un roulement sensationnel qu'il ne faut pas manquer d'expérimenter! Rendez-vous chez votre dépositaire Chevrolet, voyez les 6 modèles de station wagon . . . et l'histoire finira en beauté au volant d'un Chevrolet. Allez-y bientôt, n'est-ce pas?



CHEVROLET

V8 OU 6

LES MOTEURS LES PLUS EFFICACES, LES PLUS MODERNES AU MONDE

C-1457AF

LAPORTE AUTOMOBILES LTEE
250 est Boulevard Charest – Québec – Tél.: LA 5-4531

ALBERT BARRE AUTOMOBILES LTEE
1095 de la Canardière – Québec – Tél.: LA 9-3331

Eisenhower fait confiance à Israël

(Suite de la 1ère page)

Mais son pays doit appuyer l'ONU.

Immédiatement après sa conférence de presse, M. Eisenhower a conféré avec le troisième chef arabe à visiter l'Amérique depuis une semaine — le ministre des Affaires étrangères du Liban, Charles Malik.

M. DULLES

Nations Unies, 6. (PC) Le secrétaire d'Etat américain, M. J.-F. Dulles, a annoncé au cours d'une conférence de presse à Washington, hier, que les Etats-Unis approuveront peut-être une résolution réclamant des sanctions contre l'Etat d'Israël à moins qu'il ne consente à évacuer sans délai les territoires occupés.

Cette déclaration a surpris quelques délégations à l'ONU parce que la dernière résolution qui ne fait aucune mention des conditions de la retraite a précisément pour auteur M. Henry Cabot Lodge, délégué en chef des Etats-Unis.

Il a procédé de la sorte pour obtenir l'appui du bloc afro-asiatique, favorable à l'adopttion d'une résolution de sanctions économiques contre Israël.

M. Lodge n'a pas commenté la déclaration du secrétaire d'Etat qui, par ailleurs, a été prise à parti par le sénateur William F. Knowland de Californie, leader républicain et membre de la délégation américaine à l'ONU. M. Knowland a affirmé que le projet d'appliquer des sanctions à Israël est "immoral" parce qu'une telle mesure n'a jamais été envisagée contre l'URSS à la suite de son interveption en Hongrie.

Je ne crois pas, dit-il, que les Etats-Unis devraient favoriser des sanctions contre l'Etat d'Israël à moins que l'ONU ne soit disposée à appliquer des sanctions contre l'Union soviétique à cause de refus qu'elle a opposés aux dix résolutions de l'Assemblée générale touchant l'agression soviétique en Hongrie.

Le sénateur Knowland a ajouté que l'Etat d'Israël s'est au moins rendu en partie aux requêtes de l'ONU en retirant ses troupes du désert de Sinaï et en ne détenant que les régions de Gaza et d'Akaba.



INVITE A DEMISSIONNER : Charles Edmundson, membre d'une agence d'information americaine à Seoul, en Corée du Sud, a été invité à demissionner, parce qu'il a publiquement denoncé la doctrine du president Eisenhower au Moyen-Orient comme étant "un chèque en blanc pour la dictature d'un seul homme". Sa critique a été faite à Tokyo, devant un groupe de reporters. Ancien journaliste de St. Louis, Edmundson est agent d'information depuis 1949.

(Central Press)

12 marins disparus

Londres 6 (Reuters) La pluie et le doux temps ont sévi aujourd'hui les vents destructeurs des deux derniers jours. On prédit d'autres tempêtes de l'Atlantique pour ce soir.

On a abandonné l'espoir de retrouver les 12 membres d'équipage du chalutier britannique Robert Limbrick, qui s'est brisé hier sur les rochers de l'île de Mull, dans l'ouest de l'Ecosse. La plupart des marins disparus avaient laissé de jeunes familles à Milford Haven, port gallois.

Le chalutier Warwick Deeping, avarié par la tempête, a gagné tant bien que mal le port d'Aberdeen, en Ecosse, aujourd'hui, après avoir failli couler dans la tempête sur la Mer du Nord, hier. Trois de ses membres d'équipage ont été emportés à la mer.

L'Irak réclame des armes

(Suite de la 1ère page)

à la navigation en attendant le parachèvement des travaux de déblaiement. De son côté, l'Irak subit des pertes qu'on évalue à $700,000 par jour depuis que la Syrie faisait sauter le pipe-line assurant le transport de son pétrole aux puissances occidentales.

Cependant, Séoud et Ilah n'ont pas que des points en commun. L'Irak est membre du pacte de Bagdad, appuyé par les Etats-Unis et dont les autres membres sont l'Angleterre, le Pakistan, l'Iran et la Turquie. L'Arabie séoudite est opposée à ce pacte.

Cependant, tous deux sont tombés d'accord, à l'occasion de leur passage à Washington, pour appuyer le programme Eisenhower visant à parer aux visées communistes en Extrême-Orient. Tous deux ont également exprimé l'avis que les Etats-Unis devraient accroitre leur aide militaire et économique à leurs pays respectifs.

Au sortir de la Maison Blanche, Ilah a déclaré ce qui suit aux journalistes: "Je crois que nous en sommes venus à une entente et que tous deux — le président et moi — sommes d'avis que la situation au Moyen-Orient sera telle que nous l'avons toujours souhaitée".

Pourparlers réclamés en Algérie

(Suite de la 1ère page)

tion arabe avait annoncé que les membres de la Ligue interdisent aux avions d'Air France d'utiliser leurs aéroports ou de survoler leurs territoires. Il a expliqué que cette décision a été prise à une récente conférence tenue à Beirout, au Liban, parce que Air-France maintient "des relations financières avec Israël". La compagnie française a deux envolées régulières vers Israël chaque semaine.

"Si une telle décision était appliquée, a dit le porte-parole français, elle ne toucherait que nos envolées à Beirout, au Liban, et à Bagdad, en Irak, mais non pas nos services vers l'Extrême-Orient".

On n'a pas encore confirmé que le Liban et l'Irak, tous deux membres de la Ligue arabe, se joindront au boycottage.

Un désastreux incendie à St-Fabien

St-Fabien de Rimouski. (DNC) Dimanche dernier, vers 4 heures et demie, un incendie a détruit de fond en comble la grange appartenant à M. Joseph Rioux, du 2e rang, de St-Fabien, qui était alors absent.

La grange renfermait plusieurs animaux de ferme, qui n'ont pu être sauvés un camion et un tracteur avec tous ses accessoires.

Les voisins se sont rendus sur les lieux de l'incendie pour sauver la propriété de M. Rioux qui était grandement menacée.

Les pertes s'élèvent à $15,000 et ne sont couvertes qu'en partie par les assurances.

La cause de l'incendie est inconnue.

Notre progrès culturel doit suivre le rythme du progrès économique

(Suite de la page 3)

mun de la population canadienne."

Comment veut-on, dit M. Leduc, réussir cette coordination, cette conjugaison d'activités lorsque, pour des motifs inavoués et inavouables, l'autorité provinciale se plait à lancer trop souvent le cri de "l'autonomie? Qu'est-ce après tout que l'autonomie, sinon "la faculté" comme le dit Larousse "laissée aux provinces par le pouvoir central d'administrer leurs affaires intérieures d'après leurs propres lois"?

Le code scolaire de la province de Québec, contenant la loi de l'instruction publique stipule à l'article 236:

"Il est du devoir des commissaires ou des syndics d'écoles, dans chaque municipalité:

2) D'acquérir et de posséder, pour le compte de leur corporation, des biens meubles ou immeubles, sommes d'argent ou rentes, et d'en user suivant les fins de leur destination..."

Et plus loin l'article 461 de cette loi décrète:

"461. Dans chaque municipalité les deniers provenant de toutes sources et qui n'ont pas de destination spéciale par disposition des donateurs, vendeurs ou autres, forment un fonds commun pour toutes les écoles."

On le voit, l'autonomie provinciale permet aux administrateurs non seulement d'accepter les deniers provenant de toutes sources, mais même leur fait un devoir de les acquérir, de les posséder et d'en user suivant les fins de leur destination, affirme le député de Verdun.

Ste-Foy veut un fonds industriel

(Suite de la page 6)

des estimés préparés par des ingénieurs compétents et honnêtes. On donne ensuite le contrat à l'entreprise qui offre le plus de garanties. "Les soumissions publiques, ajouta le premier ministre, sont la plus grande hypocrisie que j'aie jamais vue".

M. René Hamel: Le premier ministre me surprend. En 1934, 1935 et 1936, il faisait une bataille acerbe pour obtenir que le gouvernement libéral adopte la politique des soumissions publiques pour tous ses travaux. C'est d'ailleurs ce qui m'a décidé de le suivre alors, car je l'appuyais de toutes mes forces dans ce temps là. Tout ce qu'il enseignait alors n'est plus bon aujourdh'ui qu'il est au gouevrnement".

M. Duplessis a expliqué à ce sujet qu'alors il savait que certaines demandes de soumissions publiques avaient donné de bons résultats. C'est pourquoi il réclamait d'appliquer ce système à tous les contrats. Mais par la suite, dit-il, quand, nous sommes arrivés au pouvoir et que nous avons eu les livres en mains, nous avons constaté l'hypocrisie du système.

L'autorisation que demandait la ville d'emprunter sans referendum une somme de $150,000 pour des terrains de jeux a été biffée du bill. Fut également biffée la clause 21 par laquelle la cité demandait le droit de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral, après approbation de la commission municipale.

Me René Hamel: "Expliquez-nous cette clause. Elle me paraît bonne".

Me Flynn fit savoir que la cité de Ste-Foy a des ententes de compensation avec certains des ministères du gouevrneemnt d'Ottawa, principalement pour l'eau fournie à l'hôpital des vétérans, etc.

M. Duplessis: "Le gouvernement fédéral devrait payer ses taxes. Il refuse de payer à Québec $1,000,000 que la commission des ports nationaux doit pour l'eau achetée et reevndue ensuite aux navires.

M. René Hamel: "Alors, le provincial devrait également payer des taxes.

M. Duplessis: "On paie plus que notre part.

M. Hamel: "Peut-être, mais avec des octrois.

M. Duplessis: "Nous payons l'eau que nous dépensons et nous avons donné à Québec $2,750,000.

M. Hamel: "Oui, mais en versements de $250,000 par année.

Le bill fut finalement adopté mais le conseil de Ste-Foy devra faire une nouevlle rédaction de certaines clauses et la soumettre au Conseil législatif quand la chambre haute étudiera le projet de loi.

SE LEVER LA NUIT
vous fait sentir vieux avant votre temps!

Il n'est rien qui peut vous faire sentir plus vieux et plus déprimé que la perte de sommeil et l'ennui des mictions fréquentes, les brûlements et piquements du passage, le mal de dos, les crampes à la vessie, des urines fortes, brouillée, ou des douleurs rhumatismales causées par l'irritation de la vessie ou des reins. Dans de tels cas, le nouveau CYSTEX améliore agit ordinairement rapidement, et vous soulage merveilleusement selon son action bactériostatique, comme un soulagement doux et facile. Plus de 900 millions de tablettes CYSTEX furent utilisées depuis les 25 dernières années pour prouver la sécurité et le succès de son effet. Ne perdez pas de temps. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien selon l'offre d'essai de satisfaction ou argent remis.

(Ann.)

La prochaine campagne électorale

Les candidats devront compter avec un nombre accru d'électeurs

(Suite de la 1ère page)

nées, du fait que l'accroissement de population a été plus sensible dans les circonscriptions urbaines.

Parmi les 227 comtés électoraux dont la population est plus considérable que cinq ans plus tôt, 64 ont connu des augmentations de 20 pour cent ou plus et 69 des hausses s'échelonnent entre 10 et 20 pour cent. Presque toutes ces circonscriptions sont urbaines. Le pourcentage de l'augmentation peut se comparer à celui de 14.8 que la population nationale a connu durant la même période.

DANS LE QUEBEC

La population a augmenté dans 66 ans des 74 circonscriptions fédérales de la province de Québec, et plus fortement qu'ailleurs dans quatre comtés de l'Ile de Montréal: celui de Laval, où elle a été de 70 pour cent, atteignant le chiffre de 117,525; celui de Mercier où, augmentant de 60 pour cent, elle a passé à 124,913; celui de Jacques-Cartier-LaSalle, où elle a monté à 110,931, soit une hausse de 53 pour cent et finalement celui du Dollard, où elle s'est élevée à 84,052 personnes par une hausse de 53 pour cent.

Par contre, on trouve aussi sur l'île de Montréal, neuf des 36 circonscriptions fédérales à population réduite.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Chacune des 10 circonscriptions fédérales du Nouveau-Brunswick, sauf une, ont augmenté en population. Celle de Gloucester a maintenant 64,119 habitants, soit une hausse de 12 pour cent et celle de York-Sunbury, dont la population se chiffre aujourd'hui par 66,132 personnes, a connu une augmentation de 11 pour cent.

L'inondation menace deux autres Etats

(Par la United Press)

Des rivières gonflées menacent aujourd'hui d'inonder de nouveaux endroits dans la Georgie du nord et l'Alabama.

La météo a laissé présager l'aggravation sérieuse de la situation si la pluie continue.

Des élévations de trois à cinq pieds au-dessus du niveau normal sont prévues à Rome, en Georgie, et à Gadsden, dans l'Alabama, sur le système de la rivière Coosa, tandis que la rivière Oconaluftee, en Caroline du Nord, a atteint son niveau le plus élevé depuis des années.

L'inondation qui dure depuis plus d'une semaine dans le sud-est a fait une 16e victime hier quand une femme s'est noyée dans le ruisseau Soco gonflé par les pluies sur la réserve indienne Cherokee en Caroline du Nord.

Les autres pertes de vie se sont produites dans une région des monts Apalaches embrassant des secteurs de la Virginie de l'ouest, du Kentucky et de la Virginie, où des inondations violentes ont entraîné la semaine dernière des dégâts matériels dépassant le milliard de dollars.

Le chef socialiste italien annonce la rupture avec les communistes

(Suite de la page 3)

chrétien, le groupe socialiste pourrait même peut-être prendre le pouvoir.

A l'heure actuelle, en effet, les démocrates chrétiens ne se maintiennent que par une faible majorité à la tête d'un régime de coalition auquel adhèrent les démocrates sociaux, les libéraux et les républicains.

Mais nombre d'observateurs doutent que M. Nenni aille assez loin pour satisfaire le parti social démocrate.

Les démocrates sociaux, de leur côté, ont remis leur propre assemblée générale pour étudier auparavant les déclarations de M. Nenni.

Une batterie syrienne aurait tiré sur des pêcheurs d'Israël

(Suite de la 1ère page)

tions aux pipelines endommagées du pétrole en Syrie. Ces pipeliner, courant de l'Irak jusqu'à Méditerranée, ont été bombardées pendant le plus fort de la crise de Suez.

Un porte-parole de la compagnie a dit que les entretiens se sont poursuivis dans une "atmosphère cordiale". Il a dit que le premier ministre réunirait son cabinet pour étudier la la situation.

Des personnages officiels de la Syrie avaient refusé de permettre toute réparation à la pipeline tant qu'Israël ne se retirerait pas complètement de la péninsule de Sinaï.

5e anniversaire du couronnement d'Elizabeth II

Londres, 6 (PA) C'est aujourd'hui le cinquième anniversaire de l'intronisation de la reine Elizabeth. L'événement a été marqué à Londres par des salves d'artillerie.

Bonn prêt à payer $175,000,000

Bonn, 6 (PA) — Le gouvernement de l'Allemagne occidentale a offert de payer $175,000,000 pour défrayer l'entretien des troupes américaines, françaises, anglaises, belges, hollandaises et danoises cantonnées dans son territoire, en 1957-58.

Ce montant représente approximativement la somme que l'Angleterre réclamait à elle seule. Par ailleurs, pour l'année qui se termine en mai prochain, l'Allemagne de l'Ouest doit verser $350,000,000 aux six pays en cause.

L'an dernier, cette même question a fait l'objet de violentes discussions. Antérieurement, le montant que l'Allemagne versait était obligatoire, à titre de "frais d'occupation".

Cette année, le gouvernement de Bonn souligne que sa proposition repose sur le fait que son programme de réarmement accuse des retards. En conséquence, l'Allemagne considère sa contribution comme relevant de l'aide mutuelle prévue par l'OTAN.

La Russie établirait une base sous-marine dans l'Antarctique

Canberra, Australie, 6 (UP) Des rapports parvenus à Canberra aujourd'hui veulent que la Russie soviétique soit à établir une base sous-marine dans l'Antarctique. Ces rapports ont créé un certain malaise dans les milieux officiels.

Les rapports disent que les Russes, sous prétexte de poursuivre des investigations scientifiques aux fins de l'année géophysique internationale, procèdent à des recherches océanographiques qui leur fourniront les données requises pour le maintien d'une base.

Des sources informées disent que cette base, qui serait établie à Mirny, en face de l'Australie, pourrait englober dans son rayon d'action la côte australienne, le sud de l'Atlantique et le Pacifique.

Les Russes ont été invités par l'Australie à s'installer à Mirny pour y poursuivre les explorations de l'année géophysique, mais la Russie ne reconnait pas le droit de l'Australie sur ce territoire et elle s'intéresse davantage à l'importance stratégique de l'Antarctique.

Des sources gouvernementales disent que l'Australie se trouvera dans une impasse diplomatique à la fin de l'année si la Russie refuse d'évacuer Mirny parce que la Russie pourrait bien alléguer que les Etats-Unis de leur côté ne réclament aucun droit sur l'Antarctique.

Dans l'entretemps, on presse les Etats-Unis de faire connaître clairement leur position devant la menace que la Russie occupe cette région en permanence.

Les porte-parole du gouvernement australien disent que la base de Mirny est immense et que la Russie y a amené une quantité énorme de matériel scientifique. En outre, les Russes auraient établi des bases satellites dans les parages. Enfin ils ajoutent que les Russes espèrent mettre en oeuvre prochainement un pont aérien via Perth.

Une commission de rapatriement communiste mal reçue par des réfugiés hongrois en Autriche

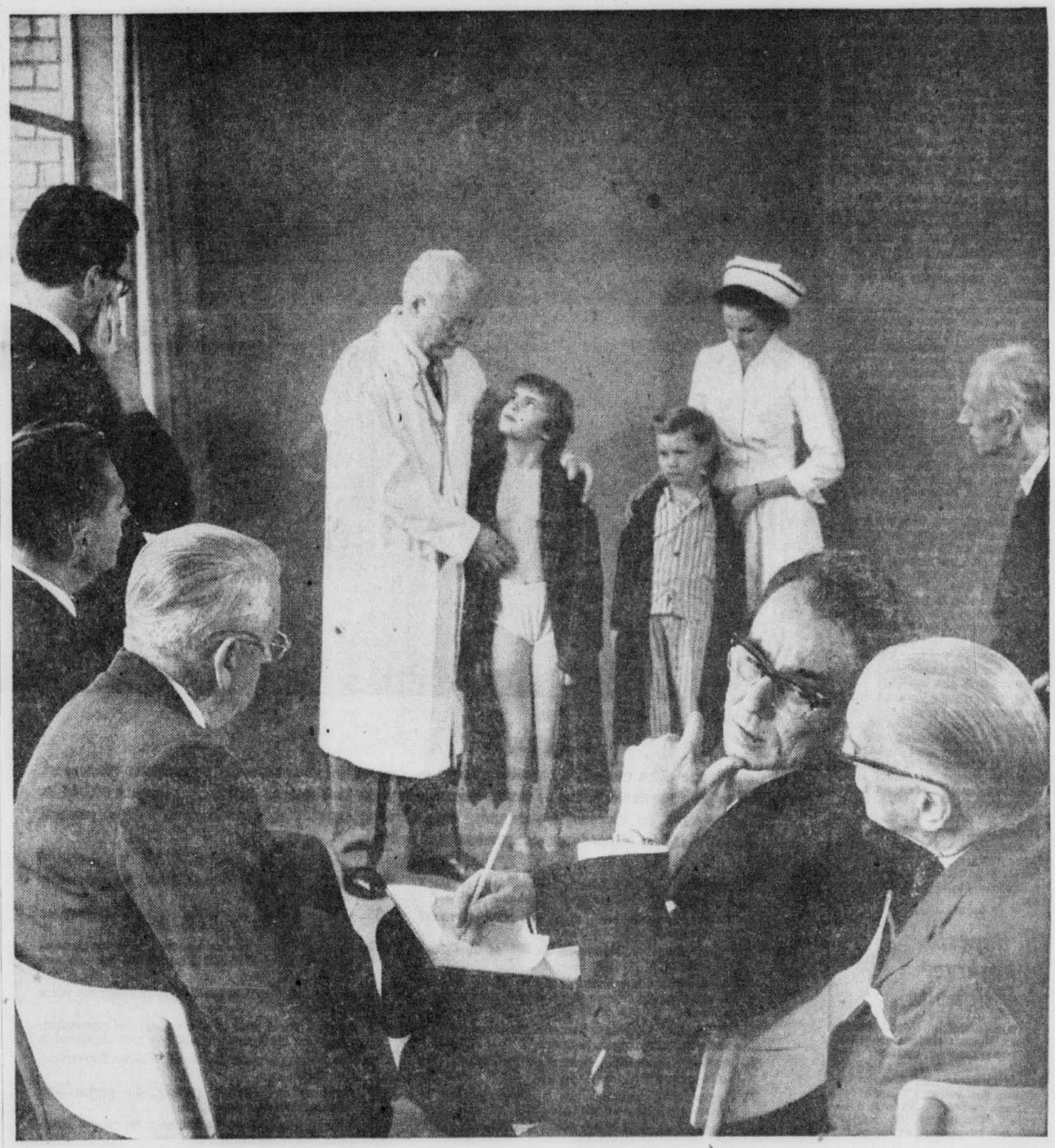
Vienne, 6. (PA) Au camp de oedling, en Autriche, un groupe de réfugiés hongrois furieux a menacé de lyncher la commission de rapatriement communiste qui était venue leur demander de retourner en Hongrie.

A leur arrivée au camp, deux membres de la commission ont été accueillis par des réfugiés qui les ont invectivés et qui brandissaient des pancartes sur lesquelles Kadar était pendu en effigie. La police autrichienne a dû intervenir pour protéger les communistes et leur ouvrir un chemin.

La commission a ensuite interrogé deux Hongrois qui voulaient rentrer dans leur pays. L'entrevue s'est déroulée devant des fonctionnaires autrichiens.

Les communistes ont ensuite voulu retourner à leur auto, mais un autre groupe de réfugiés les attendait. Les communistes ont dû s'enfuir en courant et se sont précipités dans la voiture. Un témoin affirme même qu'une pierre lancée par un Hongrois a brisé une des glaces de l'auto.

Les autorités autrichiennes avaient autorisé deux commissions de rapatriement interroger les réfugiés, car le gouvernement hongrois prétendait que ces derniers étaient détenus de force et qu'on les empêchait de retourner dans leur pays.



Les recettes favorites de HELEN STEWART



DIVISION DE L'ECONOMIE DOMESTIQUE SHIRRIFF-HORSEY CORPORATION LTD. BOX 201, POSTAL STATION "J", TORONTO

J'espère que votre famille aimera ces recettes tout autant que nous les aimons. Il me serait agréable de savoir si elles vous plaisent et aussi ce que vous pensez des Extraits d'Essence de Shirriff.

SAUCE DURE

½ de tasse de beurre
1 tasse de sucre à glacer
½ cuillerée à thé d'Extrait de Vanille de Shirriff
½ cuillerée à thé d'Extrait de Rhum de Shirriff

Crémez à fond le beurre et le sucre, ensemble; versez et mélangez les assaisonnements.

MACARONS AUX FLOCONS DE MAIS

1 blanc d'oeuf, bien battu
½ tasse de sucre
½ tasse de coco râpé
1 tasse de flocons de maïs
½ cuillerée à thé d'Extrait d'Amande de Shirriff
½ cuillerée à thé d'Extrait de Vanille de Shirriff

Mélangez ensemble tous les ingrédients, en suivant l'ordre donné ci-haut. Déposez avec le bout d'une cuillère sur une tôle beurrée et faites cuire à four modéré (350°F.).

Shirriff
EXTRAITS
VOTRE SYMBOLE DE QUALITÉ
Fondée en 1883

Votre médecin de famille retourne à l'école

Des centaines de médecins de famille, par ailleurs fort occupés, consacrent plusieurs heures à l'étude, chaque année, afin de maintenir leurs connaissances et leur compétence au niveau des progrès de la médecine moderne.

Déjà, plus de 1400 médecins de famille canadiens se sont engagés à poursuivre ces études en s'inscrivant au Collège de Pratique générale du Canada, institué il y a à peine deux ans pour aider les médecins à faire ces études postscolaires.

Ce Collège de médecine générale, qui peut être si utile pour améliorer la santé de tous les Canadiens, a été fondé par l'Association médicale canadienne. Il reçoit, sous forme de dons, l'aide substantielle des compagnies d'assurance-vie du Canada.

Le médecin de famille soigne lui-même quatre malades sur cinq. Cependant, il lui faut savoir reconnaître à quel moment il doit recourir au spécialiste et de quelle façon il peut le mieux collaborer avec celui-ci pour le plus grand bien du malade. C'est dans des situations comme celle-là qu'il apprécie l'aide du Collège.

En appuyant cette initiative de progrès — au moyen de bourses qui permettront de former des spécialistes en recherches — et en encourageant de leurs deniers les recherches médicales, les compagnies d'assurance-vie du Canada contribuent activement à relever le niveau de la santé chez tous les Canadiens.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

Du 3 au 9 février — Semaine nationale de la Santé au Canada



NOMINATION : M. Léonard Roy, économiste de Montréal, a été nommé récemment secrétaire et conseiller technique de l'Office des marchés agricoles de la province de Québec. Ancien commissaire industriel de la cité de Lévis, le nouveau secrétaire a été en outre directeur du service d'orientation de la Chambre de Commerce de Montréal, en plus d'occuper différentes fonctions dans les Chambres de Commerce des jeunesses provinciales et nationales. Il est membre du comité de l'agriculture de la Chambre de Commerce du Canada, membre du comité consultatif français du même organisme, membre de la société canadienne des relations extérieures et de l'American Society of Association Executive.

Amendement de la loi électorale marqué d'une série de points d'ordre

(Suite de la dernière page)

du président: 14 voix contre.

Le député de St-Maurice dit qu'il s'incline devant la décision de la Chambre. "Cette décision qui nous empêche de discuter les moyens.

M. Duplessis: Le député ne peut dire indirectement ce qu'il n'a pas droit de dire directement. Il ne peut parler d'élections honnêtes surtout dans son cas.

M. Hamel proteste.

M. Duplessis répond qu'on ne doit pas revenir sur la décision de l'Orateur.

M. Tellier prend la parole pour remarquer que la décision a été rendue en vertu de l'article 556 et que le premier ministre s'est élevé contre l'expression "la Chambre ne permet pas d'examiner les moyens d'assurer des élections honnêtes".

M. Hamel réclame encore une fois le vote.

Le scrutin a pour résultats: 57 voix en faveur de la décision du président; 14 voix contre.

Immédiatement après le vote, le chef intérimaire de l'Opposition soulève un second point d'ordre émanant du premier. Il demande que le premier ministre retire les paroles le visant, lorsque M. Duplessis a dit "on ne devrait pas parler d'élections honnêtes surtout dans son cas". C'est là, dit M. Hamel, une attaque directe contre moi qui est antiparlementaire.

M. Duplessis: Le point d'ordre doit être soulevé à l'instant où le désordre se commet. Or il n'y a pas eu de désordre et nous avons disposé du point d'ordre.

M. Tellier: Plusieurs jugements ont déjà été rendus dans cette chambre à l'effet que l'on ne peut pas échelonner un point d'ordre sur un autre. Le premier point d'ordre ayant été disposé il n'y en a donc plus devant cette Chambre.

M. Hamel demande alors le vote et la décision de l'Orateur est maintenue par 56 contre 14.

M. Hamel: La loi soumise est insignifiante. Nous n'avons pas l'intention de la discuter pour protester contre l'attitude du gouvernement qui ne veut pas faire plus pour améliorer la loi électorale.

M. Sauvé: C'est ça! la grève sur le petit tas!

La loi est votée en deuxième lecture par le même vote que le précédent.

En comité plénier, le président Me Daniel Johnson appelle chaque article de la loi.

— "Y boudent", répond à chaque fois M. Sauvé.

On enregistre encore le même vote. Puis on passe à la résolution relative à ce bill, celle permettant au gouvernement une dépense de crédit.

"Les députés de la gauche votent le salaire du président des élections. Ils ne doivent pas l'ignorer" dit M. Duplessis.

M. Sauvé: Ca fait rien, y boudent!

La résolution est adoptée par le même vote et la troisième lecture est ensuite votée toujours avec le même vote.

Images obscènes

Un homme, âgé de 24 ans et célibataire, a comparu hier devant le juge Gerard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir vendu des images obscènes à trois personnes distinctes. Il a plaidé non coupable et la preuve a été fixée au 12 février. Le tribunal a fixé le cautionnement à $200 par personne solvable ou à $100 en argent.

CINZANO
VERMOUTH ITALIEN Importé
...rouge et sucré...
de renommée mondiale par sa saveur depuis 1816...

Eloge d'un député décédé

L'Assemblée législative s'est ajournée, hier soir, en signe de deuil pour la mort si soudaine du notaire J.-E. Jeannotte, député de Vaudreuil-Soulanges, qui était à son poste à l'ajournement de la semaine dernière. Avant de passer en comité des subsides, l'honorable Maurice Duplessis, le chef de l'opposition, M. René Hamel, et M. Lionel Roll, député libéral de Verdun, qui était un ami intime du député décédé, ont fait l'éloge du regretté défunt.

Depuis l'ajournement, dit M. Duplessis, la Législature a été affligée d'un nouveau deuil. J'ai vu la semaine dernière le député de Vaudreuil-Soulanges vui, s'il était affligé d'une santé débile, possédait un courage plus fort que la santé.

Cet homme, continue M. Duplessis, avait des adversaires mais pas d'ennemis. Il a rempli sa profession de façon exemplaire et impeccable. Son grand dévouement et son grand désintéressement en faisaient un membre exemplaire de la Législature. Sa mort crée un vide difficile à combler. Je désire, au nom des membres de cette Chambre et du Conseil législatif, réitérer son épouse, son garçon qui vient d'être admis à la profession du notariat, à sa fille, à ses frères, l'expression de notre plus vive sympathie.

M. Hamel: Je veux m'associer aux paroles du premier ministre et déposer sur la tombe du notaire Jeannotte, nos sincères condoléances. Déjà, au nom de l'Opposition, j'ai fait parvenir à Mme Jeannotte et à la famille l'expression de notre plus vive sympathie, sentiment que je veux réitérer ici.

M. Hamel invite ensuite le député libéral de Verdun, Me Lionel Ross, qui connaissait très bien M. Jeannotte, à dire quelques mots.

M. Ross a dit qu'il avait appris avec un profond regret le décès du notaire Jeannotte. Cet homme, dit-il, m'a vu naître dans son comté. Sa famille était intimement liée à la mienne et j'ai toujours eu pour le notaire Jeannotte beaucoup d'estime. C'était un excellent notaire, un bon père de famille, et un député exemplaire, qui jouissait du respect de tous.

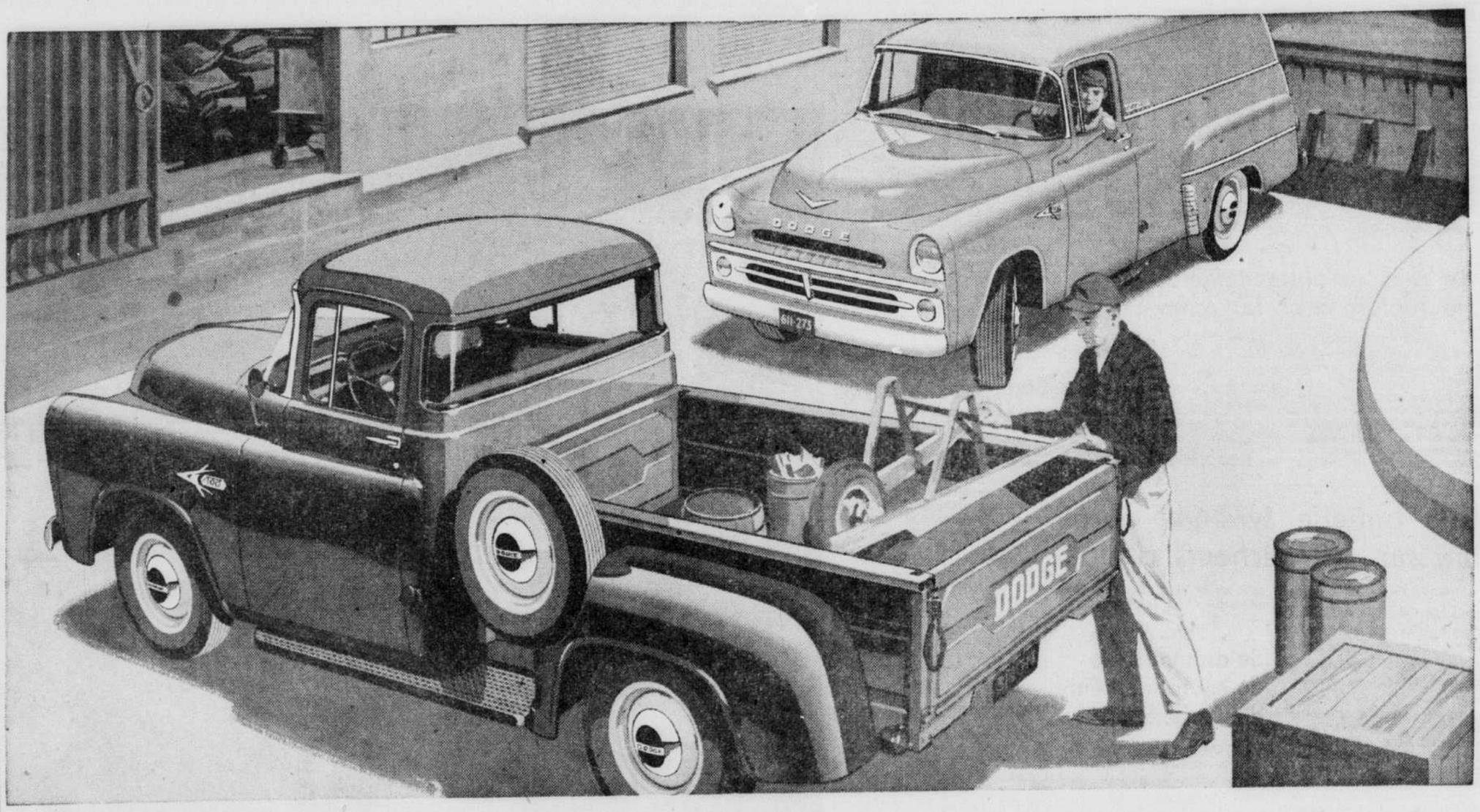
A Mme Jeannotte, à ses enfants, à ses frères, et à M. Duplessis, chef politique de M. Jeannotte, M. Ross a offert ses plus vives condoléances.

Il importe d'observer les signaux

Tout le long du chemin des signaux et des enseignes rappellent au conducteur ce qu'il doit faire pour se prémunir contre les accidents et même contre les imprudences des autres : **"Courbe"** ou **"Virage accentué"**, **"Passage à niveau"**, **"Croisement de routes"**, **"Ecole"**. Cependant en arrivant à l'intersection ou dans la zone scolaire, et ne voyant aucun danger immédiat, ni policier, ni enfants, ni piéton, ni véhicule venant d'une route transversale, l'homme au volant est tenté de négliger ces avertissements pour gagner quelques secondes. Mais souvent il ne vit pas assez longtemps pour profiter de ce gain. Les conséquences de ces mépris du code de la route sont désastreuses si l'on en juge d'après les statistiques. Dans huit accidents fatals sur 10 le conducteur s'est rendu coupable d'une infraction au règlement. Car l'inobservance des signaux, comme l'état d'ébriété ou de fatigue et la vitesse excessive pour les conditions de la route à un moment donné, — procurent aux entrepreneurs de pompes funèbres une importante source de revenus, et sont une des causes du surpeuplement des hôpitaux.

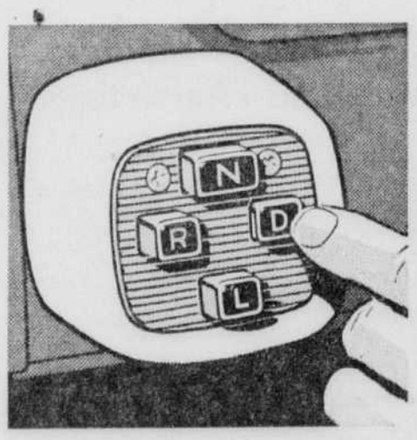
"Ralentir — Hôpital rempli" est le curieux message qu'on pouvait lire à l'entrée d'une localité située tout près d'un virage en S. Et le Ministère provincial des Transports et Communications recommande ce message à la méditation de chaque conducteur de bonne volonté.

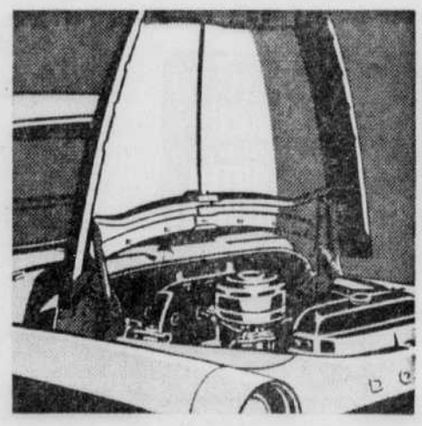
Les nouveaux camions DODGE de grand style présentent une foule d'exclusivités pratiques!



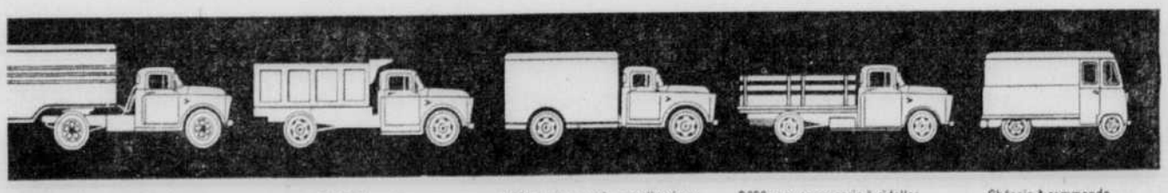
Seul Dodge offre autant de caractéristiques exclusives qui vous assurent un meilleur rendement. Dodge fabrique des camions de toutes dimensions pour tous genres de charges jusqu'à 65,000 lb. P.B.C.— modèles express, à panneaux, châssis avec capot plat, châssis avec cabine, pouvant recevoir ridelles, plates-formes et carrosseries spéciales.

1. Moteurs V-8 à chambres de combustion hémisphériques accroissant rendement et économie.
2. Fameux moteur 6-cyl. à culasse en L, éprouvé sur des millions de milles.
3. Capot alligator s'ouvrant à 90° et facilitant l'entretien.
4. Hauteur de chargement la plus réduite de tous les express: chargement et déchargement plus rapides.
5. La cabine *la plus spacieuse* de toutes—loge confortablement trois hommes.
6. Freins à main indépendants réglables *de l'intérieur* de la cabine.
7. Réservoir d'essence situé *à l'extérieur* de la cabine, pour plus de sécurité.
8. Double essuie-glace électrique *à vitesse constante*, en équipement standard.
9. Instruments de contrôle groupés en ligne droite, faciles à lire au premier coup d'oeil.
10. Le compartiment d'arrière-siège le plus spacieux dans l'histoire du camion.
11. Siège réglable à cinq positions, augmentant le confort au volant.
12. Compartiment à feuilles de route disposé au centre, d'accès facile au conducteur.
13. Transmission à boutons-poussoirs—vous poussez un bouton et FILEZ! Facultative sur les modèles D100.
14. Style *élancé* qui augmente le prestige de votre entreprise.
15. Le plus vaste pare-brise enveloppant monopièce, pour une meilleure visibilité et plus de sécurité.
16. Nouvelles poignées-tirettes facilitant l'ouverture des portes.
17. Serrures de sécurité gardant les portes bien fermées en dépit des chocs.
18. Amortisseurs Oriflow absorbant les cahots beaucoup mieux que tout autre type.
19. Plusieurs modèles offrant le plus court diamètre de virage, pour une plus grande maniabilité.
20. Fini émail cuit résistant à l'altération—garde tout son éclat des années durant.





Depuis la transmission à boutons-poussoirs jusqu'au capot alligator à ouverture totale, ces robustes camions Dodge présentent une foule d'avantages que vous ne trouverez dans aucun des camions concurrents. *Chrysler Corporation of Canada, Limited*



D700 tracteur et remorque, jusqu'à 45,000 lb. P.B.C. — D500 à bascule, P.B.V. max. 18,000 lb. — D400 à carrosserie pour livraison du lait, P.B.V. max. 15,000 lb. — D300 avec carrosserie à ridelles, P.B.V. max. 8,800 lb. — Châssis à commande avancée, P.B.V. max. 15,000 lb.

DEPUIS 4,250 LB. P.B.V. JUSQU'À 65,000 LB. P.B.C.—LES CAMIONS DE CHOIX POUR TOUS VOS TRAVAUX DE TRANSPORT

CAMIONS DODGE

DE STYLE *ÉLANCÉ*

MORISSET AUTOMOBILES INC.
175 est, rue Prince-Edouard, Québec — Tél.: LA 9-1761

TANGUAY AUTOMOBILES INC.
Rond-Point, Lévis, Qué.

Voyez **"C'EST LA VIE"** tous les mardis soir à 9h., canal 4

Circulation et stationnement

Mémoire de la Chambre de Commerce

(Suite)

2—Le nombre des véhicules automobiles et de leurs usagers augmente constamment et dans des proportions plus considérables que ceux du transport en commun ;

3.—L'exode graduel de la population de Québec vers les centres d'habitation métropolitaine tend à augmenter le nombre des usagers de l'automobile ;

4.—Le pouvoir d'achat des usagers de l'automobile est généralement supérieur à celui des usagers du transport en commun ;

5.—Québec n'est pas seulement un centre commercial local mais avant tout une véritable métropole appelée à desservir tout l'est de la province, vaste territoire où prennent place présentement des développements gigantesques. Or, les clients actuels et potentiels de l'extérieur ne sont pas seulement des usagers du transport en commun, mais également de l'automobile. Par conséquent, pour demeurer un centre, un pôle d'attraction commerciale vraiment attrayant, notre ville doit non seulement offrir la qualité, l'abondance et la variété des marchandises à des prix de concurrence avantageux — ce que notre commerce fait déjà, mais également des facilités de stationnement aux consommateurs de l'extérieur. Or, tout le monde admettra d'emblée que les facilités présentement offertes sont loin d'être adéquates, suffisantes et facilement accessibles lorsqu'elles existent ;

6.—Québec est également une des villes touristiques les plus populaires et attrayantes l'Amérique du Nord. Durant les mois d'été, les véhicules étrangers y entrent à un rythme de 6 à 7,000 unités par jour. Or, en l'absence de facilités de stationnement adéquates, la majorité des touristes abrègent leur séjour dans notre ville, bon nombre même en sortent presque aussi vite qu'ils y sont entrés ; de sorte que le commerce local perd des millions d'affaires par année ;

Tous ces faits, croyons-nous, militent en faveur d'une politique agressive de stationnement par ;

1.—L'installation systématique de parcomètres dans toutes les rues des quartiers commerciaux où le stationnement peut-être toléré sans nuire à la circulation ; les parcomètres ayant le bon effet de décourager, éliminer le stationnement à la journée longue "dead parking", et encourager le stationnement à temps partiel qui permet d'accommoder un plus grand nombre d'automobilistes sur un même espace aux heures d'affaires.

Le comité est d'avis que l'installation systématique de parcomètres dans toutes les rues de nos principaux districts commerciaux auraient, èn plus de l'avantage ci-haut mentionné, celui de décourager toute nouvelle construction domiciliaire dans des zones ou l'habitation, à cause de la proximité d'industries, services et commerce qui se développent sans cesse, tend à se déprécier et priver ainsi la Cité et le commerce des revenus beaucoup plus attrayants que pourraient leur procurer une utilisation plus rationnelle et fonctionnelles des dites zones d'habitation. Bref, même s'il doit s'en suivre un exode de la population vers les quartiers résidentiels de l'extérieur, certains quartiers, notamment la Basse-Ville et Saint-Roch, devront être dorénavant orientés dans le sens du développement et de la prospérité commerciale même si pour y arriver de nouveaux règlements de construction devaient s'imposer qui seraient de nature à décourager ou tout simplement interdire l'agrandissement ou la construction de nouvelles unités résidentielles sur les terrains désaffectés par la destruction par incendie ou autrement, ou la démolition des habitations qui s'y trouvent.

2. l'abénagement graduel et constant de nouveaux terrains de stationnement;

On ne saurait parler de nouveaux terrains de stationnement sans soulever l'important problème du départage des responsabilités financières.

Etablissons tout d'abord que la Cité est directement intéressée à la solution du problème à cause de la destination de son territoire qui est de plus en plus fonctionnel et de moins en moins résidentiel. L'évidence de ce fait apparait:

1. dans la répartition de la population qui augmente à une allure très rapide dans les municipalités de la banlieue et de façon à peine perceptible dans Québec;

2. dans les prévisions démographiques qui nous indiquent que la popuplation de la banlieue métropolitaine aura quadruplé avant la fin du prochain quart de siècle passant de 125,000 à plus de 400,000 âmes alors que l'augmentation dans Québec même ne dépassera guère 25,000 passant de quelque 200,000 à 225,000 âmes;

3. dans la répartition du territoire qui s'établit ainsi :

a) espaces libres comprenant les parcs publics et privés, terrains vacants privés, eau et rues: 2,887.32 acres.

b) surfaces bâties ainsi réparties:

	acres
habitation	1,026.91
commerce	224.44
industrie et transport	830.53
services fédéraux, provinciaux, municipaux et religieux	660.12
Total:	2,742.00

L'habitation n'occupe donc qu'un cinquième du territoire total, et 37 p.c. des surfaces bâties comparativement à 63 p.c. pour les services, l'industrie et le commerce. Et à l'avenir la proportion ira en augmentant pour ces derniers au détriment de l'habitation.

A la lumière de ces constatations, il devient plus facile de faire un partage des responsabilités financières en matière de stationnement.

En tout premier lieu, puisque la Cité est appelée à retirer de plus en plus le meilleur de ses revenus de la propriété industrielle et commerciale, et des taxes d'affaires et de vente, elle a un intérêt direct et immédiat à ce que cette propriété soit dotée des terrains de stationnement dont elle a besoin pour faire des affaires, se développer et prospérer. L'aménagement des terrains qui lui appartiennent ou appartiennent à la Couronne devrait relever de son initiative.

Si la Cité a des responsabilités, l'entreprise privée a également les siennes. Ainsi, pour l'avenir, on devrait prévoir et exiger en dehors du domaine public et sur le site même de la construction ou dans sa proximité immédiate un nombre suffisant d'unités de stationnement.

Incidemment, le comité est heureux de constater que l'entreprise privée a déjà pris ou est en voie de prendre des initiatives individuelles qui contribueront pour beaucoup à améliorer la situation. Toutefois si considérables qu'elles puissent être, les initiatives personnelles demeureront insuffisantes si elles ne sont complétées par des initiatives collectives, comme celles que préconise l'A.M.D., avec la coopération juridique et financière de la Cité.

Enfin, compte tenu des surfaces bâties qu'ils occupent, les services, notamment les services fédéraux et provinciaux ont également des responsabilités en matière de stationnement. Comme on le pratique déjà à Ottawa, il serait souhaitable que ces services organisent à leurs frais les espaces de stationnement requis par leurs employés et également un nombre d'unités de stationnement additionnel suffisant pour accommoder les contribuables qui ont affaires dans les édifices gouvernementaux.

EXIGENCES DU RESEAU DE VOIRIE ET RESPONSABILITES FINANCIERES

Même si elles peuvent contribuer à améliorer les conditions de la circulation, les meilleures mesures disciplinaires ne peuvent suppléer à l'absence d'un réseau de voirie adequat. Déjà handicapés par la topographie des lieux, la multitude des rues étroites, dont une vingtaine sans issue, les ponts mobiles, une voie de circulation ferroviaire, des voies de triage et sept passages à niveau, le Québec commercial manque totalement des voies de ceinture et de pénétration, et des artères de dégagement indispensables à son essor économique.

Or, suivant l'expression des urbanistes de la Cité, "les activités commerciales et les centres d'affaires auront tendance à demeurer sur les mêmes prémices à la condition expresse de leur faciliter les moyens d'accès et de fonctionnement. Et si on ne prend, dès maintenant, les mesures nécessaires pour assurer la réalisation graduelle des projets de voirie prévus par la Cité, par la réservation des emprises nécessaires, on risquera de compromettre à jamais le développement de la région métropolitaine de Québec."

Les travaux de voirie urbains et métropolitains rendus nécessaires par le développement de Québec, ou qui le deviendront à plus ou moins brève échéance sont énumérés dans un autre chapitre dans l'ordre de priorité que le comité croit être le plus logique. Toutefois, avant de parler de travaux de voirie évalués à $20,000,000 par la Cité, il importe de faire le départage des responsabilités financières.

L'état actuel des finances de la Cité qui ne laisse aucune marge au chapitre des dépenses de capital de moindre importance, ne peut lui permettre d'executer la moitié des travaux prévus à moins de faire peser sur les contribuables, principalement le monde des affaires, des charges fiscales susceptibles de compromettre l'expansion économique de notre ville en plaçant le commerce local dans une situation de concurrence définitivement désavantageuse.

La Cité se trouve donc dans une impasse que l'on peut résumer d'une part par la nécessité d'exécuter certains travaux de voirie indispensables pour son développement et sa prospérité économiques, et, d'autre part, par l'impossibilité financière d'en exécuter la majeure partie. Il lui faudra donc compter sur la collaboration financière des gouvernements fédéral et provincial.

L'obligation pour le Gouvernement fédéral et les compagnies de chemins de fer de contribuer financièrement aux travaux qui entraineront la disparition des passages à niveau ne fait aucun doute. Cette obligation est depuis longtemps sanctionnée par la coutume et les lois du pays. Toutefois, comme les Gouvernements supérieurs n'assument généralement pas plus de responsabilités financières que les contribuables ou les corps publics ne leur en demandent, l'initiative, dans ce domaine, a jusqu'ici relevé et continuera de relever de la Cité qui devra se montrer aussi patiente que ferme dans ses revendications.

Le boulevard Champlain, appelé à desservir de façon plus efficace les aménagements portuaires de l'Anse-au-Foulon, devrait être également rendu possible grâce à la contribution financière du Gouvernement fédéral.

La responsabilité financière du Gouvernement provincial en matière de voirie urbaine existe dans la mesure où les obligations des municipalités, qui doivent leur existence et leurs pouvoirs au Gouvernement provincial, ne sont pas compensés par des revenus adéquats. Or, en matière de voirie, voici les faits :

1. Une récente enquête de l'American Transit Association a révélé que 70 p.c. des propriétaires de véhicules-automobiles demeurent dans les villes et circulent à l'année longue dans des rues qui représentent moins de 8 p.c. du réseau national de voirie. Or, pour l'entretien d'un réseau urbain qui demeure exclusivement à sa charge, la ville de Québec retire très peu de revenus des usagers, si ce n'est, comparativement aux licences et taxes sur l'essence, l'infinitésimal revenu provenant des parcomètres, des infractions contre les règlements de circulation et des taxes de vente sur les véhicules-moteurs et accessoires;

2. Les 8 p.c. du réseau urbain de voirie qui représentent 50 p.c. de l'utilisation totale du réseau de voirie provinciale, grèvent le budget de Québec en particulier (en dépenses de capital, entretien d'hiver et d'été, circulation, discipline et signalisation) dans une proportion d'environ 15 p.c. de son budget total. C'est du moins ce qui ressort du mémoire de la Cité à la Commission Tremblay. Or, ces dépenses de l'ordre de 15 p.c. du budget total ne sont compensées par les revenus provenant des automobilistes que dans une proportion de 1.4 p.c.;

3. Le triple caractère historique, religieux et culturel — Québec étant le berceau de la civilisation catholique et française en Amérique du Nord — et politique — depuis sa fondation, Québec a toujours été une capitale politique — comporte pour la Cité des obligations et des restrictions rigoureuses et parfois très coûteuses aux chapitres des taxes et de l'urbanisme (conservation de monuments historiques, règlements de construction, exemptions de taxes sur le vaste domaine des propriétés de la Couronne et des biens de main morte) qui ne sont pas compensés par des revenus adéquats;

4. Après Ottawa, Québec demeure une des villes canadiennes les plus mal partagées du point de vue des biens exemptés. Les proportions s'établissent ainsi :

Toronto	19 p.c.
Montréal	23 p.c.
Québec	37 p.c.
Toutes les municipalités de l'Ontario	22 p.c.
Toutes les municipalités du Québec	25 p.c.

Le comité sait donc gré au Gouvernement de la Province d'avoir compris cette situation en dotant la Cité d'un généreux octroi spécial de $2,500,000. La nouvelle Loi de l'assistance publique représentera également pour Québec un soulagement de l'ordre de plus de $100,000 par année. Toutefois, en face d'obligations financières toujours plus considérables, ces soulagements ne pourront permettre à la Cité d'exécuter certains travaux de voirie majeurs, devenus indispensables pour son progrès et sa prospérité économiques, à moins que le Gouvernement provincial n'étende davantage son traitement de faveur envers sa capitale.

Le comité se permet donc de suggérer au Gouvernement provincial d'assumer la responsabilité financière de certains travaux de voirie majeurs tels que la construction des artères de dégagement et la construction ou le parachèvement des boulevards de circulation qui prolongent et complètent le réseau provincial de voirie et sont appelés à servir de traits d'union et de voies de dégagement et de circulation rapide entre les routes limitrophes du réseau provincial de voirie. Ainsi en serait-il du prolongement du Boulevard Saint-Cyrille qui relierait les édifices parlementaires aux limites de la ville, du prolongement du Boulevard Charest, de la construction du Boulevard Saint-Charles et de son raccordement avec le prolongement de la Canardière, et du prolongement du futur Boulevard Champlain en dehors des limites de la Ville.

Si le Gouvernement n'assume une telle responsabilité, le comité est d'avis que la Cité sera paralysé dans ses moyens d'actions et devra retarder indéfiniment certains travaux de voirie majeurs indispensables au développement, au progrès et à la prospérité de tout le Québec métropolitain.

DEUXIEME PARTIE

Chaitre III

TRANSPORT EN COMMUN

NECESSITE ET IMPORTANCE ECONOMIQUE DU TRANSPORT EN COMMUN

Le comité est d'avis que l'on ne saurait trop insister sur la nécessité, les avantages, les exigences et l'importance économiques du transport en commun. Voici les faits :

1. Les compagnies de transport en commun du Québec métr. qui utilisent les rues commerciales de la ville, transportent quotidiennement au delà de 150,000 personnes, comparativement à un maximum de 50,000 pour les véhicules privés;

2. Si l'on considère que ce sont également les hommes qui se servent de l'automobile pour vaquer à leurs occupations, que les magasins sont achalandés par les femmes dans une proportion de 8 pour 10, et que la majorité utilisent le transport en commun pour aller magasiner dans nos principaux districts commerciaux, on peut affirmer que nos maisons d'affaires, pour leur prospérité économique, dépendent principalement des usagers du transport en commun;

3. En dépit de l'augmentation rapide de la population et du pouvoir d'achat du Québec métropolitain, depuis 1954, les compagnies de transport en commun qui le desservent accusent une diminution constante et graduelle dans le total des voyageurs transportés. A lui seul, avec les mêmes circuits, le Québec-Autobus a enregistré une diminution de 8,000,000 de voyageurs de moins sur une période de deux ans. Les chiffres s'établissent ainsi :

1954	41,182,283
1955	38,117,776
1956	36,094,955

Interrogé sur la nature de ce phénomène, le représentant de cette compagnie nous a déclaré "qu'il était en grande partie imputable aux conditions de plus en plus difficiles de la circulation qui rendent le service de moins en moins régulier, et en conséquence, de moins en moins attrayant pour le public";

4. L'inefficacité du transport en commun, principalement imputable présentement à la tolérance du stationnement, contrôlé ou non, dans des artères où il devrait être tout simplement interdit, se traduit par l'abstention quotidienne de milliers d'acheteurs possibles (la grande majorité des abstentionnistes ne sont pas des travailleurs, mais bien des clients potentiels de nos établissements de service et commerciaux) qui font perdre à Québec plusieurs millions d'affaires par année;

5. L'inefficacité du transport en commun incite également des centaines de personnes à utiliser l'automobile tout simplement pour se rendre à leur travail le matin et en revenir le soir, ce qui complique davantage le problème de la circulation et du stationnement dans nos principaux districts commerciaux;

6. Après enquête, le comité est en mesure d'affirmer que la plupart des compagnies du Québec métropolitain possèdent un matériel roulant adéquat. A cause d'une vitesse moyenne horaire qui ne dépasse pas huit milles, en ville, et qui devrait être d'au moins dix milles, il en résulte une augmentation du coût d'opération pour chaque voyageur transporté qui se traduit en définitive par l'augmentation des taux de transport. Bref, le public est appelé à toujours payer davantage pour toujours avoir moins de service;

7. Si l'efficacité du service augmentait seulement dans la proportion possible de 20 p.c., les compagnies pourraient transporter 30,000 voyageurs de plus quotidiennement sans augmentation proportionnelle du nombre de leurs véhicules. Elles songeraient même à mettre en service des rapides, ce qui inciterait davantage nombre d'automobilistes à utiliser le transport en commun avec les résultats que l'on sait. Dans l'état actuel de la congestion du trafic cependant, imputable à la tolérance du stationnement où il devrait être interdit, la mise en service de rapides ne serait ni pratique, ni profitable. Elle augmenterait la congestion dans nos artères commerciales et les frais d'opération des compagnies, sans améliorer le service (les autobus ne peuvent tout de même pas se dépasser lorsque la chaussée n'est pas libre, ou passer les unes par-dessus les autres);

8. L'efficacité du transport en commun et son attrait pour le public ne sont pas en fonction uniquement du nombre de véhicules mis en circulation, mais dépendent en grande partie de la vitesse et de la régularité du service, et ensuite, des taux demandés. A ce sujet, voici un paragraphe tiré d'un article intitulé: "The Transit Problem" par John F. Due, professeur en Economique de l'Université de l'Illinois, et publié dans le "Canadian Tax Journal", édition mai-juin 1956: "The basic limitation of surface transit service is that the speed which the transit vehicles can maintain on city streets, fighting congested auto traffic, is so slow that many persons are unwilling to use it, and thus add to the congestion by using their own cars. Students of the transit industry are becoming increasingly convinced that speed is the primary determinent of use of transit service in large cities; only if substantially better time can be made by transit service than by car will the typical motorist forsake his car for public transportation. Extensive modernization of equipment (without increases in over-all speed) has been accompanied in many cities by a sharp drop of business (Minneapolis - St. Paul is often cites as an exemple). Retention of an extremely low fare in Newy Orleans (7 cents) has not prevented a decline n traffic comparable to that in other cities. At reasonable fare levels, it appears to be speed, and speed almost alone, which determines choice of methods of transportation;"

9. A Québec, le nombre d'automobiles augmente sans cesse et, si la situation continue d'évoluer dans le même sens, tout mouvement dans nos rues deviendra pratiquement impossible pour tous les genres de véhicules. Le transport par autobus, pour sa part, sera dans la quasi impossibilité de répondre à sa fin. Car, devenu encore plus lent et plus irrégulier, le coût augmentera, alors que moins de gens s'en serviront, à tel point que les taux deviendront prohibitifs;

10. Dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté, il faut à tout prix assurer, non seulement la survie, mais l'expansion des centres commerciaux actuels, et aussi éviter à tout prix l'émigration trop grande de commerce en dehors des limites de la ville, faute de quoi le fardeau des taxes sera plus lourd pour les autres propriétaires. On doit donc agir incessamment pour améliorer les conditions de la circulation et, qu'on le veuille ou non, on devra à cette fin attacher une importance toute particulière au transport en commun;

11. Le comité réaffirme de nouveau que c'est d'abord le transport en commun qui amène dans les centres d'affaires la très grande majorité, tant de ceux qui doivent se rendre quotidiennement à leur travail, que de ceux qui alimentent par leurs déboursés les entreprises commerciales de ces centres d'affaires. Ensuite, si l'on met en rapport les voyageurs transportés et la surface de voie publique occupée par chaque véhicule, on constate que l'emploi de l'autobus plutôt que de l'automobile privée est un moyen direct de décongestionner la voie publique au bénéfice de tous ceux qui doivent l'emprunter pour circuler, et non y stationner, et remédier ainsi à un état de choses devenu presque insupportable pour tout le monde.

(à suivre)

Le Soleil pénètre chaque jour dans plus de 115,000 foyers de Québec et de la région; il constitue pour le marchand un service de liaison commerciale qu'aucun autre médium ne peut égaler.

LES AVENTURES DE PAULINE — par Buford Tune



JOE PALOOKA — par Ham Fisher



MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel



LE COEUR DE JULIETTE — par Stan Drake



RIP LE DETECTIVE — par Alex Raymond



MANDRAKE, le magicien — par Lee Falk et Phil. Davis



MUTT et JEFF — par Al Smith



GALOPIN — par Ward Greene





"J'ai un poème à écrire pour notre cercle. As-tu un mot qui rime avec abracadabrant ?"

le bridge contrat

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge
Le Soleil, Québec.

2794 B-1297

Du piquant

Certaines distributions, qui s'annoncent tout d'abord défavorables, ne font parfois qu'augmenter l'intérêt que peut offrir une main, c'est tout juste un piquant qui se trouve ainsi ajouté.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	♠ V 9 3 ♥ A 9 8 6 2 ♦ V 10 8 3 ♣ 7	
♠ 7 6 5 2 ♥ R V 4 3 ♦ 7 5 4 ♣ D 8	N O E S	♠ 4 ♥ D 10 7 ♦ R D 9 2 ♣ V 9 6 5 4
	♠ A R D 10 8 ♥ 5 ♦ A 6 ♣ A R 10 3 2	

Sud	Ouest	Nord	Est
2-♠	passe	3-♠	passe
4-♣	passe	4-♥	passe
4-S-A	passe	5-♦	passe
5-S-A	passe	6-♣	passe
6-♠	passe	passe	passe

Entame: sept de pique

Sans une entame à l'atout, la main ne présente aucun intérêt. Sud encaisse l'as de carreau et ses deux forts honneurs de trèfle et des coupes alternées à trèfle et coeur assurent douze levées au déclarant.

L'entame à l'atout ayant réduit le Mort à simplement deux coupes, il faut songer à l'affranchissement des trèfles, les coupes alternées ne pouvant suffire au succès du contrat. Sud prend la première levée de sa propre main et après avoir encaissé l'as de trèfle en fait couper le deux. Ouest ayant fourni la dame de trèfle, déjà les craintes du déclarant sont éveillées. Mais il se peut que Ouest soit aussi en possession du valet. Aussi, le Mort encaisse l'as de coeur, puis Sud reprend la main en coupant un coeur. Sur un nouveau trèfle, Ouest abandonne le quatre de carreau et le Mort coupe de son dernier atout. La suite trèfle refuse de céder et d'une manière inévitable la suite carreau présente une perdante. Le contrat semble donc être menacé par une distribution défavorable. Il n'y a pas lieu cependant de se tracasser, le contrat ne peut être réalisé, et d'une manière facile que si Est se trouve en possession du roi et de la dame de carreau. Du Mort, le déclarant appelle le valet de carreau et Est couvre de son roi afin de créer l'impression que la dame se trouve chez Ouest. Sud fait la levée de son as de carreau et réduit les mains à trois cartes en encaissant ses trois derniers atouts. Sud n'a plus que le six de carreau ainsi que le roi et le dix de trèfle. Contraint de conserver ses deux trèfles, Est n'a en plus que la dame de carreau. Il est vrai que cette carte peut se trouver chez Ouest et, en ce cas, le jeu du six de carreau pourrait entrainer pour le déclarant une chute de deux levées. La valeur du contrat fait ignorer ce risque. Sud joue son six de carreau et Est doit jeter ses deux derniers trèfles dans la tenace roi-dix du déclarant.

Ainsi, la distribution légèrement capricieuse n'a fait qu'ajouter à l'intérêt de la main.

On reconnaît aux parents un plus grand mérite

Chicago, (UP) Un professeur de l'université Northwestern prétend que les enfants apprennent plus que jamais auparavant parce que leurs parents à la maison contribuent à leur éducation.

Le docteur Harold G. Shane prend ainsi la défense des parents dans la publication "National Parent-Teacher", organe officiel du Congrès national des parents et des professeurs.

"Un très grand nombre d'écoles donnent un enseignement de tout premier ordre, dit le docteur Shane, et une étude sérieuse poursuivie au cours d'une période de plusieurs années a révélé que les succès scolaires des enfants ont augmenté de façon constante depuis le siècle dernier."

L'enfant moyen de nos jours, selon lui, obtient des meilleures notes dans les mêmes épreuves uniformisées que ses parents ont subies dans les années 1920 ou 1930.

Ce niveau supérieur de réalisation scolaire est dû en partie aux méthodes améliorées des écoles, mais les parents y ont aussi contribué.

Le docteur Shane déclare que d'année en année les parents acquièrent une meilleure formation. Ils se dévouent plus ouvertement pour aider l'enfant à apprendre le sens de l'existence qu'en aucun autre moment de l'histoire" dit-il.

Il ajoute que l'attitude des parents à l'endroit de leurs enfants s'est grandement modifiée.

Participez au Concours de la Mariée

$2000 en prix!

1er prix: Un voyage de noces à Atlantic City, toutes dépenses (du couple) payées pour une semaine.

2e prix: Une lessiveuse automatique Easy, valeur $369

3e prix: Un réfrigérateur Kelvinator, 8 p.c., valeur $349.95

4e prix: Un poêle électrique de marque Frigidaire, 30", valeur $339

5e prix: Un mobilier de vivoir, valeur $325

6e prix: Un téléviseur Philips, modèle console, valeur $299



25 autres prix !

Services à dépecer. Couteau et fourchette à servir et 6 couteaux inoxydables à manches d'ébène. Ces prix seront attribués aux 25 concurrentes qui auront obtenu le plus grand nombre de votes à la suite des 6 gagnantes.

Toutes les fiançées ont avantage à prendre part à notre concours de la Mariée! Elles peuvent être les heureuses gagnantes de prix alléchants ! C'est d'ailleurs très facile: il suffit de s'enregistrer au Comptoir au Rez-de-chaussée du Syndicat, près des escaliers mécaniques. Hâtez-vous, le Concours a débuté le 4 février pour se continuer jusqu'au 18 mai inclusivement. Chaque dollar d'achat vous donne droit à un vote. La fiancée peut voter pour elle-même et faire voter ses parents et amis !



Mlle Irène Régent qui sera votre hôtesse tous les jours à compter du 15 février, au poste CHRC à 2h. 30 de l'après-midi. Soumettez-lui tous vos problèmes, mesdemoiselles les fiancées! Mlle Régent se fera un plaisir de vous répondre.

Soyez aux écoutes de C H R C

à 2 h. 30 de l'après-midi

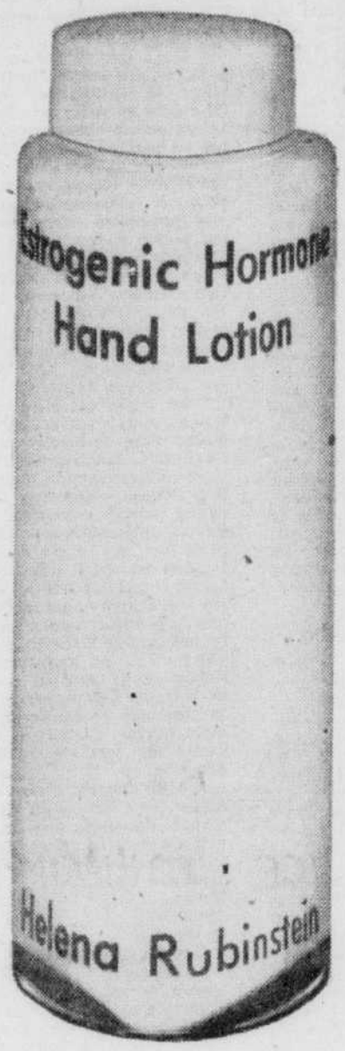
à compter du 15 février, pour le COURRIER de LA MARIEE DU SYNDICAT. Vous entendrez tous les jours, du lundi au samedi incl. **Mlle Irène Régent,** commentatrice, qui vous entretiendra sur tous les sujets concernant la future mariée: toilette, étiquette, décoration intérieure, aménagement, budget et une foule d'autres questions brûlantes d'actualité pour toutes les fiancées! Donc, mesdemoiselles et vous aussi mesdames, ne manquez pas d'écouter les conseils de Mlle Régent. Faites parvenir votre courrier à Mlle Régent, Courrier de la Mariée du Syndicat, Poste CHRC, Québec.

Le Syndicat de Québec Ltée

Vente spéciale!

Helena Rubinstein

Lotion à mains aux hormones oestrogéniques



grand format double
Valeur $4.00
présentement **1.95**

pour un temps limité seulement

Vous pouvez économiser de l'argent tout en protégeant vos mains contre les gerçures, la rugosité et la sécheresse. Helena Rubinstein vous offre, pour un temps limité seulement, une bouteille géante de huit onces de sa fameuse lotion à mains aux hormones oestrogéniques, pour seulement une fraction du prix régulier! Cette lotion, rend les mains douces comme du velours. Les gerçures, la rugosité et même les pigmentations brunes semblent disparaître. Vos ongles paraissent plus forts. La lotion à mains aux hormones oestrogéniques d'Helena Rubinstein aide la couche interne de l'épiderme à conserver le lubrifiant qui donne à la peau un aspect plus velouté et plus jeune, une *fraîcheur nouvelle!* Profitez de l'aubaine. La bouteille double, en vente en ce moment à seulement $1.95!

Syndicat, rez-de-chaussée
Commandez par la poste!

Pour vous ou . . comme cadeau

La Nouvelle Collection de savons parfumés de **YARDLEY**



$2.00

Quatre pains de luxe de savon Yardley — Lotus, Lavender, Red Roses et Orchis. Empaquetés dans une attrayante boîte-à-fenêtre.

Syndicat, rez-de-chaussée
Commandez par la poste!



Un spécial pour vous, mesdames,

mesdemoiselles !

Un flacon en plastique de Crème à Mains Yardley — format de bourse — vous est offert avec l'achat de **Crème Nettoyante Yardley pour Peau Sèche** . . . la riche, luxuriante crème qui nettoie votre épiderme aussi délicatement que scrupuleusement. Pendant une période limitée, ces deux populaires produits Yardley sont vôtres pour le prix régulier de la Crème Nettoyante seulement $1.50

LE FLACON DE CREME A MAINS YARDLEY VOUS SERA AUSSI REMIS AVEC:

Crème Nettoyante Liquéfiante Yardley (pour peau grasse ou combinée)	$1.50
Crème de Teint Anglaise Yardley (usage général - aussi pour adolescentes)	$1.50
Crème de Nuit Vitaminée Yardley (pour tous les genres d'épidermes)	$2.50

Syndicat, rez-de-chaussée
Commandez par la poste!

Un spécial d'Houbigant

Chantilly



L'Arôme Velouté (le parfum qui tient)
et
Gratis une Bouteille d'Eau de Toilette

Une valeur de $3.00 pour seulement $2.00

Une occasion unique de vous procurer L'Arôme Velouté Chantilly accompagné d'un flacon d'Eau de Toilette. L'Arôme Velouté créé par Houbigant est un parfum crème d'une persistance exceptionnelle. Un cadeau précieux et toujours accueilli avec joie.

Syndicat, rez-de-chaussée
Commandez par la poste!

Le Syndicat de Québec, case postale 1267, Qué.

Veuillez m'expédier immédiatement . . .

Articles	Description	Prix

NOM .....

ADRESSE .....

Taxe prov. 2%

TOUT NOUVEAU!

LE FIXATIF VAPORISÉ



Setting Pretty

de Richard Hudnut

Sèche instantanément... maintient l'ondulation
Pour la mise en plis... pour fixer la coiffure.
Enrichi de lanoline, il fait les cheveux souples et brillants. $1.50

Syndicat, rez-de-chaussée
Commandez par la poste!

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ LA 4-3561 Satisfaction ou remboursement

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

76e ANNEE — No 35 | QUEBEC, MERCREDI 6 FEVRIER 1957 | ★★ | PAGE QUINZE

Bill de Giffard adopté

Le règlement pour la tenue d'un référendum

Le Comité des Bills Privés du Conseil Législatif de Québec a adopté le bill de la Cité de Giffard.

En vertu de la Loi des Cités et Villes pour faire un emprunt municipal, il faut soumettre le règlement à une assemblée publique des électeurs municipaux et si six de ces électeurs s'objectent à l'adoption dudit règlement, un référendum doit être tenu.

En vertu de ce bill, aucun référendum ne sera tenu à moins qu'un minimum de 5% des propriétaires s'objecte au règlement d'emprunt qui leur est soumis.

A l'article deux, il est décrété que les référendums durent un jour juridique au lieu de deux, tel que le prévoit la loi.

La clause quatre autorise le refus de permis de construction sur les rues où il n'y a pas encore d'aqueduc et d'égout.

La clause six permet à la Cité d'interrompre pendant une période de temps raisonnable, la circulation dans les rues.

La clause sept permet à la Cité de déterminer le nombre maximum de taxis dans les limites de la Cité.

La clause huit décrète que tout propriétaire de terrain qui désire en disposer comme lot à bâtir, devra, au préalable, faire dresser un plan par un arpenteur et faire approuver ce plan par la Cité de Giffard.

Aucun permis de construction ne sera accordé, à moins que le terrain sur lequel doit être érigée chaque construction projetée, ne forme un lot distinct sur le plan officiel du cadastre.

La clause neuf décrète que le fait par un propriétaire d'un lot vacant de laisser pousser des branches ou broussailles, est une nuisance et donne les pouvoirs au conseil de faire disparaître telles nuisances.

A la clause dix, le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas $5,000.00 pour fins de promotion industrielle, pour annonce ou publicité.

La clause onze oblige tout locataire à donner un avis lorsqu'il déménage.

La clause douze permet au conseil d'imposer aux cirques, ménageries, spectacles, amusements ambulants vus dans la Cité, une taxe spéciale.



LA COUR D'APPEL SIEGE A SEPT JUGES : Des voeux ont été exprimés ce matin à l'hon. juge Fernand Choquette, récemment élevé au banc de la Cour d'Appel, par le bâtonnier général de la province, Me Jean-Paul Galipeault, M.P.P., au nom des confrères avocats. Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, l'hon. Antonin Galipeault, a réitéré des paroles d'accueil déjà prononcées à Montréal, à l'adresse du nouveau juge lors de sa première apparition sur le banc. La Cour d'Appel siège aujourd'hui à sept juges pour la deuxième fois dans l'histoire de la province. Apparaissent de gauche à droite : les hons juges GEORGE OWEN, EDOUARD RINFRET, J.-L. ST-JACQUES, ANTONIN GALIPEAULT, qui préside, MILLER HYDE, JEAN MARTINEAU et FERNAND CHOQUETTE. (Photo du "Soleil")

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Romuald, abbé, fondateur des Camaldules.'

Soleil et marée

Le soleil

Lever : 7 h. 05; coucher: 4 h. 55. Longueur du jour : 9 h. 50.

La marée

Haute marée : 9 h. 56 et 10 h. 24; basse marée : 4 h. 58 et 5 h. 25.

"Le Soleil" En feuilletant

Il y a cinquante ans

Montréal. — M. le professeur Lair, neveu du célèbre Pasteur, universellement connu dans le monde scientifique, a été appelé, hier, par l'Université Laval de Montréal, à faire partie du corps professoral de la faculté de médecine.

Paris. — Une auto de toute beauté filait à grande vitesse, avenue de l'Opéra, lorsqu'elle a été arrêtée par des agents de police. Le chauffeur a déclaré que cette auto, achetée la veille, appartenait au roi Edouard et qu'il l'essayait. Le chauffeur a aussitôt été remis en liberté.

Il y a vingt-cinq ans

New-York. — Un nouveau microscope vient d'être fabriqué. Il serait si puissant qu'un homme apparaîtrait long de sept milles, si ce microscope pouvait le faire voir en entier.

Montréal. — L'hon. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet King, a annoncé officiellement hier, qu'il se présentait à la mairie de Montréal au mois d'avril.

Les conditions atmosphériques

Montréal 6 (PC) — Prévisions de la Synopsis.

On prévoit un temps nuageux et météo, valables jusqu'à minuit, jeudi, quelques chutes de neige légère dans les régions nord de la province, demain. La température demeurera douce.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Cantons de l'est.

Généralement ensoleillé aujourd'hui. Nuageux, demain, avec périodes ensoleillées. Doux. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Montréal 26 et 36, Ottawa et Sherbrooke 15 et 36. Aperçu pour demain: généralement nuageux. Doux.

Régions de Québec, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de Baie-Comeau.

Généralement ensoleillé aujourd'hui. Généralement nuageux avec quelques chutes de neige légère, demain. Doux. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Québec 12 et 32, Ste-Agathe 10 et 32, La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 10 et 28.

Aperçu pour demain: généralement nuageux. Doux.

Instituteurs pour les réfugiés hongrois en Europe

Montréal, 6. (PC) La Commission des écoles catholiques de Montréal a accepté, hier, d'envoyer six instituteurs dans les camps de réfugiés hongrois en Europe. Leur travail fera partie d'un plan conçu par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Les réfugiés qui veulent émigrer au Canada recevront des cours de français ou d'anglais avant de se diriger vers leur nouvelle patrie, le printemps prochain.

Une affaire d'immigration italienne illégale

Montréal, 6. (PC) Trois hommes ont été condamnés hier, à suubir un procès pour faciliter l'entrée illégale de plus de 100 Italiens au Canada. Les accusés sont Mario Lattani, Bernard Corbo et Gustavo Wilson, sera cité à son examen volontaire le 15 février tandis qu'un dernier, Aldo Cechi, subira son enquête préliminaire le 5 mars.

AVIS DIVERS

7 h. 30 — Cercle de l'Amitié italo-canadienne — Cours d'italien 2e année, salle St-Jean-Baptiste.

5 h. 15 p.m. — Mercredis littéraires — Conférence de M. Jean Bernier à l'amphithéâtre de physique, 3 rue de l'Université. Sujet: "Britannicus de Racine".

8 h. 30 p.m. — Rincon espanol — Réunion au club de la Voirie, 130 Grande-Allée.

DEMAIN

Midi 30 — Club Kiwanis — Déjeuner, Château Frontenac. Conférencier : Le Dr Carlton Auger. Sujet : "Le cancer et sa prévention".

Midi 30 — Progress Club — Déjeuner à "La Porte St-Jean".

La loi électorale du Québec a été conçue pour favoriser la libre expression d'opinion

L'honorable Yves Prévost, c.r., secrétaire de la province de Québec, a déclaré aujourd'hui, au Club Renaissance, que c'est l'Union nationale qui, par ses deux grandes lois électorales, celles de 1936 et de 1945, a perfectionné notre système électoral, système qui, dans son essence, est plus parfait, plus juste et plus honnête que celui qui régit les élections fédérales.

Dans cette première conférence inaugurant la série des déjeuners-causerie du club Renaissance, M. Prévost a déclaré que les changements apportés à l'une et à l'autre des lois électorales passées par le gouvernement actuel l'ont été pour enrayer surtout les abus des adversaires politiques.

Le secrétaire de la province a été présenté à son auditoire par Me Maurice Huot, c.r., maire de Boischatel, et il fut remercié par Me Gabriel Gaudry, c.r., aussi de Boischatel, dans le comté de l'hon. M. Prévost. M. Paul Godbout, le nouveau président du club Renaissance, présidait le déjeuner qui sera suivi de plusieurs autres.

Dès le début de sa causerie, Me Prévost a félicité M. Godbout de son élection et l'a remercié de lui donner l'occasion de saluer à la fois les membres du club et les électeurs de son comté de Montmorency qui lui manifestent, depuis huit ans, une confiance qu'il veut s'efforcer de toujours mériter. Après un éloge de l'hon. Maurice Duplessis, "dont la force de caractère et l'intelligence font l'admiration de tous", le ministre a déclaré que la grande victoire de l'Union nationale en 1956 est due surtout au chef qui dirigeait les forces ministérielles.

"Cette victoire, a ajouté M. Prévost, n'a pas plu à nos adversaires qui ont cherché à expliquer leur défaite par toutes sortes de moyens inimaginables. L'opinion populaire s'est manifestée en notre faveur par un vote libre et grâce à une loi électorale dont je voudrais aujourd'hui vous souligner les qualités.

M. Prévost a rappelé de quelle façon le parti libéral procédait, avant 1936, pour tenir ses élections. Il les faisait souvent en hiver; le bulletin de vote était facile à imiter et on avait supprimé le talon pour éviter un contrôle efficace. En dépouillant les bulletins on pouvait les initialer en bloc, ce qui facilitait la fraude; et quand

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Etude du bill de Québec remise à demain

L'étude du bill de Québec qui devait avoir lieu, ce matin, a été remise à demain à cause d'un agenda trop chargé au comité des bills privés à l'Assemblée législative. S. H. le maire Wilfrid Hamel, les chefs de départements, les échevins de la cité en plus des aviseurs légaux de corporations municipales et autres corps publics de la banlieue étaient présents au Parlement lorsque l'avis de la remise à demain fut signifiée.

Un débat sur les lois ouvrières de la province s'engage en Cour d'Appel

Le droit de recours contre la commission des relations ouvrières

(Par JACQUES-A. LEFEBVRE)

Pour la deuxième fois dans l'histoire de la province, la Cour du Banc-de-la-Reine, juridiction d'appel, siège avec un banc composé de sept juges. Le plus haut tribunal de la province, présidé par son juge-en-chef l'hon. Antonin Galipeault, entend ce matin l'appel du Transport Boischatel Ltée contre la Commission des Relations ouvrières de la Province de Québec et l'Association des Employés du Transport Boischatel.

Le procureur de l'appelante, Me Paul Lebel, a soumis ce matin à l'audience les motifs d'appel de sa cliente. Elle allègue que l'intimée peut être considérée comme un tribunal inférieur et qu'en conséquence, elle est sujette au bref de prohibition; que nonobstant une disposition statutaire, il existe un recours contre ses décisions; et que dans l'instance dont elle interjette appel du jugement, il y eut excès ou absence de juridiction.

L'appelante exploite depuis quelques années sur la Côte de Beaupré un service d'autobus, en vertu d'une franchise qui lui a été accordée en juillet 1955 par la Régie des Services Publics. A la suite d'une grève légale dans une requête à la Commission des Relations ouvrières, un certificat de reconnaissance syndicale fut demandé par la mise-en-cause, mais contesté par l'appelante et rejeté. Le 26 janvier 1956, après une nouvelle campagne d'organisation syndicale, le certificat de reconnaissance fut accordé.

L'appelante s'adressa alors à la Cour Supérieure et présenta à l'un de ses juges, une requête en émanation d'un bref de prohibition contre la Commission des Relations ouvrières. Le savant juge décida qu'un tel bref ne pouvait être lancé contre ce tribunal et l'entreprise de transport en appelle de cette décision.

L'audience reprendra cet après-midi.

La mort de Wilma Montesi est attribuable à un crime, selon les parents de la victime

Venise, 6. (Reuters) — Pour la première fois depuis le début du procès, les parents de Wilma Montesi ont déclaré aujourd'hui que leur fille a été victime d'un "crime".

L'avocat des Montesi, Me Pietro Fredas, a en effet affirmé à la Cour : "Nous sommes convaincus que la mort de Wilma est attribuable à un crime et non pas à un accident".

"Ce que nous voulons, a-t-il ajouté c'est que l'auteur de ce crime soit livré à la justice".

CHANGEMENT D'OPINION

Tout d'abord, les parents de la jeune Italienne, dont le cadavre a été découvert sur une plage des environs de Rome, avaient exprimé l'opinion que leur fille s'était noyée accidentellement.

Par la suite, cependant, la mère et la soeur de Wilma ont déclaré à la Cour qu'elles éprouvaient bien des doutes sur la question, entre autres raisons parce qu'on n'a pas retrouvé le corset que portait la victime.

La soeur ainée de Wilma avait même fait valoir qu'il n'y avait guère de raisons de croire que la jeune fille aurait enlevé son corset pour prendre un simple bain de pieds.

Par ailleurs, le président du tribunal a annoncé qu'un vieillard du nom de Tullio Zingarini, qui est censé connaître à fond tous les recoins de la plage où le cadavre a été trouvé, doit comparaître demain comme témoin.

Retard à la visite de M. Diefenbaker

Ottawa, 6. (DNC) Le député conservateur de Québec-Ouest, M. Wilfrid Dufresne, a remis hier à la Tribune de la presse un communiqué voulant que la visite prévue à Québec, de M. John Diefenbaker dans son comté, pour le 11 février, a été remise à plus tard. La date de cette visite dans la vieille capitale sera annoncée en temps et lieu dans les journaux, dit le député. On sait que M. Diefenbaker devait porter la parole, suivant un premier projet, à la salle Durocher, dans le comté de Québec-Ouest. On se souvient que M. Dufresne a été l'un des principaux Québécois à apuyer le leader actuel de l'Opposition dans sa campagne pour se faire élire à la tête du parti.

Le service militaire obligatoire s'est avéré peu fructueux en Grande-Bretagne

Création d'une armée de métier suggérée

Londres, 6. (Reuters) A la Chambre des Communes de Londres, un ancien ministre de la Guerre du parti travailliste, M. John Strachey, a déclaré que le débarquement de Suez a prouvé que l'armée britannique ne correspond absolument pas aux besoins actuels du pays.



M. Henry E. Barnes, directeur du département de circulation de la cité de Baltimore, qui sera le conférencier invité au prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Québec, jeudi le 7 février, au restaurant A La Porte St-Jean, à 5.45 h. p.m. —

Comme remède, M. Strachey a proposé la création d'une armée de métier ne reposant plus sur le service militaire obligatoire.

Le débarquement de Suez, a-t-il dit, a été effectué avec lenteur et maladresse.

"On avait l'impression de voir un film qui se déroulait au ralenti", a déclaré l'ancien ministre.

De plus, a-t-il affirmé, le corps expéditionnaire franco-britannique devait tout d'abord débarquer à Alexandrie, et non pas à Port-Said, pour aller renverser le régime Nasser.

PRECISIONS DU GOUVERNEMENT

Le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Julian Amery, a donné alors certaines précisions sur le débarquement de Suez.

Il a signalé tout d'abord que 77,000 hommes ont participé à l'expédition.

Lorsque M. Nasser a étatisé le canal de Suez, le 26 juillet dernier, le gouvernement anglais n'avait aucun plan de combat.

"Jusqu'alors, a expliqué M. Amery, nous avions uniquement cherché à protéger la région de toute attaque venant du nord. Nous ne nous étions nullement préparés à combattre contre les Egyptiens."

S'il avait existé quelque plan de combat, à cette époque, a-t-il ajouté, il aurait suffi d'une dizaine de jours, au lieu de quatre semaines, pour incorporer les réservistes à l'armée régulière.

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Chien d'Or 10 du Fort Québec — Téléphone: LA 4-1625

TOUT

APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES

au Royaume de la CAMERA INC.-QUEBEC

3 rue St-Jean

CINZANO

VERMOUTH ITALIEN Importé

...rouge et sucré...

marqué à un prix qui vous plaira

VOICI UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE CARRIERE DANS LA VENTE

avec possibilité de gains illimités — sécurité future et prestige — formation très spécialisée — revenu allant jusqu'à $6,000 durant la période de formation.

POUR UN HOMME

âgé de 25 à 40 ans — diplômé de collège et versé dans les affaires — demeurant dans la région de Québec — prêt et apte à suivre un programme d'entrainement poussé.

Les candidats devront concourir pour la position. Si vous croyez posséder les qualités voulues, écrivez à :

DEPT 6613, LE SOLEIL

Arrestation de Edwin McDonald

Toronto, 6 (PC) — La police annonce qu'elle a arrêté Edwin McDonald, un des dix individus les plus recherchés au Canada. L'arrestation a eu lieu au cours d'une descente dans une maison de eWston, dans la banlieue de Toronto.

McDonald était disparu le premier mai dernier. Il devait alors comparaître en cour sous l'accusation de possession de narcotiques à des fins commerciales. Il avait fourni un cautionnement de $50,000, McDonald a été conduit au quartier général de la Gendarmerie royale, pour interrogatoire.

Truman fait une chaute sur la glace

Independance, 6. (PA) L'ex-président Harry S. Truman a fait une chute sur la glace, mardi matin, et s'est infligé une entaille à la tête. Les médecins l'ont refermée avec six points de suture. La blessure n'a pas empêché M. Truman de faire sa journée de travail comme à l'accoutumée.

R. Drapeau est acquitté

Sherbrooke. (PC) — Roméo Drapeau, 35 ans, a été acquitté du meurtre de son épouse, survenu le 13 février, 1956, pour raison d'aliénation mentale.

Un jury de la Cour du Banc de la Reine a délibéré pendant 15 minutes avant de rendre un verdict d'acquittement "pour cause d'aliénation mentale".

L'épouse de Drapeau et ses quatre enfants avaient été retrouvés sans vie au domicile de l'inculpé plusieurs heures après la tragédie. Ils avaient été cruellement battus à coups de marteau et Mme Drapeau avait reçu en plus de nombreux coups de couteau.

On avait procédé à l'arrestation de Drapeau à Waterloo, où il avait rendu visite à un prêtre pour lui demander son aide après lui avoir fait le récit de l'horrible tragédie.

(Suite à la page 17, 4e col.)

Le Conseil des Arts sera en fonction avant avril

Ottawa. (PC) — Le premier ministre a exprimé l'espoir aux Communes que le Conseil canadien des Arts commencera avant le 31 mars prochain l'exécution du programme d'aide à la culture que le Parlement s'apprête à lui confier.

Les observateurs voient dans la déclaration de M. St-Laurent l'indication que la contribution de $100,000,000 que le gouvernement s'engage à verser au Conseil sera prélevée à même le surplus du présent exercice financier.

On sait que le surplus prévu par le ministre des Finances, M. Harris, au terme de l'année prenant fin le 31 mars, s'élève à quelque $113,000,000. Mais il semble mafntenant que le surplus réel sera d'environ $300,000,000, déduction faite de la contribution gouvernementale de $100,000,000 au Conseil des Arts.

M. St-Laurent, qui est intervenu au cours du débat sur la résolution préliminaire tendant à l'établissement du Conseil, s'est toutefois refusé à définir les fonctions précises de l'organisme. Une fois la résolution adoptée, a dit le chef du gouvernement, la Cham-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

3,500 fonctionnaires fédéraux réclament une hausse de salaires

Ottawa, 6 (PC) — Dans le mémoire qu'il a présenté aujourd'hui au ministre des Finances, M. Harris, l'Institut des professionnels du service public du Canada réclame des hausses de salaires allant jusqu'à 45 pour cent pour ses 3,500 membres à l'emploi du gouvernement fédéral.

L'Institut, dont les membres se composent de savants, d'ingénieurs et d'autres professionnels, demande plus exactement une augmentation de 10 à 15 pour cent pour ceux dont le traitement est inférieur à $4,500 par année, à un extrême, et une augmentation de 45 pour cent pour ceux qui gagnent plus de $6,000 par année, à l'autre.

PLUSIEURS DEMISSIONS

Si la marge des hausses recommandées est si large, explique le mémoire, c'est dans le but de restaurer les différences entre les divers groupes de salaires qui se sont rapprochés sensiblement au cours des dernières années.

En effet, le salaire de base des commençants a augmenté à un rythme plus rapide que celui des anciens employés.

De plus, les salaires payés dans l'industrie seront probablement majorés de nouveau cette année, rendant plus difficile encore le recrutement de nouveaux fonctionnaires professionnels.

Plusieurs d'entre eux, note l'Institut, ont démissionné en 1956 et durant le premier mois de l'année

QUELQUE CHOSE NE VA PAS!



Alors signalez:

LA 9-3351

pour obtenir les services d'experts en chauffages de tous genres.

J.A.Y. BOUCHARD INC.

97 CÔTE D'ABRAHAM-QUÉBEC

J.A. BELIVEAU

confection pour HOMMES ET GARÇONS

THETFORD-MINES

présente les émissions de

TELEVISION

CHLT-TV, CANAL 7, Sherbrooke

MERCREDI

1h.55 CHLT-TV AUJOURD'HUI
2h.00 THEATRE EN MATINEE
3h.45 CINE-FEUILLETON
4h.00 MADAME A SA CUISINE
4h.30 ACTUALITE FEMININE
4h.45 CARTOONS
5h.00 JET JACKSON
5h.30 L'ILE AUX TRESORS
6h.00 BORDER RHYTHMAIRES
6h.30 TELEBULLETIN
6h.36 LA METEO
6h.39 EDITION SPORTIVE
6h.45 KIT CARSON
7h.15 TELEJOURNAL
7h.30 DISCO-VISION
7h.45 LES TROUBADOURS
8h.00 PAYS ET MERVEILLES
8h.30 LA FAMILLE PLOUFFE
9h.00 LA LUTTE
10h.00 LE POINT D'INTERROGATION
10h.30 AU P'TIT CAFE
11h.00 CHMT News
11h.15 LOCAL FRONT NEWS
11h.22 SPORTS IN REVIEW
11h.30 FIN DES EMISSIONS

Horaire sujet à changements

CHEZ BELIVEAU

"Tout est beau"

Cours Anglais

14 SEMAINES

- *Cours de base*
- *Cours de conversation*

Dernière Démonstration

Jeudi, le 7 février, à 8 h. p.m.

INSTITUT DENYS INSTITUTES

322 St-Jean Tél. : LA 9-3751

IMPERIAL

CinémaScope, en couleurs :
"COMMENT EPOUSER UN MILLIONNAIRE"
Betty Grable, Marilyn Monroe, Lauren Bacall

EN COULEURS :
"LA LOI DU FOUET"
Maureen O'Hara et Peter Lawford

LAURIER JUSQU'A JEUDI

Deux hommes en amour avec la même jeune fille se rencontrent pour la première fois dans une barge d'invasion !
Robert Taylor, Richard Todd, Dana Wynter, Edmond O'Brien
"D-DAY THE SIXTH OF JUNE"
CinémaScope et couleurs
Aussi :
Barbara Stanwyck, Paul Douglas, Robert Ryan, Marilyn Monroe
"LE DEMON S'EVEILLE LA NUIT"
Un drame d'amour et de passion.
Mat. : 30c — Soir et dim. : 35c

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE

Musique...sœur du drame
Viviane ROMANCE
BLUES
avec JEAN BRETONNIERE et tous les maîtres du jazz
EN PROGRAMME DOUBLE avec Fernandel
La veuve joyeuse
ARMANDA LEDESMA

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
2 DERNIERS JOURS
Continu de 1h. à 11h. : "ANASTASIA" à : 1h.30, 4h.05, 6h.40, 9h.15.
Quand ces deux personnes se rencontrent... ils éprouvent un amour qu'aucun homme ni femme n'a jamais éprouvé !
20th Century-Fox présente
INGRID BERGMAN
YUL BRYNNER
HELEN HAYES
ANASTASIA
CinémaScope
Aussi à : 1h., 3h.15, 5h.30, 8h.35 Lawrence Welk and Orchestra, caricatures, actualités.
Matinées : 65c — Soirs : 85c

SILLERY
A L'AFFICHE : Mario Lanza et Joan Fontaine dans "SERENADE" en couleur
AUSSI : Alan Ladd et Rossana Podesta dans "SANTIAGO" en couleur

CLASSIC
A L'AFFICHE : Joan Crawford, Sterling Hayden "JOHNNY GUITAR" en couleur
AUSSI : Ruth Roman et Edmond O'Brien dans "TERREUR A SHANGHAI"

VICTORIA
A L'AFFICHE : Tyrone Power, Terry Moore dans "LE CAPITAINE KING"
CinémaScope et Couleurs — Aussi : "UNE AFFAIRE TROUBLANTE"

Chez Gérard
Un soir à Paris
avec "Guilda"
ET SA NOUVELLE TROUPE
• GUILDA • CLAIRETTE
— VOLLEY CHARLES — PIERRETTE — JOHN — GEORGE — DOUG — ANDRE.
LES DANSEURS ET LES DANSEUSES.
AUCUN MINIMUM - ADM.: $1.00
RES. LA 4-0549

CARNAVALADE '57
LES MEILLEURES VEDETTES CANADIENNES - FRANÇAISES
DANS UN SPECTACLE EBLOUISSANT !
16 et 17 février (8.30 P.M.)
★ La célèbre Aglaé venue de Paris
★ Les Collégiens Troubadours
★ La populaire chanteuse Pierrette Roy
★ Chorale de 125 voix, direction M. Montgrain
★ Pageant de 100 figurants, direction M. Morenoff
★ Proclamation de la Reine du Carnaval et grand couronnement.
Procurez-vous dès maintenant vos billets pour le spectacle du 17 fév. car les billets du 16 sont tous vendus. En vente au Colisée et dépôts ordinaires.
ADMISSION : 1.00 à 2.50

★ **à la porte ST-JEAN**
Magnifique !
★ JACQUES
PILLS
Pierre Chaub au piano
★ SHERRY MOORE
★ GROOTHAND
Rés. : LA 3-2000

PIGALLE
SALLE CLIMATISEE
A L'AFFICHE
Un éblouissement de Couleurs et de beauté
MARIA FELIX dans "La BELLE OTERO"
avec JACQUES BERTHIER LOUIS SEIGNER
Prod. NATAN
En programme double avec HENRI VIDAL, MARIA MAUBAN dans LA PASSANTE

PRINCESSE
CinémaScope, en couleurs :
"THE LAST FRONTIER"
Victor Mature et Anne Bancroft
En couleurs : film violent, mouvementé !
"THE RAWHIDE YEARS"
Tony Curtis et Colleen Miller

CARTIER
Jusqu'à jeudi soir deux bons films
Technicolor
MAUREEN O'HARA, JOHN FORSYTHE and TIM HOVEY
"Everything But the Truth"
Aussi : Peter Finch dans "A TOWN LIKE ALICE"
Surveillez "GIANT"

RIALTO JUSQU'A JEUDI
"DAVID et BETHSABEE"
(David & Bathsheba) TECHNICOLOR !
Gregory PECK
Susan HAYWARD
Second film
FERNANDEL
Pier ANGELI
"MAM'ZELLE NITOUCHE"
EN COULEURS

EMPIRE-LAIRET
Jusqu'à jeudi soir
2 excitants films !
JACK PALANCE
EDDIE ALBERT
ATTACK !
aussi : Dana Andrews dans "COMANCHE"
Cinémascope et couleurs

SAMEDI - COLISEE
de 9 h. à la fermeture
"Bal des Valentins"
ORGANISE PAR L'EXECUTIF DU CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC
sous la présidence du
"Bonhomme Carnaval et des 7 Duchesses"
DANSES — MUSIC HALL QUEBECOIS — CHANSONS
★ 40 ARTISTES EN SCENE
• 2 ORCHESTRES • 25 MUSICIENS • CHANTONS EN CHOEUR
ARTISTES INVITES DE REPUTATION
Spectacles "Canadien" et "Indien"
"Le plus carnavalesque des spectacles"
PRIX POPULAIRES — PRIX DE PRESENCE — PRIX POPULAIRES
Billets: .60 - .90 et 1.25 tax. inc. en vente dans les dépôts réguliers du Colisée.
Réalisation ST-GEORGES COTE



L'actrice canadienne Patricia Owen, qui joue avec Marlon Brando dans la version filmée du roman de James Michener, "Sayonara", est en ce moment à Kyoto, au Japon. On la voit ici admirant la coiffure élaborée d'une geisha, à l'hôtel Miyako. (International News)

Haïti passerait outre à la constitution du pays

Port-au-Prince, Haïti, 6 (UP) Le sénateur Louis Dejoie prédit que la législature de la petite république noire d'Haïti passera outre la constitution et proclamera le doyen de la Cour Suprême, le juge Jean-Baptiste Cinéas, président provisoire du pays.

Dejoie est si confiant dans sa campagne en faveur de Cinéas à la succession de Joseph Nenours Pierre Louis, qu'il a lancé hier soir un appel radiodiffusé à ses compatriotes, les invitant à mettre fin à la grève générale qui paralyse le pays.

La compagnie d'aviation Pan American, à Miami, rapporte que l'ambassade américaine à Port-au-Prince lui a demandé les avions nécessaires pour évacuer 175 citoyens américains immobilisés par la grève. La Pan American Airlines a répondu qu'elle entreprendrait aujourd'hui l'évacuation des sujets américains pour Kingston, à la Jamaïque, Ciudad Trujillo, dans la république espagnole voisine de St-Domingue, et à Miami, Floride.

Dejoie, un des principaux candidats à la présidence lors des prochaines élections — dont la date n'a pas encore été fixée, a demandé aux Haïtiens lundi de continuer leur grève aussi longtemps que Cinéas ne sera pas nommé président provisoire.

GREVE EFFECTIVE

Malgré une entente entre cinq autres candidats présidentiels pour mettre fin à la grève, celle-ci était pratiquement 100% effective hier. Au moment où on remit à l'Assemblée Nationale la responsabilité de choisir un successeur à Pierre-Louis, Dejoie annonçait déjà à radio que son groupe avait gagné et que "Cinéas est président". Toutefois, la législature n'a pas confirmé cette nouvelle.

L'agitation est grande dans la république noire antillaise. Pierre-Louis a démissionné en fin de semaine sous la pression de la grève. On l'accuse de ne pas avoir accepté de "nettoyer le gouvernement" des éléments sympathiques au dictateur Paul-E. Magloire. Ce dernier a été forcé de démissionner à la suite d'une grève générale en décembre dernier. Il vit présentement en exil à la Jamaïque, il doit partir pour la France prochainement.

La démission récente de Pierre-Louis, successeur immédiat de l'ancien président Magloire, laisse pendante le choix d'un successeur.

Tout indique que la situation reviendra bientôt au normal en Haïti. Les observateurs croient que Dejoie a assez de puissance populaire, et que si la législature n'approuve pas la nomination de Cinéas comme condition de la fin de la grève générale, il y aura de la violence.

Une chemise et des salopettes pour Baccaloni

New-York, (Columbia Pictures) — Salvatore Baccaloni, fameuse basse comique de l'opéra Metropolitain de New-York, se glisse furtivement et très souvent aux avant-premières de son premier film "Full of Life", de Columbia.

Dans cette nouvelle comédie qui paraîtra bientôt sur tous les écrans d'Amérique, Baccaloni, étoile d'opéra de première grandeur, fait ses débuts dans le rôle charmant, bien qu'un peu turbulent, du père de Richard Conte et du beau-père de Judy Holliday. Il est fasciné par sa propre performance sur l'écran et il amène ses amis pour se faire applaudir dans son premier rôle non chanté.

Après une carrière distinguée poursuivie dans son Italie d'origine, Baccaloni, qui faisait ses débuts au Met en 1940, fut promptement acclamé par les critiques comme la plus grande basse comique de toute l'histoire de l'Opéra, supérieur à Chaliapine lui-même. Il a reçu gracieusement ce tribut, mais le compliment qui l'a vraiment touché au coeur c'est celui que lui fit, à ses matinées du vendredi consacrées aux étudiants, un petit garçon de l'auditoire : "Mommie ce monsieur-là, il est encore plus drôle que Mickey Mouse".

Baccaloni, dans le rôle de Papa Rocco, de "Full of Life", est à son meilleur comme comique, mais il sait aussi imprimer un caractère d'émotion profonde à cette histoire du père européen d'un jeune couple américain moderne. Après des débuts difficiles, la famille finit par s'adapter et en arrive à une parfaite compréhension mutuelle animée d'une chaude affection.

Baccaloni, dans un anglais pittoresque et imparfait, dit de Judy Holliday "Parmi les femmes, elle est la meilleure, gentille et compréhensive. Elle m'a aidé. Celle-là, c'est une comédienne, vraiment. Mais elle est profonde, tout ce qu'elle fait vient de là." Et d'un geste dramatique, Baccaloni pose une main sur son coeur.

Ce coeur est bien caché sous un physique vigoureux, globulaire. Le chanteur de basse profonde ne mesure que cinq pieds, huit pouces — son poids varie entre 286 à 305 lbs et il est malheureux s'il perd de l'embonpoint.

Il a maigri de 20 lbs au cours du filmage de "Full of Life", mais sa femme Elena et sa mère Ferminia — 79 ans — ont tôt fait de lui faire reprendre sa rotondité exubérante et vigoureuse, en le gavant de petits plats fins et de sa "pasta" favorite.

Maître du maquillage, Baccaloni passait des heures à se créer un visage nouveau pour chacun de ses rôles d'opéra. Il savait peindre sur son visage — comme un artiste sur sa toile — les ombres et les reflets de lumière. Si le rôle exigeait une barbe, le chanteur l'appliquait mèche par mèche, qu'il taillait et lissait ensuite comme s'il eût eu à la porter le reste de sa vie. Il possède une collection de costumes de théâtre — pour jouer les 169 rôles de sa carrière — qu'on évalue à plus de $10,000.

Dans le rôle de Papa Rocco, il n'avait que quelques années à ajouter à son âge actuel — 55 ans — mais il n'a pas pris sur lui de se maquiller lui-même, peu familier avec les projecteurs des plateaux et il a laissé docilement les artistes maquilleurs de Columbia lui créer une personnalité différente. Pour remplacer ses somptueux costumes d'opéra, Baccaloni ne porte, pendant toute la durée du film, qu'une chemise en coton et des salopettes fatiguées d'une valeur totale de $5.30.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.; Sujets courts à 1h., 3h.15, 5h.50, 8h.25; "Anastasia" CinémaScope (105 min.) à 1h.30, 4h.05, 6h.40, 9h.15.

CINEMA DE PARIS — La Veuve Jalouse : 12.15, 3.06, 5.44, 8.37 hrs. Blues : 1.27, 4.26, 6.56, 9.49 hrs. Actualités françaises : 2.59, 8.28 hrs.

CLASSIC : — Johnny Guitar : 1.55, 5.35, 9.19 hrs. Terreur a Shanghai : 4.03, 7.40 hrs.

CARTIER : — A Town like Alice: 1.00, 4.30, 7.45 hrs. Nouvelles: 2.50, 9.40 hrs. Everything but the Truth: 3.05, 6.25, 9.55 hrs. Dernier programme complet à 7.45 hrs. Fin: 11.15 hrs.

EMPIRE : — Comanche (en cinémascope) : 1.00, 4.25, 7.55 hrs. Attack 2.25, 5.55, 9.25 hrs. Nouvelles : 4.15, 7.45 hrs. Continu de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Comment épouser un Millionnaire: 12.43, 3.44, 6.43, 9.42 hrs. Sujets: 2.19, 5.18, 8.17 hrs. Loi du Fouet: 2.23, 5.22, 8.21 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 4.15, 7.45 hrs. Comanche: 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Attack: 2.37, 5.57, 9.27 hrs. Fin: 11.15 hrs.

LAURIER : — D-Day the 6th of June: 1.00, 4.02, 9.24 hrs. Nouvelles: 2.43, 6.47, 8.49 hres. Black Hawk: 3.05, 9.09: Le Demon s'éveille la nuit: 3.20, 7.07 hrs. Fin: 11.09

PIGALLE : — Les Actualités : 1.00, 4.35, 8.10 hrs. La Passante : 1.10, 4.45, 8.20 hrs. La belle Otero : 2.54 : 6.16, 9.51 hrs.

PRINCESSE : — Sujets: 1.00, 4.26, 7.52 hrs. The Rawhide Years: 1.22, 4.49, 7.46 hrs. The Last Frontier (en cinemascope): 2.48, 6.14, 9.23 hrs.

RIALTO : — Mam'Zelle Nitouche: 1.00, 4.25, 7.40 hrs. Nouvelles: 2.20, 9.00 hrs. David & Bethsabee: 2.35, 5.50, 9.15 hrs. Fin: 11.05 hrs.

VICTORIA — Lundi à jeudi inclusivement. — L'affaire troublante : 1.30, 4.45, 8.00 hrs. Capitaine King (en CinémaScope) : 3.00, 6.05, 9.20 hrs. continuel de 1h.30 à 11h.

SILLERY : — Serenade: 6.25, 9.26 hrs. Synopsis : 7.45 hrs. Fin : 11.26 hrs.

BIENVILLE : — Le Signe des Renegats: 6.45, 9.35 hrs. Black Hawk: 8.00 hrs. A Feu et à Sang: 8.15 hrs. Fin : 10.50 hrs.

CINEMA DE LEVIS: — N'embrassez pas les vaes: 6.15, 9.25 hrs. Actualités : 7.50 hrs. Le Secret d'Helène Marimon: 6.50 hrs.

ETCHEMIN : — Demain Viendra Toujours; Gaz Oil.

Enfants délaissés recueillis par le service social

Maria, 6 (PC) Le Service social de Gaspé prendra sous ses soins les quatre enfants hospitalisés ici le 26 janvier dernier après que la police eut mis leurs parents, M. et Mme Labrecque, en état d'arrestation. Ils doivent quitter l'hôpital dans quelques jours.

Recueillis par la police dans une maison de St-Jules, à 20 milles au nord-est de Maria, les enfants, dont les âges varient de 2 ans et demi à 9 ans, ont surtout souffert du froid. Ils vivaient dans un logis pratiquement non chauffé. Leurs parents ont été accusés de refus de pourvoir à leurs besoins.

Labrecque, bûcheron de 58 ans, a été condamné à trois mois de prison sous ce chef d'accusation tandis que son épouse, âgée de 32 ans, a écopé de 7 mois de prison.

Le Service social de Gaspé s'occupera de placer les enfants dans des familles.

Les Bois-Francs représentés

Victoriaville, (DNC) La région des Bois-Francs sera représentée au couronnement de la reine de l'industrie laitière de la province de Québec, qui aura lieu au cinquième salon de l'Agriculture à Montréal, le 15 février prochain.

En effet, MM. Philippe Pépin, de Victoriaville et Lionel Baril de Princeville, ont été invités à assister à cet événement social.

La cérémonie du couronnement se déroulera à 10 h. de la matinée et, à cette occasion, l'hon. Antonie Elie, de Yamachiche, prononcera une allocution.

Le lendemain après-midi, soit le samedi 16, à 5 h., l'hon. Wilfrid Labbé, ministre d'Etat et député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, prendra part à une réception organisée en l'honneur de M. Paul Dozois, ministre des Affaires municipales, qui marquera la clôture de la journée des municipalités rurales.

La cartographie de La Tuque

La Tuque (DNC) La cartographie de la région de La Tuque est maintenant entièrement complétée. C'est ce que révèle le dernier rapport du ministère des Mines de la province de Québec. Ce rapport a été déposé à l'Assemblée législative, la semaine dernière.

La cartographie de la moitié occidentale de la région précitée a été faite par M. A. Klugman, géologue au service du ministère. La région dont il est question comprend la majeure partie des cantons de Turcotte et de Vallières et certaines parties des cantons de Dumoulin, Harper, Baril, Malhiot et Carignan.

Le roc de cette région appartient surtout au groupe de Grenville. Des intrusions récentes de pegmatite et de syénite sont légèrement radioactives. La matnétite et la pyrite existent à l'état disséminé dans plusieurs roches.

Cette cartographie marque l'achèvement de l'étude de la région de La Tuque. La moitié orientale avait été terminée en 1954 par M. M. Tiphane. L'étude a été effectuée à la demande de la Chambre de Commerce et du conseil municipal de La Tuque.



Raymond Pellegrin et Jeanne Moreau sont partenaires dans le film "Jusqu'au dernier", où l'on voit aussi Paul Meurisse et l'acteur anglais Howard Vernon.

La Compagnie PAQUET Limitée PREMIER À QUÉBEC



ÉPARGNEZ BEAUCOUP sur les ALIMENTS PAQUET !

VEDETTES

SPAGHETTI LIBBY aux tomates. Bte 20 oz. 5 pour .89

LIVRAISON GRATUITE

POIS VERTS Culverhouse — Bte 20 oz. 5 pour .89

ANANAS Tropic de fantaisie. Tranchés ou broyés. Bte 20 oz. 3 pour .79

PECHES Austral de fantaisie - Bte 28 oz. 2 pour .79

SOUPE LIPTON Poulet & nouilles SPECIAL: 3 pqts pour .35

FRUITS ET LEGUMES

POMMES McIntosh de fantaisie, no 140 Le DOUZ. .37

PAMPLEMOUSSES de Floride très juteux no 96 5 pour .33

BANANES grosses et dorées. 2 lvs pour .29

ORANGES de Floride très juteuses, no 252. 2 douz pour .69

OIGNONS jaunes — En cello de 2 lvs .19

POUR 1c...
et 35.00 d'achats d'épicerie ou de boucherie, vous avez droit à UNE PIECE de ce magnifique
SERVICE À DINER
en semi-porcelaine avec décors rouge et or (22 carats)
Accumulez les factures poinçonnées en rouge. Commencez dès maintenant, l'offre en vaut la peine.

Comptoir de BOUCHERIE — Sous-sol

POULE Catégorie A 5-6 livres. La lv. .39

DEVANT D'AGNEAU Complet La LV. .29

VEAU ROULE La LV. .71

COMMANDEZ par TELEPHONE: LA-4-8481

La Compagnie PAQUET Limitée PREMIER À QUÉBEC

La loi électorale du Québec a été conçue pour favoriser la libre expression d'opinion

(Suite de la page 15)

une situation de faits basée sur des irrégularités embarrassait le gouvernement, on passait le bill Dillon pour tout régulariser.

Immédiatement après avoir pris le pouvoir, M. Duplessis passait une nouvelle loi électorale qui exigeait que les buletins soient imprimés sur du papier filigrane, rétablissait le talon du bulletin et admettait, pour la première fois, un représentant de l'opposition dans le sysème électoral en la personne du secrétaire du bureau de scrutin, aujourd'hui appelé greffier.

La loi actuelle, adoptée en 1945, a été inspirée des meilleures lois électorales de tout le pays, de la Belgique et de certains états américains. Elle répond à deux exigences essentielles d'une bonne loi électorale : elle fait disparaître le plus complètement possible les moyens de fraude et elle permet aux partis de l'opposition de surveiller le vote.

Un autre bon effet de notre loi électorale actuelle, dit le ministre, a été de permettre à tous les citoyens d'être inscrits sur les listes électorales. On reproche à notre loi le système d'un seul énumérateur. Mais c'est ce qui a toujours existé dans une grande partie de la province, sauf dans les cités et villes. Il a fallu faire disparaître le deuxième énumérateur dans les villes parce que les libéraux demandaient à l'énumérateur qui les représentait de retarder l'élection en n'accomplissant pas les devoirs de leur charge.

Les listes électorales sont maintenant faites dans des cahiers numérotés et non pas sur des feuilles volantes. Et la loi permet, surtout dans les villes, une vérification attentive, honnête et efficace. La revision des listes a été grandement améliorée, de sorte que le système actuel est nettement supérieur à celui d'autrefois. Il est supérieur à celui édicté par la loi des élections fédérales qui, elle, ne prévoit qu'un seul réviseur.

La révision rurale est faite par deux représentants, l'un du premier ministre, l'autre du chef de l'Opposition. Dans notre système, la liste révisée est définitive et si on n'y est pas inscrit on ne vote pas le jour de l'élection. La loi fédérale n'a pas cette restriction.

Le jour du scrutin, dit M. Prévost, la votation est entourée de toutes les précautions possibles pour que l'électeur puisse librement manifester son choix. Le scrutateur est nommé sur recommandation ministérielle et le greffier par l'Opposition. En vertu de la loi fédérale, les deux hommes sont nommés par le gouvernement. M. Prévost a répondu ensuite aux critiques formulées contre le fait qu'on a enlevé aux partis le droit d'avoir deux représentants dans les polls. Dans certains comtés où il y avait huit candidats cela voulait dire qu'il y avait, avec les officiers de l'élection, une vingtaine de personnes. Les locaux loués peuvent à peine contenir aujourd'hui une telle foule d'intéressés. M. Prévost a fait une comparaison entre ce qui se passe dans un poll, un jour d'élection, quand il s'agit du provincial et du fédéral. Dans le cas du provincial, il n'y a que deux représentants des partis, le scrutateur recommandé par le gouvernement et le greffier recommandé par l'Opposition. Au fédéral, quatre personnes représentent le gouvernement et deux l'Opposition.

En résumé, M. Prévost a déclaré que la loi électorale de Québec a été conçue pour donner justice à tous les partis et pour favoriser l'expression libre de l'opinion publique. Elle permet à tout électeur consciencieux, qui dans l'exercice de ses devoirs civiques, manifeste le soin de ce que les juristes appellent un bon père de famille, d'exprimer librement et secrètement son opinion, que ce soit pour le parti au pouvoir, pour l'Opposition ou pour un tiers parti. En outre, en tant que cela est humainement possible, elle empêche que des votes illégaux annulent ceux des gens honnêtes. Notre loi électorale actuelle correspond à l'idéal qui nous animait en 1936 quand nous avons pris le pouvoir. M. Prévost ajoute que malgré ce que disent les adversaires du gouvernement, l'Union nationale n'a pas dérogé à cet idéal.



"C'est drôle, nous autres, on achète toujours nos voitures un an trop vite !"

La mort des passagers du D-6 a été attribuée aux brûlures

New-York, 6. (UP) — Les vingt passagers qui ont perdu la vie vendredi dernier dans l'écrasement d'un aérobus de la compagnie Northeast sont morts de brûlures et non à la suite de blessures reçues dans l'accident, selon un rapport médical publié hier.

Le Dr Milton Helpern, médecin examinateur en chef de la cité, a précisé que "aucune des victimes n'avait succombé aux blessures subies dans le choc de l'écrasement". Il a expliqué que si "l'incendie ne s'était pas déclaré, la tragédie n'aurait entraîné aucune perte de vie".

Helpern a ajouté que les autopsies pratiquées sur tous les cadavres avaient révélé que le protoxyde de carbone dégagé par les flammes avait provoqué l'inconscience des victimes et empêché ainsi leur survivance.

La quasi-totalité des 81 survivants ont été blessés et la plupart ont souffert des brûlures quand le DC-6A s'est écrasé sur l'Ile Rikers quelques minutes après avoir décollé de l'aérodrome LaGuardia en pleine tempête de neige.

ENQUETE PUBLIQUE

Des équipes d'experts dépêchées par la Commission civile aéronautique continuent d'examiner les débris et de recueillir tous les renseignements possibles en prévision d'une enquête publique sur la tragédie qui doit s'ouvrir dans deux ou trois semaines.

D'autres enquêteurs de la Commission ont interrogé les survivants à leurs foyers et dans les hôpitaux en rapport avec l'accident. Des formules de déclaration ont été adressées par la poste à ceux qui demeurent en des endroits éloignés.

Les cadavres des trois dernières victimes ont été identifiés hier. Il s'agit de Aldo J. Bruso, 57 ans, de Fitchburg, Mass., Mme Helen Mc-Aloon, 52 ans, de North Andover, Mass., et Erwin K. Fox, 51 ans, de Lake Placid, N.-Y.

La première poursuite en dommages résultant de l'écrasement de l'avion a été enregistrée à la Cour suprême de l'Etat de New-York hier par James Kazakis, 33 ans, de Manchester, dans le New Hampshire.

Kazakis réclame une indemnité de $500,000 pour "destruction étendue des tissus cérébraux" consécutive à la tragédie. Il a désigné comme défendeurs Northeast Airlines, Flying Tigers, Inc., de qui Northeast avait nolisé l'avion, et le pilote, le capitaine Alva V. Marsh.

R. Drapeau est acquitté

(Suite de la page 15)

Le juge Gaston Desmarais a ordonné la détention de l'accusé dans l'aile des malades mentaux de la prison de Bordeaux.

Le procureur de la Couronne, Me Roland Dugré, avait demandé l'acquittement de son client après avoir fait entendre 18 témoins dont deux psychiatres, les Drs Arthur Huard et Paul Larivière, tous deux de Montréal. Ces derniers avaient déclaré que Drapeau n'était pas responsable de ses actes au moment de la tragédie.

Le lieutenant Ubald Legault, chef de l'escouade de la moralité de la police provinciale, avait présenté la déclaration faite par Drapeau peu de temps après son arrestation. Drapeau y disait notamment que "le diable l'incitait depuis une semaine à faire disparaître les membres de sa famille".

La défense n'a fait comparaître aucun témoin.

Le Conseil des Arts sera en fonction avant avril

(Suite de la page 15)

bre sera saisie du projet de loi qui contiendra tous les détails.

Le gouvernement propose de verser une dotation de $50,000,000 au Conseil, dotation dont les revenus serviront à stimuler les humanités, les sciences sociales et les arts. Une autre somme de $50,000,000 sera répartie parmi les universités afin d'aider celles-ci à financer leurs travaux d'expansion et d'équipement au cours d'une période de 10 ans.

M. St-Laurent a d'autre part révélé qu'en fixant les montants qui seront versés au Conseil, il songeait à la "manne" que représentent pour le gouvernement les successions de deux éminents financiers: sir James Dunn et M. Isaac Killam.

Les droits fédéraux à l'égard de ces deux successions, a-t-il dit, atteignent un peu moins de $100,000,000 et ne sauraient être considérés comme des revenus réguliers. Cette somme "représente une sorte de manne qui arrive, je pense au moment opportun".

Au cours du présent exercice, a dit le chef du Cabinet, une somme d'environ $50,000,000 a été versée au gouvernement au titre des droits à l'égard de ces successions.

Le premier ministre a cependant déclaré qu'il n'avait pas eu de consultation avec le ministre des Finances au sujet de la source à laquelle le gouvernement ira puiser les $100,000,000, ni au sujet de la date à laquelle cette somme sera disponible.

AVANT LE 31 MARS

Il a cependant exprimé l'espoir "qu'il nous soit possible d'obtenir l'acceptation du nombre requis de membres du conseil, de telle sorte que le conseil puisse exister en tant qu'organisme incorporé avant le 31 mars".

Le bruit court à Ottawa que l'hon. Brooke Claxton, ancien ministre de la Défense nationale, sera nommé président du conseil. Mais on ignore pour l'instant quel sera le nombre des membres de l'organisme.

En réponse à une question de M. Howard Green, député conservateur de Vancouver Quadra, M. St-Laurent a cependant déclaré qu'il n'appartiendra pas au conseil d'adjuger la Médaille du Canada. Celle-ci a été instituée en octobre 1943 par arrêté ministériel. Mais, elle n'a jamais été accordée.

Il n'existe dans ce projet de loi, a poursuivi le premier ministre, aucune disposition ou restriction qui limite le genre des bourses qu'accordera le Conseil. Il est tout au plus précisé que les bourses devront promouvoir la cause des humanités, des sciences sociales et des arts.

PAS D'ECOLE SPECIALE

Il n'est pas non plus, prévu que le Conseil doive créer des écoles pour favoriser la formation de qui que ce soit.

M. St-Laurent a ajouté qu'à son avis il existe un urgent besoin de favoriser les travaux postscolaires. "Le plus grand besoin qui se fait présentement sentir dans le domaine des humanités et des sciences sociales est de préparer un grand nombre de professeurs pour enseigner ces sciences dans nos universités".

Le cardinal Léger dit la messe à l'autel de Pie X

Cité du Vatican, 6. (Reuter) Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a célébré la messe aujourd'hui à l'autel du pape saint Pie X, dans la basilique St-Pierre.

Le corps embaumé du pape paysan, décédé en 1914 et canonisé il y a trois ans, repose dans un tombeau de verre sous l'autel.

Le cardinal Léger est venu à Rome discuter les affaires de son diocèse avec le Saint-Siège.

Israéliens attaqués par des Syriens

Jérusalem, 6. (PA) Un porte-parole de l'armée israélienne annonce aujourd'hui que des Syriens ont fait feu sur un navire de pêche israélien dans la mer de Galilée, l'obligeant à abandonner ses filets et à fuir. On ne rapporte aucun blessé.

Le P. S. D. veut l'assurance-santé

Montréal, 6. (PC) L'exécutif du Parti social-démocratique a exhorté aujourd'hui le gouvernement provincial à adopter une loi d'assurance-santé semblable à celle qui a été annoncée récemment par l'Ontario.

Dans une déclaration remise à la presse, Mme Thérèse Casgrain, chef provincial du parti, dit :

"La province de Québec a été la dernière à accepter les pensions de vieillesse, comme elle a été la dernière à donner aux femmes le droit de vote. A moins d'une vigoureuse réaction de l'opinion populaire, nous serons encore les derniers à bénéficier d'un plan d'assurance-santé. Cependant, dans le Québec, à cause des familles nombreuses et des salaires généralement trop bas, l'urgence d'une telle mesure est peut-être plus marquée que partout ailleurs".

Un militaire de Valcartier part pour l'Indochine

Ottawa, 6. (Spéciale) Le quartier général de l'Armée annonce aujourd'hui que le caporal Roger Breton, 2e bataillon du Royal 22e Régiment, prendra l'avion le 20 février pour aller servir en Indochine. Le caporal Breton, présentement stationné au camp de Valcartier avec son bataillon, fera partie du contingent militaire de la délégation canadienne aux commissions internationales de surveillance de la paix. Il demeurera à ce poste en Extrême-Orient pour un an environ.



Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que le sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

Mme G. G.

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs, avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.
Mme R. B.

Adoptez THRIFT pour SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT

Aucun montant ennuyeux à payer pour la livraison, à votre amical magasin THRIFT. Votre commande sera livrée avec plaisir, jusqu'à votre cuisine SANS COUT ADDITIONNEL. Adoptez THRIFT et épargnez sur chaque commande.

(COMMANDE COMBINEE D'UN MINIMUM DE $3.00)

THRIFT

EST LE MEILLEUR ENDROIT POUR ACHETER VOS ALIMENTS!

PRIX EN VIGUEUR AUX MAGASINS SUIVANTS :

- 955 rue ST-CYRILLE O. (PRES DE BELVEDERE) SILLERY, QUEBEC
- 500, 3e AVENUE (ANGLE DE LA 5e RUE) LIMOILOU, QUEBEC
- 977 ave CARTIER (PRES DE ST-CYRILLE) CITE DE QUEBEC
- 65 rue ST-JEAN (ENTRE STANISLAS et COTE DU PALAIS) CITE DE QUEBEC
- 46 rue ST-LOUIS (PRES DE LA COTE DU PASSAGE) LEVIS, QUEBEC
- 94 rue ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY, QUEBEC

SPECIAUX A PRIX EXTRA REDUITS PLUS LIVRAISON GRATUITE

CAFE "MARCO" 100% PUR INSTANTANE POT 2 OZ 55¢ POT 5 OZ 1.33

JUS de TOMATE "CLARK" BOITE 48 OZ 31¢

UNE OFFRE SENSATIONNELLE!

SERVICES T.V. POUR CASSE-CROUTE



UN ENSEMBLE (assiette et tasse) pour SEULEMENT 39¢

AVEC DES FACTURES JAUNES TOTALISANT $33. OU PLUS DATES DU 7 JANVIER AU 9 FEVRIER 1957.

L'OFFRE SE TERMINE LE 9 FEVRIER 1957 LES REÇUS DE CAISSE SERONT ECHANGES JUSQU'AU SAMEDI 16 FEV. 1957. SURVEILLEZ LA NOUVELLE OFFRE DE PRIME COMMENÇANT LE 11 FEVRIER 1957.

KLEENEX BLANCS, ROSES, JAUNES PAQUET ECONOMIQUE 400 35¢

BREEZE BLANC ou BLEU (5¢ de RABAIS sur le PRIX REG.) grosse boite 37¢

PECHES "LYNN VALLEY" 2 boites 15 oz 37¢

THE en SACS OFFRE SPECIALE "RED ROSE" ORANGE PEKOE (1$ sacs de plus pour le seulement) 75 sacs 83¢

QUAKER OATS INSTANTANE paquet 44 oz 39¢

Une magnifique source de renseignements et une occasion unique d'améliorer votre anglais!

ENCYCLOPEDIE ILLUSTREE

COLLECTION DE 21 VOL. UN LIVRE PAR SEMAINE

99¢ PAR VOLUME SEULEMENT

VOL. No 4 AVEC CARTE DU MONDE GRATUITE

MAINTENANT EN VENTE!

VOUS POUVEZ GAGNER JUSQU'A $2,500. PAR SEMAINE A LA NOUVELLE ET INTERESSANTE COURSE AU TRESOR DOMINION-THRIFT des Marques Bonies TOUS DETAILS A VOTRE MAGASIN THRIFT

GARANTIE 100% TOUTE MARCHANDISE VENDUE A VOTRE MAGASIN "THRIFT" EST GARANTIE VOUS DONNER 100% DE SATISFACTION, SANS CONDITION.

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

ROTI de PALETTE BOEUF MARQUE MEILLEURE QUALITE PRET A CUIRE RICHE EN PROTEINES lb 33¢

ROTI HAUT de COTES BOEUF HAUTE QUALITE PRET POUR LE FOUR TENDRE ET JUTEUX lb 55¢

BOEUF HACHE FRAIS A CHAQUE HEURE TRES MAIGRE BON ALIMENT A BAS PRIX lb 29¢

Rôti de Côtes BOEUF DE HAUTE QUALITE DESOSSE ROULE TRES TENDRE 79¢ lb

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

Tomates FRAICHES — IMPORTEES FERMES ET MURES BAS PRIX 2 PAQUETS 29¢

Choux FRAIS — IMPORTÉS FERMES, VERTS BAS PRIX 7¢ lb

Patates No 1 N.-B. BONNES À GARDER SAC 50 lbs $1.19

PRIX EN VIGUEUR LES 6, 7, 8 et 9 FEVRIER 1957 THRIFT STORES LIMITED

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

GARANTIE 100% DE SATISFACTION



LA GARDE NATIONALE : Au cours d'une récente conférence de presse, le président Eisenhower a déclaré que le secrétaire à la Défense, Charles E. Wilson, a fait une déclaration irréfléchie lorsqu'il a accusé la garde nationale d'être un refuge de fuyards. M. Eisenhower a ajouté que les hommes qui ont joint la garde nationale durant la guerre coréenne, n'étaient pas des lâches. Il concède toutefois, conformément à Wilson, que la garde nationale ne sera pas en première ligne de défense tant que ses membres n'auront pas été soumis à un programme d'entrainement de six mois.
(International News)

Mutinerie matée

Chicago, 6. (PA) — Plus de 25 gardiens, faisant usage de bombes lacrymogènes, ont maté hier une mutinerie de 35 minutes à laquelle ont participé 10 détenus de l'aile de confinement de la prison du comté de Cook.

Deux des gardiens ont été blessés par des projectiles que lançaient les insoumis.

La mutinerie a éclaté au moment où les prisonniers, tous condamnés à mort et en instance d'appel, se promenaient à l'extérieur de leurs cellules, en période d'exercice.

Ils ont arraché tous les accessoires de plomberie dans six des cellules, ont mis le feu à un matelas et en ont imbibé d'autres d'eau.

Les émeutiers se sont rendus à la 14e bombe lacrymogène. Ils ont été placés dans une autre aile en attendant les mesures disciplinaires.

Dénégation des nationalistes algériens

Nations Unies, New-York, 5. (U.P.) Les nationalistes algériens ont décrié aujourd'hui la prétention du ministre français aux Affaires étrangères Christian Pineau que des éléments communistes attisent la flamme de la révolte en Algérie.

Moulay Merbah, secrétaire général de l'organisation nationaliste d'Algérie, disait que le long discours prononcé hier par Pineau devant l'Assemblée générale n'était qu'une "contribution négative" au règlement du problème du territoire nord-africain.

L'ambassadeur de Syrie Farid Zeineddine devait poursuivre aujourd'hui l'énoncé de la réponse de principe du monde arabe à la France devant le principal comité politique de l'Assemblée générale. Zeineddine a prononcé la partie inaugurale de son discours hier après que Pineau eut pris la parole dans l'après-midi.

Merbah dit que depuis 1937 la France fait un "prisonnier perpétuel" de Messal I Hadj, qui a fondé le mouvement nationaliste algérien Mna.

"Ce traitement de Messal I montre bien qui, des communistes ou des nationalistes, Pineau craint réellement", de dire Merbah.

A Alger, le résident de France, le ministre Robert Lacoste, aurait déclaré que la grève générale de huit jours des Algériens s'était avérée un "échec complet". En dépit de cette déclaration optimiste, 90 pour cent de la population musulmane d'Alger ne s'est pas présentée au travail hier.

A Paris, l'ancien premier ministre Georges Bidault a déclaré qu'il appuyait la ligne de conduite du premier ministre Guy Mollet à l'endroit de l'Algérie telle que l'a exposée le ministre Pineau devant les Nations Unies. Il a dit que "des manoeuvres et des menées agressives étaient en cours à New-York au sein d'un organisme international qui est incapable de remplir sa mission".

Réussite des pêcheurs d'anguilles

St-Pierre, I.O. (DNC) — Les 69 membres du Syndicat des pêcheurs d'anguilles de l'Ile d'Orléans, sous la présidence de M. Herm. Gendreau, ont tenu leur assemblée générale annuelle, ces jours derniers, dans la salle du couvent de St-Pierre, I. O.

A la suite de cette assemblée, le conseil d'administration se compose comme suit : Herm. Gendreau, président; Ed. Tailleur, vice-président; J.-C. Pelletier, gérant; O. Couture et Adrien Blouin, directeurs.

Selon le rapport de la vente de la récolte totale soit 170,000 lbs., par l'intermédiaire de la Centrale, les Pêcheurs Unis de Québec, représentée par M. Guy Bernier, auditeur, les pêcheurs se sont voté une remise finale de .05 la livre après avoir reçu une avance de .16 la livre, ce qui porte le prix final de l'anguille à .21 la livre, grâce à un contrôle de vente efficace et grâce aussi au marché américain.

Le Soleil a plus de quatre cents correspondants dans toutes les parties de la province, et est ainsi en mesure de vous fournir tous les jours une profusion de nouvelles régionales.



en Spécial pour vous chez Steinberg

BOEUF DE MARQUE ROUGE de catégorie "A", mûri avec art, coupe-sans-perte !

ROTI de CROUPE ou DE COTES DE CHOIX ROULE; pleine RONDE ou pointe de SURLONGE

STEAK lb **69¢**

BOEUF de Conserve poitrine roulée désossée
Délicieux avec du chou ! Empaqueté dans un contenant cryovac pour en retenir toute la saveur ! lb **39c**

PATES à la DINDE de STEINBERG "Kitchen Fresh"
Prix Spécial ! **2 PATES POUR 59c** UN pâté au prix ord. 39c

PRIX SPÉCIAUX ! CANADA, CATÉGORIE No 1 DE TABLE, SAC 50 LBS, DE I. P. E.

PATATES $1.65

DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Sac 50 lbs $1.15 Sac 75 lbs $1.69

DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD
SAC 75 LBS $2.19

Mûries à point
BANANES
A LEUR MIEUX !
2 lbs 29c

Frais, importés
CHOUX
délicieux avec du boeuf de conserve
Canada Catégorie No 1. LB 8c
Les prix des fruits et légumes sont sujets à fluctuer

PURITAN CUITES AU FOUR
FEVES AU LARD
5c DE RABAIS POT 28 OZ POUR SEUL. 29c

Fraîchement rôties salées, blanchies
ARACHIDES POT 1 LB 49c

INSTANTANÉ CAFÉ $1.23
(Prix ordinaire $1.33)
GROS POT 5 oz.

Pour vos besoins domestiques

JOHNSON ½ DE PLUS GRATIS ! (ORD. BTE 1 LB 59c)
Cire en pâte BOITE 1 1/3 LB 59c

STRIDE
Cire liquide BONI chopine 89c

PRIDE (avec anneau à serviette GRATIS)
Cire POUR MOBILIER BOUT. 8 OZ 79c

HYGIENIQUE
Tissu WHITE CROSS 9 ROULX POUR $1.00

VEDETTES HEINZ

CROQUANTS, DILL, EN TRANCHES
Cornichons POT 16 OZ 19c

KETCHUP
La saveur la plus populaire qui soit!
BOUT. 11 OZ 23c BOUT. 15 OZ 29c

Aubaines d'aliments congelés

ORCHARD KING, PUR, CONCENTRE
Jus D'ORANGES 2 BTES 6 OZ 29c

Ice Castle, assortie, format 3 chopines 67c
Crème glacée brique 1 chop 25c

Swift, dinde, poulet ou (Ord. 3 pâtés 95c)
Pâtés AU BOEUF 4 PATES 8 OZ 95c
VOUS AVEZ 4 PATES POUR LE PRIX DE 3 !

QUALITE A BAS PRIX !

PAR KRAFT POT 16 OZ 59c
Cheez Whiz POT 8 OZ POUR SEUL. 35c

DOLE, D'HAWAII
Jus d'ananas BOITE 48 OZ 29c

VAN KIRK MINIATURE (PRIX ORD. 43c)
'Milk Buds' PQT 8 OZ POUR 35c

OAK LEAF, DE CHOIX
Tomates 2 BOITES 28 OZ 49c

VEDETTES DE PATISSERIE
BIG CITY, FRAIS DU JOUR

TARTE DE LA SEMAINE !
Tarte AUX BLEUETS VOTRE POUR 49c

(PRIX ORD. 35c)
Roulé AU CITRON CETTE SEMAINE POUR SEUL. 29c

EPARGNEZ ! GENRE GATEAU
Beignes (ORD. 25c) 12 AU POT 21c

ANANAS VEDETTE DE FIN DE SEMAINE !
Gâteau étagé POUR SEUL. 39c

CHACUN
Pain AUX DATTES ET NOIX 25c

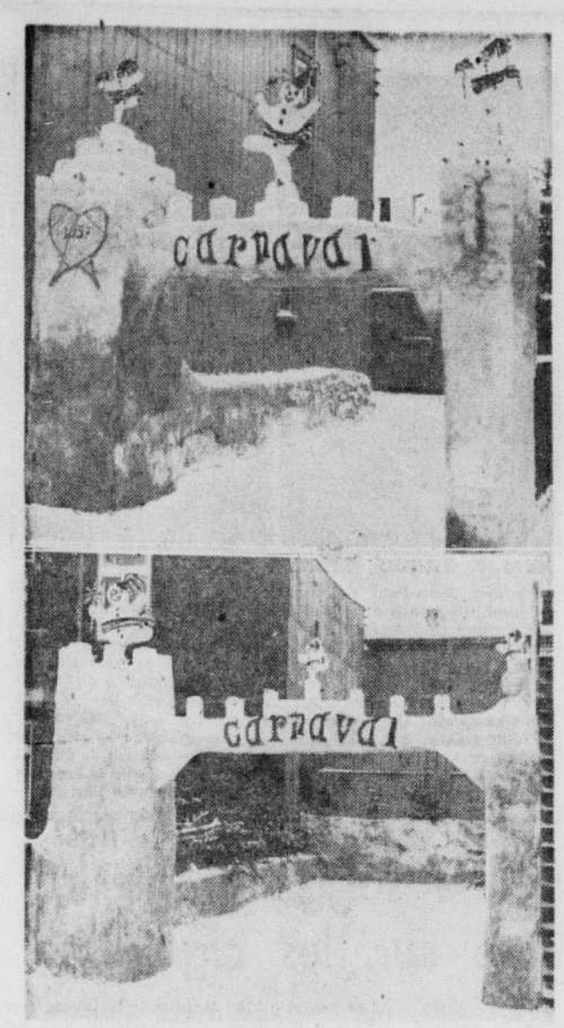
EPARGNEZ ! BIG CITY, FRAIS
TARTE AUX CERISES
CETTE SEMAINE POUR SEUL. 45c
(Prix ordinaire 49c)

Presse-Jus et Récipient
LE PRESSE-JUS ET LE RECIPIENT SONT FABRIQUES DE PLASTIQUE RESISTANT "JUICE MASTER" (VALEUR ORD. 59c) 35c
En vente à 2090 Boul. Ste-Anne

ACCUMULEZ les FACTURES ROSES de Steinberg pour de magnifiques PRIMES !

Vous pouvez obtenir maintenant un ensemble COMPLET D'UN SERVICE DE VAISSELLE française "Les Etoiles" ET un ensemble COMPLET de qualité POUR CUISSON sans EAU "LUSTRE" en accumulant les factures ROSES de Steinberg . . . une unité pour seulement 1c avec les factures roses pour le montant requis! Vous pouvez vous procurer ces primes
jusqu'au 15 juin 1957

Steinberg's LIMITÉE - QUÉBEC
chez Pollack RUE DUPONT — 2090, Boul. Ste-ANNE



DANS L'ESPRIT DU CARNAVAL : Les monuments de glace se multiplient à travers la ville et dans les municipalités voisines. Les citoyens ont l'ambition de s'affirmer dans l'esprit de gaieté du Carnaval. L'entrée de la propriété de M. Jean-Paul Frenette (en haut), 588, rue Ste-Thérèse, prend l'aspect d'une forteresse de même que celle de M. Lionel Faucher, 579, rue Ste-Thérèse aussi (en bas). L'intérieur même des cours est orné de murs de glace que surmontent des sapins. Les arches à l'entrée sont illuminées le soir et produisent un très joli effet. (Photos du "Soleil")

Le Courrier de Pascale France

BIEN DECOURAGEE. — L'hystérie, c'est un ensemble de troubles nerveux très variables; ils peuvent provenir de l'anémie, de la tuberculose, de la syphilis; quelquefois l'hystérie n'a aucune cause réelle et n'est produite que par la volonté du malade. Le plus souvent, on peut faire disparaître l'hystérie par la persuasion, le raisonnement. Ces troubles ne sont pas dangereux, mais peuvent amener un complet déséquilibre des facultés. Un examen approfondi fera découvrir la cause de l'hystérie et les moyens de l'enrayer.

A LA PAGE. — Vous pouvez, en effet, porter maintenant votre robe imprimée et aussi le deux-pièces bleu marine dont vous parlez et qui me paraît chic d'après ce que vous m'en dites. Vous pouvez attendre encore quelques semaines cependant pour coiffer votre paillasson, car vraiment ça ne presse pas encore.

LUCIENNE. — Faites tremper ces sacs dans de l'huile de charbon pendant plusieurs heures; lavez ensuite à l'eau très chaude et savonneuse, rincez dans une eau additionnée d'un peu d'eau de Javel et faites sécher au grand vent si possible.

UNE ABONNEE DE LA TUQUE. — Trois causes peuvent influer sur votre haleine : la pyorrhée, maladie des gencives, qui dégage une odeur désagréable Pour voir si vous souffrez de pyorrhée, passez un fil entre vos dents d'en avant et faites-le toucher aux gencives; si le fil sent mauvais, vous devrez faire soigner vos gencives ou tout au moins employer une pâte à dents qui enraye la pyorrhée et frotter aussi les gencives en vous lavant les dents. Vous pouvez aussi souffrir d'infection des amygdales; dans ce cas, les amygdales secrètent du pus qui se forme en petites boules dans la gorge et sent très fort. Il faudrait les nettoyer ou les badigeonner à l'iode. En dernier lieu, si votre estomac ne fonctionne pas bien, il peut former de l'acidité et gâter l'haleine. Les conseils d'un médecin ou d'un dentiste s'imposeraient pour vous aider à trouver le bobo.

LIETTE D'AL. — Malheureusement, je ne sais pas grand'chose des verres dont vous parlez, surtout que je ne connais personne dans mon entourage qui en a fait l'expérience. Je me demande cependant pourquoi vous ne consultez pas à ce sujet un oculiste de votre petite ville avant de faire les frais d'aller à Montréal ou ailleurs. Pour quelques dollars vous pourrez avoir tous les renseignements utiles à ce sujet, surtout si vous vous adressez à quelqu'un en qui vous pouvez avoir confiance.

Pascale France

Le porteur de votre journal est un jeune homme d'affaires qui se prépare à remplir des obligations plus lourdes plus tard. Aidez-le à bien commencer sa vie en le traitant avec bienveillance et en le payant régulièrement pour la marchandise qu'il vous vend.

M. Harris est invité à réduire de 6 cents la taxe sur les cigarettes

Ottawa, 6 (PC) — Les planteurs de tabac de l'Ontario ont invité aujourd'hui le ministre des Finances, M. Harris, à réduire de six cents le paquet de 20 les taxes fédérales imposées sur les cigarettes.

Un paquet de 20 cigarettes se vend présentement 33 cents en Ontario.

C'est la sixième année consécutive que l'Association de la mise en marché du tabac de l'Ontario réclame formellement des réductions fiscales auprès du gouvernement.

Le dernier geste posé dans ce sens par le gouvernement l'avait été en 1953; la réduction avait alors été de 4.4 cents le paquet.

COMME AUX ETATS-UNIS

Le mémoire de l'association ontarienne réitère que l'objectif qu'elle poursuit reste la réduction de taxes fédérales sur le tabac jusqu'au point où elles ne dépasseront pas celles qui ont cours aux Etats-Unis, soit environ huit cents le paquet de 20.

De cette façon, le consommateur canadien pourrait se procurer pour 25 cents un paquet de 20 cigarettes, abstraction faite des taxes provinciales.

Présentement la taxe fédérale sur les cigarettes s'élève à 17.7 cents le paquet de 20 ce qui, selon l'Association, équivaut à 54 pour cent du prix de détail ordinaire, 117 pour cent du prix de détail nominé moins les taxes et 192 pour cent du prix de vente du manufacturier.

Le mémoire explique à M. Harris, qui s'abstient lui-même totalement de fumer, que le tabac continue à être le bien de commodité le plus fortement taxé au pays. Les réductions fiscales consenties en 1952 et l'année suivante, rappelle-t-il, ont causé une augmentation des ventes et conséquemment une hausse des revenus fédéraux.

UNE DISPROPORTION

Les recettes gouvernementales provenant des taxes sur le tabac avaient en effet été en 1951-1952, avant les réductions, de $207,500,000. Par contre, on prévoit qu'elles auront atteint cette année la somme de $257,000,000.

L'Association signale de plus que le taux de la taxe fédérale est "disproportionné". Durant l'année fiscale actuelle, donne-t-elle comme exemple, les producteurs de tabac auront eu des recettes de $74,500,000 environ, alors que le gouvernement central retirera des taxes cette somme de $257,000,000.

Elle estime que le Canada compte quelque 5,000,000 de fumeurs. De ce nombre, dit-elle, les plus durement touchés par les taxes sont les personnes à petit revenu.

Elle attribue aux taxes exagérées le fait que l'on n'ose pas mettre de nouvelles terres en culture du tabac.

Il s'agissait d'une balle perdue

La balle qui a blessé à un bras, samedi dernier, la jeune Diane Guay, 6 ans, 29 rue Sault-au-Matelot, était une balle explosive de calibre 303, a déclaré le chef-adjoint Aimé Guillemette, de la police municipale. Le projectile a été extrait lundi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où la fillette avait été transportée. Il avait pénétré près de l'épaule droite et s'était logé dans le coude.

Le chef-adjoint Guillemette a dit qu'il est convaincu qu'il s'agit d'une balle perdue. Le projectile d'un tel calibre peut avoir été tiré d'une distance de plus de deux milles. La balle qui n'a pas explosé, achevait sa trajectoire descendante et avait perdu toute sa force quand elle toucha le bras de la jeune Guay.

Condamnés pour vente illégale de boissons

Arthabaska, (DNC) — René Lafleur, de Princeville et Marc-Aurèle Lemieux, de Tingwick, se sont avoués coupables de vente de liqueurs alcooliques sans permis, devant la Cour des Sessions de la Paix, à Arthabaska. Le juge Joseph Marier les a condamnés à $50 d'amende plus les frais ou 3 mois de prison.

Enregistrement d'un séisme

New-York, 5. (PA) L'Université Fordham a relevé la nuit dernière, vers minuit, un tremblement de terre dont l'origine était à environ 2,000 milles de New-York. Il y a eu deux secousses, l'une à 11 heures 57, l'autre à 12 heures 02.

"CARNAVAL"
D'HIVER DE QUEBEC
Souscrivons $1.00 par famille
$4,000. à gagner
Luxueuse voiture "PONTIAC 1957"
8 — PRIX EN ARGENT — 8
S'adresser à DUCHE FRONTENAC
551 FLEURI — QUEBEC
Solliciteurs demandés

Stationnement étudié par des propriétaires

L'Association des Propriétaires de Québec, Inc., regarde avec inquiétude une tendance en certains milieux de compter sur l'administration municipale pour organiser et défrayer des terrains de stationnement. Elle se demande si l'on n'aboutirait pas de cette manière à faire solder par les contribuables fonciers des factures qui ne leur reviennent pas.

L'organisme a pris cette attitude hier soir, au cours d'une réunion de ses administrateurs sous la présidence de M. Dalmas Bouchard.

Le garage temporaire des automobiles, dit l'association, n'est en aucune façon un service à la propriété. Il est devenu nécessaire par suite d'une sorte de progrès économique qui a produit une augmentation fantastique du nombre des véhicules. Et la propriété n'a aucune relation de cause à l'endroit de ce phénomène.

En vertu du principe qu'il est injuste que des dépenses soient soldées par ceux auxquels elles ne profitent pas, l'Association des Propriétaires refuse toute formule de stationnement susceptible d'être défrayée en partie notable par des taxes sur la propriété. Elle considère que l'organisation de nouveaux terrains par la cité de Québec serait au premier rang des formules inacceptables.

L'association rappelle qu'en date du 27 juillet 1955, il existait à Québec 43 terrains de stationnement appartenant à des particuliers, et qu'ensemble ces endroits pouvaient donner abri simultané à 1,272 véhicules en retrait des rues.

Si les autorités municipales multipliaient les parcomètres, dit-elle et en augmentaient notablement les tarifs surtout dans les rues voisines des artères achalandées, il en résulterait des conditions capables de régler le problème du stationnement. L'entreprise privée s'en chargerait alors volontiers — comme d'un service devenu rentable — n'ayant plus à subir la concurrence illogique et injuste du stationnement gratuit, ou presque, dans des rues entretenues par une cité en déficit. (communiqué)

Accusé de fraude

Deux présumés fraudeurs ont comparu hier devant le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, sur l'accusation d'avoir l'un, par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs frustré $1,800 et l'autre, par les mêmes moyens, la somme de $10. Ils ont tous deux plaidé non coupables à leur accusation respective et opté pour un procès devant un juge et un jury ; l'enquête préliminaire du premier, un vendeur d'automobiles, âgé de 39 ans et domicilié à Beauport, a été fixée au 11 février, et celle du second, un voyageur âgé de 34 ans et demeurant en ville, au lendemain. Le tribunal leur a refusé tout cautionnement et ils ont été conduits à la prison commune.

Congrès régional des Chambres à La Tuque

La Tuqu. (DNC) Le prochain congrès régional des Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie aura lieu à La Tuque en juin prochain. C'est la nouvelle que nous a annoncée, hier soir, M. Wellie Boutet, président de la Jeune Chambre locale.

Comme on le sait, ce congrès devait avoir lieu à St-Tite, mais la Chambre de l'endroit, pour des raisons incontrôlables s'est vu forcée de décliner cet honneur.

Comme nous le faisait remarquer, M. Boutet, la Jeune Chambre de La Tuque est heureuse de voir notre ville devenir l'endroit de ces prochaines assises. C'est un honneur pour nous", dit-il.

Le président de l'organisation du congrès, a déjà été choisi et on a commencé à préparer cette réunion qui devrait s'avérer importante et profitable pour toutes les Chambres de la Mauricie.



Votre patron,
Madame
par
Anne Adams

4835

La robe de maison ne doit jamais être négligée car elle atteste de la propreté et du goût des maîtresses de maison. Voici un modèle simple et joli.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 14½ 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4⅞ verges d'un tissu de 35 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4835 14½—24½
Prix: 40c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

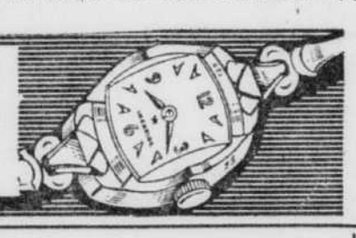
GIGANTESQUE
VENTE DE MONTRES
A LA
UN SEUL MAGASIN BIJOUTERIE BEST INC. 281 RUE ST-JOSEPH EST

LA DIRECTION A DECIDE D'ECOULER 2500 MONTRES POUR HOMMES ET DAMES DE REPUTATION MONDIALE ENTIEREMENT GARANTIES PROVENANT DE NOTRE STOCK REGULIER. VENEZ AU MAGASIN, DES DEMAIN MATIN, ET CONSTATEZ LES PRIX ANNONCES SUR CETTE PAGE POUR PROFITER DE CETTE OCCASION UNIQUE ENCORE JAMAIS OFFERTE A QUEBEC.

INCOMPARABLES AUBAINES POUR L'OUVERTURE

AUX 100 PREMIERS CLIENTS . . . 50 MONTRES pour dames ainsi que 50 MONTRES pour hommes, 17 Pierres, boîtier plaqué or jaune ou blanc, antimagnétiques, antichocs. Celles pour hommes à l'épreuve de l'eau. Des val. de $27.50 Pour seulement . . .

17 PIERRES $9.95



17 PIERRES $9.95



MONTRES AUTOMATIQUES GRAND SPECIAL MONTRES DE LUXE AVEC BRACELETS EXTENSIBLES. VALEUR $59.50 POUR $29.95



FORMIDABLE VENTE DE MONTRES BULOVA

1500 MONTRES de marque "Bulova" pour dames et messieurs 17 pierres, et 21 pierres avec boîtier en or plaqué jaune et blanc. Aussi certaines en or solide de 14 carats. Montres garnies de bracelets extensibles convenant au style de la montre.

VAL. $29.95 POUR $16.95
VAL. $35.00 POUR $18.95
VAL. $39.75 POUR $24.95
VAL. $45.50 POUR $27.95
VAL. $49.75 POUR $29.95
VAL. $54.95 POUR $34.95
VAL. $59.75 POUR $39.95
VAL. $69.75 POUR $49.95
VAL. $75.00 POUR $55.95
VAL. $79.50 POUR $59.95
VAL. $89.50 POUR $65.95
VAL. $99.50 POUR $69.95
VAL. $115.00 POUR $79.95

JAMAIS VUE A QUEBEC

75 MONTRES pour hommes en plaqué or avec bracelet extensible et mouvement de 17 pierres. Entièrement garanties. Val. rég. de $39.50 pour écouler à



SPECIAL
MONTRES POUR DAMES ET MESSIEURS
Un joli lot de MONTRES avec boîtier en or plaqué jaune ou blanc. Mouvement garanti de 17 pierres, des
val. de $29.75 $14.95

MONTRES DE PRÉCISION POUR DAMES ET MESSIEURS
Montres de réputation mondiale choisies pour une longue durée, afin de donner pleine satisfaction. Modèles des plus récents garantis avec 17 pierres
val. de $49.95 pour $29.95

MONTRES de POCHE
IMPORTATION ANGLAISE avec ou sans cadran lumineux. Pour les 50 premiers clients qui désirent en avoir une. Hâtez-vous de vous en procurer une.
Val. de $3.95 pour $1.95

BIJOUTERIE BEST INC. 281 est rue St-Joseph

Revue des marchés mobiliers

Fermeté des valeurs industrielles à Montréal — Légère tendance à la baisse à la Bourse de New-York — Les valeurs minières sont en vedette à Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Les valeurs industrielles étaient fermes ou légèrement en baisse, ce matin, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Aluminium a glissé de 1-2 à 114 chez les métaux usuels. Calgary Power a baissé de 1-2 à 64 mais les autres services publics sont demeurés stables. Stelco, un titre sidérurgique, et Royal Bank, ont reculé d'une mince fraction.

Inchangés : Imperial Oil, Powell River, Great Lakes, la Banque de Nova Scotia et Seagrams. Dominion Glass a fléchi de 1-2 à 53 1-2 dans la liste des divers.

A NEW-YORK

New-York, (PA) La Bourse de New-York était légèrement en baisse au début des échanges, ce matin.

Le marché a effectué, mardi, son pire plongeon depuis quatre mois. On a fait observer que les indices ont atteint actuellement le bas niveau de l'an dernier. Les courtiers signalent que si les prix descendent plus bas, ce sera le signal d'une autre chute. Toutefois, le ralliement qui s'est produit à la fermeture, mardi, a encouragé les gens qui espèrent une amélioration.

Les valeurs sidérurgiques Bethlehem, Youngstown et Armco ont monté d'environ un point tandis que U.S. Steel et Republic Steel sont demeurés à peu près stationnaires.

General Motors et Ford ont été stables; Chrysler et Studebaker-Packard, inchangés.

United Aircraft, Eastman Kodak et Eastern Air Lines ont baissé d'environ un point. American Telephone, Douglas Aircraft, Standard Oil of New-Jersey et International Paper ont également fléchi.

Anaconda a ouvert avec 1,000 actions en baisse de 1-4 à 65 1-8; American Cyanamid, 1,000 inchangées à 69 1-2; Phelps Dodge, 1,100 en baisse de 5-8 52 et Armco, 2,000 en hausse de 7-8 à 56 3-8.

Les prix étaient mixtes à la Bourse Américaine.

En hausse : Créole Petroleum, Glen Alden et Barium Steel.

En baisse : British Petroleum, Imperial Oil et Dumont Laboratories A.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les prix ont baissé à l'ouverture du marché à la Bourse de Toronto, ce matin.

Les valeurs minières et les pétroles de l'Ouest ont intéressé les acheteurs. Les titres industriels ont été calmes et mixtes.

Consumers' Gas, Imperial Tobacco, General Motors et la Banque de Montréal ont monté légèrement tandis que Royal Bank et U. S. Ford ont fléchi.

Sherritt et International Nickel ont gagné un peu de terrain chez les titres miniers majeurs. La plupart des valeurs minières bon marché ont fléchi un peu.

Calgary and Edmonton ont glissé de 1-2 chez les pétroles de l'Ouest. Quelques pétroles ont affiché des gains fractionnaires.

LES OBLIGATIONS
A MONTREAL

Montréal (PC) Quelques obligations de compagnies d'uranium étaient enclines à fléchir, mais le reste de la liste industrielle était généralement calme et inchangé aujourd'hui. Les obligations à courte échéance du gouvernement canadien semblaient vouloir se raffermir tandis que les autres fonds d'Etat et les obligations des provinces sont restés calmes et stables.

LES OBLIGATIONS
A NEW-YORK

New-York (PA) Le marché des obligations a fléchi aujourd'hui sous la direction des titres industriels et des services publics. Les affaires se déroulaient lentement.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC) — Les prix ont accentué leur mouvement de baisse ce matin, à la Bourse des grains de cette ville.

Les options s'établissaient comme suit à 10 hrs A.M. :

Avoine de mai	0.74⅝
Avoine de juillet	0.73¼ b
Avoine d'octobre	0.73¼ b
x x x	
Orge de mai	1.01½ b
Orge de juillet	1.00¾
Orge d'octobre	1.00⅝
x x x	
Lin de mai	3.02¼
Lin de juillet	2.92¼
Lin d'octobre	2.85
x x x	
Seigle de mai	1.20¾
Seigle de juillet	1.19½
Seigle d'octobre	

(B) pour prix offert.

A CHICAGO

Chicago, (PA) — Les cours des céréales ont continué leur marche descendante, ce matin, à la Bourse des grains de cette ville. Le marché semblait très actif. Bien que la liquidation amorcée il y a une couple de semaines se soit faite de nouveau sentir, le marché paraissait mieux supporté dans son mouvement de baisse, et les pertes n'étaient pas aussi fortes qu'à la séance précédente.

Les prix des options s'établissaient comme suit :

Blé de mars	2.29
Maïs de mars	1.26¾
Avoine de mars	0.74¼
Seigle de mars	1.32
Fèves soya de mars	2.43¾

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points en solide 58½
Québec No 1 moule d'une livre 60

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Grosseur					
A-Ex-gr.	38	43	47	55	39
A-gros	36-38	42-43	46-47	54-55	38
A-moyen	32-33	37-38	41-43	45-48	36
A-petits	27-28	32-34	36-38	40-45	33
B	25-27	30-32	34-35	44-46	32
C	23-24	24-30	32-33	36-38	27

A—Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal.
N.-B.— Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 5 février

TABLEAU DES VOLAILLES
Prix aux producteurs
Poids vivants
Poulets de gril

3 livres	20-23
Poulets à rôtir	
3 à 4 livres	20-23
4 à 5 livres	19-21
5 à 6 livres	23-24
6 livres et plus	25-28
Poules	
3 livres	
4 à 5 livres	14-16
5 livres et plus	21-23
DINDONS	
Jeunes femelles	30
Jeunes mâles	27-28

(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	25
B	18

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	25	27	33	39
B	18	20	25	28

Poules

Catégorie	Trois livres	4 à 5 livres	5 lbs livres et plus
A	18	23	27
B	15	19	23

DINDONS

Jeunes femelles catégorie "A"	37
Jeunes femelles catégorie "B"	31
Jeunes mâles catégorie "A"	35
Jeunes mâles catégorie "B"	32

Prix aux détaillants
(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	32-36

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	33-35	33-36	38-39	44-45

Poules

Catégorie	Trois livres	4 à 5 livres	5 lbs livres et plus
A	24	27-28	30-32

DINDONS

Jeunes femelles catégorie "A"	45
Jeunes mâles catégorie "A"	43

PRIX DES PATATES
Prix du producteur au grossiste
Sacs neufs cousus

Québec, 75 lbs $1.45-1.50
N.-B., marché plus faible.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est stable et le service fédéral des marchés ne remarque aucun changement dans les prix. L'entreposage des surplus se continue régulièrement pour la catégorie A-Gros, ce qui contribue à stabiliser le marché.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) — A l'ouverture de la Bourse Canadienne des Denrées le beurre du Québec 92 points et sur place se cotait à 58½ cents la livre.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : Catégorie A-extra-gros, 39 cents la douzaine; gros, 38; moyens, 36; petits, 33½; B., 32; C., 27.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis ici hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS. — Prix de gros des commerçants, aux points de la campagne en caisses de bois: A-extra-gros, 40 cents la douzaine; gros, 39; moyens, 36-37; petits, 33-34; B., 33; C., 28. Arrivages: 358 caisses.

BEURRE: — Arrivages courants non entreposés, 58. Arrivages courants, entreposés, 58 cents. Beurre frais, de beurrerie enveloppé, première qualité, 59-60 cents. Frais prix de gros non admissible, 58¼-58½; frais prix de gros admissible, 58½. Aucun arrivage.

FROMAGE: — F.A.B. fromagerie: blanc de l'Ontario, 34; coloré, 34. F.A.B., Montréal; blanc du Québec, 33; coloré, 33. Prix de gros pour le blanc du Québec, 34; pour le coloré, 34, pour le blanc de l'Ontario, 35½, pour le coloré 35½. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $1.85-2.00; 50 lbs, $1.15-1.25; 10 lbs, $0.28-0.32. Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, $2.25-2.40. Nouvelles de la Floride, rouges, 50 lbs, $3.25.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient stables ou à la hausse de 1 cent la douzaine, tandis que ceux du beurre étaient inchangés hier, sur les marchés de gros libres des produits agricoles.

Prime accrue du dollar canadien

New-York (PC) Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent, ce midi, à une prime de 4 3-8 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a reculé de 3-32 de cent à $2.79 7-8.

x x x

Montréal (PC) Le dollar américain a monté de 1-32 de cent pour cent à midi, aujourd'hui, rapporte la Banque du Canada. Mardi midi, il valait 99 27-32 cents. La livre sterling a fléchi de 3-16 de cent à $2.68 3-16.

Adjudication d'un emprunt scolaire

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, comté de Québec ont reçu deux soumissions pour une émission de $67,000 d'obligations. L'offre la plus avantageuse provenait de J.-E. Laflamme, Ltée, soit un prix de 95.58 pour $67,000 de titres à 5½% 1957-76. Le loyer net de l'emprunt est de 6.357%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $28,420 pour cette émission.

En juillet 1955, la corporation avait vendu $77,000 d'obligations à 3-3½% séries 20 ans au prix de 96.25, soit un coût net de 3.973%.

National Life a terminé une année record

Toronto — La National Life Assurance Company of Canada a fait plus que doubler son chiffre de nouvelles affaires en 1956, mentionne le rapport du conseil d'administration soumis à l'assemblée annuelle de la compagnie tenue à Toronto, hier.

Dans son allocution, le président M. H.-R. Lawson, a déclaré en partie ce qui suit:

"La National Life a subi au cours de l'année dernière une ère de progrès très marquée et des plus satisfaisantes". Il a rapporté que les affaires pour l'année s'étaient élevées à $96,323,370, une augmentation de $49,999,516, ou 107.9% de plus que le montant émis en 1955. Les affaires en vigueur à la fin de l'année s'élevaient à $296,381,975, une augmentation de $82,144,213, ou 38.3% de plus que le montant en vigueur à la fin de 1955.

Tendance d'inflation

En proposant l'adoption du rapport, M. W. McCutcheon, C.B.E., C.R., président du conseil d'administration, a souligné une hausse importante des prix au cours de 1956, qui a été reflétée dans le coût de la vie au Canada par une augmentation de 3%. M. McCutcheon a fait remarquer que cette augmentation représente une continuation de la tendance qui a vu le coût de la vie monter au Canada d'environ 55%, au cours des dix dernières années. Il a ajouté, "les détenteurs de polices visant principalement à la protection offerte par l'assurance devront songer à augmenter leurs assurances pour prévoir à cette augmentation du coût de la vie et de l'éducation, si les prix doivent demeurer à la hausse".

Nouveau bureau de direction à la Duplan Ltd.

Montmagny, (DNC) — M. Laurent H. Girard a été nommé gérant de la division du fil de Duplan of Canada Ltd. Ce nouveau département couvrira tout ce qui regarde la production et la vente du fil élastique 'Hélance' et du fil métallique 'Lamé'.

M. Léandre Roy, qui occupait auparavant la position d'officier de liaison technique entre les usines, le bureau-chef et les clients, a été promu gérant de l'usine de Montmagny.

Prenant effet le 31 décembre 1956 M. Ralph B. Hood a donné sa démission comme président et gérant général de Duplan of Canada Ltd et de Duplean Dyeing Co. Ltd.

A une assemblée des actionnaires convoquée pour lui choisir un remplaçant, M. Georges Friedlander a été élu au poste de président de Duplan of Canada. M. David Freidlander, qui s'occupait de l'étude des marchés du textile, a été nommé vice-président exécutif, tandis que M. G. Douglass Morrell accédait aux fonctions de vice-président et de trésorier. MM. Léon E. Moody et J. B. Wharton Jr. ont aussi été choisis pour faire partie du bureau de direction.

Niveau record de la production de viande au Canada

Winnipeg, (PC) — Un record pour les années d'après-guerre a été établi au Canada en 1956, dans la production de viande, a déclaré, hier M. Emile Massé, de Québec, président du Conseil des salaisons canadiennes. Il s'adressait alors à l'assemblée annuelle de cette association. M. Massé a aussi affirmé que notre pays avait virtuellement produit toute la viande suffisante à sa propre consommation, pendant l'année écoulée, tout en augmentant ses exportations de boeuf et de porc. Il a prédit que la production de 1957 ne serait que légèrement différente de celle de 1956, alors que l'on se prépare à produire plus de viande de boeuf et moins de porc.

Multiples réactions à l'égard des restrictions fédérales sur le crédit

(Par Forbes RHUDE, de la Presse Canadienne)

Les restrictions sur le crédit qui caractérisent la politique monétaire actuelle comptent des partisans et des adversaires.

Règle générale, les institutions de prêts sont en faveur de cette politique et ceux qui désirent emprunter de l'argent la trouvent trop rigoureuse.

En effet, les premiers croient que les Canadiens doivent être forcés à admettre qu'ils entreprennent plus qu'il ne leur est physiquement possible.

Ainsi, ajoutent-ils, un plus grand approvisionnement d'argent ne servirait uniquement qu'à hausser le coût de la vie par suite de la concurrence accrue dans le commerce et la main-d'oeuvre.

Cependant, ils admettent en général que toute tentative visant à contrôler les activités économiques en limitant l'argent disponible constitue une opération très délicate.

FACTEUR IMPORTANT

Le facteur temps prend alors une importance capitale. Si on applique ces restrictions tout juste le temps qu'il faut et si le but envisagé est atteint, alors la période de prospérité en sera prolongée et les risques de voir la vague de prospérité dégénérer en "un fiasco" en seront amoindries.

Si leur application est trop prolongée, il pourrait en résulter un affaissement des affaires.

Une telle politique ne peut cependant faire sentir ses effets bienfaisants immédiatement. Il faudra attendre des mois avant de connaître les résultats même si des modifications y ont été apportées entretemps.

Les tendances du marché du bétail

Montréal (PC) — Les quelques bovins en vente sur les marchés à bestiaux de Montréal, hier, ont obtenu des prix stables.

Arrivages: 36 bovins, 115 veaux, 84 porcs et un agneau. Offres, lundi: 1,305 bovins, 1,128 veaux, 55 agneaux et moutons et 927 porcs.

Les bouvillons, en baisse de 50 cents $1, lundi, sont demeurés au même niveau hier. Les sujets moyens ont rapporté $16-18, les communs $12-15; les bonnes vaches $11-12, les moyennes $9.50-11, les communes $8.50-9.50, les très communes $7-8.50; quelques bons taureaux $13-14.

Les veaux se sont vendus à des prix stables. Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont trouvé preneurs à $24-27, les communs et les moyens $15-23, les veaux d'herbes $12-13.

Des 456 porcs et truies offerts hier et lundi sur le marché de l'ouest, 219 porcs ont rapporté $32.50, quatre truies $24-26. Les prix des autres ont été instables. Les porcs de la catégorie "A" sont demurés stables à $30.50 plus $1.50 sur le marché de l'est. Les truies ont rapporté $21 plus $2.

Montréal, (PC) — Il a été impossible de déterminer l'indice des prix sur les marchés à bestiaux de Montréal, ce matin. Les ventes n'étaient pas assez nombreuses.

Arrivages : 32 bovins et dix veaux. Aucun porc et aucun agneau.

Offres, mardi : 285 bovins, 369 veaux, 733 porcs et 18 agneaux et moutons.

Sur le marché libre de l'or

Paris (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 3,420 francs, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or français, c'est une hausse de 10 francs. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 8,340 francs, soit une hausse de 20 francs.

x x x

Londres (PC) Prix de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen: $34.87 à l'achat et $34.90 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots: $34.90 5-12 (249 shillings, 3 1-4 pence) à comparer à $34.90 2-3 hier.

Actif accru de Can. Inv. Fund

Dans le dernier trimestre, la société Canadian Investment Fund, Limited a vu s'accroître de 303,325 le nombre des actions en cours, qui atteint le nouveau sommet de 9,630,558 à la fin de décembre.

A cette même date, l'actif net de la société était de $86,720,000, en progression de $2,110,000 dans le trimestre; le solde des bénéfices encaissés par des réalisations de valeurs a marqué le chiffre record de $5,127,000 et, de lus, les placements accusaient une plus-value de $29,805,000 par rapport à leur coût moyen.

Les dividendes versés aux actionnaires ont été de 38 cents l'action pour 1956, contre 34 cents pour 1955; depuis sa fondation, la société a ainsi distribué en espèces une somme de plus de $23 millions.

M. A. Henderson décédé à N.-York

New-York (PC) — M. A. Henderson, président du conseil d'administration de la Campbell Chibougamau Mines Limited, est décédé à sa résidence de New-York Américain de naissance, M. Henderson avait joué un rôle actif dans la fondation de la compagnie.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 6 février 1957

Titres	Off.	Dem.
Amal. Kirk	4	—
Annamaque	3½	3⅝
Atlas Chib.	16	19
Amalg. Chib.	—	25
Beacon	4	7
Bronsan	36	43
Chib Copper	28	32
D. Mirror	130	166
Ellwood	20	24
Glencona	5	6
Gibson Chib.	14	17
Hazeur	—	19
Imp. Chem.	5⅛	5⅜
Lake Expanse	9	11
Main Oka	20	25
Martin Bird	21	23
Mate Yellowk	5	7
McCorkill	28	32
Mica	—	25
Mindus	105	130
Mirado	25	30
Nat. Malartic	10	14
New Aug	3	5
New Ranch	7½	8½
Norbeau	65	75
Paige Pete	6	8
Pascalis	10	12
Presdor	1	1
Pershing	—	20
Rand Malartic	4	6
Richgroup	8	10
Rugged	3	4
Quelo	8	10
Rusnet	4	6
St. Maurice	25	30
St. Law. Rit	50	60
Surpass	105	125
Scott	7	10
Starlight	6	9
S. Bachelor	—	15
Trisides	5	6
Titanium	60	70
Tower	6	10
Wesley	13	17
Westcoast	34	35
Yong David	15	17

Bourse de Londres

(Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne)
Séance du 6 février 1957

Titres	Fermeture
Aluminium	$288
Anglo-Am. Of So. Africa	141s 8d
Anglo-Nfld Dev.	7s
Assd Elec. Ind.	66s 3d
Assd Newspapers	14s 3d
Babcock & Wilcox	77s
Biyvoors	20s 3d
Borax Holdings Ltd	23s 6d
Bowater Paper Corp. Ltd	45s 6d
Bristol Aeroplane	129s 6d
Brit. Aluminium	64s 1½d
Brit. Am. Tob.	56s 9d
Brit. Celanese	13s 4½d
Brit. Petroleum Co. Ltd	131s 9d
Burmah Oil	85s
Can. Pac.	$60⅜
Cent. Mining	53s 1½d
Courtaulds	32s 3d
Daggafontein	33s 9d
Daily Mirror	12s 3d
De Beers Did	100s 7½d
De Havilland	19s 10½d
Distillers	21s 6d
Dunlop Rubber	16s 1½d
Elec. & M. Ind.	26s 10½d
Ford Ltd	34s 3d
Free St. Geduld	71s 10½d
Gen. Elec. Ltd	54s 9d
Gt. Univ. Strs Ltd	43s
Hawker Siddeley	33s 1½d
Hudson's Bay Co.	200s
Imp. Chem.	41s 9d
Imp. Tob.	47s 3d
Metal Box	81s
Mex. Eagle	21s 10½d
Monsanto Chem.	22s 6d
Mount Isa Mines	30s
Rand Mines	68s
Rhodesian Anglo-Am.	95s
Rhokana Corp.	75s
Rolls-Royce	116s 10½d
Shell T. & T.	135s
Stewarts and Lloyd	28s 1½d
Tanganyika Concessions Ltd	144s 4½d
Unilever Ltd	72s 6d
United Molasses	39s
United Steel Corp.	31s 6d
United Sua Betong	46s 3d
Vickers Ltd	40s 3d
West Holdings	71s 10½d
West Reefs	30s 1½d
Woolworth	59s 9d
OBLIGATIONS	
Brit. 3½% Consols	£65½
Brit. 3½% War Loans	£74 7-16
Brit. Fundings 4% 1960-90	£92⅛
Brit. Transports 3% 1978-88	£72 7-16
German 5% 1924	£115⅝
Intl Bank 3½% 1966-71	£82½
Japanese 5% 1907	£20 7½
Consols	£61 7-16
War	£96⅝
Fundings	£92 3-16
Victory	£95
Conversion	£74 11-16
Treasury	£65
Redemption	£71⅜
Savings Banks	£89⅝

Cours de 12h. 30

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 6 février 1957

Titres	Dernière vente
Anglo-Nfld. Dev.	9⅛
Belding-Corticelli	10
Brown	15⅜
Cdn. Dredge	18⅛
Cons. Divers. 'A'	1.55
Cons. Divers. pr.	35
Cons. Paper	36½
Dom. Oilcloth	29
Flees Mfg.	38
Ford Motor 'A'	102½
Minn. & Ont.	29⅛
Newfd. L. & P.	45
Pow. Corn. 2 pr.	66
Que. Telep.	18½
Traders Fin. 'A'	38¼
Trans Mountain	109
West. Can. Brew.	23
MINES & HUILES (en cents)	
Algom	$20⅜
Ameranium	13
Anacon	180
Baker Talc	100
Bandowan	32
Barnat	38
Barvallee	29½
Bateman	78
Beatrice R. L.	10
Bonnyville	20
Bornite	71
Bouzan	90
Calalta	145
Calg. & Edm.	$25½
Campbell Chib.	$10¼
Cdn. Admiral	30
Cdn. Devonian	680
Cdn. Homestead	188
Cdn. Pipelines	240
Can-Met	345
Canuba	47
Capital Lith.	35
Cartier-Malartic	6
Cassiar	790
Celta Devel	7
Cent. Leduc	700
Cheskirk	18
Chiboug. Jaculet	305
Chibougamau	300
Chipman	36
Cleveland	21
Cons. Denison	5.8
Cons. Den. Wts	905
Cons. Halliwell	91
Cons. Que. Yellowk	18
Continental	490
Copper-Rand	370
Cortez Expl.	13½
Coulée	84
Del Rio	805
Duvan	47
East Sullivan	485
East. Asbestos	55
East. Smelting	305
El Pen-Rey	40
El Sol	67
Empire Oil	17
Falconbridge	$30⅛
Faraday	175
Frobisher	280
Fundy Bay	19
Golden Age	35
Gunnar	$19¼
Gunnar, Wts	$11½
Hollinger Cons.	$25⅛
Hudson-Rand	48
Indian Lake	16
Inspiration	75
Iso	48
Kontiki	16
Kroy	91
Labrador	$20¼
Lake Dufault	150
Lorado	125
Louvicourt	17
Maritimes	160
Mercedes	49
Merrill Island	173
Merrill Pete	8.18⅜
Mining Corp.	$17½
Mogador	45
Monpre	80
Montgary	191
Nama Creek	66
Nat. Pete	360
Neabitt LaBine	77
New Formaque	55
New Hazeridge	32
New Jack Lk	43
New Mylamaque	18
New Pacific	180
New Santiago	13
New Spr. Coulee	13½
Normetal	540
Northspan	590
Obaska (1945)	23
O'Brien	59
Okalta	265
Opemiska Expl.	40
Opemiska Copper	$10⅝
Pacific Pete	$17
Partridge	27
Pater	26
Permo Pr.	265
Phillips	150
Porcupine Prime	11
Que. Chiboug.	124
Que. Copper	94
Que. Labrador	21½
Que. Smelting	54
Radiore	105
Raycrest	148
Red Crest	13
Scurry	256
Sherritt-Gordon	700
Siscoe	78
Steep Rock	8.8⅝
Sullivan Cons.	370
Taché Lake	38
Tazin	15
Trans Empire	225
Trebor	23
United Asbestos	580
United Oils	224
Valor	19
Violamac	170
Virginia	120
Waite Amulet	$12⅛
Wayne	28
Weedon	43
Wendell	6
Westburne	102
West. Decalta	210
Westville	17

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 6 février 1957

Titres	Dernière vente
Am. Cyamid	69⅛
Am. Tel. & Tel.	176
Anaconda Copper	65⅛
Aichison Ry	34
Baldwin Lima	13⅛
Bethlehem Steel	176⅜
Boeing Aircraft	32⅛
Canadian Pacific	23⅜
Chesapeake & Ohio	64⅛
Chrysler	65⅛
Cities Service	108⅜
Curtiss Wright	43⅜
Douglas Aircraft	83½
Ford	56¼
Gen. Elect.	82¾
Kennecott	103
Gen. Motors	140¼
Inf. Nickel	104⅛
Lockheed	49¾
North Pac.	42⅜
Ohio Oil	37⅜
Pennsylvania R. R.	20⅝
Republic Steel	80⅜
Royal Dutch	46
Sperry	21
Standard Oil N. J.	56⅛
United Electric	32¼
United Gas	31⅞
Union Pacific	28⅜
U. S. Steel	61⅞
Westinghouse Elect.	84¼

Bourse américaine

Cours fournis par A.M. Kidder and Co. et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 5 février 1957

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Brai Tract	9¼	9	9⅛
Brown	16¾	16¾	16¾
C Marconi	3¾	3⅝	3⅝
Cent Exp	4⅛	3¾	3⅞
Con Smelt	27¼	27¼	27¼
Creole	87½	86⅞	86⅞
Elect Bond and Share	28¾	28⅛	28⅛
Ford of Cda A	107	106⅞	106⅞
Gr Ann Indust	3⅞	3¾	3⅞
Humble	117	116⅞	117
Imp Oil	57⅜	56⅞	56⅞
Int Pete	50⅝	49⅞	49½
Mass Harr	6⅝	6½	6½
Molybdenum	22¼	21⅞	21⅞
Mesabi	50⅝	50¼	50⅜
Pac Pete	18⅜	17⅞	17⅞
Stand Prod	13⅜	13⅜	13⅜
St Law Corp	17⅛	17½	17½
Tri Cont Wts	11¾	11¾	11½
Webb & Knapp	1¾	1¾	1¾

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
70 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 6 février 1957

Titres	dern. vente
Abitibi	31½
Abitibi, pr	24
Agnew-Surpass	7
Algoma Steel	113½
Aluminium Ltd	114
Anglo-Cdn. P. pr	51
Asbestos	29¾
Atlas Steels	26½
Bank of Montreal	82
Bank of N. Scotia	87¾
Banque C. Nle	42
Bell	43¼
Brazilian	8⅝
B. A. Oil	46
B. C. El. 4½%, pr	44
B. C. El 5%, pr	48¾
B. C. Forest	13
B. C. Power	44
B. C. Telephone	45½
Building Prod	30¾
Calgary Pow.	64
Can. Cement	28¾
Canada Cement, pr	27½
Canada Iron	37
Can. Bank of Commerce	54⅞
Canadian Breweries	24¼
Can. Husky Oil	18
Canadian Celanese	13½
Can. Husky Oil	18
C. P. R.	26¼
C. Petrofina, pr	24
Cockshutt	19¾
Combined Enterp	10½
Cons. Smelters	36⅛
Dist.-Seagrams	30
Dominion Bridge	22½
Dom. Corset	13⅜
Dom. Dairies	8
Dom. Dairies, pr	17½
Dom. Foundries	29¾
Dom. Glass	53
Dom. Steel	20½
Dom. Stores	42½
Dom. Tar	12⅝
Dominion Tar, pr	21
Dom. Textile	81½
Dow Brew	30
Du Pont Sec.	19¼
Ford	83½
Foundation	23
Fraser	30¼
Gatineau	29
Gen. Motors	39
General Steel	7
Great Lakes	29¼
Howard Smith	25½
Hudson Bay	82
Imp. Oil	84¾
Imperial Tobacco	11½
Ind. Acc.	24
Ind. Acc 2.35 pr	41½
Ind. Acc. 2.75 pr	50½
Int. Nickel	99⅝
Int. Pete	47¼
Int. Utilities	51
Interprov. Pipe	51
MacMillan 'B'	32
Massey-Harris	6¼
Molson 'A'	23¼
Montreal Loco	18½
Morgan, pr	94½
Noranda	50
Page-Hersey	110¼
Placer	128¾
Powell Rivar	41
Power Corp	59
Price Bros	53
Roe Av	17¾
Royal Bank	70
Royalite	17½
St. Law. Corp.	16¾
St. Law. Fl., pr	98¾
Shawinigan	64½
Sherwin-Will., pr	132
Southern Can.	84
Steel Co	65¼
Toronto- Dom. Bank	47
Triad Oil	8.36
United Steel	16½
Walker-Gooderh	68½
Zeller's	24

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montreal et de la Bourse Canadienne
132, St-Pierre, Québec, — Tél.: LA 2-7006
Séance du 5 février 1957

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	92	93
Bolivie 7% 1958	17⅜	18½
Brésil 3½% (séries 1 à 8)	91	—
Brésil 3½% (séries 11 à 30)	93	—
Brésil 3½% anciennes 1979	66	—
Brésil 3½% nouvelles 1979	66½	—
Brésil 3½% 1979 anc. 7%	76	—
Chili 2 et 3% 1993	45½	45⅝
Colombie 3% 1970	56½	57½
Cundinamarca 6½% 1959	86	—
Italie 1 à 3% 1977	52½	—
Medellin 3% 1978	48	50
Milan 6½% 1952	—	—
Norvège 4½% 1965	—	—
Pérou 4½ à 3½% 1997	51	52½
Rome 6½% 1952	112	—

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 6 février 1957

Titres	Dern. vente
Acad



ALIMENTS CONGELES

Cueillez des fruits et des légumes frais comme en été dans votre

Jardin d'Hiver!

Imaginez un succulent dessert d'été aux fraises fraiches en plein milieu de février. Pensez à des légumes si tendres et si frais comme en été, qu'ils semblent avoir été cueillis quelques moments plut tôt dans le jardin. Tous ces rêves sont d'heureuses réalités au Service des Aliments Congelés de DOMINION.

C'est comme si vous aviez un jardin à l'année longue et, même plus, parce que DOMINION offre une très grande variété. En plus d'un choix de fruits et de légumes frais comme en été, vous pouvez obtenir des viandes . . . soupes . . . poissons . . . tartes . . . et même des repas entiers. Dès cette semaine, achetez au DOMINION. Gardez votre réfrigérateur bien garni d'aliments congelés, délicieux et faciles à apprêter.

DOMINION STORES LIMITED

TARTES SWIFT

Boeuf, Poulet, Dinde — EPARGNEZ 7c — 4 paquets 8 oz 95c

POIS VERTS
"Doric" — Qualité de Fantaisie — EPARGNEZ 17c — 6 paquets 12 oz $1.00

FRAISES
"Cudney" — Qualité de Fantaisie — En tranches — paquet 15 oz 39c

FILET D'AIGLEFIN
Blue Water — EPARGNEZ 6c — paquet 1 lb 29c

JUS D'ORANGE
"Dominion" — Délicieux et Economique — 2 boites 6 oz — EPARGNEZ 2c — 31c

POUR LA ST-VALENTIN

CHOCOLATS "Moir's" — Town Talk — boite 1 lb 75c

PAGE & SHAW Chocolats Alice Blue Assortis — boite 12 oz $1.10

PAGE & SHAW Chocolats liquides aux cerises — boite 1 lb $1.39

BISCUITS MONTMAGNY
Recouverts de chocolat - Délicieux
2 boites 1 lb 69c — Epargnez 5c

POIS VERTS
"Sunblest" - Non classifiés
8 boites 15 oz $1.00

MARQUES BONI EN VEDETTE

JUS DE TOMATE Clark — Qualité de Fantaisie — boite 48 oz 31c

BREEZE Bleu — Blanc — 5c de réduction — grosse 37c

TISSU KLEENEX Blanc, rose, Jaune — boite de 400 35c

Gagnez jusqu'à $2,500.00 cette semaine dans la Course au Trésor des Marques Boni en Vedette de votre Dominion, obtenez plus de détails à votre Dominion favori

BATONS DE POISSON 4 — Fishermen — paquet 35c

FEVES VERTES "Birds Eye" — Qualité de Fantaisie — paquet 27c

PATATES FRITES Zero-Pak — Qualité de Fantaisie — Epargnez 5c — 6 paquets 9 oz 1.00

LEGUMES MELANGEES Libby — Qualité de Fantaisie — paquet 29c

FILET DE SOLE Blue Water — Epargnez 6c — paquet 1 lb 39c

BROCCOLI Libby —Qualité de Fantaisie — Epargnez 5c — 2 paquets 10 oz 57c

Les prix sont effectifs jusqu'à la fermeture samedi le 9 février dans les magasins de Québec.

De la Floride - Fermes, faciles à trancher.
Bas prix

TOMATES FRAICHES

2 cartons 12 oz. 29c

CONCOMBRES frais — Arrivent de Cuba — Longs, verts et croustillants — 2 pour 19c

CHOUX NOUVEAUX — Arrivent de la Floride — Verts, Frais et fermes — lb 7c

EPINARDS — Frais, Importés — Croustillants - Tendres — paquet 10 oz 19c

ENCYCLOPEDIE

Profitez de l'offre de Dominion (en Anglais) "Illustrated Home Library Encyclopedia" Vol. 1-2-3 et 4 en vente maintenant. Dictionnaire (anglais) gratuit avec le volum No 1 — 99c

NOTRE GARANTIE

Toute marchandise vendue à votre Dominion est garantie vous donner SATISFACTION ABSOLUE.

MAINTENANT OUVERT

Votre Nouveau

DOMINION

265 De La Couronne, dans le Plaza du Centre Champlain à quelques pas du Carré Jacques-Cartier

Adresses des Magasins DOMINION dans la ville de Québec

248 rue St-Jean
• 1455 ch. Ste-Foy
• 435 St-Vallier ouest
• 800 de la Canardière
• TERRAIN DE STATIONNEMENT

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES

HUILE VEGETALE Liquide Shortening — Gattuso — bouteille 16 oz 41c

PECHES ALL GOOD Tranches ou moitiés — Qualité de Fantaisie — 3 boites 28 oz $1.00

SOUPE CLARK Tomates ou Légumes — 2 boites 10 oz 23c

CAFE RICHMELLO Délicieux et Economique — sac ½ lb 52c — sac 1 lb $1.03

POIS A SOUPE "Avion" — Gros — paquet 1 lb 16c

CORNED BEEF Marque Real — 3 boites 12 oz $1.00

SAUCE A SPAGHETTI Aux tomates — Gattuso — boite 15 oz 29c

PAPIER ALUMINIUM "Reynold's" — Pour cuisiner — 25' x 12" — EPARGNEZ 2c — 29c

Qualité de Choix — Jeune Porc — Tendre et Délicieux
chaud ou froid — servez avec sauce aux pommes

LONGE de PORC

Bout du Filet 59c — Bout des côtes 49c

DEVANTS DE VEAU Qualité de Choix — Nourri au lait — Désossé — Roulé — Une vraie aubaine — Pas de perte — lb 39c

ROTI DE COTES CROISEES Boeuf Inspecté par le Gouvernement — De Marque Rouge ou Bleue — Tendre Juteux — Partiellement désossé — lb 49c

BACON A DEJEUNER Qualité de Choix — Catégorie No 1 — Royal — Sans couenne — paquet 1 lb — lb 75c

HAMBURGER 85% maigre — Qualité de Choix — Boeuf de Marque — Catégorie No 1 — Frais haché toutes les heures — lb 29c

Les économistes russes ont fortement surestimé les possibilités de leur pays

New-York, 6. (PA) — A en juger d'après la production prévue pour 1957, les économistes soviétiques ont fortement surestimé les possibilités de leur pays lorsqu'ils ont dressé leur dernier plan quinquennal.

Au Soviet suprême, le grand maître de l'économie soviétique, le ministre Mikail Pervoukine, vient d'exposer le programme de 1957. Il n'a pas annoncé de modification des objectifs de la période de cinq ans qui se terminera le 31 décembre 1960.

Mais si la production augmente simplement au rythme prévu pour cette année, voici quelle sera la situation en 1960, par comparaison aux objectifs annoncés l'an dernier :

Le premier nombre indique l'objectif original, fixé en 1960, tandis que le second indique les prévisions actuelles pour 1960. Les deux représentent des millions de tonnes métriques.

Charbon, 593 au lieu de 497; acier, 68.3 au lieu de 60; fer en gueuse, 53 au lieu de 45; pétrole, 135 au lieu de 137, et énergie électrique, 320 milliards de kilowatts-heures au lieu de 288.

BAISSE GENERALE

De plus, d'après le programme tel qu'exposé par M. Pervoukine, la production économique de l'URSS doit augmenter de 40 à 50 pour cent de 1955 à 1960. Or à l'origine l'augmentation prévue par le plan quinquennal était de 65 pour cent.

On remarquera que d'après les prévisions actuelles seul le pétrole semble promettre une hausse. En fait, depuis quelques années, la production de pétrole n'a cessé d'augmenter.

Par ailleurs il n'est pas impossible que l'URSS réussisse à accélérer le rythme d'augmentation de sa production, surtout dans le cas de l'acier et dans celui de l'électricité.

De toute façon, il reste évident que le Kremlin a été obligé de mettre le frein à ses prévisions économiques.

DIFFICULTES

Moscou, 6. (UP) Des observateurs compétents considèrent le budget de l'Union Soviétique pour 1957 comme une admission nette que le système économique russe se bute à des difficultés.

Un diplomate a déclaré que le plan économique soumis à la séance inaugurale du Soviet Suprême hier indique que les Etats-Unis n'auront pas à craindre la concurrence russe autant qu'elles se l'imaginaient.

Il a précisé que "les Russes ne trouvent pas aussi facile qu'ils le croyaient" d'atteindre le pouvoir productif des Etats-Unis.

Mikail A. Pervokine, l'homme qui a été chargé depuis un mois de remanier le plan économique soviétique, a présenté un rapport impliquant le ralentissement du rythme de l'expansion industrielle de la Russie dans une proportion d'un tiers.

Cette réduction constitue la plus importante depuis la deuxième Grande Guerre.

Pervoukine a déclaré que l'industrie devra se développer dans la mesure de 7.1 p.c. L'an dernier, ce pourcentage s'élevait à 11 pour cent.

Il a expliqué que le gouvernement avait décidé d'opter en faveur d'un objectif plus modeste en vue d'éviter "les tensions excessives" provoquées par la poursuite d'un objectif supérieur.

PAS "SENSATIONNEL"

En attendant que des précisions parviennent à Washington, l'opinion officielle dans la capitale estime que le nouveau budget russe n'est "pas particulièrement sensationnel". Les dispositions du budget semblent ne prévoir qu'une légère diminution — s'il en existe une — dans les appropriations affectées à la défense.

Un relevé de la puissance économique de la Russie préparé l'an dernier par le service des renseignements de l'armée américaine avait révélé qu'elle atteignait environ le tiers de celle des Etats-Unis, mais que la production soviétique d'équipement militaire dépassait celle des Etats-Unis, sauf durant la période de la guerre de Corée.

DIMINUTION

Le ministre des Finances soviétique, Arseni Zverev, a déclaré au Soviet Suprême que le budget des armements pour 1957 serait inférieur à 6 pour cent, sur celui de 1956.

Il a expliqué que cette diminution était attribuable à la réduction des effectifs militaires soviétiques.

Le ministre annonçait simultanément une énorme augmentation de 28 p.c. dans la construction si impérieusement nécessaire de logements sur l'objectif de 1956.

Le Comité central du parti communiste avait, à son assemblée tenue en décembre dernier, ordonné la révision du plan quinquennal téméraire sur une base "plus réaliste" et ce travail avait été confié à Pervoukine.

Les observateurs à Moscou croient que les réductions préconisées dans le nouveau budget demeurent encore plus draconiennes que celles qu'ils prévoyaient.

Ils prédisent que même si les projets de 1957 sont énormes, le rythme accru de la production soviétique restera insuffisant à permettre à la Russie d'atteindre ses objectifs de 1960.

S. E. Mgr Couturier sera intronisé le 12 mars prochain

L'intronisation de S. Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque élu du diocèse du Golfe St-Laurent, aura lieu le 12 mars prochain. Ce sera l'occasion de fêtes grandioses à Baie-Comeau et à Hauterive. Plusieurs membres de l'Episcopat canadien et de nombreux dignitaires seront témoins de cette cérémonie. On sait que S. Exc. Mgr Couturier succède à S. Exc. Mgr N.-A. Labrie, C.J.M., qui donnait sa démission l'automne dernier à cause du mauvais état de sa santé.

Danseuses mises à l'amende

Montréal, 6. (PC) Cinq danseuses de cabaret ont été condamnées à verser chacune une amende de $75 et les frais pour avoir donné des spectacles indécents au défunt café New Orleans, rue Dorchester. Chacune d'elles a également dû fournir un cautionnement de $300 en s'engageant à garder la paix pour la durée d'un an.

Verdict de mort accidentelle

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, hier après-midi, à la morgue Sylvio Marceau, à la suite de l'enquête du coroner tenue en marge de la mort de J.-Guy Turmel, 21 ans, 252 rue Chabot, à Québec-Ouest. Le Dr Georges Foy présidait la séance. Deux témoins ont été entendus.

Le jeune homme a succombé, dimanche dernier, à l'hôpital St-François-d'Assise à une hémorragie cérébrale subie après une chute qu'il aurait faite dans la cave du garage d'Assise, situé sur la [illegible] 18e Rue.

L'accident remonte au 30 octobre. Le blessé ne voulut être hospitalisé que le 5 novembre. Au moment de sa mort, il était dans un état d'inconscience depuis le 18 novembre.

Dans son témoignage le Dr Louis Pouliot, de l'hôpital St-François-d'Assise, a précisé le genre de blessures qu'avait subies la victime et la cause de sa mort. M. Paul-Aimé Baron, l'employeur du jeune Turmel et le propriétaire du garage d'Assise, a raconté que Turmel lui avait dit s'être accroché les pieds dans des pneus qu'il rangeait dans la cave du garage lorsqu'il s'est heurté la tête contre une pièce de métal.

La victime était seule lorsque l'accident survint. Par la suite il ne s'était plaint que d'un mal de tête et avait refusé de voir un médecin. Après la Toussaint le jeune homme revint au travail. Il avait le cou enkylosé et expliqua à M. Baron ce qui lui était arrivé. Ce dernier l'obligea à voir immédiatement un spécialiste qui diagnostiqua l'hémorragie et prescrit aussitôt l'hospitalisation.

La brigade judiciaire municipale a effectué les recherches nécessaires sur cet accident mortel.

Quatre prisonniers

Quatre prisonniers logeaient aux cellules municipales, ce matin. Un homme a été arrêté pour ivresse sur la rue Dalhousie par les constables Rochette et Dufresne. Les agents Miller et Maheu ont appréhendé une femme pour ivresse et désordre sur la rue Marie-Louise et enfin deux hommes ont été conduits au local 117 pour avoir sollicité l'aumône sur la rue Saint-Paul.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

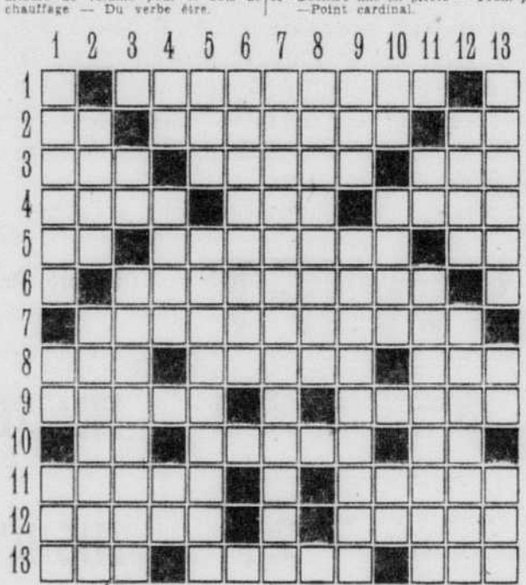
MOTS CROISÉS du Soleil

HORIZONTAL

1—Compositeur de musique né à Florence (1760-1842).
2—Prép. latine — Douceurs, affabilité — Note de musique.
3—En caque — Peintre italien (1493-1564) — Habitude ridicule.
4—Mammifère marin — Mère de tous les vivants — Prénom féminin.
5—Paresseux — On s'en sert pour laver la vaisselle — Conjug.
6—Dévient de leurs directions.
7—Donnerait un nom.
8—Manière, façon — Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel — Qui a le poil fort court.
9—Ch. l. d'arr. (Finistère) — Ville d'Allemagne, sur la Weser.
10—Edouard (abrégé) — Sel de l'acide urique — Pron. pers.
11—Prénom masculin — Fleuve de France.
12—Dieu marin (Myth.) — Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde.
13—Dans la rose des vents — Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage — Du verbe être.

VERTICAL

1—Avide, cupide — Prép. latine—Comm de Belgique (Liège).
2—Refus d'une chose due — Vaisseaux anciens à deux rangs de rames de chaque côté.
3—Adv. de lieu — Promptement en toute hâte.
4—Interj. — Ville de Syrie — Adverbe.
5—Emotionne — Capacités.
6—Devoir après un compte fait.
7—Professeur de l'Univeraité.
8—Visages.
9—Ailes (latin) — Genre d'annélides de toutes les mers.
10—Adverbe — Fleuve de Sibérie — Lac des Pyrénées.
11—Pron. pers. — Dans lequel on met l'argent qu'on veut économiser.
12—Femelle d'un chien de chasse — Au
13—Déchiré, mis en pièces — P. pron. pers.
13—Déchiré mis en pièces — Pron. pers. —Point cardinal.



Une tournée de M. Nixon en Afrique

Washington, (PA) Le vice-président Nixon entreprendra une nouvelle tournée de bonne entente outre-mer à l'instigation du président Eisenhower. En effet, il doit se rendre en Afrique, le mois prochain, à l'occasion des célébrations qui marqueront l'indépendance de la Côte-de-L'Or.

La Maison Blanche a annoncé mardi que M. Nixon dirigera la délégation américaine devant participer aux célébrations qui se dérouleront du 3 au 10 mars afin de marquer le statut d'indépendance accordé par l'Angleterre à cette colonie africaine. Le ministre des Mines, M. George Prudham y représentera le Canada.

Le 6 mars marquera, en effet, l'obtention par la Côte-de-L'Or, qui sera dorénavant connue sous le nom de Ghana, de sa complète indépendance au sein du Commonwealth britannique.

La présence de M. Nixon aura pour but de mettre en relief l'intérêt que portent les Etats-Unis à promouvoir la liberté des peuples coloniaux.

MOYEN-ORIENT

Mme Nixon accompagnera son epoux, tout comme lors de quelques-unes des missions précédentes que lui avait confiées le président.

Au cours des quatre dernières années, M. Nixon a fait le tour du globe et il s'est rendu plus particulièrement en Amérique latine et en Autriche, en vue de faire l'étude de la question des réfugiés hongrois.

Dans les milieux bien informés, on croit que M. Nixon profitera de son voyage pour visiter plusieurs autres pays africains. Mais il éviterait de se rendre au Moyen-Orient.

M. Nixon ne veut à aucun prix donner l'impression de vouloir s'immiscer dans la tâche des Nations Unies, qui tentent d'établir une paix durable dans ce territoire. Mais il serait heureux de s'y rendre une fois le maintien de la paix assuré.

Il avait projeté de se rendre au Moyen-Orient l'année dernière, mais il s'en était abstenu en raison de la situation trouble.

NOUVEAUX INVITES

La Côte-de-L'Or, qui fait partie de l'ouest africain, compte une population de 4,000,000 d'habitants, dont la majorité sont de race noire.

Les Britanniques avaient pénétré dans ce territoire au 17e siècle, à la suite des Portugais et des Hollandais, mais n'avaient consolidé leur domination qu'au siècle dernier.

Pour marquer la nouvelle indépendance du pays, des représentants de presque tous les pays du monde ont été invités à participer aux célébrations qui se dérouleront à Accra, capitale du pays.

Incidemment, le pays avait été ainsi nommé parce que les sables formant le lit de plusieurs rivières contiennent des pépites d'or.



(Solution du dernier problème)

Morts jugées accidentelles à Montmagny

Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus, hier après-midi, à la morgue Ruelland de Montmagny, à la suite d'enquêtes tenues sous la présidence du Dr P. Dupuis, coroner du district, en marge de deux tragédies de la route survenues dans ce comté.

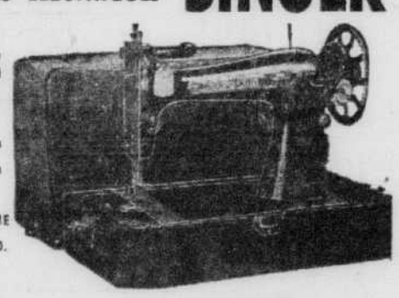
L'un de ces accidents est survenu le 28 janvier dernier, dans le rang du Rocher Noir et a coûté la vie au jeune Jean-Guy Gaumond, 5½ ans, fils de M. et Mme Lucien Gaumond. Le garçonnet a été écrasé sous les roues d'une camionnette alors qu'il glissait en traineau près de la demeure de ses parents. Le conducteur du véhicule, M. Alfred Coulombe, de Montmagny, a déclaré à l'enquête qu'il lui fut impossible d'éviter l'enfant qui glissait à gauche de la côte que sa camionnette montait. Il avait bien aperçu une ombre mais il était trop tard quand il réalisa que c'était un enfant. La tragédie est survenue vers la fin de l'après-midi.

L'autre tragédie est survenue dans la nuit du 2 novembre 1956, à Montmagny même. La victime était M. Jean-Guy Gaumond, 18 ans, de Montmagny. Une automobile occupée par plusieurs jeunes gens avait capoté dans une rivière après avoir fait une embardée sur la chaussée glissante alors que la route était recouverte d'une brume épaisse.



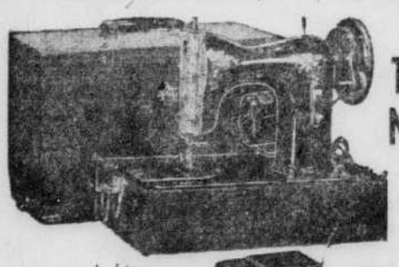
Nous nous spécialisons dans la
Vente ou la location de
Chaises roulantes -- Lits pour malades — Cannes — Etc.
W. BRUNET & CIE LTEE
600 est, boul. Charest, Québec
Tél.: LA 5-8141

NORTHERN HOME APPLIANCES
LIMITED
MACHINES A COUDRE PORTATIVES ELECTRIQUES SINGER
REMISES à NEUF par nos experts avec des pièces neuves de NORTHERN HOME APPLIANCES LTD.



GARANTIE DE 5 ANS
pour seulement $18.95

Machines à coudre portatives électriques



TOUTES NEUVES
pour seulement
avec bobine ronde
$24.50 garantie de 5 ans
ESSAI GRATUIT CHEZ VOUS SANS OBLIGATION

Je désire une démonstration gratuite chez moi sans obligation.
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

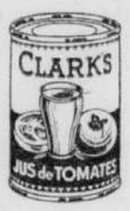
Nous louons, réparons toutes marques de machines
Signalez: LA 7-8766

NORTHERN HOME APPLIANCES
LIMITED
650 St-Vallier Ouest
QUEBEC, TEL.: LA 7-8766
Nous irons jusqu'à 500 milles de Québec

Chez votre
EPICIER-UNIS profitez des Services gratuits
PRODUITS DE QUALITE ET SERVICE COURTOIS
ÉPICIERS UNIS



Blé d'Inde en crème doré OAKLEAF boite 20 oz 2 pour .39



Jus de Tomates CLARK bte 20 oz 2 pour .33

MIX-O
bout. 16 oz .15
bout. 32 oz .25
cruche 64 oz .45
(Bouteilles retournables .01-.02-.04)

Oxo renforcit et donne de la saveur de boeuf à vos soupes, sauces, ragoût et mets réchauffés.



OXO cubes 6 cubes .17
OXO cubes 12 cubes .31
OXO liquide bte 5½ oz .49
OXO liquide bte 11 oz .89
Corned Beef Fray Bentos boite 12 oz .49

EAU VICHY NALKO bout. 30 oz .33
Biscuits à thé Hethrington pqt 1 lb .26
(Riche en protéine) Céréales de KELLOGG "Spécial K" paquet 6½ oz .29
Marmelade Fruits Asst. OLD CITY bocal 24 oz .39
Tomates LION et OPAL qualité régulière bte 28 oz .27
Pommes B.C. enveloppées, qualité fantaisie, la douz. .39

PRODUITS LIBBY'S
Bettes cubes LIBBY'S boite 15 oz 2 pour .25
Bettes rondes LIBBY'S boite 20 oz .27
Bettes tranchées LIBBY'S boite 20 oz 2 pour .37
Fèves au lard LIBBY'S boite 20 oz .21
Fèves au lard LIBBY'S boite 28 oz .29

LES PLUS FAMEUX BISCUITS SODA



PREMIUM CRACKERS
Salés ou non boite 1 lb .33 boite 2 lbs .62
Christie's BISCUITS SODA PREMIUM

CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN
bocal 2 oz épargnez 10¢ .55
bocal 6 oz épargnez 25¢ 1.65



DETERGENT LIQUIDE MAPLE LEAF can 24 oz épargnez 12¢ .69

THE LIPTON 60 sacs épargnez 10¢ .73
THE NOIR LIPTON libelle rouge pqt ½ lb épargnez 10¢ .55

Vous aimerez la saveur CADBURY de renommée mondiale



des BISCUITS au CHOCOLAT importés CADBURY
• Assortiment royal
• Biscuits-sandwichs au chocolat
• Biscuits-sandwichs à l'orange
• Doigts au chocolat
LE PAQUET .39

ARGENTERIE de International
DANS CHAQUE PAQUET de FORMAT GÉANT



SURF BLEU Plus 10¢ de RABAIS
FORMAT GÉANT .73

'Quitte ou Double'
mardi le 12 février
avec l'animateur ROLAND BELANGER
L'hôtesse de l'émission RENEE LAROCHELLE
("$320.00")
Demandez à votre Epiciers-Unis vos preuves d'achats.



Produits Aylmer
Catsup AYLMER bout. 11 oz .23
Fèves jaunes coupées LION boite 20 oz 2 pour .39
Fèves brunes Boston, (Boston Br Beans) bte 20 oz .22
Jus de Tomates AYLMER, boite 10 oz 3 pour .31







DANS L'INTENSITE DE LA LUTTE ACTUELLE AU 44ème BONSPIEL INTERNATIONAL DE QUEBEC : Tout d'abord ce redoutable quartet des frères Campbell (Lloyd, Glen, Donald et Garnett, skip) qui sont venus d'Avonlea, Saskatchewan avec la ferme intention de remporter une autre brillante victoire dont ils ont l'habitude depuis quelques années dans le monde canadien du curling. Jusqu'ici ils sont demeurés invincibles avec trois gains d'affilée dont le dernier hier en phase des quarts-de-finale pour le trophée "Château". Sur la deuxième photo c'est la non moins brillante équipe locale du skip Gaston Amyot du Jacques-Cartier. Avec ses co-équipiers Louis Trépanier, Gérard Jobin et D. Castonguay, le skip Amyot eut le meilleur hier dans la série quart-de-finale du trophée "Omega" pour conserver son record intact. Finalement, une autre équipe du Jacques-Cartier, celle du skip Dominique Labbé. Avec ses joueurs François-Paul Noël, Victor Montminy et P.-H. Giguère, le skip Labbe s'est rendu jusqu'aux quarts-de-finale "Château" mais a dû baisser pavillon devant le Toronto Royal Canadien non sans une lutte fort brillante.

(Photos Pacifique Canadien)

Les équipes Campbell, G. Amyot et Muth invincibles

Au 44ème bonspiel International de Québec — En ronde semi-finale du tournoi Château — Eligibles pour le plus grand honneur qui est la possession du trophée "Lieutenant-Gouverneur" — Les favoris ne désappointent pas à quelques rares exceptions près.

Par FRANÇOIS ROY

La fameuse équipe des frères Campbell, d'Avonlea, Saskatchewan, n'a pas manqué d'impressionner favorablement au cours de la journée d'hier au 44ième bonspiel international de Québec, en remportant deux victoires successives d'abord contre l'équipe du Cap-de-la-Madeleine, R. Lahaie, et plus tard dans la soirée contre celle de Hamilton (E.D. Woodlock). Sur ce dernier gain, la première ronde des quarts de finale, le quartet Campbell est entré automatiquement dans la compétition du trophée "Lieutenant-Gouverneur" qui ne sera disputé que jeudi après-midi à 3:15.

Toujours dans la compétition du trophée Château, l'équipe du Etchemin (N. Lemelin) n'a pu se rallier devant la supériorité du Québec Victoria (A. F. Muth) qui triompha décisivement par 10-8. Suivant cette rencontre, l'équipe du skip Alfred Muth devient éligible pour le trophée "Lieutenant-Gouverneur, qui demeure, tout au long du bonspiel le premier trophée d'importance. De son côté, l'équipe du valeureux skip Nazaire Lemelin, en dépit de la défaite enregistrée hier, demeure toujours en lice pour l'obtention du trophée Lieutenant-Gouverneur.

Le Jacques-Cartier (Gaston Amyot) a livré une rencontre contestée au Etchemin (L. Gosselin) pour finalement triompher 8-7 dans le trophée "Omega". Le Québec C.C. (T. Demers) n'a pu se défaire de l'équipe de Hawkesbury (Dr Perrier) dans les quarts de finales. Cette dernière a triomphée par 8-6.

Dans les compétitions du trophée Dow International, le Quebec Victoria (J. Coughlin) a difficilement vaincu le Jacques-Cartier (P. Amyot) par 10-9.

Dans les parties de semi-finales qui ne seront disputées que jeudi après-midi, pour les trophées Château et Omega, quelques 24 équipes seront en lice pour la première ronde du trophée Lieutenant-Gouverneur.

La troisième ronde du trophée Holt Renfrew sera disputée aujourd'hui de même que la deuxième ronde du trophée Val d'Or.

Le grand banquet des Curlers se déroulera ce soir au Château Frontenac et à cette occasion aucune rencontre ne sera jouée après 5:15 heures.

Plusieurs équipes québécoises sont en lice pour l'obtention du trophée Lieutenant-Gouverneur et le Grand Aggregate. Et sans sous-estimer la puissance de l'équipe des frères Campbell, nous ne doutons pas qu'une équipe ou l'autre de la région du Québec parvienne à remporter un des principaux trophees du bonspiel.

TROPHEE "CHATEAU"

Deuxième ronde

Montreal Caledonia (E.B. Patterson) 12, Lonenberg (Fulton) 7
Jacques-Cartier No 6 (D. Labbé) 12, Oshawa No 2 (W.B. White) 11
Cambrai No 1 (G. Fyon) 7, Hamilton No 4 (K.C. Wilson) 10
West Ottawa No 2 (G.O. Hutchison) 9, Tor. Roy. Canadian (N. Findlay) 14
Cap-de-la-Madeleine (R. Lahaie) 16, Lennoxville (P.R. Pattison) 7
Avonlea (G. Campbell) 12, Pointe Claire No 2 (W.M. Miller) 11
Hamilton No 1 (E.D. Woodlock) 7, Victoria No 2 (V.E. Lyon) 6
Victoriaville (P. Falardeau) 11, Bale-Comeau (R.C. Tremblay) 10

Troisième ronde

Hamilton No 5 (C. Cassels) 11, Québec Victoria No 5 (J. Coughlin) 6
Welland (H. Kernahan) 6, Brockville No 2 (Dr Goodison) 8
Toronto Granite No 2 (J. Tolton) 3, Québec Victoria No 1 (A.F. Muth) 8
Etchemin No 1 (N. Lemelin) 10, East Malartic No 2 (G. Cameron) 5
Montreal Caledonia (E.B. Paterson) 5, Jacques-Cartier No 6 (D. Labbé) 8
Hamilton No 4 (K.C. Wilson) 7, Tor. Roy. Canadian No 2 (N. Findlay) 13
Avonlea, Sask. (G. Campbell) 13, Cap-de-la-Madeleine (R. LaHaie) 9
Hamilton No 1 (E.D. Woodlock) 13, Victoriaville (P. Falardeau) 12

Quart-de-finale

Hamilton No 5 (C. Cassels) 12, Brockville No 5 (Dr Goodison) 3
Québec Victoria No 1 (A.F. Muth) 10, Etchemin No 1 (N. Lemelin) 8
Avonlea, Sask. (G. Campbell) 6, Hamilton No 1 (E.D. Woodlock) 4
Tor. Roy. Canadian (N. Findlay) 12, Québec J.-Cartier (D. Labbé) 5

TROPHEE "OMEGA"

Deuxième ronde

Canadian Army No 2 (R. Harris) 6, Brockville No 1 (O. Bigford) 13
Newcastle No 3 (R.W. Crocker) 7, Hamilton No 2 (C. Bastedo) 12
East Malartic No 1 (A. Bourcier) 7, Sudbury No 2 (Geo. Moore) 8
Rimouski (Martin) 5, Oshawa No 3 (Conlin) 13
Walkerton (C. Cunningham) 10, Victoria No 4 (W. Rourke) 7
Montreal Thistle (I. McEwen) 8, Riverbend (T. Harper) 4
T.-r. Granite No 1 (F.W. Bauckham) 6, Shawinigan (E. Brock) 12
Fredericton No 2 (A. Clark) 4, Wausau (A.L. Papenfuss) 11

Troisième ronde

Jacques-Cartier No 1 (G. Amyot) 7, Jacques-Cartier No 2 (P. Amyot) 6
Cambrai No 6 (B. Pugh) 9, Etchemin No 2 (L. Gosselin) 10
Hawkesbury No 1 (Dr Perrier) 12, Québec C.C. No 3 (R. Giguère) 10
Edmunston No 1 (F.D. Tweedie) 9, Québec C.C. No 2 (T. Demers) 11
Brockville No 1 (O. Bigford) 12, Hamilton No 2 (C. Bastedo) 8
Sudbury No 2 (G. Moore) 8, Oshawa No 3 (K. Conlin) 7
Walkerton (C. Cunningham) 8, Montreal Thistle (I. McEwen) 7
Shawinigan (E. Brock) 10, Wausau (A.L. Papenfuss) 7

Quart-de-finale

Jacques-Cartier No 1 (G. Amyot) 8, Etchemin No 2 (L. Gosselin) 7
Hawkesbury No 1 (Dr Perrier) 8, Québec C.C. No 2 (T. Demers) 6
Brockville, Ont. (O. Bigford) 7, Sudbury, Ont. (G. Moore) 6
Walkerton (C. Cunningham) 14, Shawinigan (E. Brock) 7

TROPHEE "DOW"

Première ronde

Québec Victoria No 5 (J. Coughlin) 16, Jacques-Cartier No 2 (P. Amyot) 9
Hamilton No 4 (K.C. Wilson) 8, Oshawa No 3 (K. Conlin) 9
East Malartic (G. Cameron) 11, Edmunston No 1 (F.D. Tweedie) 8
Wausau (A.L. Papenfuss) 9, Victoriaville (P. Falardeau) 3
Toronto Granite No 2 (J. Tolton) 6, Québec C.C. No 3 (R. Giguère) 5
Cap-de-la-Madeleine (R. LaHaie) 15, Montreal Thistle (I. McEwen) 12
Montreal Caledonia (E.B. Paterson) 6, Hamilton No 2 (C. Bastedo) 9
Welland (H. Kernahan) 9, Cambrai No 6 (B. Pugh) 8

TROPHEE "VAL D'OR"

Première ronde

Detroit No 1 (Dr MacKenzie) 2, Edmunston No 3 (O.V. Stevenson) 8
R.C. Navy No 2 (E. Parker) 3, Burlington (P. Murgatroyd) 11

COUPE "FRANÇOIS JOBIN"

Première ronde

Québec No 4 (J.-E. Beaudin) 7, Newcastle No 2 (Dr MacKenzie) 9
Toronto Victoria No 1 (R.J. Murray) 9, Smith Falls (D. Aboud) 7
Sept-Iles (D. Clark) 8, Sydney (W.J. Fitzgerald) 11
Dartmouth (C. Teasdale) 9, Winchester (K. Fulton) 8
Winter Club No 4 (R. Roy) 7, Montreal St. George (A.L. MacDonald) 5
Ardsley (W. May) 8, Pointe Claire No 3 (J.A. Freeman) 9ee
Sudbury No 1 (H. Hunter) 10, Cambrai No 3 (M. Fortier) 5
Kirkland Lake (R.J. Ash) 5, Val d'Or (R. Saint-Julien) 4
Newcastle No 1 (B. Fowlie) 14, R.C. Navy No 1 (T. Lemay) 5
Opemiska (D. Thomson) 6, Oakville (U. Blok-Andersen) 7ee
Kénogami (H. Price) 14, Detroit No 2 (Dr J. MacKenzie) 6
Outremont (C. Ott) 10, Québec No 5 (R. Collette) 8
Hawkesbury (G. Parisien) 20, North Woodlands (G. Farmer) 1
Brookline (H. MacLure) 7, Ottawa C.C. (F.S. Broder) 9
Jacques-Cartier No 4 (O. Samson) 8, Halifax Mayflo No 2 (B.L. Coleman) 6
Weston (W. Ward) 1, Schenectady (A.L. Reid) 13
Cambrai No 5 (V. Hallé) 2, Oshawa No 1 (O. Parker) 9
Fredericton No 1 (G. Allen) 9, West Ottawa No 1 (Ed. Robertson) 7

Deuxième ronde

Fredericton (Dr Likely) 12, Detroit No 1 (Dr S. MacKenzie) 7
Pointe Claire No 1 (D. Kennedy) 10, Edmunston No 3 (O.V. Stevenson) 7
R.C. Navy No 2 (E. Parker) 0, Granby (R. Massé) 24
Burlington (P. Murgatroyd) 8, Roy. Canadian Tor. No 1 (R. Metcalf) 11
Winter Club No 1 (G. MacWilliam) 9, Jacques-Cartier No 5 (J.-P. Fortin) 6
Oshawa No 1 (O. Parker) 8, Fredericton No 1 (G. Allen) 9

TROPHEE "HOLT RENFREW"

Première ronde

Pictou (W.A. Broidy) 2, Winter Club No 3 (P. Lepinay) 17
Sudbury No 3 (G. von Zubani) 9, Québec C.C. No 1 (T.H. Delany) 6
Montebello (Dr L. Biron) 12, Moncton Beaver (L. MacKay) 13
Cambrai No 5 (C. LeRoy) 8, Québec Victoria No 3 (J.C. Ross) 12
Bathurst (A.J. Assaff) 11, Hamilton Victoria (L.G. Billings) 10
Jacques-Cartier No 3 (R. Huot) 8, Winter Club No 2 (R. Monast) 14
Sudbury Granite No 4 (G.G. Caswell) 15, Mount Royal (D.H. MacCallum) 4
Hamilton No 3 (W.A. Kennedy) 11, Jacques-Cartier No 7 (O. Roberge) 7
Lunenburg (H.S. Fulton) 9, Canadian Army No 3 (R. Harris) 10
Oshawa No 2 (W.B. White) 14, Newcastle No 3 (R.W. Crocker) 4
Cambrai No 1 (G. Fyon) 12, East Malartic No 1 (A. Bourcier) 8
West Ottawa No 2 (Dr Hutchison) 5, Rimouski (H.A. Martin) 8

Sam Steamboat fera sa première apparition à La Tour, vendredi

Le fameux programme de lutte de La Tour vendredi soir est maintenant complètement organisé dans tous ses détails, de la préliminaire à la grande finale 2 de 3 entre les équipes Carpentier-Robert et le formidable duo japonais Mr Hito et Mr Moto et le matchmaker Ste-Marie a toutes les raisons au monde de croire sincèrement qu'il s'est rendu une fois de plus à la demande générale de tous les connaisseurs de lutte pour pareil gala, surtout aux mêmes prix ordinaires d'admission du plus populaire centre sportif de tout le continent américain. Au sujet de cette finale 2 de 3 par équipes est-il besoin de préciser d'avantage sur les mérites respectifs des deux clans en présence. Les Japonais ont pour eux la science du judo et toute la ritournelle des prises inédites et frisant l'illégalité du début à la fin mais par contre Carpentier a pour lui la vitesse et les prises acrobatiques si décevantes et son copain d'équipe a l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années.



Ce sera l'un des plus intéressants matches à voir et de part et d'autre les deux clans ont chacun leur légion de partisans. Mais la finale par équipes a de quoi susciter l'intérêt il ne faut pas oublier que la semi-finale entre "The Sheik of Arabia" et Larry Moquin de même que le spécial opposant Sam Steamboat de Hawai (un protégé de Lou Thez à Len Cowboy Hughes a vraiment de quoi soulever l'enthousiasme de la foule. Sam "Steamboat" dont vous apercevez la binette dans ces nouvelles de lutte pour la présente semaine a paraît-il tout ce qu'il faut pour coller les épaules de qui que ce soit.

Il n'a pas froid aux yeux et surtout il est doué d'une souplesse et d'une endurance qui le rendent depuis ces dernieres années comme l'un des plus robustes athletes à venir ici en Amérique. Les billets d'admission sont en vente depuis lundi à La Tour. Vous tous amateurs de lutte qui vous y connaissez en fait de qualité de programme n'hésitez pas à vous rendre dès le premier moment de loisir venu pour faire vos réservations et vous assurer d'une bonne place. —

Quast en vedette

Palm Beach 6 (PA) — Ann Quast de Marysville, Washington, a réussi le meilleur score dans la ronde de qualification en vue du 39e tournoi féminin de Palm Beach, soit 71. Barbara Romack vient en deuxième place avec un 73. Ann Casey Johnstone a joué un 78 et Marge Burns, un 80. Mme Victor Beamer de Jacksonville a réussi le plus bel exploit, soit un trou d'un coup, mais elle ne s'est quand même pas qualifiée avec un 106.

Calendrier sportif

CURLING

Bonspiel international: Troisième journée avec parties dans les différents clubs, puis grand banquet au Château Frontenac.

Jacques-Cartier: Initiation annuelle de la section "pea soup", rue St-Cyrille, 11 heures p.m.

HOCKEY

Ligue de Valcartier: Programme double du mercredi, 1.30 p.m., Arena O.T.J., parc Victoria.

Ligue Interfacultes: Deux parties à l'Arena O.T.J., 7.45 p.m.

Côte de Beaupre: Début des éliminatoires: Boischatel à Giffard, Beauport à Courville, 8.30 p.m.

DAMES ET ECHECS

Ligue d'Echecs: Rencontre décisive ce soir, à l'Auditorium Pollack.

TIR AU REVOLVER

Garrison Club: Séance régulière du mercredi, range St-Jean-Bosco, Chemin Ste-Foy, 8 heures.

RAQUETTES

L'Union locale: Parade, avec départ au club "Le Québécois" à 8.45 p.m., pour se rendre au chalet du Le Frontenac, parc Victoria.

Gains des Castors et des Bulldogs

Les Bulldogs et les Castors ont remporté chacun une victoire hier soir dans la ligue Progression pour se rapprocher tous deux à deux points des Aigles et de la première position. Dans la première partie, les Bulldogs ont joué leur cinquième partie sans défaite (une nulle et quatre victoires) pour triompher des Loups par 3-2. Dans l'autre rencontre, les Castors ont disposé des Aigles par 10-8.

Les trois buts des Bulldogs ont été reussis par Léopold Bisson, Butch Houle et Roland Nadeau tandis que Raymond Simard enregistra les deux buts des Loups. Le but de la victoire fut compté par Roland Nadeau à la troisième période.

Dans l'autre partie, les Castors détenaient une avance de 3-2 à la fin de la première période mais les Aigles avaient une avance de 7-6 à la fin de la deuxième. Le compte monta jusqu'à 8-8 dans la troisième reprise avant que les Castors ne s'assurent la victoire avec deux buts consécutifs. Jacques Proulx, gardien de buts des Aigles, fut retiré de ses filets à la dernière minute mais les Castors conservèrent quand même leur avance. André Marceau s'est signalé à l'attaque pour les Castors. Seulement sept punitions mineures furent décernées dans les deux parties.

A St-Pacôme

Dimanche, le 3 février, débutait à St-Pacôme, la série semi-finale A, qui mettait aux prises l'équipe de St-Pacôme avec celui de St-Pascal pour une série de 4 de 7.

La partie débuta à une allure plutôt réticente, on se surveillait, on s'épiait, on se mesurait, la foule même restait silencieuse et voilà que St-Pacôme se lance à l'attaque, et par son jeu de passes et d'ensemble, infligea au St-Pascal, une défaite vraiment humiliante. Le résultat fut de 18 à 0. Ce fut un blanchissage pour notre gardien de but qui fut invulnerable.

Le sommaire de la partie. Les points du St-Pacôme furent comptés par Michel Lévesque (5 points) Hughes Ouellet (5 points), Réjean Lévesque (3 points) Jacques Lizotte (2 points) Raymond Courcy (2 points) Jacques Laboissonnière (1 point). Les lancers pour St-Pacôme 52; pour St-Pascal 15.

Il y eut une punition d'infligée à Réjean Lord du St-Pacôme.

Les deux officiels comme arbitres étaient M. Laval Paquet de Montmagny et M. Condé Lepage, de Rivière-du-Loup.

Après la première période, on présenta les candidates pour l'élection d'une reine, qui aura lieu le 24 février courant. Ce sont Mesdemoiselles Rachelle Lévesque, Louise Bérubé et Huguette Moreau, trois ardentes du sport à St-Pacôme.

Titre au Giffard

Le Giffard a gagné le championnat de la saison régulière de la ligue de hockey de la Côte de Beaupré, à la suite de sa victoire de 4-1 contre le Courville.

Claude Vézina, du Giffard, s'est également emparé du championnat des compteurs, suivi de Jean-Paul Vézina, Giffard; Robert Giroux, Courville; Louis Laperrière, Courville.

Les séries éliminatoires commenceront dès ce soir, à Giffard et Courville. Au premier endroit, le Boischatel sera le visiteur pendant que Beauport sera à Courville. C'est pour les 8.30 précises.

Ces deux semi-finales sont de 2 dans 3.

Parties jouées dans le tournoi intermédiaire

Le St-Jean-Bosco a remporté une victoire de 5-1 contre le Beaupré hier soir dans une partie du tournoi Intermédiaire de hockey à l'Arena O.T.J. Les buts des vainqueurs ont été comptés par Pierre Drolet, Raymond Lortie, Claude Charland, André Laîné et Didace Blais. Jacques Ferland a compté le seul but du Beaupré. Dans l'autre partie, le Shell Bernier a remporté une victoire de 3-2 contre le Goodwear.

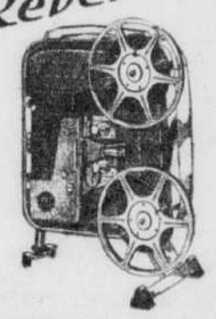
Leafs blessés

Toronto 6 (PC) — Les Maple Leafs de Toronto, harassés par toutes sortes de blessures depuis le début de la saison en cours, ont ajouté hier trois nouveaux noms à leurs listes d'éclopés actuellement sous traitement.

Le joueur de centre Rudy Migay, souffrant d'une entorse à une cheville, blessure qu'il subit lors de la joute de dimanche soir dernier, et le joueur de défense Ron Stewart, qui souffre actuellement d'une infection, sont tous deux à l'hôpital. Migay devrait cependant pouvoir prendre part à la joute de ce soir contre les Canadiens de Montréal à Toronto.

COLISEE
—Ligue de hockey du Québec—
JEUDI — 8 h. 30
★ SAGUENÉENS ★
(de Chicoutimi)
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
BILLETS de SAISON et AUTRES BILLETS RESERVES DISPONIBLES en VENTE dans DEPOTS jusqu'à 1 h. JEUDI, ainsi qu'au COLISEE.
Res.: $2.00 — $1.60
Gén.: Adul., $1.00 — Enf., 40c

Revere "777"



Projecteur Revere pour le format 8mm. Puissance de 500 watts, nouvelle lentille de projection grand-angle, arrêt de l'image, renverse, réembobinage extra-rapide. Accepte les bobines de 400 pi. Construction rigide tout métal. Prix : $187.50

Pharmacie BRUNET
605 est, rue St-Joseph
Tél.: LA 5-8141



Rien ne vous remonte comme une bouteille de "50" Labatt bien fraîche . . . la fameuse bière *légère* du Québec —douce et légère comme on l'aime de nos jours. L'avez-vous essayée?

Brassée dans le Québec au goût du Québec

LABATT

GRATIS

CHEZ EUG. DUBOIS INC.

AVEC L'ACHAT D'UNE PAIRE DE SOULIERS POUR HOMMES VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT UNE PAIRE DE CLAQUES BASSES DE PREMIERE QUALITE.

CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR TROIS JOURS SEULEMENT JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - PROFITEZ-EN.

SLATER - RITCHIE - SCOTT & McHALE - McFARLANE, etc.

EUG. DUBOIS INC.

199 ST-JOSEPH Est Tél.: LA 5-6685
835 ST-JOSEPH Est Tél.: LA 4-6519
199 St-Vallier Ouest Tél.: LA 5-8398
265 des OBLATS Tél.: LA 5-4717

Un débordement des Cataractes par 4-0

Shawinigan, 6. (PC) — Le jeune Claude Pronovost a blanchi hier soir le Royal de Montréal 4-0 mais ce blanchissage n'a guère fait monter les Cataractes de Shawinigan Falls dans le classement de la ligue professionnelle du Québec. Ils sont toujours en cinquième place.

Pronovost a bloqué 23 lancers tandis que le vétéran gardien de buts Gerry McNeil en a bloqué 24 dans les filets du Royal. En plus de perdre la partie, le Royal a perdu une bataille royale dans la troisième période, alors que l'arbitre Len Corriveau a imposé trois punitions de mauvaise conduite et deux majeures.

Jean-Paul Denis et Claude Laforge ont amorcé la déroute des Montréalais avec un but chacun en première période. Dick Wray et Connie Broden ont compté chacun un but en troisième période.

MONTREAL — Buts: McNeil; Défenses: Roche, Duncan, Clune, Deslauriers; Avants: Corriveau, L. Denis, Burnett, Rousseau, Bradley, Gillis, Goyette, Boucher, Laplante.

SHAWINIGAN — Buts: Pronovost; Défenses: Amadio, Taillefer, Hodgson, Flemming, Keating; Avants: Grosse, Wray, Bouchard, J.-P. Denis, Broden, Faulkner, Laforge, Desaulniers, Soychak.

Première période

1—Shawinigan: J.-P. Denis, (Hodgson, Desaulniers) 11:45

2—Shawinigan: Laforge, (J.-P. Denis, Desaulniers) 18:50

Punis: L. Denis 2:55, Broden 7:37, Roche 10:48.

Deuxième période

Aucun but.

Punis: Bouchard 2:10.

Troisième période

3—Shawinigan: Wray, (Hodgson, Flemming) 9:35

4—Shawinigan: Broden, (Wray, Taillefer) 16:15

Punis: Amadio 2:44, Duncan majeure 10:27, Keating majeure 10:27, Clune mauvaise conduite 10:27, Roche mauvaise conduite 10:27, Flemming mauvaise conduite 10:27, Desaulniers 16:01.

Les golfeurs qui "lisent" leur parcours

Chicago 6 (PA) — L'aptitude d'un joueur à "lire le parcours d'un terrain de golf" est ce qui fait la différence entre un golfeur qui gagne beaucoup d'argent et un autre qui ne fait que "survivre."

C'est du moins l'avis de Jay Hebert, 33 ans, le récent vainqueur du tournoi Big Crosby. Hebert vient de terminer sa première saison complète dans le circuit professionnel.

"Quelques observateurs sont d'avis que ces vétérans de la soi-disant vieille garde du golf sont sur le point de disparaître et qu'une nouvelle génération est à effectuer la relève", a déclaré Hebert.

"Mais même si de jeunes joueurs gagnent occasionnellement un tournoi", a déclaré Hebert, "les vétérans de la ville, tels Sam Snead, Lloyd Mangrum, et autres sont toujours solides et forment la plus dangereuse partie de l'opposition. Il n'y a probablement pas d'autre sport au monde où il faille plus de temps pour atteindre sa maturité. La plupart des concurrents sérieux dans les plus importants tournois de golf sont dans la haute trentaine et même la basse quarantaine.

"La raison de cet état de choses", a ajouté Hebert, "est qu'il faut de 10 à 15 ans à un golfeur avant d'avoir complété son cours d'indoctrination — c'est-à-dire avant d'avoir appris à lire un parcours, à juger de la vélocité et de la direction du vent, à s'adapter aux différentes variétés de gazon et à savoir exactement comment réagir dans telle ou telle situation.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent votre estomac. Vous éprouvez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces 2 chopines de bile circulent librement et que vous vous sentiez à merveille. Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie.

(Ann.)

Lorraine Crapp est favorite

Sydney, Australie, 6 (UP) Lorraine Crapp, nageuse australienne de 18 ans qui a remporté deux médailles d'or lors des récents Jeux Olympiques, s'est classée première hier soir dans les épreuves de qualification pour la finale de 110 verges (style libre) des championnats des Nouvelles Galles du Sud. La finale sera disputée aujourd'hui.

Mlle Crapp a nagé la distance en 61.1 secondes. Elle est la grande favorite dans la finale parce que sa seule concurrente sérieuse, Sandra Morgan, 14 ans, s'est retirée de l'épreuve en faveur de celle de 220 verges pour les juniors (style libre).

Mlle Morgan s'est qualifiée avec un temps de 2:29.0 soit 3.6 secondes moins vite que son record junior australien. Les championnats australiens seront disputés du 15 au 23 février.

Les As Juvéniles veulent visiter

Les As, qui ont terminé en tête de la ligue de hockey Juvénile après avoir compilé un record de 16 parties consécutives sans défaite, aimeraient aller à l'extérieur de Québec dimanche prochain. Les villes qui seraient intéressés à recevoir ce club n'ont qu'à se mettre en communication avec le gérant Albert Vallières, restaurant Quille-au-Bec, sur la troisième Avenue, Limoilou.

HOCKEY

HIER

Ligue du Québec
Montréal 0, Shawinigan 4

Tournoi Intermédiaire
St-Jean-Bosco 5, Beaupré 1
Shell Bernier 3, Goodyear 2

Ligue Progression
Bulldogs 1, Loups 2
Castors 10, Aigles 4

Ligue Senior North Shore
Miramichi 2, Dalhousie 5

Ligue Senior d'Ontario
Pembroke 0, Whitby 6

Ligue Senior Nord-Ontario
Soo (Ont) 1, North Bay 5

Ligue Junior d'Ontario
Barrie 2, Guelph 3

Ligue du Cap-Breton
Northside 6, Sydney 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Boston à Rangers

Ligue Américaine
Springfield à Hershey

Ligue du Québec
Chicoutimi à Trois-Rivières

Ligue Armée de Valcartier
Combines vs 2e Bataillon
Guards vs 3e Bataillon

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Detroit	48	28	12	8	147	105	65
Montréal	50	27	15	8	154	108	62
Boston	49	25	16	8	132	120	58
Toronto	50	16	24	10	119	134	42
New-York	49	16	25	8	120	158	40
Chicago	51	11	31	9	117	160	31

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	45	24	15	6	174	111	54
Cleveland	46	24	19	3	185	157	51
Hershey	45	22	19	4	154	160	48
Rochester	46	21	20	5	157	144	47
Buffalo	44	19	24	1	137	175	39
Springfield	44	14	27	3	126	186	31

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	48	28	15	5	152	110	61
Chicoutimi	48	24	22	2	148	140	50
Royal	49	21	25	3	126	152	45
T.-Rivières	45	19	22	4	105	120	42
Shawinigan	48	16	25	7	129	152	39
*Ottawa	16	5	4	1	36	36	11

(*) Membre associé — ne joue que 20 parties seulement.

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	7	5	2	0	25	19	10
Montreal	7	4	3	0	24	23	8
McGill	7	3	4	0	31	34	6
Univ. Laval	7	2	5	0	31	33	4

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
2e Bataillon	11	8	2	1	51	22	17
Q. Généraux	11	5	4	2	35	36	12
3e Bataillon	11	4	6	1	33	34	9
Guards	11	3	8	0	31	49	6

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	8	5	2	1	36	47	11
Castors	8	4	3	1	63	55	9
Bulldogs	8	4	3	1	37	42	9
Loups	8	1	6	1	43	55	3

LIGUE METROPOLITAINE

(Section EST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.-Victoria	28	19	6	3	133	81	41
National	27	17	8	2	98	58	36
Verdun	27	13	9	5	96	67	31
Abord.-à-Plouf.	28	9	12	7	76	89	25
Lakeshore	23	1	27	0	43	158	2

(Section OUEST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	27	19	5	3	111	81	41
Q.-Frontenac	28	16	9	3	102	86	35
N.-D.-G.	27	14	11	2	80	89	30
Lachine	27	8	15	4	66	99	20
Snowdon	27	3	17	7	80	125	13

Giardello favori

Chicago, 6 (UP) Histoire de demeurer actif en attendant de pouvoir se battre pour le championnat mondial poids-moyen d'ici quelques mois, Joey Giardello livrera une bataille de tout repos contre Randy Sandy ce soir à Chicago. Giardello, vainqueur de ses six dernières batailles et battu 13 fois en 82 batailles, est favori à 4-1 pour battre Sandy, même si ce dernier vient de remporter cinq victoires consécutives et six victoires en sept combats depuis qu'il a quitté l'armée en mars dernier.

Giardello, en plus de déclarer qu'il triomphera certainement de Fullmer, a ajouté que la bataille de ce soir contre Sandy ne signifiait pas grand'chose. "Que le combat se rende à la limite de dix rondes ou que je le knockoute, cela ne fait rien", a dit Giardello. "Je n'ai pas besoin de le knockouter. J'ai fait mes preuves. J'ai déjà battu les dix meilleurs hommes de cette catégorie, exception faite de Spider Webb et de Rory Calhoun, et je ne me suis pas battu contre eux".

Giardello a dit que Sandy était un "bon boxeur et je ne veux pas le sous-estimer. Mais il s'est battu seulement contre quelques-uns des boxeurs que j'ai rencontrés et Wellie Troy l'a knockouté. Moi, j'ai knockouté Troy en trois rondes".

Giardello, boxeur de Philadelphie qui fut au "repos forcé" pour six mois en 1953 après avoir été trouvé coupable d'assaut dans une tentative de vol, a dit qu'il serait le champion depuis longtemps si ce n'avait été de cette affaire.

"J'ai été l'aspirant no 1 durant quatre ans. Mais durant mon absence, j'ai glissé dans le classement et à mon retour, je n'étais plus classé. Mais j'ai battu l'aspirant no 1 actuel quand j'ai knockouté Bobby Boyd".

L'International Boxing Club, qui présente la bataille de ce soir, a l'intention d'opposer le vainqueur à Webb au cours des deux prochains mois. Giardello s'est dit certain de la victoire. Fullmer défendra son titre contre Ray Robinson le 24 avril et le vainqueur du combat contre Webb se battra ensuite contre le vainqueur de la bataille Fullmer-Robinson.

"Je me battrai contre Webb si mon gérant me dit de le faire", a dit Giardello. "Je n'ai pas peur de Fullmer, croyez-moi. Il ne s'est pas battu contre les mêmes hommes que moi. Contre Robinson, les choses seraient aussi faciles. Je crois que je pourrais l'arrêter. Mais les choses auraient été un peu différentes, il y a cinq ans".

Et Jackie Robinson parle toujours...

Ottawa, 6 (PC) Jackie Robinson, qui admet être un "individu controversable", a déclaré hier lors d'une conférence de presse que le baseball organisé tente d'effacer tout signe de son passage dans ce sport et tente de faire oublier qu'il ait jamais existé. "Et ça me va parfaitement bien", a ajouté l'ancienne étoile des Dodgers.

Robinson, qui était à Ottawa à titre de conférencier invité au quatrième banquet annuel de l'Ottawa Sportsmen's Association, hier soir, a fait ces commentaires après qu'on lui eut demandé s'il accepterait un poste d'exécutif avec une organisation de baseball.

Quelques minutes avant cette sortie, Robinson, qui a quitté le baseball il y a quelques semaines pour accepter un poste comme directeur du personnel d'un groupe de restaurants, avait déclaré qu'il n'y aurait que deux offres qu'il accepterait dans le baseball.

Bon souvenir

"J'accepterais des offres de gérance des majeures et de Montréal", a déclaré Robinson. Jackie a fait ses débuts avec le Royal de Montréal, de la ligue Internationale en 1945. En jouant pour le club de Montréal, une filiale des Dodgers de Brooklyn, Robinson est devenu le premier nègre à franchir la ligne de couleur dans le baseball organisé.

"Les gens de Montréal ont été bons pour moi et ma famille," a ajouté Robinson. "Ce fut ma plus heureuse année dans le baseball."

Robinson avait été enthousiasme par certaines rumeurs à l'effet que le poste de gérant des Royaux lui serait offert mais la direction des Dodgers ne lui a jamais fait d'offre.

"Je n'ai jamais eu l'espoir d'obtenir un poste de gérant," a déclaré Robinson.

Jouant avec un cendrier vide placé devant lui, Robinson, grisonnant et à l'aise, a bien voulu faire des commentaires sur la situation dans le baseball.

Quelques opinions

Le coéquipier qui lui a donné le meilleur coup de main à ses débuts avec les Royaux, en 1945, est Al Campagnis. Ce dernier, maintenant un éclaireur pour les Dodgers, jouait au deuxième but pour les Royaux.

"Etant donné qu'il a déjà accepté le crédit de mes succès, aussi bien vaut avoir un bon mot à son endroit," a déclaré Robinson.

"Charley Dressen, l'ancien gérant des Dodgers, est le meilleur gérant sous lequel il m'ait donné de jouer," a déclaré Jackie. "Il m'a montré à peu près tout ce que je sais en fait de baseball."

Le meilleur joueurs pour ou contre lequel il ait jamais été donné à Robinson de jouer est Joe DiMaggio, l'ancienne étoile des Yankees de New-York. Stan Musial, des Cardinals de St-Louis, ne vient pas loin derrière DiMaggio dans l'estime de Robinson.

Il a déclaré que potentiellement, Willie Mays, joueur de champ centre des Giants de New-York, a de l'étoffe pour être encore meilleur que Musial.

Ewell Blackwell, des Redlegs de Cincinnati, est le lanceur qui ait donné le plus de fil à retordre à Robinson.

La meilleure combinaison de doubles-jeux, selon Robinson: celle de Red Schoendienst et de Marty Marion, anciennement des Cardinals.

Dans sa causerie prononcée après le banquet, Robinson a déclaré qu'il n'avait à s'excuser de rien de ce qu'il avait fait dans le passé.

"Je tente d'être honnête dans mes controverses," a-t-il déclaré. "Il est certaines gens à qui mon attitude ne plaît pas. J'en suis peiné."

Puis à l'adresse des journalistes, Robinson a ajouté, "Si vous, messieurs de la presse tenez à ce que je ne dise rien, ne me posez pas de questions. J'en serai ravi."

Il a ajouté qu'il a toujours tenté d'être honnête dans ses réponses aux journalistes.

L'ancienne étoile des Dodgers a déclaré qu'il était reconnaissant au baseball pour tout le bien que lui a apporté ce sport. Il a ajouté qu'il encouragera ses deux jeunes fils à jouer au baseball.

Pour ce qui est des critiques dont il a été l'objet, à la suite de l'annonce de sa retraite dans un magazine américain Look, Robinson a déclaré que ce personnage officiel de la direction des Dodgers qui l'avait critiqué sur sa façon de faire part de cette décision, avait fait erreur. Robinson n'a pas mentionné de nom au banquet mais il était clair qu'il faisait allusion à Buzzie Bavasi, le vice-président des Dodgers.

Remarques acerbes de l'échevin Newman

Windsor, Ont., (UP) — Bernie Newman, instructeur de l'équipe de gymnastes du Canada aux Jeux Olympiques de 1956, croit que le Canada ne devrait pas être "désappointé" par la tenue de ses athlètes, mais devrait avoir "honte" de la publicité que ce pays "n'a pas eue" aux jeux.

Bernie, un échevin de cette ville et professeur à une école d'orientation, dit "nous fûmes deuxièmes seulement à l'Australie en manquant une glorieuse opportunité de vendre le Canada au reste du monde".

"La tenue de l'individu est rapidement oubliée mais le nom de ce pays est aussi bonne que sa publicité ou sa propagande".

Bernie croit que pour juste $2,000 le Canada aurait pu acheter pour lui-même $200,000 de valeur de publicité dans les pays où vous ne pouvez entrer dans un "bureau de voyages et recueillir un littérature gratuite sur ce pays".

Les Russes intéressés

"Prenez la Russie par exemple, nous ne pouvions envoyer dans ce pays des photos de notre prospérité pour tout l'argent au monde. Tout de même pour 50 cents nous aurions pu donner aux athlètes russes un livre qui aurait été rejeté comme un chiffon".

Bernie, qui parle le russe, dit que les Russes croient que le Canada est beaucoup la même chose que leur propre Sibérie. "Ils voulaient voir des photos de notre pays et il est juste arrivé que nous n'avions pas à montrer".

"Je ne puis comprendre pourquoi notre propre gouvernement ait manqué de voir l'opportunité de placer des livres du Canada dans les chambres de lecture des équipes en lice.

"La Colombie-Britannique a eu la bonne idée," dit-il. Tous les athlètes de cette province sont arrivés avec des cartes disant d'un côté qu'ils représentaient le Canada et annonçaient les pommes de la Colombie-Britannique sur l'autre.

Le Canada a donné à chacun de ses athlètes huit médailles pour échanger. Chaque membre des Etats-Unis en avait 50.

Nos tireurs

"Nos tireurs n'avaient même pas un écusson pour montrer qu'ils représentaient le Canada, et Gerry Ouellette gagna une de nos deux médailles d'or," Gerry est également de Windsor.

"Si jamais j'y retourne une autre fois, j'ai l'intention de faire certain que chaque membre de l'équipe de gymnastique a une valise pleine d'objets à échanger", de dire Bernie.

"Je pense que probablement l'industrie de nos villes à travers tout le pays, avec des représentants sur notre équipe olymique, serait trop fier de fournir le matériel annonçant leurs produits et le Canada en même temps".

Bernie espère rencontrer quelques-uns des gymnastes de la Russie plus tard cette année puisqu'il a reçu une invitation d'assister au spectacle de gymnastique de la Scandinavie cet été à Moscou.

Tournoi mondial de ping pong

Montréal, 6 (PC) — Le Canada prendra part, pour la première fois de son histoire, au tournoi pour les championnats mondiaux de tennis sur table, à Stockholm, du 7 au 15 mars prochain, a révélé hier l'Association canadienne de tennis sur table.

Le capitaine John J. Hunnius, Paul Belanger et Jacques Poulin, tous de Montréal, prendront part à ce tournoi auquel participeront des concurrents de 40 pays.

L'Association a déclaré qu'elle compte ajouter d'autres membres à cette délégation si le gouvernement de l'Ontario répond favorablement à une demande de souscription. Le gouvernement de la province de Québec a déjà souscrit.

Sur le fil...

St-Andrews, Ecosse, 6 (PA) — Le Royal and Ancient Golf Club a accordé hier le championnat amateur de golf britannique de 1958 au vieux terrain de St-Andrews, le site traditionnel du golf, à compter du 26 mai.

Londres, 6 (PA) — Trois chevaux ont été retirés hier du steeplechase "Grand National" qui sera couru à Aintree le 29 mars. Ce sont Magic King, Frozen Credit et Domata. Soixante chevaux sont éligibles.

Sydney, Australie, 6 (UP) — John Devitt, le nageur australien de 19 ans qui la semaine dernière a battu les records mondiaux pour les 100 verges et 100 mètres style libre, a accepté une invitation pour prendre part à un concours à Manille à la fin du mois.

New York, 6 (UP) — Les Giants de New York ont annoncé hier que Fernando Rodriguez, un lanceur droitier, et l'arrêt-court Eddie Bressoud, avaient signé leurs contrats pour la prochaine saison.

Baltimore, 6 (UP) — Brooks Robinson, un troisième-but qui frappa .272 pour le San Antonio de la ligue du Texas l'an dernier et .227 en 13 parties pour les Orioles de Baltimore, a signé hier son contrat de 1957.

San Francisco, 6 (UP) — Jackie Pung, ancienne championne amateur de golf des Etats-Unis et une des plus grosses gagnantes d'argent sur le circuit professionnel, arrivera ici aujourd'hui de Honolulu pour établir sa résidence permanente à San Francisco.

New York, 6 (UP) — Sugar Hart, un aspirant poids mi-moyen de 20 ans de Philadelphie, a signé hier pour son premier combat principal au Madison Square Garden, un combat de 10 rondes avec Walter Byars de Boston le 8 mars. Ce dernier est champion de la Nouvelle-Angleterre et a surpris l'ex-champion Kid Gavilan le 4 décembre.

Compteurs Campbell

	PJ	B	A	Pts
T. Lindsay, Det.	49	23	40	63
J. Béliveau, Cdns	49	26	36	62
G. Howe, Det.	49	30	31	61
N. Ullman, Det.	48	14	33	47
A. Bathgate, Rang.	49	19	26	45
D. Moore, Cdns	50	25	19	44
M. Richard, Cdns	43	22	21	43
E. Litzenberger, Chi.	51	20	23	43
H. Richard, Cdns	43	13	29	42
B. Olmstead, Cdns	50	13	28	41
J. Toppazzini, Bost.	48	15	23	38
D. Harvey, Cdns	50	4	31	35
D. McKenney, Bost.	48	11	23	34
B. Gadsby, Rang.	49	4	28	32
D. Duff, Tor.	50	22	9	31
V. Stasiuk, Bost.	43	16	14	30
A. Hebenton, Rang.	49	14	15	29
D. Lewick, Rang.	49	12	17	29
N. Mickoski, Chi.	50	12	17	29
R. Chevrefils, Bost.	48	10	9	28
J. McIntyre, Chi.	51	16	12	28
F. Mackell, Bost.	44	15	13	28
E. Reibel, Det.	49	11	17	28
S. Smith, Tor.	50	11	17	28
D. Mohns, Bost.	47	5	23	28
L. Regan, Bost.	49	11	16	27
R. Kelly, Det.	49	7	20	27
B. Geoffrion, Cdns	37	13	13	26
T. Sloan, Tor.	37	10	16	26
D. Prentice, Rang.	48	10	16	26
R. Migay, Tor.	48	10	15	25
B. Stewart, Tor.	50	10	15	25
G. Armstrong, Tor.	34	9	16	25
J. Peirson, Bost.	47	9	15	24
C. Provost, Cdns	47	14	9	23
B. Dea, Det.	48	10	13	23
L. LaBine, Bost.	47	8	14	22
A. Stanley, Bost.	44	4	18	22
C. Gardner, Bost.	49	8	13	21
F. Flaman, Bost.	48	5	16	21
D. Creighton, Rang.	49	8	12	20
L. Popein, Rang.	46	9	10	19
H. Watson, Chi.	51	9	10	19
A. Delvecchio, Det.	27	8	11	19
G. Mortson, Chi.	51	4	15	19
Metro Prystai, Det.	38	6	12	18
F. Kennedy, Chi.	51	6	11	17
L. Ferguson, Det.	49	9	8	17
P. MacDonald, Rang.	37	7	8	15
J. Poley, Rang.	49	6	9	15
G. James, Tor.	37	4	11	15
J. Morrison, Tor.	43	2	13	15
T. Horton, Tor.	48	8	6	14
B. Pulford, Tor.	45	8	6	14
G. Gendron, Rang.	49	8	6	14
M. Pronovost, Det.	49	7	7	14
Don Marshall, Cdns	50	6	8	14
B. McNeill, Det.	46	5	9	14
G. Sullivan, Rang.	21	4	10	14
T. Johnson, Cdns	50	4	10	14
P. Pilote, Chi.	51	3	11	14
A. Pronovost, Cdns	44	6	7	13
J. Bucyk, Det.	45	6	7	13
F. Curry, Cdns	50	5	8	13
B. Cullen, Tor.	29	4	9	13
J. Leclair, Cdns	45	3	10	13
L. Fontinato, Rang.	49	3	9	12
M. Pavelich, Det.	48	2	10	12
H. Lalande, Chi.	30	4	7	11
J. Thomson, Tor.	46	0	11	11
H. Clesla, Chi.	51	8	3	10
B. Harris, Tor.	23	4	6	10
M. Réaume, Tor.	43	4	6	10
W. Hergesheimer, Chi.	41	2	8	10
E. Vasko, Chi.	45	1	9	10
J.-G. Talbot, Cdns	49	0	10	10
A. McNeill, Tor.	33	3	6	9
T. Kennedy, Tor.	13	2	7	9
H. Howell, Rang.	49	2	7	9
P. Martin, Chi.	51	1	8	9
B. Cullen, Tor.	35	5	3	8
L. Cahan, Rang.	45	4	4	8
B. Dineen, Det.	30	4	4	8
L. Bolvin, Bost.	42	2	6	8
B. Armstrong, Bost.	38	1	7	8
W. Godfrey, Det.	48	1	7	8
B. Nesterenko, Chi.	9	3	4	7
J. Evans, Rang.	49	2	5	7
O. Aldcorn, Tor.	22	1	6	7
K. Moedell, Chi.	23	2	4	6
R. Ingram, Chi.	38	1	5	6
B. Cline, Rang.	30	2	3	5
J. Blonda, Bost.	35	2	3	5
B. Turner, Cdns	49	1	4	5
C. Henry, Rang.	35	4	0	4
M. Nyrolak, Tor.	19	3	1	4
R. Hurst, Tor.	14	2	2	4
R. Murphy, Rang.	14	1	3	4
A. Harbour, Rang.	14	1	3	4
D. St-Laurent, Cdns	40	0	4	4
B. Horvath, Rang.-Cdns	8	1	2	3
L. Hillman, Det.	19	1	2	3
J. Caffery, Bost.	36	1	2	3
J. Shaver, Chi.	12	1	0	1
E. Kachur, Chi.	15	1	0	1
A. Johnson, Cdns	2	0	1	1
K. Girard, Tor.	3	0	1	1
E. Mazur, Chi.	10	0	1	1
B. Hollingworth, Det.	26	0	1	1
A. Nicholson, Bost.	5	0	1	1
A. Rollins, Chi.	31	0	1	1

Les Etats-Unis critiqués par la Russie pour le tournoi mondial

Moscou, 6 (UP) — Les officiels du hockey de la Russie ont accusé hier le Département d'Etat des Etats-Unis d'avoir nui aux athlètes américains en les empêchant de se rendre en Russie.

Dans une déclaration publiée par le Comité des Sports de la Russie, qui organise le tournoi pour le championnat mondial du hockey à Moscou à compter de 24 février, on s'en prend au Département d'Etat des Etats-Unis qui a refusé aux Américains la permission de participer au tournoi de Moscou.

La déclaration dit que le geste des Etats-Unis a pour but d'enlever aux athlètes de ce pays le désir sincere des sportifs américains de coopérer au développement du sport international et d'établir des relations cordiales avec les sportifs de la Russie.

La déclaration cite un cablogramme reçu de l'Association Amateur Américaine de hockey venant de Boston et qui disait: "Regrets. Département d'Etat a annoncé que des passeports ne seront pas émis pour notre équipe en vue du tournoi mondial en Russie. Excusez-nous. Amitiés".

Seulement huit pays prendront part au tournoi de cette année. Ce sont la Russie, la Finlande, le Japon, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Suède, l'Allemagne et l'Autriche. Le Canada n'est pas inscrit dans le tournoi de cette année.

Plus tôt, la presse soviétique avait annoncé que les équipes du Canada et des Etats-Unis ne participaient pas au tournoi parce que ces deux clubs n'avaient pu recueillir les fonds nécessaires. La presse soviétique n'a jamais parlé des raisons politiques soulevées par les événements de Hongrie.

(Aux Etats-Unis, le Département d'Etat a annoncé il y a quelques semaines qu'aucun passeport ne sera émis à l'équipe américaine à cause de la politique russe en Hongrie).

L'argent "entre" déjà à Milwaukee

Milwaukee 6 (PA) — Les Braves de Milwaukee, qui ont déjà vendu plus de billets de saison pour la prochaine qu'aucun autre club des majeures n'en a jamais vendu, sont assurés, deux mois avant la joute d'ouverture, d'attirer au moins 853,744 personnes à leurs joutes à domicile en 1957.

William Eberly, le directeur de la vente des billets des Braves, a déclaré hier que 11,927 billets de saison ont déja été vendus, ce qui représente cinq billets de plus qu'en 1955, alors que les Braves avaient établi un record.

Fox et Davidson gagnent

Paris, 6 (UP) — Malcolm Fox de Baltimore, Maryland, et Sven Davidson de Suede sont passés à la ronde semi-finale des doubles masculins dans les championnats de tennis intérieur de France hier avec une victoire de 6-3, 6-4, 6-4 sur l'équipe française formée de Pierre Darmon et Michel Lasry.

Soulagement rapide et pénétrant des

Douleurs Arthritiques et Rhumatismales

grâce à la "Chaleur Profonde"

Vite! Massez les regions douloureuses avec du Nouveau Baume Mentholatum et ressentez une chaleur profonde et bienfaisante! Les douleurs aux mains, genoux, hanches et épaules sont calmées, attenuées, soulagées. Procurez-vous un tube de Nouveau Baume Mentholatum à "Chaleur Profonde", aujourd'hui.

New MENTHOLATUM "Deep Heat" RUB ("Chaleur Profonde")

(Ann.)

Ne vous contentez pas d'un emploi...



le **CARC** vous offre une **CARRIÈRE D'AVENIR**

Par la variété de ses spécialités, l'Aviation, on peut le dire, occupe une place de première importance dans le domaine industriel. Aussi, les techniciens de l'Aviation Royale du Canada s'y taillent-ils une carrière des plus intéressantes et profitables.

Le jeune homme qui suit les cours de spécialités techniques du CARC bénéficie d'une instruction complète dans un des quatre-vingts métiers de l'aviation moderne—il reçoit une bonne solde tout en s'instruisant—et il devient un spécialiste dans une des branches de l'Aviation pour laquelle il a des aptitudes.

Dans le CARC, les techniciens jouissent d'excellentes conditions de travail et de vie, d'un emploi permanent, de 30 jours de vacances payées par année, d'augmentations régulières de la solde et d'une généreuse pension à la retraite.



Il y a actuellement des emplois vacants dans les spécialités techniques suivantes du CARC:

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS • RADAR
ÉLECTRICITÉ • ARMEMENT
MOTEURS D'AVION • CHARPENTE D'AVION OU SERVICE DU PERSONNEL

Renseignez-vous dès maintenant sur les carrières techniques du CARC. Faites de l'aviation votre carrière dans le CARC! Adressez-vous en personne, par lettre ou par téléphone au

CONSEILLER D'ORIENTATION DU CARC

L'Aviation Royale du Canada

Consultez l'officier du CARC qui vous donnera tous les renseignements sur les cours du CARC — Centre de recrutement : Edifice du CAPITOL

146 rue St-Jean Tél.: LA 2-8527

Québec



Les carnavals d'hiver sont liés étroitement aux traditions du Québec ...Prenez-y part!

BRADING'S Ale

"FABRICATION SYNDICALE"

Brassée au ralenti au goût du Québec

175F

ASSISTEZ AU

CARNAVAL DE QUEBEC

(d'ici au 5 mars)

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

10 février — Remise des prix pour les meilleures sculptures de glace et de neige.

LA MEILLEURE SAVEUR

JORDAN BRANVIN VIN BLANC SHERRY CANADIEN

AU MEILLEUR PRIX!



ESTELLE — SUZANNE — NICOLE — CLAUDETTE

**FESTIVAL DE ST-JEAN-PORT-JOLI : Au Festival de St-Jean-Port-Joli qui aura lieu à la fin de février, quatre candidates sont sur les rangs pour devenir reine de ce carnaval. Ce sont Mlle Estelle Deschênes, fille de M. et Mme Zéphir Deschênes, qui a pour régent M. Lucien Verreault, hôtelier; Mlle Suzanne Ouellet, fille de Mme Jean-Emile

Sous les feux de la rampe sportive...

Don Simmons le cerbère

Toronto, 6. (PC) — Lorsque les Bruins de Boston perdirent les services de Terry Sawchuk, ils furent devant une des pires crises de leur histoire. Mais Don Simmons, le successeur de Sawchuk, est actuellement ce qu'il y a de mieux en fait de gardien de buts dans la ligue Nationale.

D'après les statistiques, Simmons a été de beaucoup le plus efficace gardien de buts du circuit la semaine dernière. La recrue de 25 ans a bloqué 73 des 75 lancers dirigés contre lui pour conserver une moyenne défensive de .973.

Sa tenue de la semaine dernière a grandement améliore sa moyenne générale pour les cinq joutes auxquelles il a pris part dans un uniforme des Bruins. Il a, en fait, amélioré cette moyenne de 42 points, à .936. C'est là la meilleure moyenne de la ligue mais il n'est pas qualifié pour prendre la première place dans le classement étant donné que la plupart des autres gardiens de buts ont pris part à la majorité des parties depuis le début de la saison.

Simmons a enregistre le premier blanchissage de sa carrière dans la ligue Nationale jeudi soir dernier, à Boston, alors que les Bruins ont battu les Black Hawks de Chicago 2-0.

Hall en tête

Entre temps, Glenn Hall des Red Wings de Detroit, a réussi à maintenir son avance d'un point sur Jacques Plante, en tête du classement des cerbères.

Hall a cependant connu une de ses plus piètres semaines de la saison, laissant pénétrer dans ses filets 11 des 87 lancers décochés contre lui. Sa moyenne de la semaine a été de .874, baissant sa moyenne générale de quatre points à .928.

Plante fut un peu plus parcimonieux que Hall mais il trouva lui aussi le temps dur. Il effectua 60 arrêts sur 68 lancers, un record de .882 qui lui donne une moyenne de .927 pour la saison.

La moyenne de .921 détenue par Sawchuk est encore la meilleure de la ligue pour la saison. Ed Chadwick, des Maple Leafs de Toronto, a repris la quatrième place aux dépens de Lorne Worsley, des Rangers de New-York.

Chadwick remonte

Chadwick a bloqué 52 des 60 lancers dirigés contre lui pour conserver une moyenne de .909 pour la saison. Celle de Worsley est de .908. Le cerbère des Rangers a été mis à l'épreuve 104 fois, a été déjoué 15 fois et a conservé une moyenne de .856 pour la semaine, la pire encore recueillie par un gardien de buts de la ligue Nationale cette saison.

Apres Simmons, Al Rollins, de Chicago, est le gardien de buts dont la moyenne a été la meilleure la semaine dernière. Rollins eut à faire face à 136 lancers, en bloqua 126 et conserva une moyenne de .926. Sa moyenne pour la saison, la plus mauvaise de la ligue Nationale, est de .903.

Les statistiques :

	L	A	B	M
Simmons, Bos.,	141	132	9	.936
Hall, Det.,	1504	1396	108	.928
Plante, Mtl.,	1027	952	75	.927
Sawchuk, Bos.,	1020	939	81	.921
Chadwick, Tor.,	1412	1283	129	.909
Worsley, Rang.,	1624	1475	149	.908
Rollins, Chi.,	1649	1489	160	.903

Légende: L-lancers; A-arrêts; B-buts; M-moyenne.

Au bout du poing...

EN CAUSANT DE FLOYD PATTERSON

Quel genre de champion poids-lourd est Floyd Patterson ?

C'est présentement la plus importante question dans le monde des sports. On pourra obtenir cette année la réponse à cette question si Patterson, le plus jeune champion poids-lourd dans l'histoire de la boxe, remporte la victoire lorsqu'il mettra son titre en jeu à deux reprises, au mois de juin et au mois de septembre.

On s'attend à ce que les deux batailles se déroulent au Yankee Stadium et à ce que les deux aspirants soient Tommy (Hurricane) Jackson et Eddie Machen.

Patterson, le boxeur de 21 ans de St. Albans, New-York, semble posséder les attributs nécessaires pour être l'un des plus grands champions dans toute l'histoire de la boxe.

Ses idées sur la boxe ont leur importance. Patterson et son gérant, Gus D'Amato, considèrent que le boxeur parfait "est celui qui peut porter un coup solide à son adversaire sans être lui-même frappé."

En d'autres mots, Patterson est un dur cogneur qui, bien qu'ils puisse frapper plus fort que la plupart de ses adversaires, ne prend pas de risques inutiles. Si, au cours d'un combat, son adversaire ne se défend pas très bien, Patterson, tout en passant à l'attaque, reste un peu sur la défensive. Depuis Gene Tunney, aucun poids-lourd n'a suivi d'aussi près cette tactique.

Son habileté à éviter les coups d'Archie Moore tout en lui portant des coups fut un trait caractéristique de leur bataille du 30 novembre à Chicago pour le championnat du monde.

Cependant, il est difficile de juger de la valeur de Floyd comme boxeur selon son combat contre le vétéran Archie Moore, qui n'a pas affiché la tenue à laquelle on s'attendait — soit à cause de son âge (40 ans), soit à cause de l'habileté de Patterson, qui l'envoya au tapis à deux reprises au cours de la cinquième ronde pour remporter la victoire.

On doit se rappeler que le nouveau champion n'avait pas fait une aussi bonne impression lors de sa victoire par décision partagée sur Hurricane Jackson. Cependant, pour les cinq dernières rondes, Patterson s'est battu avec une main cassée et la plupart des rédacteurs sportifs lui accordaient la décision. Les deux juges avaient été en sa faveur par 7-5 et 8-4, mais l'arbitre Harry Kessler, dont les décisions sont parfois surprenantes, avait favorisé Jackson par 6-5-1.

La stratégie de Patterson n'est peut-être pas seulement une méthode qui lui apporte la victoire, mais aussi une méthode qui pourra lui permettre de conserver son titre pendant plusieurs années parce qu'il reçoit un minimum de coups dans l'arène. Ce sont les coups reçus, et non pas tellement l'âge, qui précipitent la retraite des boxeurs.

Patterson a aussi de bonnes idées dans le domaine financier. Il a l'intention de devenir l'agent des relations extérieures d'une importante firme industrielle et de le demeurer tant qu'il sera champion. Et parce qu'il ne veut pas que l'impôt sur le revenu s'empare de la plus grande partie de ce nouveau revenu, il veut acheter des actions de cette firme industrielle avec son salaire.

Encore pour la même raison, Floyd n'a pas l'intention de défendre à plus de deux reprises son titre chaque année. Il ne reste plus qu'à savoir s'il sera encore champion en 1960 ou en 1965.

Tout va très bien chez les Yankees

Maintenant que Mickey Mantle a signé son contrat pour 1957, les Yankees de New-York vont tenter de faire signer le plus rapidement possible un contrat aux joueurs qui ne l'ont pas encore fait.

Mantle n'était que le 14e membre de l'équipe des champions du monde à signer un contrat, qui devrait lui rapporter environ $60,000. C'est donc dire que 27 joueurs n'ont pas encore signer leur contrat, et la plupart des lanceurs sont de ce nombre.

Parmi les lanceurs, Don Larsen a l'intention de recevoir une bonne augmentation de salaire à cause de sa partie sans point, ni coup sûr contre les Dodgers au cours des Séries mondiales de l'année dernière. Cette année il espère doubler le salaire qu'il a reçu en 1956, soit $12,000. Il a d'abord refusé un contrat des Yankees qui lui apportait une augmentation de $3,000.

Parmi les autres lanceurs qui n'ont pas encore signé leur contrat, on remarque les noms de Bob Grim, de Johnny Hucks, de Bob Turley et de Tom Sturdivant. Le premier but Bill Skowron, le voltigeur Hank Bauer et le receveur-voltigeur Elston Howard sont les autres joueurs réguliers de l'équipe qui n'ont pas encore signé leur contrat.

Cependant, Lee MacPhail, de la direction des Yankees, a déclaré que tous devraient signer leur contrat avant le début de la période d'entrainement, qui débute à la fin de ce mois.

MacPhail a ajouté que plusieurs joueurs préfèrent signer leur contrat lorsqu'ils sont rendus en Floride. L'année dernière, sept joueurs ont signé leur contrat à St. Petersburg.

Bien que le salaire exact de Mantle n'ait pas été révélé, le gérant général des Yankees, M. George Weiss, a révélé que Mickey avait reçu la plus forte augmentation de salaire dans l'histoire du club. Mantle avait reçu $32,000 en 1956, c'est donc dire que son nouveau contrat représente presque une augmentation de 100 p.c.

Larry Boardman par décision

Miami Beach, 6 (UP) — Larry Boardman, classé troisième chez les poids-légers, en a plein les deux mains hier soir mais a réussi quand même à remporter une victoire par décision unanime contre Ray Portailla de Houston dans une bataille de dix rondes. Personne n'alla au plancher mais Boardman passa près d'envoyer son adversaire au tapis vers la fin de la dernière ronde. Boardman pesait 139¾ livres contre les 141½ livres de Portailla.

Jablonski et ses souvenirs

Chicago, 6 (UP) — Ray Jablonski, qui a été sur l'équipe d'étoiles de cinq ligues et la recrue de de l'année dans une sixième, croyait aujourd'hui que sa plus grande émotion dans le baseball n'était pas encore arrivée.

"J'ignore la dte et le lieu de cette émotion, "a déclaré le nouveau troisième but des Cubs de Chicago. "J'ai simplement l'impression que quelque chose d'important va survenir dans ma carrière au cours de l'année prochaine ou de l'année suivante".

Le Chicago a obtenu Jablonski et le lanceur droitier Elmer Singleton de Cincinnati en échange pour le troisième but Don Hoak, le lanceur Warren Hacker et le voltigeur Pete Whisenant. Cet échange était le premier effectué par le nouveau "régime" des Cubs dont John Holland est le gérant-général.

"Je suis content d'être avec les Cubs", a dit Jablonski, qui est natif de Chicago. I la déclaré que lui-même et M. Holland étaient très optimistes au sujet de la saison 1957 des Cubs.

"Nous nous accordons à dire que les joueurs avaient tous une attitude défaitiste à la suite des insuccès du club, mais maintenant de nouveaux visages sont apparus au sein de l'équipe et les choses vont changer".

Jablonski est devenu, sans le savoir, un joueur de baseball.

Après son licenciement de l'armée ,il se rendit pour le plaisir de la chose à une école de baseball des Red Sox à Elgin dans l'Illinois. Il fut le seul joueur auquel on offrit un contrat. Il alla alors jouer à Milford, dans la Ligue Eastern Shore.

Jablonski y frappa pour une moyenne de .328 en 1947. En 1948, sa moyenne fut de .354 et il partie de l'équipe d'étoiles de la ligue. Il fut alors acheté par les Cardinals de St. Louis.

Avant de jouer pour les Cards en 1953, il a joué dans les ligues suivantes : Sally, Piedmont, Carolina et Internationale. Il fit partie de toutes les équipes d'étoiles de ces ligues sauf celle de la Ligue Internationale. Il fut cependant nommé "la recrue de l'année" de ce circuit.

Dans les majeures il a été toujours considéré comme un mauvais joueur défensif, ce qui ne l'empêcha pas de faire partie de l'équipe d'étoiles, composée exclusivement de recrues, en 1943 et d'être le troisième but débutant à la joute d'étoiles de 1954.

Le Cincinnati l'acheta en 1954. Cependant, sa tenue avec les Redlegs fut trop médiocre et il fut envoyé à San Diego, Californie, où les Redlegs ont un club ferme. Le gérant de ce club était Bob Elliott, l'un des meilleurs troisièmes buts que le baseball ait connu. Il améliora la tenue défensive de Jablonski qui, à 30 ans, attend encore sa plus grande émotion.

Williams a signé

Boston, 6. (UP) Ted Williams a signé son septième contrat de $100,000 avec les Red Sox.

La signature du joueur de 38 ans, qui est le mieux payé dans le baseball, doit être annoncée aujourd'hui à une conférence de presse du gérant général Joe Cronin.

Williams n'a pas voulu dévoiler les termes de son nouveau contrat. Selon certains rapports, Williams, qui veut jouer cette année 100 parties et frapper au moins le même nombre de coups de circuit que l'année dernière, aurait demandé une augmentation de $5,000 à cause de l'amende qui lui fut imposée l'année dernière par le propriétaire du club, M. Tow Yawkey. On croit aussi que les Red Sox vont peut-être demander à Williams d'accepter une légère diminution de salaire, mais, cependant, son salaire devrait être à peu près le même que l'année dernière.

Ottawa honore le skieur John Clifford

Ottawa 6 (PC) — Le skieur John Clifford a été nommé hier l'athlète de la région d'Ottawa qui s'est mis le plus en évidence en 1956. L'honneur a été conféré à Clifford lors du quatrième dîner annuel de l'Association des sportsmen de la région.

Clifford, le champion canadien au combiné alpin en 1956, est le troisième skieur consécutif à se voir décerner cet honneur. Les autres furent Anne Heggtveit en 1954 et Art Tommy en 1955.

Ullman blessé

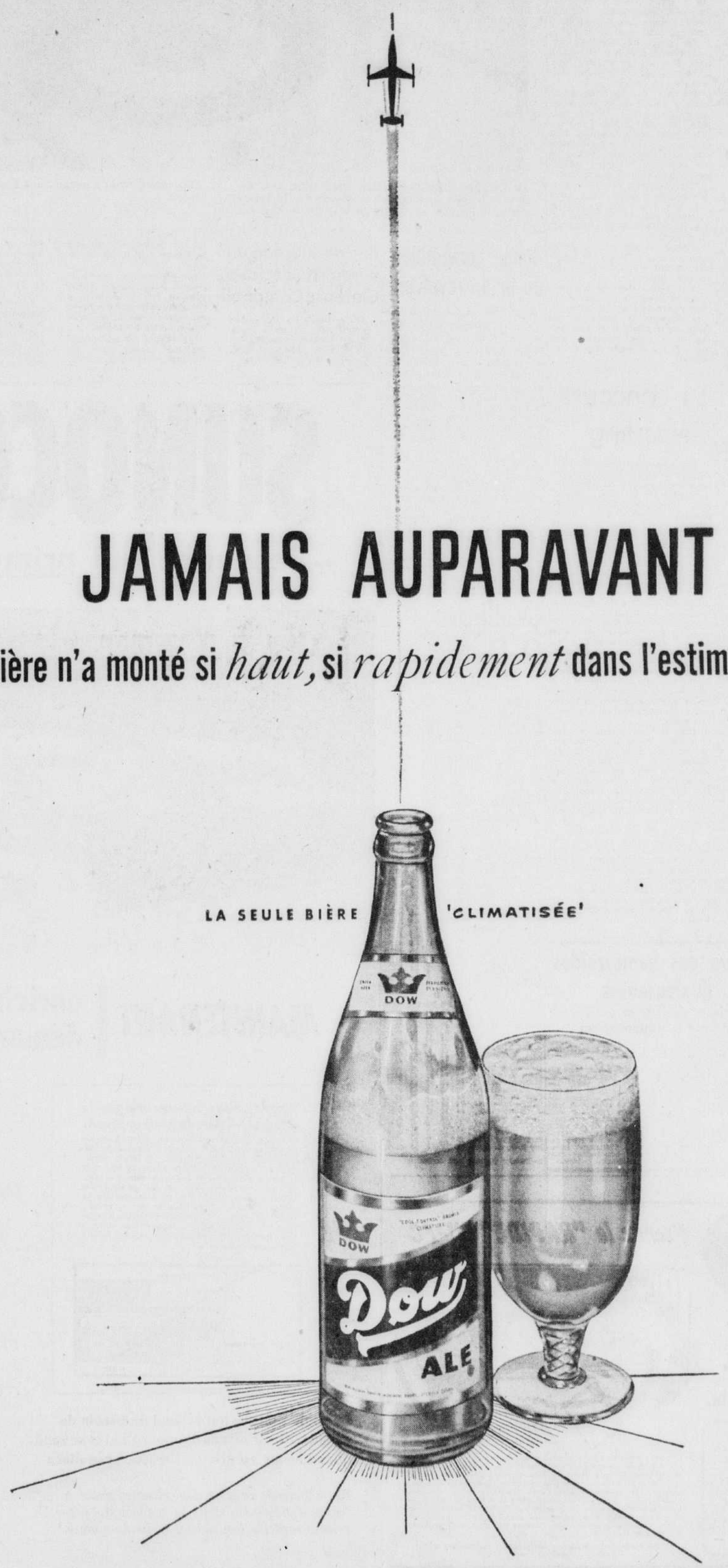
Détroit 6 (PA) — Norm Ullman, le pivot des la "grosse ligne" des Red Wings de Detroit, pourrait bien ne pas jouer, jeudi soir, lorsque les Wings feront face aux Bruins de Boston.

Ullman souffre actuellement d'un charley horse et l'entraineur Carl Mattson a déclaré que le jeune joueur de centre ne pourra probablement pas revenir au jeu avant samedi prochain. Si Ullman ne peut prendre part à la joute contre les Bruins, l'instructeur Jim Skinner tentera l'expérience de faire jouer l'ailier droit Gordie Howe au centre.

Skinner a déclaré qu'il avait toujours voulu essayer de faire jouer Howe au centre. L'expérience permettra à Skinner de conserver ses autres lignes intactes. Marty Pavelich sera envoyé à la place de Howe, à droite, tandis que Ted Lindsay occupera son poste à gauche de cette ligne.

JAMAIS AUPARAVANT

une bière n'a monté si *haut*, si *rapidement* dans l'estime du public



En réplique à Jackie celui qui parle...

New-York, 6 (UP) — Deux rédacteurs sportifs de New-York se sont élevés contre une déclaration de Jackie Robinson et ont déclaré aujourd'hui que l'ancienne étoile des Dodgers de Brooklyn "avait reçu un traitement équitable" de la part des journalistes de New-York au cours de sa carrière.

Joe William du New-York Telegram et du Sun et Dan Parker du New-York Mirror commentaient les paroles prononcées à Ottawa par Jackie Robinson. Ce dernier a déclaré que certains journalistes lui avaient dit en sa présence qu'ils n'écriraient aucun article élogieux à son sujet.

Williams et Parker ont déclaré qu'ils ne parlaient pas seulement en leur propre nom, mais en celui des rédacteurs sportifs de leur journaux respectifs et aussi au nom de la presse en général.

"Nous n'avons jamais donné de telles instructions à personnes dans nos journaux, c'est la première fois que j'entends parler d'une telle chose", a dit Williams. "Nous avons seulement parlé de Robinson en tant que joueur de baseball".

"Jackie Robinson a eu la "meilleure presse" des joueurs de baseball qui ont joué à New-York, a déclaré Parker. "Je ne sais ce dont il veut parler. Je sais que plusieurs rédacteurs sportifs sont venus à son aide lors de ses chicanes avec Ben Chapman (alors gérans des Phillies) au tout début de sa carrière".

"Nous (le Mirror) avons toujours traité Robinson en tant que joueur de baseball, et en tant qu'un grand joueur et non pas comme un représentant de la race noire. Chaque fois que Jackie a mal agi, nous le lui avons dit".

Bob Cooke du New-York Herald Tribune a déclaré : "Quant à moi, Robinson est un chic type, et je le connais depuis son arrivée chez les Dodgers".

Robinson, qui aime encore la chicane malgré ses 38 ans, a cependant déclaré à Ottawa que dans l'ensemble la presse de New-York lui avait été favorable. Puis il a ensuite affirmé que certains journalistes lui avaient dit qu'ils n'avaient pas l'intention d'écrire des articles élogieux à son sujet".

"Lorsqu'on vous dit cela en votre propre présence, vous devez vous arrêter et penser", a déclaré Robinson hier soir au dîner annuel de l'Association des voyageurs de commerce.

Robinson a aussi affirmé que sa saison avec les Royaux de Montréal en 1946 était celle qu'il avait le plus aimée.

"J'ai passé à Montréal une merveilleuse saison parce que le public s'intéressait à mon bien-être. Les amateurs de Brooklyn ont aussi été très bons pour moi, mais les amateurs de Montréal sont bien difficile à battre dans ce domaine".

Joey Giardello parle de lui

Chicago, 6. (UP) Joey Giardello, qui se déclare le champion poids-moyen non couronné du monde, a déclaré aujourd'hui que sa bataille contre Randy Sandy serait un combat qui n'aura aucune valeur.

"Mon combat contre Sandy n'a aucune valeur, parce que j'ai déjà démontré ma valeur en battant huit des dix meilleurs boxeurs au monde". Les deux autres (Spider Webb et Rory Calhoun) n'ont jamais rencontré Giardello.

Giardello, qui a gagné ses six derniers combats, était favori à quatre contre un pour l'emporter contre Sandy, qui a cinq victoires consécutives et six victoires en sept combats depuis son retour de l'armée.

"Je ne voudrais pas me moquer de Sandy, mais j'ai battu des boxeurs qui l'avaient battu."

Giardello était plus intéressé à parler du championnat des poids-moyens que de Sandy.

"Je mérite un combat pour le titre et j'ai fait depuis longtemps mes preuves. Calhoun a battu Tiger Jones et j'ai battu Jones moi aussi. J'ai aussi battu Joey Giambra et Rocky Castellani. Et je viens de remporter la victoire sur l'aspirant numéro un : Bobby Boyd".

"J'atends depuis quatre ans, et, à cause du combat revanche entre Gene Fullmer et Ray Robinson, je devrai encore attendre. Je suis de beaucoup supérieur à Fullmer et je crois que je pourrais battre Robinson. Mais il y a cinq ans, Robinson m'aurait peut-être battu".

Sandy, dont la carrière a été interrompue par le service militaire, a déclaré qu'il "ferait tout son possible et qu'il espérait une victoire pour être classé parmi les dix meilleurs boxeurs au monde".

"Giardello est un bon adversaire, plutôt un assommeur qu'un boxeur, mais il était meilleur lorsqu'il était chez les mi-moyens. Je suis un meilleur boxeur depuis mon retour de l'armée américaine et j'ai obtenu trois k.o. au cours de mes sept derniers combats et peut-être que le combat ne sera pas aussi facile que Giardello le croit."

Giardello croit que son séjour de six mois en prison l'a empêché d'obtenir un combat pour le titre. "Bien des gens ne le savent pas, mais, à ma sortie de prison, je n'étais pas classé parmi les dix premiers boxeurs du monde chez les poids-moyens. Mais maintenant j'ai remonté la pente et je suis prêt pour un combat pour le championnat mondial."

Le concours Seiberling

Depuis le début de l'hiver 1956-57, jamais saison de ski ne s'est présentée sous des conditions plus favorables. Voilà deux mois déjà que la neige recouvre de son épais manteau nos montagnes et nos plaines, et les concours de ski n'ont jamais été aussi nombreux et aussi passionnants.

La semaine dernière fut particulièrement fructueuse dans ce domaine, car les skieurs de nos écoles pratiquaient sans relâche, afin d'être choisis et inclus dans l'équipe qui défendra les couleurs de leur alma mater dans le fameux concours de descente controlée, pour le championnat des écoles et dont les emblèmes sont le trophée Selberling et la coupe Gustave Garant.

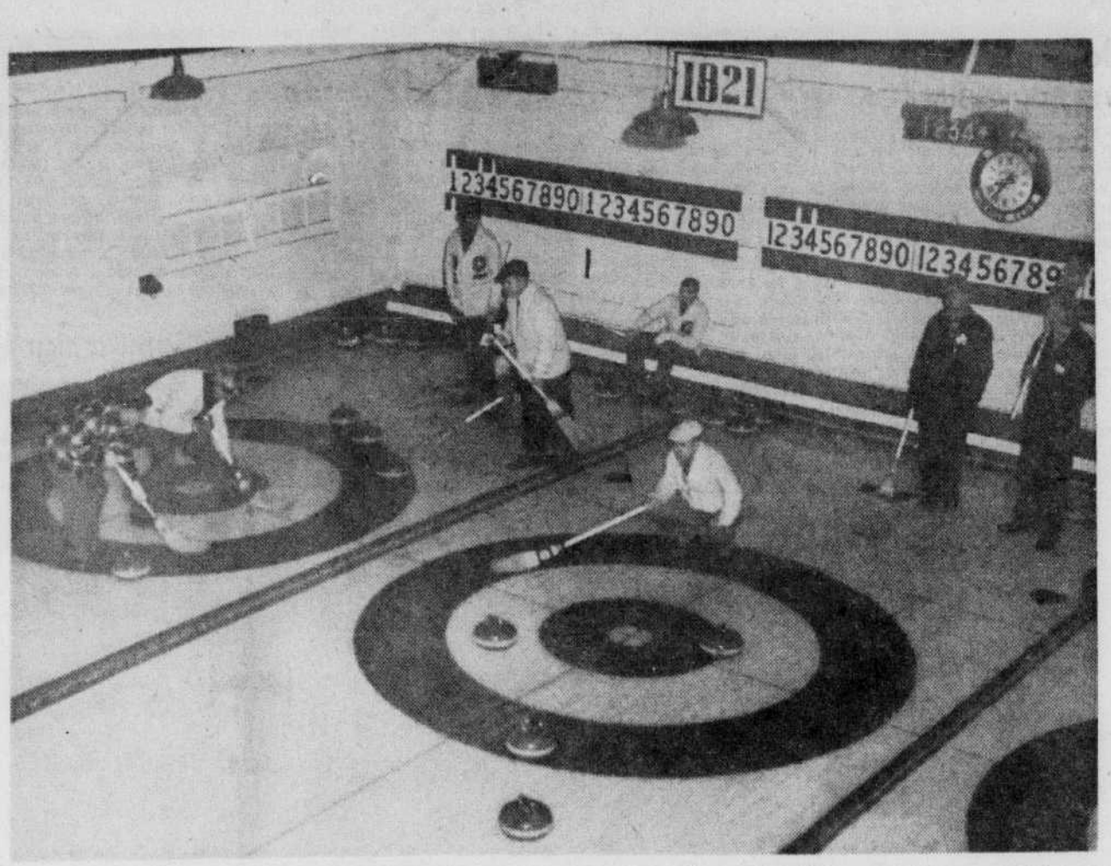
Cette importante course classique, puisqu'elle a 22 années d'existence sans intermission, est cédulée pour dimanche le 24 février et se déroulera sur la côte no 1 du Relais.

Tous les participants devront être munis de la licence amateur interscolaire qu'ils recevront gratuitement par l'entremise du ski club de la Voirie grâce à la courtoisie de M. Gustave Garant, et qui leur donnera non seulement leur classement scolaire mais aussi tous les règlements qui regissent l'interscolaire du ski.

EXTRAITS des règlements.

A Seront admis dans les concours, tous les skieurs amateurs fréquentant régulièrement les écoles de jour et âgés de 14 à 20 ans le premier janvier.

B Seuls seront admis dans le slalom, les skieurs ayant pris part à, et s'étant classés dans la descente.



AU QUEBEC CURLING CLUB HIER SOIR dans une phase de la joute opposant les frères Campbell de la Saskatchewan au Hamilton No 1 dirigé par le skip E. D. Woodlock. Les Campbell eurent le meilleur par 6-4 dans un duel de toute beauté.

(Photo du "Soleil")

Bonne compétition au tir au revolver

L'émulation ne manque pas aux séances de pratiques du Garrison Revolver Club, mercredi dernier 34 compétiteurs se sont disputé les honneurs d'une pratique fort intéressante dirigée avec toute la rigidité d'un match bien officiel, l'on remarquait avec satisfaction la sécurité d'une discipline de "Range" où les armes en elles-mêmes inoffensives doivent toujours être maniées avec grande prudence.

L'aggregate de la soirée 6054/9000 points enregistraient une moyenne de 67.27%. l'ami Geo. Morin que l'on peut maintenant classer parmi les vétérans s'affirmait de nouveau avec le seul score Master du National Match de 277/300 points: en tête des Experts figurent Turcotte 269, Barlow 267; chez les Shareshooters R. Gervais et J.-P. Cauchon 251, et chez les Marksmen Dr Ouellet et J. Beaudoin à 236 et 234.

Pas de tournée en Europe de déclarer Clarence Campbell

Palm Beach 6 (PA) — Les propriétaires de clubs de la ligue Nationale de hockey ont rejeté hier une proposition d'envoyer des équipes en tournée de joutes hors-concours en Europe à la fin de la saison.

Les propriétaires, lors de la réunion qu'ils tiennent annuellement vers la mi-hiver, à l'hôtel Biltmore de Palm Beach ont rapporté que la popularité du hockey va grandissant.

"Le hockey est maintenant implanté jusque dans les Etats du centre", a déclaré Clarence Campbell, le président de la ligue. "On compte maintenant un gros aréna à Charlotte, en Caroline du Nord et Norfolk, Virginie, devrait bientôt avoir le sien".

Campbell a déclaré que la télévision des joutes de la ligue Nationale sur un réseau national des Etats-Unis a été discutée par les propriétaires de clubs, qui se sont déclarés enthousiasmés des résultats".

Quilleurs Q.-District

MEILLEURES MOYENNES

	PJ	Pins	Moy.
G. Turgeon,	60	10243	170.43
R. Chabot,	69	11734	170.4
M. Jacques,	60	10058	167.38
R. Moore,	66	11057	167.35
Frs Prémont,	68	11251	165.31
G. Chantal,	69	11406	165.21
A. Villeneuve,	59	9679	164.3
Cha Verret,	54	8855	163.82
C. Brochu,	68	11264	163.47
Jos. Hawey,	68	11090	163.6
M. Bergeron,	69	11250	163.3
Luc Cimon,	63	10257	162.51
L. Baril,	62	10077	162.33
G. Giroux,	58	9385	161.48
J. Létourneau,	65	10487	161.22

CLASSEMENT DES EQUIPES

Section No: I

	PJ	PG	Pts	Tot	Pins
Brading,	69	32	20	72	55940
J. Bouc. & Fils,	69	48	19	67	53140
Les Hui. P. Mariel,	69	47	19	66	53936
St-Frs & N. B-B-Q,	69	43	16	59	53106
Salle Vallière,	69	43	14	57	53013
H. P. Baillargeon,	69	40	16	56	53722
Mag. Montcalm,	69	39	15	54	52656
Rest. Chez Fidèle,	69	40	14	54	52339
Station Chamard,	69	36	15	51	51515
Rest. St-Louis,	69	38	11	49	51359
N.-D. de Pitié,	69	33	10	43	50367
H. & C. Baillargeon	69	34	7	41	49421
Cons. Laval 3721,	69	31	7	38	49481
Rest. Aux Reflets,	69	27	11	38	49090
H. Houde Ltée,	69	26	8	34	50184
Belko Products,	69	24	9	33	48803
Jacques Dignard,	69	23	5	28	48847
Vienna Bar-B-Q,	69	23	4	27	48359
Tabagie Guérard,	69	20	7	27	47693
Hôtel Donnacona,	69	23	3	26	48488

Section No: II

	PJ	PG	Pts	Tot	Pins
x-A. Julien,	66	54	22	76	52737
Rest. Chez Houde,	69	54	18	72	54608
Le Faisan D'Or,	69	47	17	64	53614
Rest. Chez Philip,	69	44	15	59	51369
T. Dor. & Cit. Au.,	69	39	16	55	52958
J. Nat. St-Sauveur,	69	38	15	53	53295
Côté & Marmen,	69	37	13	50	50890
Borden,	69	33	14	47	50321
Gar. G. & Frères,	69	34	13	47	50042
Salon B. Coiffure,	69	34	12	46	51386
St-Coeur-de-Marie,	69	35	9	44	50313
C. Mathieu Enrg.,	69	34	9	43	51070
Café Beaupré,	69	33	9	42	49721
x-Salle Limoilou,	66	30	12	41	48735
B. Quillet-O-Bec,	69	30	11	41	47667
x-Radix Enrg.,	66	28	7	35	45958
Aub. du C. Blanc,	69	23	6	29	47738
x-Pat Byrne Enrg.,	66	22	5	27	45033
R. Tremblay Enrg.,	69	23	3	26	48329
Les H.-S. G. Louis,	69	13	2	15	45663

x—Dernier rapport non inclus.

JACK KRAMER DEMANDERA A PANCHO GONZALES DE FAIRE DES EXCUSES POUR SA CONDUITE

Sydney, 6 (PA) — Pancho Gonzalez a avoué hier avoir traité de "tête de cheval" un spectateur qui l'avait taquiné la veille, dans sa joute contre Ken Rosewall, mais il a insisté sur le fait que le spectateur l'a provoqué.

Le vétéran professionnel de Los Angeles a déclaré que la foule avait commencé à l'importuner dès le début de la rencontre. Les quelque 15,000 personnes qui assistaient au match encourageaient Rosewall à la victoire de toute la force de leurs poumons.

Gonzales perdit par 4-6, 4-6, 6-3, 9-7, 6-1 aux mains de Rosewall, le petit Australien qui vient de faire ses débuts dans le tennis professionnel. Des observateurs ont déclaré que Gonzales, dégoûté de la tournure des choses, a fait cadeau du dernier set à son adversaire.

Le promoteur Jack Kramer a déclaré qu'il demandera à Gonzales de s'excuser pour sa conduite intempestive. Il a ajouté que Pancho sera aussi probablement mis à l'amende.

Nos raquetteurs

Ce soir, les raquetteurs du District de Québec, paraderont dans le bas de la ville, en prévision du Congrès Régional qui se tiendra à Montmagny dimanche prochain, le 10 février.

Le départ se fera du "Le Québécois" à 8.45 hrs et le parcours est le suivant: Dorchester, Pont Drouin, 4ème Rue, 3ème Avenue, Du Pont, St-Joseph, d'Argenson, St-Ambroise Ave Parent jusqu'au chalet du club de raquetteurs "Le Frontenac" ou une soirée est organisée pour eux.

L'ordre de la parade est: Police, Le Frontenac, le Bûcheron, Le Voltigeur, Le Loretteville, Le Québécois, L'Union St-Laurent, Le Citadin, Le Gaillard, L'Union Jacques-Cartier et l'Union Commerciale.

Cette parade est sous le commandement du Capitaine de l'Union, M. Réné Amyot du Le St-Laurent, assisté de M. Paul Jobidon comme Lieutenant.

Les échecs

2½	A.E.C.	Séminaire	2½
0	G. Nadeau	L. Thérien	1
1	L. Gourdeau	J. Lachance	0
½	G. Audet	M. Laverdière	0
0	D. Lamontagne	S. Lacroix	1
½	P.H. Nadeau	M. Giroux	½

Badminton

Voici le classement des clubs:

Section 1	PG
Winter Club	47
As du Winter Club	37
Université Laval	29
St-François d'Assise	28
Section 2	
National St-Roch	51
Salle de Limoilou	47
Lac St-Augustin	16

Hâtez-vous ... et il vous en cuira!

Un homme d'église, connu pour sa pondération, avait parfois des accès d'agacement. Comme on lui en demandait la cause: "C'est bien simple", répondait-il. "Je suis pressé et Dieu, Lui, prend tout son temps!".

SÉLECTION du Reader's Digest de février vous révèle comment nous faisons du tort aux autres et à nous-mêmes par un désir insensé de brûler les étapes; vous y trouverez aussi un antidote efficace pour cette impatience à vivre, l'une des plus grandes misères de notre époque. Achetez SÉLECTION de février aujourd'hui: 28 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

Comment réduire des hémorroïdes enflées et douloureuses

soulager la démangeaison, douleur et souffrance sans onguents, canules ou suppositoires

Voici une façon agréable, propre et facile de diminuer ou réduire les hémorroïdes enflées et douloureuses, sans l'inconvénient d'onguents, canules ou suppositoires.

Il suffit de prendre une tablette de Hem-Roid avec de l'eau, deux ou trois fois par jour. Par son action INTERNE efficace cette médecine bénigne agit doucement et atténue la constipation en aidant à ramollir les déchets intestinaux qui passent ainsi plus facilement, soulage la démangeaison, la douleur et la souffrance, aide à diminuer les hémorroïdes et leur permet de se cicatriser. Hem-Roid est si facile d'emploi, si agréable et satisfaisant en donnant des résultats immédiats, que des centaines de personnes ont exprimé leur reconnaissance pour avoir pu se procurer cette méthode si agreable.

Pourquoi souffrir sans raison, alors que Hem-Roid vous offre tant ? Achetez-en un paquet aujourd'hui et voyez par vous-même comment son usage peut être agréable, propre et facile, comment son travail est plaisant et efficace et quel confort nouveau vous attend. Si vous l'aimez, il ne vous en coûtera que quelques sous par jour, sinon IL NE VOUS EN COUTERA RIEN, car votre argent sera remis si vous n'êtes pas 100% satisfaits. Demandez le Traitement interne Hem-Roid pour hémorroïdes dans n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

SUNOCO BLEUE

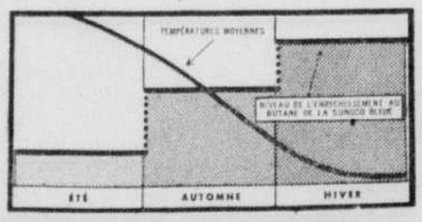
—l'essence qui prime en tout sauf le prix—



MAINTENANT | enrichie de BUTANE pour démarrage plus rapide en hiver!

Formule spéciale de temps froid pour la plus grande valuer d'essence au Canada

Le tableau ci-dessous indique comment nous élevons le contenu de butane de la Sunoco Bleue à mesure que les températures baissent. On faisait récemment des essais à 10°—30° au-dessous de zéro avec la Sunoco Bleue enrichie de butane dans des autos laissées à l'extérieur, jour et nuit, pendant cinq semaines consécutives. Les résultats ont prouvé sans contredit que, même dans les plus rudes conditions de temps froid, vous pouvez toujours compter sur la Sunoco Bleue—chaque matin—ou tous les soirs—pour des réchauffages rapides et des démarrages instantanés.



La seule essence qui répond au besoin de grand indice d'octane d'aujourd'hui et se vend quand même au prix de l'essence régulière

Recommandée pour les plus récentes autos à haute compression dont le manuel du propriétaire spécifie une essence de haute qualité.

RÉCHAUFFAGE PLUS RAPIDE— ET PROTECTION CONTRE LE CALAGE DU MOTEUR

PRIME en tout sauf le prix:

Prime en octane
Prime en puissance
Prime en millage
Prime en performance

...maintenant spécialement formulée pour temps froid

SUNOCO BLEUE

FABRIQUÉE AU CANADA PAR SUN OIL COMPANY LIMITED

C17:102-SF

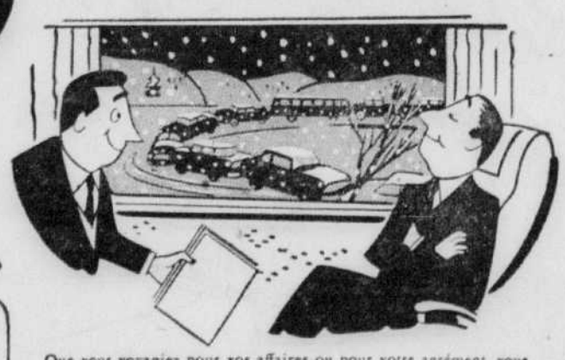
ÉPARGNEZ JUSQU'À 3¢ LE GALLON PAR RAPPORT AUX AUTRES ESSENCES DE HAUTE QUALITÉ

Laissez au mécanicien le soin de vous conduire

VOUS SEREZ À

MONTRÉAL en 3 h. 50 min.

Prenez le "RAPIDE" CN-PC



QUÉBEC-MONTRÉAL PAR TRAINS CN-PC

Dép. gare du Palais à 2h.00 p.m. tous les jours

Dép. gare du Palais à 6h.00 p.m. tous les jours

Dép. gare du Palais à 11.59 p.m. tous les jours

Que vous voyagiez pour vos affaires ou pour votre agrément, vous apprécierez les commodités que vous offre le "rapide" CN-PC en service entre Québec et Montréal. Vous quitterez le centre de Québec et arriverez dans le quartier le plus central de Montréal en 3h.50 m. seulement. Des wagons modernes vous permettront de vous détendre agréablement; vous pourrez choisir entre la voiture ordinaire climatisée, le wagon-salon ou le salon-lits. Au wagon-restaurant, on vous servira un délicieux repas et vous aurez le loisir de vous reposer ou de travailler au cours du trajet. Voyagez par train, vous arriverez à destination frais et dispos.

Pour location et renseignements, adressez-vous à votre agent des billets de Pacifique Canadien ou du Canadien National.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

Livraison par porteur Atalante Baie-Comeau, Beaupré, Boischatel, Cap-de-la-Madeleine, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château-Richer, Courville, Giffard, Lac St-Charles, l'Ancienne-Lorette, l'Ange-Gardien, Les Saules, Lévis, Lorettéville, N.-D des Laurentides, Québec, région de Chicoutimi, région du Lac St-Jean, Ste-Anne-de-Beaupré, St-David St-Emile, St-Joachim, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Trois-Rivières, Ville Montmorency 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province ou la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants, Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an, $8.50, 6 mois, $4.50, 3 mois $2.30, 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada: 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis: 1 an, $12.00; 6 mois $6.00; 3 mois, $3.25, 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.35
3 ins. consécutives la lig. comptée	.85
6 ins. consécutives la lig. comptée	.22
24 ins. consécutives la lig. comptée	.20
Minimum 2 lignes comptées par ins	.17
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour cesar, frais et réexpédition, en plus $0.05.

Avis de décès, services anniversaires, remerciements formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues minimum 2 lignes 50c Chaque ligne additionnelle cinq mots .25 la ligne.

Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944

30 SUCCURSALES

annonces au même prix qu'au bureau 1
SHERER, G., 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tel.: MO 3-3107
BLAIS, DAMASE, encier, 726 rue Ste-Thérèse Tel.: LA 7-9926
JOS. COTE Ltée.
Succ. No 2, 26 St-Jean, Tél.: LA 4-0674
Succ. No 4, 15 Buade, Tél.: LA 3-0233
Succ. No 5, 439 St-Jean, Tél.: LA 4-0992
Succ. No 8, 103 St-Joseph, Tél.: LA 4-0404
Succ. No 12, 369 rue St-Joseph, coin Dorchester Tel.: LA 4-2054
Succ. No 13, Carré d'Youville Tel.: LA 2-0894
C.-A. GAGNON, 10 ave Boyale, Giffard, Tél.: MO 3-6783
DION RENE, 208 ouest, St-Vallier Tél.: LA 4-0472
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 403 Blvd Sir Wilfrid Laurier, Tél.: LA 7-1242
GIGUERE, J.-E., tabagiste, 233 St-Joseph, Tél.: LA 3-0722
337 St-Joseph Tél.: LA 4-1103
GIGUERE ROCH, 395 de la Couronne, Tél.: LA 4-0472
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue, Tél.: LA 2-0181
LABRECQUE, M.-A., 73 avenue Plante, Quebec-Ouest Tél.: LA 7-7007
LANGEVIN, L., Club des Marchands, Coin Blvd Charest et de la Couronne Tél.: LA 3-0442
PARENT, Eugène, 29 du Collège, Beauport, Tél.: MO 3-3463
PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue Tél.: MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue Tél.: MA 6-1474
RESTAURANT LACHANCE, 1231 — 1ère Avenue, Tél.: LA 2-4982
ROUSSEAU, J.-B., 177 St-Jean Tél.: LA 3-8101
RUAULT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard, Tél.: MO 3-6931
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85 ave Cartier, coin St-Cyrille, Tél.: LA 3-1234
TABAGIE ST-JEAN, 373 rue St-Jean Tél.: LA 2-5923
TABAGIE CARTIER ENRG 121 ave Cartier Tél.: LA 4-9944
TABAGIE CENTRALE, 332 St-Jean Tél.: LA 2-0203
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", Tél.: LA 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6, rue St-Joseph, Bienville, Levis Tél.: TE 7-4031
PHARMACIE AUGER, 2 rue Guenette, Levis Tél.: 1-4863
PARE, J.-E., 27 rue St-Joseph, Lauzon Tél.: TE 7-1400

LORETTEVILLE

BOIVIN, A. ENRG., 267 St-Ambroise, Lorettéville Tél.: VI 2-3821

ANCIENNE-LORETTE

BEDARD, J.-L., 181 Notre-Dame. Tél.: LA 7-4993

6 AGENTS

HOMME OU FEMME gagnez $3.50 de l'heure, plein temps ou dans vos loisirs en distribuant 250 nécessités domestiques comprenant thé, café, cosmétique, remèdes brevetés, insecticides, produits pour la ferme, etc., dans territoire établi dans votre entourage. Situation permanente, succès assuré. Ecrivez immédiatement à G. LAURIN, 21 rue St-Paul-Est, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

JUMENT d'équitation, 5 ans, blonde, visible 5½ à 7 p.m. 2273 ave Royale, St-Louis, Courville.

10 APPARTEMENTS A LOUER

179 ST-JOSEPH EST, une pièce confortable chauffée eau chaude, réfrigérateur LA 5-9426 ou LA 5-3339

HAUTE-VILLE, Chambre-boudoir, cuisinette, chambre bain, 1er plancher chauffées, eau chaude année, meublées, LA 2-2150.

3-4 PIECES chauffées, eau chaude, concierge, incinérateur, meublé à votre goût. Appartements Montcalm, 100 St-Jean, Basse. TEL.: LA 7-7668.

VIVOIR, chambre coucher, meublés, cuisinette, chambre bain chauffés, TEL.: LA 7-8127

3 APPTS, chauffés, meublés, entrée seule, 426 DE LA RONDE.

APPT 2 pièces, poêle, frigidaire, face Champ de Bataille, LA 3-

ENTREE seule, boudoir, cuisinette, poêle, frigidaire, bain, douche, galerie, LA 4-9901.

3 APPARTEMENTS, meublés ou non, poêle gaz, 1 St-Thomas, 1 St-Paul, face Tessau, LA 2-5377 — LA 3-3760.

10 APPARTEMENTS A LOUER

PLAT, chambre meublée, poêle, frigidaire, pour couple, Boulevard Laurier, MU 3-7493.

2 APPARTEMENTS, chauffés, meublés ou non, 432 St-Jean, LA 3-0085 — LA 3-3760.

2 PIECES MEUBLEES, chauffées, éclairées, Chambre eau courante, LA 2-0603

APPT 1 comprenant living-room, cuisinette, chambre bain, chauffé, éclairé, meublé, 480 Est St-François, TEL.: LA 2-2271.

PERSONNE seule, boudoir, cuisinette, moderne, meublée, 126 ARTILLERIE. LA 9-2745.

LIMOILOU, 2 grandes pièces, chauffées, meublées ou non, TEL.: LA 4-8812

ST-PASCAL, 2 grandes pièces meublées, chauffées, TEL.: LA 3-8779.

2 PIECES, propres, meublées, chauffées, droit cuisiner, 29 ST-FLAVIEN, LA 3-8404.

3 PIECES, chauffées, eau chaude, 3e Avenue, TEL.: LA 7-4390.

2 APPARTEMENTS à louer, meublés, chauffés et éclairés. S'adresser à 132 D'AIGUILLON LA 2-8581.

FLAT 2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, 1er plancher 20 GARNEAU.

ENDROIT tranquille, 2 pièces, meublées, poêle, frigidaire 745 Chouinard. LA 7-4044

GRANDE chambre avec eau chaude, permis cuisine, 514 du ROI.

CHAUFFE, eau chaude année, vivoir double, chambre à coucher, cuisine, chambre bain, $70. S'adr. 890 BEGIN, appt 1.

SOUS-SOL, 1 pièce meublée, chauffée, cuisinette semi-séparée, LA 4-9700.

2 APPTS, 2½ pièces, eau chaude, frigidaire, 1 cuisine, meublée, autre cuisine, boudoir, meublés aussi 1-3 meublé, 14 TURNBULL.

SUITE 2 pièces, avec chambre de bain, 630 FRASER.

FLAT meublé ou non chauffé. S'adr.: 31 Côte STE-MARIE.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ième Hypothèques à Québec et banlieue seulement. SAMSON & GASCON, notaires, 970 Ave CARTIER

Argent à prêter
Sur automobiles, meubles, etc.
COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie québécoise "28 ans"
61 D'AUTEUIL, tél.: 5-4941

15 ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE $18,000 en première hypothèque. Ecrire Dept $38 Le Soleil.

TR. On demande emprunt de $20,000.00 sur propriété vendue $95,000.00 il y a trois mois. Mlle ROLAND, 970 Avenue Cartier. TEL.: LA 4-2493.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 129 Latourelle TEL.: LA 4-4608 Huile pour brûleurs.

BRULEURS LYNN, A. B. C., Victor, Kemac, Boston, Breeze, Nettoyage, L. PARENT, 190, 1e Avenue. Tél.: LA 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN BREEZE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm. Gros et détail. Distributeur exclusif, huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS, LTEE, 569 ST-VALLIER Ouest. LA 5-4946.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER, 1277, 4e Avenue. TEL. LA 4-3137.

BUREAUX, édifice éprouvé du feu, ascenseur. L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

BUREAU à louer, conviendrait bien pour professionnels, situé coin de l'Eglise et St-François. Renseignements, Tél.: LA 7-2821 ou LA 2-8107

BUREAUX ou appartements à louer, 10 ST-JEAN. TEL.: LA 3-7096 après 7.30 heures p.m. S'adresser appt 3 Ecole PORTIN.

PRES PARLEMENT

POUR PROFESSIONNEL ou bureaux général divisé au goût du locataire, stationnement privé. TEL.: LA 4-7022.

38 CHAMBRE ET PENSION

BEAUPORT, près église, chambre pension confortable, pour 1-2 personnes. MO 1-2419.

CHAMBRE modernes, une ou 2 personnes. 230, 3ème AVENUE, 3-6945.

ST-ROCH, grande chambre, logement neuf, tranquillité, central. TEL.: LA 3-7345.

CHAMBRES, bonne pension, pour messieurs, 36 St-Patrice, TEL.: LA 2-0349.

ST-CYRILLE, Belle chambre, confort chez soi, endroit tranquille, grande garde-robe, proximité autobus, LA 7-9492.

40 CHAMBRES A LOUER

BOULEVARD ST-CYRILLE, près Cartier, chambre à louer, dans maison privée, sans enfants, pour jeune homme distingué, 140 ST-CYRILLE OUEST LA 5-5951.

SUR BOUL. LAURIER, Chambre, près hôpital des Vétérans, chambre moderne, tranquille. S'adr 2815 Boul. Laurier.

GRANDE CHAMBRE, pas dérangé par touristes, 860 Chemin St-Louis, LA 7-7071.

DOUBLE, bien meublée, cuisinette, commodités, dames, demoiselles, 941 Murray LA 7-8161.

CHAMBRE, bain, toutes commodités, T.V., pension désire, autobus 3, LA 3-1829

ST-PASCAL, grande chambre à louer, — TEL. — MO 1-2047.

ST-PASCAL, Grande chambre, 177 rue de la Ronde, Appt 1.

TRES BELLE CHAMBRE, avec tapis refaite en neuf, pour personne d'affaires, LA 3-4700.

JACQUES-CARTIER, chambre à louer, 178 St-François Est, LA 9-1695.

TRES BELLE CHAMBRE et beau grand flat, S'adr 671 St-François Est.

CHAMBRES ensoleillées, usage cuisine, prix modique, messieurs seulement, 31 D'ARTIGNY.

CHAMBRE réparée à neuf, cuisine, personne distinguée, 10 STE-JULIE.

ST-SACREMENT, Chemin Ste-Foy, stationnement, chambres, flat, 2 pièces, meublés MU 3-0015.

SILLERY, chambre, maison moderne, eau chaude, prix modéré. — TEL.: LA 7-5049.

CHAMBRE FLAT, permis cuisine, eau chaude, 86, ST-LOUIS.

CHAMBRES, simple et double, pension si désirée, parking, TEL. LA 3-2535.

CHAMBRE, grande garde-robe, service cuisine, frigidaire, laveuse, 1 minute de l'autobus, maison privée. LA 4-1945.

PETITE CHAMBRE ensoleillée, propre, prix raisonnable, 292 ST-JEAN, Appt 1.

CHAMBRE, 1-2 personnes, bon chez soi, rue St-Jean, LA 5-9311.

CHAMBRE MEUBLEE, 1-2 appartements, chauffés, 432, St-Jean, LA 5-0085 — LA 3-3760.

ST-ROCH, grande chambre, 308 de la Asile, coin l'Eglise.

GRANDE CHAMBRE, conviendrait 2 jeunes filles, eau chaude, 1079 CARTIER.

CHAMBRE avec lavabo pour dame ou demoiselle, permis cuisine, références exigées, visible soir, 24 D'AIGUILLON.

LIMOILOU, chambre meublée, permis cuisine, prix modique, LA 3-4432

BIEN meublée, chauffée, lavabo, 119 ST-JEAN LA 3-2429.

BELLE CHAMBRE-BOUDOIR, lavabo, eau chaude, permis cuisine, 601 St-Jean.

CHAMBRE, maison privée, 100 ARTILLERIE. TEL.: LA 5-8012.

DEMOISELLE possédant appartement désire compagnie chambre pension. Appelez jour: LA 2-7135, soir LA 4-2124.

BELLE petite chambre propre, tranquille, prix $4.50, pension si désirée. St-François-d'Assise. TEL. — LA 2-6772.

ST-SACREMENT, chambre meublée, frigidaire, lavabo, 1360, Chemin Ste-Foy, MU 3-0086.

CHAMBRE A LOUER, lavabo, eau chaude année, 549 RUE ST-JEAN

CHAMBRES A LOUER, 543 Des Oblats, TEL.: LA 5-0094.

CHAMBRES simples, doubles, petit appartement, semaine ou mois, 8 Laporte.

CHAMBRES à louer, lavabo, dans chacune, eau chaude, entrée seule, 720 MONK. TEL.: MU 1-3003.

DEMOISELLE, Grande chambre, logement moderne, après 5 heures p.m. — LA 3-4900.

RUE ST-JEAN

CHAMBRE remise à neuf, meublée ou non, toilette, lavabo, entrée privée, — LA 4-7022, Soir LA 7-9387.

40 CHAMBRES A LOUER

2 PIECES, chambre-boudoir, lavabo, permis cuisine, 16 Latourelle, LA 3-4922.

ST-ROCH, Chambre meublée, droit cuisine, eau chaude, 550 rue L'EGLISE.

SOUS-SOL, Chambre et flat 2 pièces, logement 3 pièces, meublés ou non, chauffés éclairés, S'adr.: 921 CORINNE.

2 APPARTEMENTS, meublés ou non, poêle gaz, 3 St-Thomas, coin St-Paul, face Tessau, LA 2-5377 — LA 3-3760.

CHAMBRE, chambre-boudoir, moderne, grande garde-robe, 592 St-François Est, LA 5-9277.

CHAMBRE simple près Parlement, lavabo, convientrait personne sérieuse, LA 5-9277.

42 CHANCE D'AFFAIRES

MOTEL face océan: 20 unités de luxe. Maçonnerie complète: façade 300 pieds. Revenu brut $40,000. Prix complet $195,000, $50,000 comptant. Propriétaire financera solde. Pour renseignements écrire PALM REALTY, P. O. Box 7182, Daytona Beach, Florida, USA.

44 Chauffage, bois, charbon

FORTIN marchand bois, huile à brûleur, 15 MARIE L'INCARNATION LA 7-7499.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE pour location, modèle récent, $6.00 mois, 2 mois $15.00 ROYAL TYPEWRITER CO. LTD. LA 2-7061.

CLEMENT & CLEMENT INC., agents exclusifs d'Underwood, 811 Blvd Charest-Est. Téléphone LA 5-4823 $6.00 par mois. $16.00 pour 3 mois. Réparations clavigraphes.

CLAVIGRAPHES à louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. LA 5-5158.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood, 146, COTE D'ABRAHAM. TEL.: LA 4-1869. Location clavigraphe $6.00 par mois ou 3 mois, $15.00.

53 COMMERCE A LOUER

MAGASIN vêtements de Dames, 979 Avenue Cartier, occupation immédiate. LA 4-2495.

54 COMMERCE A VENDRE

AMEUBLEMENT maison chambres, à vendre, 10 pièces plus bain, loyer $45.00. Long bail. LA 3-8722.

RESTAURANTS 200, 4e RUE et 82½ Côte La Montagne. LA 5-0924.

LEVIS. Immeuble 25,000 carrés de plancher, au centre de la ville, convient pour industrie, magasin de meubles, entrepôt, centre de distribution, etc. Véritable aubaine. Pour plus amples informations, téléphonez le jour à TERminus 7-6282.

RUE DE LA REINE, 3 flats, 1-5 pièces et 1-3 pièces, salle de pool, comptoir-lunch, possibilité de licences, revenus annuels: $300 par mois. $4,500 comptant. Cause de vente, départ. MO 3-6263 ou MA 3-9244.

MAISON de chambres, haute-ville, rue d'Artigny, $5,000, balance $1,200 annuellement. TEL.: MO 3-6263 ou MA 3-9244.

LIMOILOU, Restaurant comptoir-lunch, prix $3,800.00. Acompte $2,000.00 TURMEL, LA 3-4567.

CANARDIERE, Grosse épicerie avec logement 5 pièces, acompte $5,000.00. LA 3-4067.

2 SALONS de coiffure, 1 à Donacona et 1 à Québec. TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

AMEUBLEMENT de maison de chambres. Marcel MOREL. LA 7-1732

MAISON de chambres. Marcel MOREL. TEL. LA 7-1732

BOUCHERIE seule. MARCEL MOREL TEL. LA 7-1732.

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée. MARCEL MOREL. TEL. LA 7-1732

LIGNE d'autobus à sacrifier, bon chiffre d'affaires. Immeubles Montcalm Inc., 975, CARTIER. LA 9-1711.

PLAN D'EMBOUTEILLAGE de liqueurs douces, marque connue. TEL.: LA 7-1732

ST-ROCH, tabagie 20 ans d'existence. Ecrire CASE 307 LE SOLEIL.

CHARLESBOURG, Garage avec equipement moderne, gros chiffre d'affaires. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

RIVIERE-DU-LOUP, Hôtel 28 chambres, $35,000. J.-E. LAMOTHE, 30 rue Caron, Lorettéville. TEL.: VI 2-3105.

QUEBEC Haute-Ville, épicerie-licencier plus 4 logements. Acompte $20,000. J.-E LAMOTHE VI 2-3105.

LAC ST-CHARLES, Maison 6 pièces, plus grande salle pour banquet, etc. Acompte $4,000.00. J.-E LAMOTHE, VI 2-3105.

PRES de Grand'Mère, Boulangerie très moderne, plus 5 logements. Aubaine extraordinaire. Valeur réelle $50,000, Cause santé. Le tout $32,000. Acompte $12,000. Information J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

COMMERCE D'AUTOS

USAGES à vendre avec garage et propriété si désiré. 4ième Blvd Charest Est près Blvd Langelier. Ecrire à Casier 427, Le Soleil.

55 COMMERCE DEMANDE

RESTAURANT-LICENCIE demandé immédiatement. TEL.: MO 3-6761 ou MA 3-9244.

LOUER ou ACHETER station service, garage. Ecrire Dept 548 LE SOLEIL.

VOULEZ-VOUS rendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 320, 1e AVENUE. LA 4-3838.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autre article. Nous avons le plus gros choix de meubles usagés à bas prix. 110 RUE ST-PAUL. TEL. LA 4-1791.

63 DIVERS A LOUER

ROBES MARIEES, soirées, robes Carnaval, diadèmes, voile, crinoline carnaval, cape, manchon fourrure, louer ou vendre. LA 4-2724.

TELEVISIONS et divers à louer, service garanti. Signalez LA 5-9426. Cruteau Limité, 154 du ROI.

CARNAVAL, robes soirées, mariée, coiffure, capes fourrure, trousseau baptême LA 5-6434.

COSTUMES CARNAVAL

LOUONS costumes tous genre Carnaval, mascarades, déguisements, perruques, barbes, brillants, décorations. ANDRE DUBOIS, 280 OUEST St-Vallier, TEL.: LA 5-9351.

64 DIVERS A VENDRE

SHOW CASE machine hot-dog, hamberger frites, balance, LA 3-5802

MACHINE Landis 12 pièce à finir de cordonnier. J.-E. LAMONTAGNE, 368 DU ROI. LA 5-8711.

MACHINE à sandwiches (Du Grenier) neuve, offre raisonnable non refusée, bons termes si désirés LA 4-7474.

ECHANGEONS, Vendons, Achetons. Notre représentant passera chez vous. Croteau Limité, 154 du ROI. LA 5-9426.

PUPITRE, poêle, chaises roulantes, réfrigérateur, garde-robe, chesterfield, commodes. L.-J.-A. DEMERS, 240 la Couronne, LA2-3685.

DRAPEAU ENRG. Achetons, vendons, échangeons meubles et occasions de toutes sortes, 490 STE-THERESE. LA 7-7991.

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Commode secrétaire, garde-robe, télévision MARCEAU MEUBLES USAGES, 432 Mgr GAUVREAU, LA 3-5628.

AUBAINE argent comptant meubles chambre, cuisine, teintes modernes, qualité supérieure, 154 du ROI, La 5-9426.

MACHINE à coudre Pfaff $139.50. — Centre PFAFF, 419 ST-JEAN. LA 4-9724.

POELE, brûleurs, réfrigérateur, moteur ½, télévision, sets chambre cuisine, salle diner, chesterfield, divan studio, laveuse, radio combiné, balayeuse, cireuse électrique, commode. 33 ST-VALLIER OUEST. LA 3-3760.

MEUBLES de 8 pièces, appareils électriques, vêtements chauds et équipement de ski. Aucune offre raisonnable refusée. S'adr: 839 des Jésuites, appt 3, Tél.: LA 7-1264.

RESTAURATEUR

OCCASION unique. 50c dans $1.00. Fontaine, table froide, compresseur, carbomateur, bancs, ventilateur 1 force, accessoires divers, parfait ordre. Tabagie Cartier, coin Fraser-Cartier, LA 4-9944.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE de salle et cuisine, poêle, lampes, T.V., sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 rue St-Vallier Est, près Blvd Langelier. TEL.: LA 9-9321.

SKI NEUF $3.00

6 PIEDS et plus. Drapeau Enr., 490 STE-THERESE. TEL.: LA 7-7991.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusement. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 694 ST-VALLIER OUEST.

64 DIVERS A VENDRE

SACS assortis, coton sucre, blanchis et couleurs, TEL.: LA 4-9293.

ACCORDEON piano Hohner, condition parfaite, Prix raisonnable, — TEL.: LA 7-7504.

ROBE mariée, blanche, longue, neuve, 12 ans, prix modique, MU 3-8575.

ENSEMBLE complet de meubles rustiques, noyer et peluche rouge, 8 bancs, 12 pieds chacun, 10 chaises de bureau, 2 bureaux, etc. LA 9-2432.

BUFFET ancien sculpté main, 2 lits matelas ressorts grande table (feutrée), etc. S'adresser à LA 9-2432.

ROBE d'après-midi, noces d'argent, soirée, mariée, partir $10. LA 3-6434.

POELE A BOIS, en fonte et granit, en très on ordre. S'adr. 211 Marie-Louise.

LAVEUSE avec essoreuse à vendre pour $80. 1 an d'usage. MU 1-1787, entre 10-12 a. m.

MATELAS A RESSORTS $18.00, prélart JOBIN, 761 St-Vallier Ouest, LA 7-0744.

AUBAINES: Magnifique full dress, fin tissu 38-40, neuf, très beau manteau chat convient à jeune fille âge scolaire. — MO 3-0261.

POELE cuisine, brûleur neuf, serpentin, pompe électrique, drum, tuyau. — MU 1-2634.

POELE neuf, usage, huile, électrique, meubles lessiveuse, 200 la Chapelle. — LA 4-3979.

2 TABLES de smoker, dernier modèle, à vendre TEL.: LA 2-3160.

BAINS, toilettes, lavabos. S'adresser 1180 St-Vallier Est. MA 3-3288.

POELE, charbon et bois, en fonte, gris et blanc, aussi gros poêle électrique 6 feux, 2 fourneaux, parfait ordre. TEL.: LA 3-2151 — 1511, 1e Avenue.

SET DE SALLE à diner en chêne, 4 chaises et buffet, en bonne condition. LA 5-9107.

MANTEAU en chevreau gris 3-4 et un Moïse de bébé, à vendre. S'adr. 705, chemin STE-FOY, appt. 8. TEL.: MU 1-5866.

MANTEAU mouton Perse 14-16 ans, manteau bon mouton 18 ans. Bon marché. TEL.: LA 3-8527.

LAVEUSE "Westinghouse" automatique, 4 mois d'usure. TEL.: MA 3-4134.

RADIO cabinet Westinghouse, pick-up automatique, cabinet couture, coffre-fort 23 x 15, le tout $50.00. MO 3-7963.

CAISSE ENREGISTREUSE à vendre, Pharmacie Lemay, 3461, Chemin ST-LOUIS. LA 7-0630.

AMEUBLEMENT, tabagie, armoire vitrée, comptoir fluorescent vitré, étagère à journaux, moderne, bon marché. TEL.: LA 5-9912.

ROBES mariée, soirée, après-midi, $2.95. Paletots, manteau dame. LA 3-7492.

SERIN avec cage à vendre. TEL.: LA 3-0437.

AMPLIFICATEUR, 10 Watts, 2 sections, neuf, $136, pour $85. LA 3-8545.

COURS d'anglais sur disques, neufs, valeur $45, pour $20. LA 3-8545.

JIG SAW presque neuf, valeur $55, pour $25. LA 3-8545.

SET CHAMBRE, acajou, ensemble ou séparement, divan, tentures, lampes, toute qualité très special. TEL.: LA 7-3579.

POUSSE-POUSSE "Gendron", très propre $6. S'adr: 518, Montmartre.

LA 4-9740.

D'UN PARTICULIER, machine à coudre parfait ordre, $20. TEL.: LA 4-5338.

ACHAT, vente, échange, mobiliers, salon, cuisine, chambre coucher, salle diner, secrétaires, pianos, poêle, réfrigérateurs, lessiveuses, 60-B St-Joseph, Bienville, Levis. Terminus 7-6198.

LIT étage, sommier, matelas, glacière en métal, 408, 3ème AVENUE.

PARC D'ENFANT, carrosse, baignoire à vendre. TEL.: LA 7-3139.

67 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT, 6,000 pieds carrés, ou en partie entrée de camion. Entreposage de meubles, etc. Entrepôt avec service. S'adr. QUEBEC PIANO MOVING ENR. LA 3-2160 - LA 7-7084.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE, Element, Philosophie. Professeur BELLEAU, 46 D'AIGUILLON, LA 3-3754.

BART SCHOOL — Jour, soir, spécialité conversation anglaise, français. Pour entrevue TEL. LA 2-5889 - LA 7-6412 - LA 7-4393. 109 COTE D'ABRAHAM.

INSTITUT DENYS — Jour, soir. Cours commercial, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes garde-malades 4 mois. Cours comptabilité ultra rapide 4 mois. Cours spécial de 6e, 7e, 8e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 ST-JEAN Québec. TEL.: LA 9-3791 — MU 1-2806.

INSTITUT DENYS CORRESPONDANCE. Cours commercial, 10e, 11e et 12e scientifique, 1ère année pour aspirantes garde-malades. Examens du département de l'Instruction publique. Comptabilité supérieure, 8e et 9e année. Anglais (conversation), chimie, physique, mathématiques, sténo-dactylo. Cours spécial préparatoire à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN, Quebec 4.

INSTITUT THOMAS

INSTITUT THOMAS, 96 ST-JEAN. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés, sténographie, dactylo, comptabilité — LA 7-7490 — LA 7-4653.

INSTITUT RAYMOND

COURS PAR CORRESPONDANCE, 8e-9e et 10e-11e année pour aspirantes garde-malade et scientifique pour gradués, 1ère année. Livres fournis gratuitement. EXAMENS DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Aussi français, anglais, etc. INSTITUT RAYMOND ENR., 1473 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.

72 Femmes, filles demandées

FEMME de journée. S'adresser 1713 SHEPPERD. LA 7-2213.

TOUTE PERSONNE, ville ou campagne, intéressée à travail temps partiel, se présenter à l'Hôtel Clarendon, vendredi le 8 février de 10 a.m. à 5 p.m. et demander Mme MASSON.

$25.00 PAR SEMAINE pour porter jolies robes données en bonis. Montrez vos amies robes North American Fashion Frocks. Sans sollicitation, placement ou expérience. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS Ltd. 3420 Industrial Blvd Dept X-3501, Montréal.

Contremaîtresse
SOUTIEN-GORGE

PERSONNE d'expérience et bien qualifiée pour enseigner et surveiller l'ouvrage sur les machines à coudre dans la confection de soutien-gorge pour une compagnie bien établie à Montréal. Salaire et conditions de travail très avantageux. S'adresser par écrit ou en personne à VANITY BRASSIERE Co Ltd. 7255 Alexandra, Montréal.

73 Femme demande emploi

PRENDRAIS dactylographie à domicile. Appelez à l'heure des repas. LA 2-7274

FEMME demande ouvrage à la journée. TEL.: LA 3-2888.

FEMME, honnête, fiable, comme gardienne ou femme de journée. MU 3-4192.

77 FILLES DEMANDEES

FILLE demandée dans une maison de chambre. S'adr.: 420 ST-ROCH.

SAUCEUSE de chocolat et crémeuse de gâteaux S'adr.: L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

JEUNE FILLE demandée pour travail de bureau. Devra posséder sténo-dactylo avec ou sans expérience. Faire application en écrivant CASE 306, LE SOLEIL.

JEUNE FILLE pour petit ménage et vaisselle, famille privée, avec références 39 RICHELIEU, appt 7.

FILLE TABLE, avec expérience. S'adr en personne, 66 rue ST-JEAN.

CHAUSSURES. On demande operatrices ayant expérience dans les spécialités suivantes: bideuse, perforeuse et piqueuse de fantaisie. S'adresser à MLLE PORTIN, Frank Hatch Shoes Limited, 174 Renaud Ave, Québec.

81 GARAGES A LOUER

GARAGE LOUER pour hiver ou sortir STATION RIALTO, LA 3-7084 - LA 3-2160

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence, quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

99 Homme demande emploi

MECANICIEN d'auto diesel, 8 ans d'expérience. TEL. — LA 3-1914.

TRADUCTION, rédaction, renseignements techniques et commerciaux. Service Documentaire Polgar, BOITE 10, Succursale D, OTTAWA.

DEMANDE emploi, comme livreur, boulanger, 25 ans d'expérience. Ecrire DEPT 539 LE SOLEIL.

89 HOMME DEMANDE

CUISINIER demandé, expérience, DAD'S Restaurant, 100 d'Youville.

RHINEUR demandé. — LA 3-0917.

CHANTEURS et instrumentistes de Rock' N Roll demandés. LA 3-6608.

HOMME demandé, au moins 3 ans d'étude dans comptabilité. S'adr. 806 Dorchester, après 5 heures.

REPRESENTANTS à Québec et la région. S'adresser à Standard Sticker & Label Co. Limited Etablie 1925, 164 rue des Soeurs Grises, Montréal.

HOMMES, pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers soudeur, mécanique automobile, machiniste moteur Diesel, dépossage. Demandez prospectus, ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ième AVENUE, Québec.

HOMME pour compagnie d'Assurance avec expérience, notre personne est au courant de cette demande d'emploi. Ecrire Dépt 960, LE SOLEIL.

FABRICANT vêtements sport établi depuis longtemps recherche voyageurs pour province de Québec. Excellente ligne pour homme ayant bonnes relations. S'adresser SCOTT LEATHER GOODS COMPANY, 980 Blvd St-Laurent, Montréal.

HOMMES pensez à votre avenir, apprenez à bon marché métiers soudeurs, mécanique automobile, machiniste moteur Diesel, dépossage. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3ème AVENUE, Québec.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL. — Vendez nos vêtements faits sur mesures de haute qualité et à prix populaires. Commission, élevée et généreux bonus aux agents capables de produire. Faites venir notre nécessaire de vente qui ne coûte rien. PARK-FLETCHER CLOTHES Case 100 STATION N, MONTREAL.

J'AI BESOIN de 2 hommes, bonne apparence, pour la vente immédiatement. Pour entrevue, jeudi le 7 février, de 9½ à midi, de 2 à 4, 284 de la COURONNE.

UNE OFFRE UNIQUE !...

VOUS EST FAITE. Voulez-vous une position dans votre ville ou village, dont le revenu est limité seulement par votre ambition? Possibilité de $10,000 par année. Pour plus de renseignements écrivez au: PLAN D'ALIMENTATION FAMILIAL, 469 de la Couronne, Québec. TEL.: LA 3-3218.

POSITION

PERMANENTE, bon revenu pour jeune homme de 22 à 35. Inutile de vous présenter si vous n'avez pas les qualités suivantes: sérieux, ambitieux, sobre, honnête, bonne apparence, pleine année instruction. Présentez-vous

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
MORISSET
AUTOMOBILES INC.
175 EST, PRINCE-EDOUARD
ANGLE CARON
60 Dorchester — Tél.: LA 9-1761

WILLIS 1953 coach 2 tons. TEL.: LA 3-9316 après 5 heures.

ACHETONS automobiles usagées, payons comptant. 416, 1ère Avenue, Charlesbourg. MA 3-3033.

CAMION 1950 3 tonnes, parfait ordre, $950.00. MU 3-5625 — MA 3-2403.

CADILLAC coupe de ville 1957, millage 24,500, très propre, parfait état, 8 pneus blancs, dont 2 de neige. "Town and Country", radio Selector, équipé au complet, directement d'un particulier. TEL.: our LA 3-5923. Soir LA 7-6889.

FORD sedan 1949 $425, comptant, $75.00 balance condition facile. 210 du Pont. LA 2-4038.

SOUFFLEUSES à neige Sicard, Richer-son, gros camions, dompeuse, winch, etc. Autos différents modèles 1918 à 1951. Prix défiant toute compétition. — PAUL MAHEUX, 75 Est Blvd. CHAREST. TEL.: LA 3-4167.

CAMIONS
Venant du Bell Telephone
avec boite d'acier
ayant été bien entretenus
VERITABLE PRIX D'AUBAINE
Ouvert le soir
Tous nos services sont
maintenant
sous un même toit
UNIVERSAL
AUTO LTD
777, 1ère AVENUE
TEL.: LA 5-5113 - LA 5-5111

RIEN A PERDRE
Vente
après l'inventaire
Ne refusons aucune offre raisonnable

1950 Oldsmobile sedan de Luxe tout équipée
$595
1955 Cadillac convertible toute équipée
$4875
1955 Dodge coach, Regent radio, chaufferette
$1595
1952 Chevrolet sedan de Luxe, radio, transmission automatique
$665
1955 Oldsmobile sedan tout équipée.
$2275
1951 Monarch convertible
$495
RABAIS DE $25.00
avec une copie de cette annonce à l'acheteur d'un char listé.
Beau choix de camions et d'autos usagés
TERMES FACILES
ALBERT BARRE
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et
OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE
Tél.: LA 9-3331 - Soir LA 9-3334

2 Accessoires automobiles

A VENDRE parties d'automobiles, neuves, usagées. LUDGER PERLAND, 681, 1ère AVENUE. 4-2920.

17 Automobiles demandées

ACHETONS au plus haut prix, autos 1948-1955. Echangeons, vendons. 210 rue DU PONT.

ACHETEUR AUTOS modèle 1951 à 1956, pour argent comptant 2390, 1ère Avenue TEL.: LA 2-6339.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769

18 Automobiles à louer

AUTOS neuves louées pour toutes occasions. Tilden system. Assurance gratuite. Pour taux appelez ROMPRE & FRERE Drive Yourself. 1303 Maguire. LA 7-8573.

AUTOS LOUER $5.00 jour, 10c du mille, assurance $5,000 — $50,000 — $100,000, gazoline gratis. ROBERT JOBIDON ENR. 20 Place d'Aiguillon. LA 2-8317.

121 MAISONS A VENDRE

DES GOUVERNEURS. Bungalow 6 pièces, chauffé, garage, moderne. TURMEL, LA 3-4567.

BOISJOLI. Bungalow 6 pieces, chauffé, garage, ultra-moderne. TURMEL, LA 3-4567.

STE-FOY. Bungalow 5 pieces, chauffé, moderne, prix $11,000.00. Acompte $5,-$00.00. TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

ST-FIDELE. 2 logements 5 pièces, semi-chauffé, garage. LA 3-4567.

BEAUPORT. Bungalow 5 pièces, chauffé, moderne, acompte $3,700.00. TURMEL, LA 3-4567.

ANCIENNE-LORETTE Bungalow 10 pièces, chauffé, garage, ultra-moderne LA 3-4567.

VILLAGE ANCIENNE-LORETTE. 2 logements 6 pièces, semi-chauffé, près église, prix $16,000.00, TURMEL, LA 3-4567.

ST-RODRIGUE. Bungalow 5 pièces, chauffé, moderne, prix $11,000.00. LA 3-4567.

ST-PASCAL. Propriété 8 logements 4 pièces, chauffé, moderne, acompte $5,-000.00. TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

CHAPLEAU, 2 logements 4 pièces, chauffés, garage, acompte $5,000.00. LA 3-4567.

STE-FOY. Split-level 7 pièces, ultra-moderne, chauffé, acompte $6,000.00 TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

RUE PLESSIS, 4 logements, 4-7 pièces, brique solide, garages, hangar. Revenus net $1,700. — LA 2-5816.

ATTENTION Ancienne-Lorette, 5 minutes de Québec, 2 étages, brique 7 pièces, chauffage, terrain 45,000 pds carrés, $5,500.00 $1,100.00 comptant, balance $75.00 par mois, MO 3-0231.

ST-ALBERT LE GRAND, 5 logements 4-4 pièces, 1-7 pièces, $10,000 comptant direct propriétaire. MA 3-1771 269 des PINS Est.

STE-FOY Occasion, Plain-pied 6 pièces cause transfert, direct du propriétaire. TEL.: MU 3-5958.

DEVELOPPEMENT. J.-A. Verret, Boul. Henri IV, Ste-Foy, magnifique maison, 6 pièces, terrain, prix raisonnable avec conditions si désiré. Visible tous les jours, 2-5 heures. TEL.: jour LA 7-0151, résidence LA 2-2177.

SILLERY. Maison 8 pièces, chambres bain, douche, Terrains arbustes. LA 7-6226.

SILLERY Bourbonnière, cottage 6 pièces, brique, foyer, garage. ROYAL TRUST, LA 2-4031 : Soir : LA 2-8635.

STE-FOY, Courville, bungalow 5 pièces, brique. ROYAL TRUST. LA 2-4031 : Soir : LA 2-8635.

SILLERY, de la Falaise, bungalow, 6 pièces. ROYAL TRUST. LA 2-4031 : Soir : 2-8635.

ILE D'ORLEANS, 12 pièces, sous-sol fini, $6,000. ROGER. LA 4-2542.

10e RUE EST, St-Rodrigue, 2 logements 5 pièces. $12,500. ROGER — LA 4-2542.

ST-SACREMENT, 2 logements 5 pièces, chauffés, brique. Aubaine $16,800 — LA 3-6770.

VENDRE OU ECHANGER — St-Albert, 2 logements 6, 2 pièces, modernes, chauffées, garages. Aubaine $16,000.00 — LA 3-6770.

ST-THOMAS D'AQUIN, 7 pièces chauffées. Comptant 3,000.00. ROGER. — LA 4-2542.

16 CHAMBRES meublées (Tourist Home) près Château Frontenac. Bâtisse, ameublement parfait ordre. Premier étage avantageux, salon coiffure ou magasin. Revenus intéressants. Information 527, Bardy, Québec. TEL.: MO 3-7563.

ST-ALBERT, 2 logements, 4-3 pièces, chauffés, garage. $11,000. ROGER — LA 4-2542.

ST-SACREMENT — 8 pièces, plâtre, brique. Occasion $14,500. Acompte $5,000 LA 3-6770.

PROPRIETE à revenus. Haute-Ville, St-Sauveur, Limoilou, St-Albert, St-Pascal. LA 3-6770.

CHEMIN ST-LOUIS — 8 pièces, chauffage, grand terrain, Occasion $12,800.00. LA 3-6770.

1ERE AVENUE, Orsainville, 4 pièces, bain, grand terrain. Occasion $5,000 LA 3-6770.

PRES HOPITAL LAVAL — Split Level, 7 pièces. Acompte $4,000. LA 3-6770.

MARGUERITE-BOURGEOYS — 5 logements chauffés, garages grand terrain. ROGER. LA 4-2542.

BON MARCHE, Château-Richer, maison 9 appts, 2 c. bain St-Joachim, grande maison et magasin général. Règlement succession. MARCEL MOREL, 1342, Rue MARIE-ROLLET. LA 7-1732.

ANCIENNE-LORETTE, dans village, maison 8 appartements, chauffage à l'huile, grand terrain. Appointement LA 7-1732.

PLAIN-PIED dans St-Sacrement, Sillery, Ste-Foy, etc. Prix $8,700 en montant. Appointement: LA 7-1732.

BEAUPORT, maison 3 logements à MO 3-6801.

121 MAISONS A VENDRE

ST-SACREMENT — Maison 3 logements, 3-6 appts, plus chambre bain, chauffage eau chaude, garage, etc. Marcel Morel LA 7-1732 pour appointement.

ST-CYRILLE, près Maguire, Joli plain-pied 7 grandes pièces, plus une pièce et salle de jeux au sous-sol, foyer, garage, près autobus. Une occasion LA 2-1249 ou LA 7-9802.

ST-SACREMENT, 7 logements, brique, plâtre, cuivre, huile. Magnifique logement 8 pièces des plus moderne, chambre bain de couleur. LA 9-1711.

COIN ST-VALLIER, l'Armée, 2 logements 4-5 pièces, réparées à neuf, direct du propriétaire. MU 3-5597.

STE-FOY LANDRY, 6 pièces, brique et pierre, prix modique. ROYAL TRUST. LA 2-4031 : — Soir : LA 2-8635.

STE-FOY, POITIERS, bungalow 50 x 30 brique, 6 grandes pièces. ROYAL TRUST LA 2-4031 : Soir : LA 2-8635.

RUE DUROCHER, maison et commerce et ameublement, libre à l'acheteur, plus logement 5 pièces. LA 3-2219.

STE-FOY, Au Parc Nelson, Maisons neuves: Bungalow et Split-Level, 5, 6, 7 pièces. Livraison immédiate ou au printemps. Prix à partir de $11,000. Conditions très faciles. TEL.: MU 3-4425. LA 3-1249.

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, 5 pièces, terrain 60 x 360. Acompte $1,000. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

STONEHAM, Plain-pied 7 pièces, maison neuve. Acompte $1,500.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

ST-GERARD MAJELLA, 1½ étage, 5 pièces, terrain 70 x 125. Acompte $1,500. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

PROPRIETES situées rue Ste-Ursule et rue Ste-Angèle, règlement de succession. S'adr.: G.-E. Paradis, notaire, 449 rue ST-JEAN.

ANCIENNE-LORETTE, 8 pièces, chauffage huile, maison neuve. Acompte $2,000. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

LORETTEVILLE, 2 logements, 4 pièces, face à l'école, près église. Acompte $2,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

ST-DAVID, 8 pièces, chauffage huile, terrain 218 x 750. Acompte $3,000.00 — J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

CAP-ROUGE, 2 logements, 1-4, 1-3, terrain 50 x 190. Acompte $2,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

ST-SAUVEUR, 2 logements, 1 commercial, coin rues. Acompte $4,000.00. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

122 MAISON DEMANDEE

J'AI ACHETEUR sérieux dans toutes les parties de la ville et banlieue pour maison seule, revenu et commerce. J.-E LAMOTHE, VI 2-3105.

MAISON 2-3 logements demandée immédiatement, dans St-Roch, Limoilou St-Prs d'Assise ou St-Pascal. TEL.: MO 3-6282 ou MA 3-9244.

MAISON demandée n'importe où dans Québec, si acheteur très sérieux immédiatement. TEL.: LA 3-8751.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE. LA 4-2542.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 1e AVENUE. LA 4-2836.

PROPRIETE et commerce demandés — J.-A. TURMEL, 90 l'Espinay. LA 3-4567.

VENTE RAPIDE de propriétés sans engagements écrit — Evaluation gratuite. LA 3-6770.

JE SUIS ACHETEUR dans Québec, Ste-Foy ou Silleny, propriété à revenus avec un logement pour le 1er mai. Ecrire : CASE 558 LE SOLEIL.

126 Maison campagne à vendre

PROPRIETE située sur le bord du Lac Beauport. S'adr.: TEL.: LA 5-6707, de 9 a.m. à 5 hres p.m.

127a MARCHANDISES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS : Notre marchandise automne-hiver est au complet. Faites une visite maintenant, comparez nos prix. Votre commerce augmentera en faisant affaires avec MONTREAL JOBBING LTEE, 857 - 859 St-Joseph, Québec, distributeurs en gros de marchandises sèches, vêtements et coupons. Demandez catalogue automne-hiver 1956-1957 envoyé gratuitement.

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

128 MATERNITE

MATERNITE LAROCHE privée, dames, demoiselles. 194 PIERRE-BERTRAND, Québec. MU 2-4084.

MATERNITE licenciée pour fille. Pension avant terme. Servante demandée. 10 D'ARTIGNY. Tél.: LA 2-1866.

HOPITAL ST-PAUL, maternité pouponnière médecine, convalescence, infirmière licenciée, médecin au choix. 1480, 1e.

132 OBJETS PERDUS

ALLUMEUR COLIBRI dame, perdu samedi rue Morin, St-Sauveur. Récompense. LA 3-0084.

132 OBJETS PERDUS

MONTRE "Louvic" pour homme avec calendrier perdue 1er février. Prière de la rapporter M. Lajoie, Station Master, Gare du Palais.

COFFRE d'outils pour brûleur à l'huile perdu Québec, ville Ste-Foy, entre 3-7 heures. MU 3-7075.

GANTS en chevreau pour homme perdus lundi Lac Beauport à rue du Pont. TEL.: LA 2-8022.

PAIRE LUNETTE (homme), monture corne noire, perdue Haute-Ville. — LA 4-2823.

133 On demande à acheter

LOUIS 652 ST-JOSEPH Est. Achetons, argenterie, bijouterie, diamants, radios, valises, clavigraphes, kodaks, lunettes d'approche. LA 4-1431.

ATTENTION
Serais acheteur d'un Mitro-vanette, seconde main, en bon ordre. Ecrire Dept 557 Le Soleil.

138 PENSION POUR ENFANTS

PRENDRAIS bébés en pension, références si désiré. TEL.: MO 3-2192.

153 RADIO A LOUER

RADIO, Pick-up, location semaine, mois chambre hôtel, hôpitaux. Téléphone MU 3-1630.

159 Servantes demandées

TRAVAIL maison privée, 2 enfants, pas cuisine, chambre seule. LA 7-8629.

SERVANTE générale demandée à 13½ RUE LACROIX.

BONNE avec expérience, pas cuisine, pas lavage. TEL.: MU 3-4295.

FILLE GENERALE pour plain-pied, pas jeunes enfants, bon salaire, références exigées. 515 CHEMIN STE-FOY.

BONNE demandée, famille 3 enfants, devra coucher en dehors références, 975 Avenue des Erables. LA 5-7856.

SERVANTE 25 à 40 ans, soirs, dimanches libres, $15 par semaine. 2600 1ère Avenue. MA 3-4069.

FAMILLE privée, chambre seule, références exigées. TEL.: LA 7-2150.

SERVANTE demandée pour ouvrage général de maison, aimant la couture préférence, bon salaire. TEL.: LA 3-6804.

OUVRAGE général. Lucien Frechette, 39 St-Georges, Giffard. MO 3-7114, après 6 heures. MO 1-4010.

159c TELEVISIONS A LOUER

TELEVISION louer, hôpitaux, maison privée, hôtel, vente, échange, réparation. Jacques Bédard Enrg., 129 St-Luc LA 5-6082.

TELEVISION à louer. Le système le plus pratique pour hôpitaux, motels, hôtels, chambres, etc. J.-ROMEO CROTEAU, 179 ST-JOSEPH-EST. LA 2-3938 soir et dimanche LA 7-1313.

LOCATION de télévision. Les 3 mois payés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. QUEBEC ELECTRONIQUE ENRG., 375 St-Jean. TEL.: LA-4-4297 ou LA 4-7828.

162 TERRAINS A VENDRE

RUE VILLEBON, Terrain 40 x 90, à vendre. TEL.: MO 3-0203.

STE-FOY, beau coin rues, 115 x 75, près école, future église, pavage, égout, aqueduc, $0.35 le pied. TEL.: MO 3-5001.

ST-ALBERT, terrain 46 x 93, $1,800.00. WILFRID ROGER, LA 4-2542.

ST-PASCAL. Près l'église, terrain 65 x 85. ROGER, LA 4-2542.

ST-SACREMENT, chemin Ste-Foy, coin de rues. IMMEUBLES LAURIER ENRG. LA 7-1477.

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Loretteville, Château d'Eau, Ancienne-Lorette, Les Saules, St-Albert le Grand, Notre-Dame des Laurentides, J.-E LAMOTHE, VI 2-3105.

TERRAINS A VENDRE, St-Pascal Nord, conditions faciles. S'adresser 895, 24e RUE. TEL.: LA 3-3493.

STE-FOY, très beau terrain, résidentiel, aqueduc, pavage. TEL.: LA 2-4107 - LA 3-4830.

TERRAINS industriels et commerciaux. Différents endroits stratégiques, convenant à tous genres de commerces. Dimensions désirées. Prix défiant toute compétition. TEL.: LA 2-1249.

TERRAINS RESIDENTIELS. Près église, écoles et autobus à Ste-Foy. Maisons de 2 et 3 logements acceptées sur ces terrains. Prix à partir de 25c le pied carré. TEL.: LA 2-1249.

VILLE STE-FOY, centres résidentiels, grands terrains jusqu'à 11,000 pieds c., Plusieurs boises 0.25 et 0.35 pd carré. A visiter à toute heure sur appointement W. LEGARE Inc, Jour: MU 3-4446 Soir LA 7-8939.

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Loretteville, Château d'Eau, Ancienne-Lorette, Les Saules, St-Albert le Grand, Notre-Dame des Laurentides, J.-E, LAMOTHE, VI 2-3105.

RUE ST-VALLIER EST

EN FACE rue St-Anselme et sur rue Colomb. Terrain 7,000 pieds c. Place très commerciale. PAUL MAHEUX, 500 ave St-Sacrement. TEL.: MU 3-8940.

165 TERRE A VENDRE

LORETTEVILLE, Ancienne-Lorette, Ile d'Orléans, St-Gérard Majella, St-Lambert, Ste-Marie, St-Thuribe, Beauce, Laval, etc. J.-E. LAMOTHE, VI 2-3105.

ST-NICOLAS STATION. Terre, animaux, roulant directe du propriétaire. TEL.: TE 2-2247.

167a VOYAGE

JOIGNEZ groupe Mexique, mars, compagnons, compagnes assurés. LA 2-6829.



NAUFRAGES SUR LA COTE ATLANTIQUE : Les glaces à la dérive et les tempêtes des derniers jours ont singulièrement entravé la navigation sur le littoral canadien de l'Atlantique. Les points marqués sur cette carte indiquent le lieu du naufrage de deux cargos : un navire des Bahamas, le "Maid of LaHave", a pris feu et s'est échoué sur la rive de l'île Cap-Sable, au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, tandis que le "Petit Bras d'Or", navire côtier de St-Pierre et Miquelon, a heurté un iceberg à quelque 50 milles de Louisbourg, à l'est de l'île du Cap-Breton.

(Carte du "Soleil")

Même à Washington, le roi Séoud est fidèle à sa vie très active

N.D.L.R. — Quel est le programme quotidien du roi Séoud de l'Arabie séoudite durant son séjour à Washington et comment reste-t-il en contact avec son pays éloigné à des milliers de milles de distance et qu'il gouverne en monarque absolu ? La réponse à ces questions est contenue dans un communiqué préparé pour la United Press par l'un des hauts fonctionnaires qui accompagnent le roi aux Etats-Unis.

Par Abdullah Balkhair,

directeur général des publications, émission radiophoniques et communiqués de presse de l'Arabie séoudite.

Washington, 6. (UP) D'une façon, le roi Seoud s'astreint, durant sa visite officielle aux Etats-Unis, à la même vie qu'il mène dans ses palais en Arabie séoudite.

A Blair House, où il est l'hôte du président Eisenhower, il demeure un 'roi actif" tout comme lorsqu'il habite les palais de Riyadh, de La Mecque ou de Médine dans son pays.

Il n'importe guère que Sa Majesté soit à Washington, dans un avion, sur un paquebot ou à son palais — son programme quotidien est substantiellement le même.

A Blair House, tout comme au palais, le roi se lève tous les jours environ deux heures avant l'aube. A Washington, il contemple les lumières qui scintillent à la Maison Blanche, en face. A son palais, le panorama s'étend en direction du désert sur les jardins qui entourent la résidence royale.

LE ROI PRIE

Après la douche, le roi s'assied toujours pour lire quelques chapitres du Coran. Puis il se prosterne vers la Mecque pour la prière du matin.

Dans son pays, la cérémonie a lieu, dans une mosquée du palais. A Blair House, le roi fait ses dévotions dans une salle du deuxième étage, pendant que les membres de sa suite l'imitent dans une pièce adjacente.

Les prières se terminent avec l'aurore. Washington est encore endormi quand le monarque prend son premier café, apporté de la cuisine du sous-sol par un valet américain en service à la résidence officielle des invités du gouvernement des Etats-Unis.

Après le café, le roi fait une courte sieste — jamais plus d'une demi-heure — et il est maintenant prêt pour le déjeuner et les affaires de l'Etat.

Le travail commence par une revue très soignée d'un résumé des nouvelles mondiales que, à titre de ministre responsable de ce travail, je prépare à son intention plus tôt dans la matinée.

Après l'étude des nouvelles, le roi dépouille les rapports de ses ministres et les câblogrammes de ses ambassadeur et de ses représentants disséminés dans le monde entier.

300 CABLOGRAMMES

A Washington, il reçoit une moyenne de 300 câblogrammes par jour, et il parvient à dicter personnellement une réponse à chacun d'eux. Il insiste pour accomplir ce travail lui-même. Il précise également la nature des réponses aux centaines de lettres qui lui parviennent chaque jour.

C'est maintenant l'heure des entretiens avec ses ministres. Ici, le roi passe simplement à l'étage inférieur. En Arabie séoudite, il se rendra à un palais abritant les bureaux administratifs.

Le lunch à Blair House se prend en compagnie de quiconque se trouve sur les lieux à ce moment-là — des conseillers royaux, des hauts fonctionnaires américains, et le reste. Un jour, un visiteur impromptu était un détective du nom de Eddie Rogers qui avait servi de garde de corps au roi durant sa visite aux Etats-Unis en qualité de prince héritier en 1947. Le détective Rogers voulait simplement présenter ses hommages au roi, mais ce dernier insista pour que "notre ami" prenne le lunch.

Puis c'est le temps des prières du midi suivis d'une courte sieste.

A son palais, le roi se retirerait alors avec sa famille.

A Washington sa "famille" se compose surtout de son fils de 3 ans, le prince Manshhur, et les deux se verront souvent à présent que le bambin est sorti de l'hôpital. Il est un fils favori d'un père indulgent, et le prince n'hésite aucunement à interrompre les affaires de l'état à son gré.

Ces affaires de l'état se poursuivent dans l'après-midi. A Washington, c'est une consultation relative aux négociations avec les Etats-Unis. En Arabie séoudite, il faudrait donner audience aux chefs des tribus bédouines.

BAISER SUR LE NEZ

Chez les Bédouins, la tradition veut que la visite dans la capitale ne soit pas complete sans que le visiteur n'ait personnellement serré la main du roi ou ne l'ait embrassé sur le nez. Et aucun Bédouin n'aurait l'idée de transmettre un message au roi par l'entremise d'un secrétaire — le message doit être remis personnellement à sa majesté.

Quand les circonstances le permettent en Arabie séoudite, le roi consacre du temps aux sports. Le lundi et le vendredi, cela implique une visite à la piste de course à la sortie de Riyadh. Les chevaux proviennent de Alkhareg, où sont élevés et gardés environ 2,000 des plus beaux spécimens de pur-sang arabes. D'autres jours, le roi assistera à des parties de ballon au panier, de football ou de ballon volant.

C'est le moment des prières du soir et du dîner. Au palais, les dernières nouvelles mondiales de la journée sont lues à haute voix durant le repas par un fonctionnaire de mon ministère. A Washington, je remets au roi un sommaire que je lui ai préparé et qu'il lit en mangeant. Ensuite, le roi retrouve de nouveau sa famille.

Les nouvelles que nous utilisons sont acheminées à mes bureaux à Jiddah via les services de la United Press de New-York et de plusieurs autres sources à travers le monde entier. Nous traduisons les principaux communiqués à l'intention de Radio-La Mecque et les transmettons également par télétype en arabe au palais occupé par le roi à ce moment.

Ici à Washington, le roi substitue aux moments consacrés à sa famille et aux nouvelles des entretiens avec ses conseillers. Ensemble, ils regardent quelquefois les programmes de nouvelles et autres téléspectacles sur les deux écrans de télévision installés à Blair House.

Le roi se retire ordinairement vers 11 heures du soir.

Fréquentations nocives entre adolescents

Dans une conférence qu'il prononçait, hier soir lors de la huitieme conférence-forum de l'Association des Parents et Maitres de la paroisse St-François d'Assise, le R. P. Joseph-Marie d Anjou, s.j., s'est élevé contre les fréquentations exclusives des adolescents de 12, 13, 14 et 15 ans.

Ces fréquentations deviennent obsessives, dit le Père d'Anjou, de telle sorte que les enfants en viennent à se négliger au point de vue scolaire, sportif et religieux. Ces adolescents prétendent eux-mêmes jouer à l'amour, ce qui est faux car il n'y a qu'un amour et c'est l'amour conjugal, qui ne doit être accessible qu'aux personnes mûres.

Afin d'être capables de prendre leurs propres responsabilités lorsqu'ils seront mûrs, les adolescents doivent avoir bien vécu leurs stages de l'enfance et de l'adolescence. L'enfant a droit de tout recevoir pour parvenir à l'épanouissement de sa maturité. Il a plus besoin d'amour que de pain et de lait.

Dès qu'il entre dans l'adolescence, l'enfant ne veut plus être complètement dépendant des autres. C'est alors que les parents doivent agir positivement vis-à-vis ce dernier. Le Père d'Anjou affirme que les adolescents d'aujourd'hui ne sont pas heureux, ceci précisément parce qu'un minimum d'amour leur est souvent refusé par ceux qui sont en droit d'exercer une influence sur eux.

Le conférencier touche ici deux points intéressants : il se montre en faveur de l'instruction sexuelle, exclusivement par les parents, aux enfants, avant que ces derniers atteignent l'âge de 6 ans; toutes les questions sexuelles se posent dans l'esprit des enfants et les parents se doivent d'avoir les connaissances requises pour pouvoir y répondre.

Le conférencier a terminé en disant que les adultes vivent par eux-mêmes et ne doivent avoir que Dieu pour maitre. Le Père d'Anjou a été présenté par M. Gérard Beaulieu, président de la Société St-Jean Baptiste de la paroisse, et remercié par M. l'abbé G. Gosselin, aumônier. La soirée était sous la présidence de M. Rosaire Bernier.

Tout le monde se ressemble mais . . .

"Tout le monde se ressemble, mais chacun de nous est différent", comme l'a démontré hier soir au Club Vente-Publicité, Chez Merino, M. W.-E. McLellan, un ancien président du Dale Carnegie Institute, conférencier invité au dîner-causerie hebdomadaire. Cette assertion a pu faire le profit de plusieurs des membres du Club qui étaient présents, parce que le conférencier a illustré comment les quelques notions qu'il a données de la nature humaine peuvent s'avérer très utiles à un vendeur ou à un publicitaire.

Si l'homme normal doit avoir une taille de 5 pi. 8 po. et demi, porter des chaussures neuf de pointure, et des chemises de 14 et demi de collet, il se trouve que 95 p. 100 des êtres humains sont des anormaux. Cependant, tout le monde se ressemble et tout le monde est différent.

Pour illustrer la différence entre les personnes, le conférencier a cité cinq types de personnages: le rude, le malpropre, le prétentieux, le rêveur et le farceur. Avec beaucoup d'humour, il a décrit chacun des personnages montrant quelles sont leurs déficiences, ce qui les distinguent du type normal.

Mais, dans chacun, il a ensuite retracé les ressemblances qui rendent tous les hommes semblables, telles leurs aspirations de sécurité, de reconnaissance de ce qu'ils sont, d'amitié et du sens de la propriété.

C'est ainsi que le conférencier vint à conclure à l'utilité pour tous les vendeurs d'articles divers et de publicité de connaitre tous les types d'homme en sachant discerner les points de ressemblance.

Grâce à toutes ces notions fort simples de psychologie, il ressort aussi suivant le conférencier, M. McLellan, que chacun peut chercher à devenir le genre de personnage qu'il voudrait voir dans son patron ou dans son voisin, dans tous les associés de son travail. C'est ainsi qu'il atteindra au plus haut degré le bonheur de vivre parmi ses semblables.

Présenté par M. Louis-Philippe Poiré, le conférencier a été remercié par M. Roger Boisvert. Ce dîner-causerie hebdomadaire était sous la présidence de M. St-Georges Côté.

Employés demandés

Mécaniciens de tracteurs et machinerie Diesel demandés, minimum 4 ans d'expérience, de préférence sur tracteurs carterpillar. Conditions de travail idéales. Assurance groupe, plan de pension, autres bénéfices. S'adresser en personne au Gérant des services,

5550 rue Ferrier,
Ville Mont-Royal,
Montréal, Qué.

MAL À LA GORGE?
PASTILLES
VALDA
et
PASTILLES
VALDAMILD
pour les enfants
et leurs mamans

VF 32



...cette
saveur
Aylmer!"

C57-1F

Sécurité



...à volonté

La sécurité de l'automobiliste dépend du chauffeur; c'est un accessoire qui ne coûte rien. Aucun dispositif mécanique de sécurité ne peut être substitué à la prudence au volant.

Les accidents de la route au Canada ont fauché l'an dernier plus de vies que jamais. Il y a eu une victime toutes les 8 minutes . . . une voiture endommagée toutes les 48 secondes. Les réclamations pour l'assurance-automobile se sont élevées à plus de cent millions de dollars.

Il est résulté de cette situation une hausse des taux de l'assurance-automobile — parce que les sommes qui sont versées en réclamations doivent être compensées par les sommes reçues en primes. Mais de beaucoup plus d'importance est le fait que vous détenez entre vos mains la vie des autres aussi bien que la vôtre lorsque vous êtes au volant.

La prudence est un bon placement . . . elle épargne des vies, elle contribue à abaisser le coût de l'assurance. Soyez prudent.

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

LA FÉDÉRATION DES ASSUREURS AU CANADA

porte-parole de plus de 200 compagnies concurrentes d'assurances feu, automobile et accidents

Décès et funérailles

M. Henri Laberge

L'Ange-Gardien (DNC) — M. Henri Laberge, époux de Dame Marie-Rose Vézina, est décédé le 5 février, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après quelques semaines de maladie à l'âge de 64 ans et huit mois M. Laberge était à l'emploi de la Dominion Textile de Montmorency depuis 50 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, ses fils, Joseph, Aimé et Alfred Laberge ; ses filles : Mmes Roger Brousseau (Isabelle), Benoit Bédard (Jeannette) Roland Vermette (Marie-Blanche) Roch Dion (Aline), Adrien Julien (Yolande), Aurèle Laberge (Raymonde) ; ses gendres : MM. Roger Brousseau, Benoit Bédard, Roland Vermette, Roch Dion, Adrien Julien, Aurèle Laberge ; ses belles-filles, Mmes Aimé Laberge (Anita Picard), Alfred Laberge (Carmen Clavet) ; son frère, M. Arthur Laberge, sa soeur, Mme Vve Alfred Bertrand (Régina Laberge) ; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mme Jules Vézina, de Montréal, Aimé-Ovila Vézina, Odina, Eugène et Lorenzo Vézina, Mme Alfred Chouinard (Alice Vézina), Louise Dumas (Marie Vézina), Cyrille Dumas (Julienne Vézina) Jules Bélanger (Corinne) Mme Arthur Laberge (Edna Robert). Il laisse aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église de l'Ange-Gardien et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mlle C. Thibault

Hier, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, est décédée, à la suite d'une courte maladie, Mlle Claire Thibauult. Elle était employée au Palais de Justice de Québec.

Elle laisse dans le deuil: sa soeur, Mlle Marie-Paule Thibault, de Montréal; sa belle-soeur, Mme Charles Thibault, de St-Michel-de-Bellechasse; son beau-frère, M. J.-A. Brochu, de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 St-Cyrille-Ouest. Les fuunérailles auront lieu vendredi, en la Basilique de Notre-Dame de Québec.

M. N. Neilson

Monsieur Normand Neilson, de Beauport, époux de dame Marguerite Robert, est décédé lundi dernier, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 59 ans et 7 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, son fils, M. Normand Neilson; ses frères: MM. Barley et Hubert Neilson; sa belle-mère, Mme Vve Pierre Robert; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Joseph Robert, Victor Robert, Eudore Robert et Léopold Robert; Mme Georgianna Laplante, Mlle Juliete Robert, MM. et Mmes Joseph Gagné, Jos-Alphonse, Lorenzo et Geo.-Henri Giroux, et M. et Mme Paul Jones.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Wilbrod Robert, 884, avenue Royale, Beauport. Les fuunérailles auront lieu jeudi, en l'église de Beauport, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Mme G. Monastesse

Rouyn (DNC) Mme Georges Monastesse, née Rose Piedelleur, est décédée à l'hôpital Youville de Noranda récemment, à l'âge de 61 ans. Elle laisse dans la ville-soeurs un grand nombre d'amis, était l'une des pionnières de la région.

Une foule nombreuse s'est rendue à l'église Notre-Dame-de-Protection de Noranda pour assister aux funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq garcons: Hubert, de Chambly-Bassin ; Louis-Marc, de Montréal; Michel, de Montréal; Rémi, finissant au Collège Classique de Rouyn, et Luc, de Noranda. Lui survivent également trois filles: Mme Claude Perreault (Odette), de Gaspé; Mme Claude Lemieux (Adeline), de Noranda et Mme Guy Pierre (Lise), de Noranda.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

M. Pierre Nicole

D'imposantes funérailles ont été faites récemment, en l'église St-Thomas de Montmagny, à la mémoire de l'un de nos concitoyens les plus distingués en la personne de M. Pierre Nicole. Il était âgé de 95 ans. Le vénérable nonagénaire est décédé à l'Hôtel-Dieu de notre ville.

M. Nicole était l'époux en premières noces, de feu dame Lumina Bastien, et en secondes noces, de feu dame Emma Lachance. Lui survivent: un frère, Albert Nicole, de Rossport, Port Arthur, Ont.; ses filles: Mme Oscar Malleize, de Ste-Anne de Bellevue; Mme Arthur Bérubé (Berthe), de Montréal. Ses fils: Evariste, de St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean; et Philippe, de notre ville. Une belle-sieur, Mme Albert Nicole, Rossport; une belle-fille, Mme Evariste Nicole (Jeanne Harvey); un gendre, M. Oscar Malliette, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, cousins et cousines.

A l'église, M. le chanoine Auguste Lessard, de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, presida la levée du corps, et l'office divin fut célébré par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé, assisté de MM. les abbés Yves Leclerc et Philippe Mercier, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Mme Emile Côté

Courville, (DNC) — Madame Vve Emile Côté (Marie Dufour), de Courville, est décédée récemment, à l'âge de 75 ans et 9 mois.

La defunte laisse ses fils: MM. Philippe, de Montréal, Henri, de Montmorency; Arthur, de Courville; Joseph, de St-Pascal-de-Maizerets; Paul-Emile de Montréal; Léger, de Courville; ses filles: Mme Joseph Boivin (Eliosa), de Sorel; la R. Sr Ste-Marcelle (Laura) des RR. SS. de Jésus-Marie, du New-Hampshire, E.-U.; Mme Alfred Delisle (Dorilda) ainsi que Mme Aurèle Parent (Elmina), de Courville; la R. Sr Ste-Léontine (Bernadette), des RR. SS. de Jésus-Marie de Beauceville; Mme Léo Chalifour (Maria), de Beauport; ses belles-filles: Mme Philippe Côté (Alice Kelley); Mme Henri Côté (Jeanne Fortin); Mme Arthur Côté (Cécile Martel); Mme Joseph Côté (Micheline Langlois); Mme Paul-Emile Côté (Jeannette Lecours); Mme Léger Côté (Françoise Giroux); ses gendres, MM. Joseph Boivin, Alfred Delisle, Aurèle Parent, Léo Chalifour; ses frères, M. Donat Dufour, professeur à Sherbrooke; M. Jos. Dufour, gérant de banque à St-Casimir; ses soeurs: Mme Ovide Bouchard (Imelda), de Ste-Anne-de-Beaupré; Mme Jean-Baptiste Côté (Laline) de Baie St-Paul; Mme Léger Larouche (Clara), de Beaupré; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Ovide Bouchard, Jean-Baptiste Côté, Léger Larouche; Mmes Donat et Jos. Dufour, Mme Vve Sophie Côté, de Danville; Mme Marie-Louis Côté, des Etats-Unis.

Feu Mme Côté a pu voir pendant quatre ans sa 5e génération.

Les funérailles eurent lieu, en l'église de Courville, et l'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

M. Phil. Gagnon

St-Jean Port-Joli, (DNC) Samedi dernier, est décédé subitement M. Philippe Gagnon, époux de dame Jeanne Caron, à l'âge de 47 ans. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Henri, Denis et Berthe Gagnon; ses frères et soeurs, MM. et Mmes Albert Gagnon (Madeleine Poi-Gagnon (Clairier), Antoine re Blouin), M. Gérard Gagnon, de Ste-Louise; sa soeur, Mme Charles Miran (Germaine), de Québec; sa belle-mère, Mme François Caron, de St-Jean Port-Joli; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Jean Caron (Joséphine Duhamel), de Philipsburg, Gérard Caron (Madeleine Côté), Léopold Caron (Monique Dubé), MM. Jules et Rodrigue Caron, Gonzague Caron (Antonine Caron), Laurent St-Pierre (Clémence Caron), et Mlle Bibiane Caron, de St-Jean Port-Joli; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.



Mme O. Tremblay

St-Placide (DNC) — Récemment est décédée la doyenne de la paroisse, Madame Marie-Louise Gauthier, épouse de feu Oscar Tremblay. Elle était âgée de 89 ans et 6 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale. M. le curé Roland Godin fit la levée du corps et chanta aussi le service.

Elle laisse dans le deuil ses fils: MM. Amédée, de St-Placide et Joseph, de Petite-Rivière St-François ; ses filles : Anna (Mme Amédée Guay) et Laura (Mme Ls Bluteau), de St-Placide ; ses gendres : MM. Amédée Guay, de St-Placide et Ubald Lefebvre, de Québec ; sa belle-fille : Mme Joseph Tremblay, de la Petite-Rivière St-François et de nombreux petits-enfants.

M. Elz. Duchesneau

Armagh, (DNC) Récemment est décédé à Armagh, M. Elzéar Duchesneau, époux en premières noces de feu Dame Edéline Blais, et en secondes noces de Dame Alice Labbé. Il était âgé de 82 ans et 2 mois.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Armagh. Le service funèbre a été chanté par son petit-fils, M. l'abbé Roland Vallières, assisté de M. l'abbé Nap. Morissette, diacre et de M. l'abbé Dominique Labbé, sous-diacre.

Il laisse outre son épouse, ses fils, MM. Jos.-Elzéar Duchesneau, Alfred Duchesneau, Léonidas Duchesneau, Oscar et Rosaire Duchesneau; tous d'Armagh; ses filles, Mmes Alphonse Aubin (Adeline, de Palmarolle, Abitibi; Joseph Labrecque (Mane), d'Armagh et Mme Noël Vallières (Rose-Emma), d'Armagh; ses belles-filles, Mmes Jos-Elzéar Duchesneau (Anaise Laverdière), Wilfrid Duchesneau (Lédy Roy), Léonidas Duchesneau (Léda Isabelle), Oscar Duchesneau (Marie Isabelle), et Rosaire Duchesneau (Simone Turgeon), et Mme Vve Jos. Duchesneau (Yvonne Duchesneau), ses gendres, MM. Noël Vallières, Alphonse Aubin, Joseph Labrecque; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Alfred Labbé, d'Armagh, Joseph Labbé, de St-François, Emile Labbé, de St-Apollinaire et Mme Vve Pierre Labbé, de St-Philémon.

M. Jos. Brault

Rouyn (DNC) Les funérailles de M. Joseph Brault, décédé dernièrement à l'hôpital Youville à l'âge de 59 ans, eurent lieu en l'église St-Michel-Archange de Rouyn.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Jean Goulet, assisté du R. P. Yves Gosselin, o.m.i., et de M. l'abbé Maurice Audet. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

M. Brault laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Sylvia Colini, ses enfants : Jacqueline (Mme Frank Pindor), de Kirkland Lake; Jeannine (Mme Jim Zamadski), de Rouyn ; Sylvia (Mme Julien Knot), de Kirkland Lake ; Réjeanne (Mme Chester Sasnowski), de Rouyn, et Evelyna, de Rouyn.

Grand Spécial

JEUNES

Dindes

DE BONNE QUALITE

(classe B)

10 à 16 lbs

la livre ... 42c

Alp. Lafleur Ltée

350, 5e RUE — TEL.: LA 4-3523

Savourez le CORN RELISH McLARENS tout le monde l'aime!

Des grains de maïs tendres dans une sauce-moutarde crémeuse, parfaitement délicieuse!

Pour moi, c'est toujours McLARENS



F3-56



PUREX
Facial-Soft
TISSUE

Tout doux!

Bébé grandit dans un merveilleux univers de douceur —jouets délicats et douillettes duveteuses. Et, ce qui est très important pour l'épiderme sensible de bébé, c'est la douceur très particulière de Purex, si sûr, si délicat. C'est précisément cette douceur qui fait que Purex est préférable pour toute votre famille.

ARTHUR THIVIERGE

EPICIER-BOUCHER GROS ET DETAIL

198, Hermine, (coin de Mazenod) — Tél.: 2-3804

JUS tomates Heinz, 20 oz. 6 pour	.99	BEURRE No 1, la lb.	.60
POIS verts, bte 20 oz, 6 pr	.99	BOEUF haut-côte, la lb	.28
BLE d'INDE doré, 20 oz. 5 pr	.99	STEAK ronde, désossé, lb	.69
FEVES jaunes, 20 oz, 5 pr	.99	LARD haché, la lb	.42
POIRES d. sirop, 20 oz, 5 pr	.99	LARD frais, ép. et soc., lb	.47
CAROTTES cu. 20 oz, 10 pr	.99	JAMBON, épaule, la lb	.49
MACEDOINES, 20 oz, 7 pr	.99	FOIE de boeuf, la lb	.22
PECHES Arrow, 28 oz, 2 pr	.75	LAPIN frais, 4 lbs.	.55



FARINE FIVE ROSES
Sac 7 lbs .53
Sac 24 lbs 1.85
Sac 98 lbs 6.25



GRANIX
Grand format .40
Format géant .79
Format familial 1.59

Joli cadeau avec dessus boite

RAISIN s. no. paq. 1 lb 2 pr	.41	OEUFS A-gros, la douz	.49
HOT Chocolate Bord., 16 oz	.39	LIEVRES, le coupie	1.99
MOUTARDE, jarre 6 oz., 3 pr	.29	POULES, Cat. A, 4 à 5 lbs	.29
POIVRE bl., avec cadeau, lb	1.25	POULES, Cat. A, 6 lbs	.37
CATSUP, bout. 11 oz, 2 pr	.37	DINDES, Cat. A, 20 à 25 lbs	.44
CONFITURE prunes, 24 oz, 3 pots pour	1.00	DINDES, Cat. A, 14 lbs	.49
CONFITURE fraises, 24 oz	.45	VEAU désossé, épaule, lb	.39
BEURRE pistache, 2 pots	.49	TULIPPE Spread, 2 lbs	.55



Boite 20 oz .59
Boite 40 oz .99
Boite de 1 gallon 3.50



Mix-O
Bout. 32 oz. .25
EAU DE JAVEL CONCENTREE

EAU VICHY, 2 bout. pr	.49	ORANGES Floride, 2 doz.	.69
VINAIGRE Lyon, le gal.	.60	PAMPLEMOUSSES, 10 pr	.59
PAPIER toilette, 12 pr	.90	CITRONS, gros, 6 pr	.25
MELASSE Fancy, tin. 175 oz	1.15	POMMES McInt., 2 doz.	.45
FROMAGE Canadien, la lb	.42	POMMES McI. minot	2.50 à 3.00
GRAISSE pure, 2 lbs pr	.49	TOMATES en cello, 2 pr	.29
CHOCOLAT ass., Moirs	.39	CAROTTES, NAVETS 10 lbs pr	.49
BONBONS satinettes, 2 lbs	.55	OIGNONS, sac 10 lbs	.49
FILET frais, 5 lbs	1.25	PATATES blc, sac 75 lbs	1.99

DEPARTEMENT DU GROS

MORUE salée, 25 lbs et plus	.12	JUS tomates, 24/20 oz	3.59
BEURRE caramel, 40 lbs	.18	POIS verts, 24/20 oz	3.75
CONFITURE frais., ch. 40 lbs	.20	PATE alimentaire, 20 lbs	2.35
SOUPES tom., 48/10 oz	4.50	SAUCISSON complet, lb	.19

Demandez vos coupons programme S.P.

Services Spécialisés

Venez économiser 25 à 35%

Conditions faciles.
Sur tous manteaux de fourrures.

LEO BERNARD

234 Ouest St-Vallier, LA 3-1329

Vén. Frère Paul Perron

Le 27 janvier dernier, à Rome, décédait dans le Seigneur le Vénéré Frère Paul Perron, de l'Ordre des Frères Mineurs, à l'âge de 73 ans.

Issu d'une famille de 12 enfants, Paul Perron est ne le 12 juin 1883, à St-Gilbert, du mariage de Narcisse Perron et de Caroline Fugère.

Après avoir exercé son métier de menuisier-charpentier quelques années, il entrait chez les Franciscains, le 26 mars 1908

Au début de 1919, le Frère Paul quittait le Canada pour se mettre au service du R. P. Général et de l'Université pontificale de Rome, en y remplissant les charges de socius du R. P. Général ou de menuisier. Son dernier voyage au Canada remontait à 1947.

DÉCÈS

BOUTIN — A Québec, le 5 février 1957, à l'âge de 40 ans, est décédée dame Jeannette-Beatrix Dubé, épouse de M. Phil Boutin, demeurant à 919 Manrèse.

Le jour et l'heure seront annoncés plus tard.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy, vis-à-vis des Erables, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

—798628

BRUNET — A Québec, le 4 février 1957, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Berthe Frechette épouse de M. Léon Brunet, ingénieur conseil, demeurant à 845 Ave Moncton.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300 Chemin Ste-Foy vis-à-vis Ave des Erables, à 8 heures 30 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

6fév-2fs—718420

CROTEAU — A Ste-Claire, Dorchester, le 4 février 1957, à l'âge de 72 ans 2 mois, est décédée dame Félicité Leclerc, épouse de feu Albert Croteau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire Sylvio Roy, Ste-Claire, à 8 heures 45, pour l'église Ste-Claire, et de là au cimetière paroissial.

5fév-2fs—798439

DESCHENES — A Beaupré, le 5 février 1957, à l'âge de 40 ans 11 mois, est décédé Irene Portugais, épouse de M. Henri Deschênes, demeurant 72 Ste-Marie, Beaupré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de l'Assistance Funéraire Inc., No 159 avenue Royale, Ste-Anne de Beaupré, à 8 heures 40, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

6fév-2fs—798393

FISET — A Daytona Beach Floride, le 1er février 1957, à l'âge de 80 ans 10 mois, est décédé le capitaine Edouard Fiset, de Trois-Pistoles, époux de dame Ellonore Cliche.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Bissonnette, à Rimouski, à 8 heures 45, pour la Cathédrale de Rimouski, et de là au cimetière de Rimouski.

5fév-2fs—798475

GIROUX — A New-York, le 1er février 1957, à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement dame Marie-Blanche Lessard, épouse de Sieur Wilfrid Giroux, contracteur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de sa demeure, No 399, 3ème Avenue St-Georges de Beauce, à 9 heures 30, pour l'église de l'Assomption et de là au cimetière paroissial.

6fév-2fs—798592

HEBERT — A St-Pascal de Kamouraska, le 4 février 1957, à l'âge de 89 ans 5 mois, est décédée dame Anne-Marie Martin, épouse de feu Sieur Auguste Hébert.

La défunte était la mère des Drs Auguste et Louis-Philippe Hébert, de l'hôpital St-Luc, de Montréal, et de Mme Justin Power, de St-Pascal.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église St-Pascal de Kamouraska, et de là au cimetière paroissial.

5fév-2fs—798422

LABERGE — A l'Ange-Gardien, le 5 février 1957, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Laberge, époux de dame Rose Vézina.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 178 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de l'Ange-Gardien, et de là au cimetière paroissial.

5fév-2fs—798421

LANGLOIS — A Magog, le 4 février 1957, à l'âge de 44 ans 4 mois, est décédé Sieur Georges Langlois, époux de Dame Juliette Gingras.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 9 heures, pour l'église St-Jean Baptiste, et l'inhumation au cimetière St-Charles.

5fév-2fs—798477

LAPERRIERE — A Québec, le 6 février 1957, à l'âge de 78 ans, est décédé Sieur Hildéric Laperrière, ex-employé de la maison P.-G. Bussières époux de dame Philomène Bussières, demeurant 74 rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures 30, pour l'église St-Jean Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

6fév-2fs—798610

LEPINE — A Québec, le 4 février 1957, à l'âge de 74 ans 9 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Lépine, époux de feu dame Flore Lelièvre, demeurant à 314 avenue des Oblats.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc. No 224 rue St-Vallier O., à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière de Charlesbourg.

6fév-2fs—798234

NEILSON — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 février 1957, à l'âge de 59 ans 8 mois, est décédé Normand Neilson, employé civil, époux de dame Marguerite Roberi, demeurant 26 rue Pie VII.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Wilbrod Roberi, No 884 avenue Royale, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport, et de là au cimetière paroissial.

6fév-2fs—798427

THIBAULT — A Québec, le 5 février 1957, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Claire Thibault, employé civil, demeurant à 12 Haldimand.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 46 rue St-Cyrille O., à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière. Le trajet se fera en automobile.

6fév-2fs—798589

Services anniversaires

BOURBONNAIS — Samedi, le 9 février, à 8 heures 30, en l'église de St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de madame Joseph Bourbonnais.

—798448

DELAGE — Vendredi, le 8 février 1957, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de dame Carmen Binuin, épouse de feu Joseph-Charles Delage.

—798443

RENAUD — Samedi, le 9 février, à 8 heures, en l'église St-Vincent Paul, sera chanté le service anniversaire de M. Charles Renaud, époux de dame Marie-Anne Aubé.

—798510

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

Mme W. Giroux et M. J. Lessard

Les restes mortels de Mme Wilfrid Giroux et de M. Joseph Lessard, qui l'ont péri dans la tragédie aérienne survenue vendredi soir dernier à New-York, ont été ramenés à St-Georges de Beauce, hier midi. Le service funèbre des deux victimes aura lieu vendredi matin en l'église de l'Assomption.

Mme Giroux et son frère, M. Jos. Lessard, étaient les enfants de M. et Mme Johnny Lessard qui leur survivent. Outre M. Giroux ainsi que Mme Lessard et leurs enfants, ils laissent aussi leurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Ernest Lessard, M. et Mme Emile Lessard, M. et Mme Alcide Lessard, M. et Mme Georges Lessard, M. et Mme J.-Thomas Lessard, M. Paul-Eugène Lessard, Mme Irenée Dodier (Lucienne), Mlle Marie-Ange Lessard, M. et Mme Marc Grégoire (Annette), M. et Mme Marcel Poirier (Germaine), M. et Mme Maurice Bernier (Simone), M. Rosaire Lessard.

Tout comme le journal parle le même langage que la localité pour laquelle il est publié, les annonces qui y sont publiées ont la même qualité locale, si importante pour l'acheteur comme pour le marchand.

A QUEBEC . . .
SI VOUS AVEZ UNE CARTE DE CREDIT Des Clubs DINERS' ou ESQUIRE
MANGEZ CHEZ NOUS ET PORTEZ-LE A VOTRE COMPTE!
DELICIEUX METS CHINOIS
PEN-MASS RESTAURANT
610, Belvédère, Tél.: MU 1-3547 Québec

Comptable demandé
Homme marié, de 35 à 45 ans de préférence avec connaissance de l'assurance. Ecrire:
Dépt.: 6608 Le Soleil

Coussinet Prodige qui tient le Dentier fermement en place
Soulage les Gencives Douloureuses

Les Coussinets marque Snug pour Dentiers sont un triomphe scientifique. Une doublure sensationnelle en plastique, qui vous débarrasse des irritations causées par un dentier mal ajusté ou lâche. Snug atténue les douleurs et irritations gingivales dues à un dentier lâche. S'applique en quelques minutes, tient fermement en place le dentier le plus branlant—donne un confort parfait. Mangez de tout—parlez, riez—le dentier reste en place". Inoffensif pour les gencives ou le dentier.
La doublure Snug peut durer de 2 à 6 mois. Reste douce et flexible—ne durcit ni n'abîme le dentier. Se détache entièrement quand elle a besoin d'être remplacée. Pas d'adhésif à mettre tous les jours. Procurez-vous des Coussinets marque Snug pour Dentiers aujourd'hui! 2 doublures pour dentiers supérieur ou inférieur, $1.50. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait. Toutes pharmacies.
G. T. FULFORD Co., Ltd., Brockville, Ont.

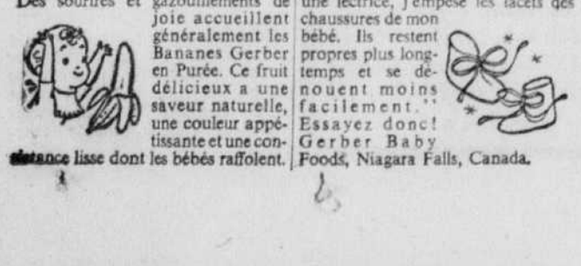
FATIGUÉ D'ÊTRE
CONSTIPÉ?
L'insuffisance de volume alimentaire, cause fréquente d'irrégularité. L'All-Bran de Kellogg, pris régulièrement, redonne le volume laxatif naturel nécessaire à une douce élimination de l'intestin. All-Bran, fait de son entier, a littéralement aidé des millions de gens. Sa saveur de muffin au son vous plaira sûrement. En demande depuis plus de 40 ans. Kellogg—l'authentique produit de son prêt à manger. Moyen peu coûteux, nutritif et naturellement efficace. Les autres moyens n'ont pas réussi? Essayez All-Bran pendant 10 jours. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez-nous la boîte vide et vous recevrez le double du prix d'achat. Kellogg of Canada, London, Ontario.
Préféré par des millions de gens Kellogg's ALL-BRAN

SPECIAUX DE FEVRIER
NETTOYAGE
A SEC
SANS ODEUR
AVEC LIVRAISON
PANTALONS, JUPES UNIES
3 POUR .99
COMPLET, ROBES UNIES
PALETOT LEGER, MANTEAU, TRENCH
2 POUR $1.69
CHEMISES LAVEES ET REPASSEES
4 POUR .69
TEINTURERIE MATHIEU
LA 4-1600 - LA 2-8997
SUCCURSALES
1128, 3e AVENUE
577 RUE ST-JEAN
117 AVE ROYALE, GIFFARD
700 ST-ALBERT, LIMOILOU
LEVIS, TEL.: TE 7-1984

Demandé
CUISINIER
avec expérience en cuisine française. Bon salaire.
S'adressez à M. HENDERSON
350 BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT — TEL.: MO 3-7881

On demande
UN COMMIS-VENDEUR
en chaussure de qualité. Les meilleures conditions sont offertes pour personne qualifiée.
Simard & Voyer INC.
150, RUE SAINT-JEAN QUEBEC

CINZANO
VERMOUTH ITALIEN Importé
...rouge et sucré...
délicieux "on the rocks", frappé ou chambré

NEZ BOUCHÉ? GORGE ENROUÉE?
VOICI UN SOULAGEMENT VITE!
NOUVELLES! AMÉLIORÉES! Avec EXTRA MÉDICATION!


encore seulement 10¢

Tout Autour de Bébé

Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)
Quel jour merveilleux, celui où votre chéri, d'un pas chancelant, se transforme en explorateur et part à la découverte d'un monde tout neuf pour lui. Pourtant, il ignore encore tout des dangers qui l'attendent et c'est à vous d'y veiller pour lui!
- *Placez aiguilles, ciseaux, médicaments, briquets, allumettes, etc. hors de sa portée.*
- *Ne rangez pas les nettoyeurs et autres dans une armoire basse.*
- *Fermez les escaliers avec des barrières, quand bébé est "libre".*
- *Recouvrez les prises de courant de protecteurs.*
- *Ne laissez pas pendre les fils des accessoires électriques.*

* * *
Des sourires et gazouillements de joie accueillent généralement les Bananes Gerber en Purée. Ce fruit délicieux a une saveur naturelle, une couleur appétissante et une consistance lisse dont les bébés raffolent.

Seuls des fruits dont la maturité est contrôlée pour l'uniformité (condition de digestibilité indispensable) entrent dans leur préparation. Délicieuses telles quelles ou comme garniture sur les céréales.
* * *
Rehaussez les repas des petits avec les Fruits et Desserts Gerber pour Enfants. 8 fruits à saveur naturelle et 3 poudings appétissants.
* * *

P.S. Les Fruits Gerber pour Enfants, mélangés avec du fromage à la crème ou du beurre d'arachides font des sandwichs exquis pour les petits; ou pour vous!
* * *
"En parlant de souliers, nous écrit une lectrice, j'empêse les lacets des chaussures de mon bébé. Ils restent propres plus longtemps et se dénouent moins facilement." Essayez donc! Gerber Baby Foods, Niagara Falls, Canada.



NOUVELLE PRETENTION DES SOVIETS : L'Union soviétique, qui a dû retirer déjà sa prétention d'avoir inventé le premier aéroplane, revendique maintenant pour un Russe la première ascension en ballon. Les postes soviétiques ont émis cette semaine un timbre commémorant le 225e anniversaire du premier vol en aérostat dans le monde, accompli par un obscur "inventeur", Kryakutny, en 1731. Le monde occidental donne par contre le crédit de cette performance aux aéronautes français Joseph et Etienne Montgolfier. Ces deux frères ont fait leur première ascension à Annonay, en France, à 40 milles de Lyon, le 5 juin 1783. (International News)

Les pourparlers avec le CNR retardent la construction du terminus postal

Le député Wilfrid Dufresne note aux Communes les retards apportés à l'édification de ce terminus à Québec — Difficultés dans certaines transactions — Une réponse du ministre Winters.

Ottawa, 6 (par Gérard Morin) — Il semble que seule la lenteur des pourparlers avec le National Canadien retarde actuellement la construction du futur terminus postal dans la ville de Québec. Comme l'on sait, il s'agit d'une échange de terrain entre le gouvernement fédéral d'une part, la ville et le National Canadien d'autre part.

La question du site du futur bureau de poste a été soulevée en Chambre, hier après-midi, par le député de Québec-Ouest, M. Wilfrid Dufresne, qui a interrogé deux ministres, MM. George Marler, des Transports; et Robert Winters, des Travaux publics.

M. Marler, qui répondait en français comme d'habitude, quand la question lui vient d'un député de langue française, a dit qu'il prendrait des renseignements auprès du National Canadien, pour fournir une réponse adéquate au député aussitôt que possible, relativement aux pourparlers récents.

M. Dufresne a remarqué que lya question trainait depuis une année enivron. Impatient, il s'est levé de nouveau pour tenter d'obtenir quelque précision auprès du ministre des Travaux publics. Il a même ajouté que si le ministre n'était parfaitement au courant, peut-être que l'adjoint parlementaire, M. Maurice Bourget, pourrait répondre à la question. On sait que M. Bourget a étudié ce problème de très près, comme d'ailleurs les ministres de la région.

M. Winters assure le député de Québec-Ouest que le ministère suivait la question de très près, mais que des retards avaient eu lieu, empêchant le début des travaux de construction du bureau de poste sur le site nouveau.

Le ministre ajoute que les pourparlers se poursuivent, entre le National Canadien, la Cité de Québec et les Travaux publics.

M. Dufresne se plaint de ce que cela dure depuis un an. Mais si l'on comprend bien, le délai ne dépend ni de la cité de Québec ni dugouvernement fédéral, mais bien de certaines difficultés de transactions avec le National Canadien.

Le ministre a rappelé qu'au moment où les travaux publics étaient prêts à procéder à la construction, la cité de Québec a proposé le marché que l'on sait, à savoir que le terrain de la rue Henderson soit cédé à la cité, contre un autre site également convenable à la construction de l'édifice. Le fédéral a consenti à cette possibilité d'échange, même après avoir dépensé beaucoup d'argent pour l'expropriation des taudis et maisons d'affaires de la rue Henderson, de même que pour le nivellement du terrain que l'on voit actuellement nettoyé en face du bureau de poste actuel, près de la gare du Palais.

Le retard à la construction est considérable, et l'on se demande encore pourquoi les urbanistes, les corps publics intéressés et le conseil de ville n'ont pas pensé à la chose plus tôt, au lieu d'attendre que la rue Henderson, près de St-Paul, soit complètement nettoyée, et que l'on soit sur le point de commencer à bâtir.

Québec attend avec impatience son bureau de poste, qui coûtera près de trois millions, à cause un peu de ce coût additionnel occasionné par le changement de site. Mais les travaux publics ne demandent pas mieux que de procéder le plutôt possible, vu que les montants sont votés depuis longtemps, et attendent . . . attendent.

La parole est au National Canadien.

Les pêcheurs auront l'assurance-chômage à compter de 1958

Ottawa, 6. (PC) — Le ministre du Travail a annoncé hier aux Communes que les personnes travaillant dans l'industrie de la pêche pourront bénéficier de l'assurance-chômage à compter du 1er janvier 1958.

Le nouveau programme, mis au point après plusieurs mois d'études par des spécialistes, sera appliqué à compter du 1er avril et s'appliquera à tous les pêcheurs commerciaux, dans toutes les régions du pays.

M. Gregg a precisé qu'il s'agit d'un plan auquel doivent obligatoirement souscrira les pêcheurs, les employeurs qui leur versent des salaires ainsi que les commerçants qui achètent les prises.

Le ministre a exposé en Chambre les grandes lignes du plan qui vise environ 50,000 personnes. Il a été approuvé par le Conseil des ministres la semaine dernière.

M. Gregg a ajouté que le plan ne sera en vigueur que durant les mois d'hiver, c'est-à-dire du 1er janvier au 15 avril.

Mais, c'est à compter du 1er avril que les pêcheurs commenceront à verser leurs contributions à la caisse d'assurance-chômage. Ces contributions seront complétées par celles de leurs employeurs et de ceux qui achètent les prises.

M. CLAUDE JODOIN

Cette mesure du gouvernement avait été préalablement appuyée par M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada. Ce dernier avait proposé que l'assurance-chômage s'étende aux pêcheurs et aux employés d'hôpitaux. M. Jodoin a accueilli la nouvelle avec plaisir hier.

"Nous espérons, at-il ajouté, que le gouvernement jugera opportun, le plus tôt possible, d'amender la loi sur l'assurance-chômage de telle sorte que puissent en bénéficier les personnes qui en sont présentement écartées."

Des 5,500,000 travailleurs civils du pays, environ 4,000,000 bénéficient actuellement de l'assurance-chômage, d'après un récent relevé du gouvernement. Ce sont les salariés o ules travailleurs à gages. L'extension de l'assurance aux pêcheurs posait des problèmes fort complexes, ceux-vi travaillant souvent à leur propre compte.

Pour l'instant, seules les dispositions régissant la perception des contributions ont été arrêtées. Les dispositions touchant le versement des prestations ne seront réglés qu'à une date ultérieure.

Refus de pourvoir

Un individu de Montréal a été condamné hier par le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, à un mois de prison pour refus de pourvoir. Il était accusé d'avoir, à titre de mari et étant légalement tenu de fournir les choses nécessaires à la vie de son épouse, omis de remplir cette obligation alors que celle-ci se trouvait dans le dénuement et le besoin.

L'automobiliste et l'enfant

Le chauffeur n'est pas obligé de prévoir les actes imprévisibles

"L'automobiliste a l'obligation de garder un contrôle suffisant de sa voiture, mais ce devoir ne doit s'entendre que des éventualités qui sont prévisibles; il ne peut de toute évidence deviner qu'une enfant se rendant à l'école se détachera subitement de ses compagnes, alors qu'elle était retenue par l'une d'elles, pour traverser la route en courant."

Le tribunal a considéré que seul le fait de la victime a rendu l'accident inévitable.

Les dépêches amusantes de la journée

Auckland, Nouvelle-Zélande, — (UP) Le jeune Bruce McDowell, trois ans et demi, vient d'être soulagé d'une terrible indigestion de marteau. Les médecins ont réussi, à l'aide d'une intervention, à lui enlever de l'estomac un marteau de deux pouces et demi par trois-quarts de pouce que l'enfant avait avalé. C'est probablement un futur avaleur de sabre . . .

La Puente, Californie, (UP) — M. Unthank est très froissé des menées peu courtoises d'un individu à qui il avait offert une hospitalité cordiale et qui est disparu sans le remercier. Il a déclaré à la police qu'un homme pour qui il s'était pris d'amitié s'était enfui avec sa voiture, son argent et son chapeau de feutre.

Le père d'une fillette heurtée par un auto-taxi a été débouté en Cour Supérieure d'une demande de $20,871.30, en recouvrement de dommages-intérêts pour une incapacité partielle permanente résultant d'une fracture du crâne et évaluée à 50%.

En rejetant l'action avec dépens, l'hon. juge Wilfrid Edge qui a entendu la cause, a statué en l'espèce: "La présomption de faute édictée contre le défendeur cède devant la preuve exonérante offerte par celui-ci et non contredite." Me Ross Drouin occupait pour le propriétaire et conducteur de taxi de Loretteville.

L'accident survint le 1er décembre 1954, dans le rang St-Claude à St-Ambroise de la Jeune-Lorette; il était 8 heures 30 de l'avant-midi et l'enfant du demandeur, alors âgé de six ans, se rendait à l'école en compagnie de son frère, de sa soeur et d'autres fillettes. Arrivé à la hauteur d'un autobus arrêté pour laisser descendre des passagers, elle entreprit de traverser et fut heurtée par l'automobile du défendeur.

Le père de la victime, un résident de l'endroit, alléguait dans sa poursuite la vitesse illégale du chauffeur de taxi dans une zone d'école, sur une surface glacée et à proximité d'un véhicule immobilisé; il concluait à la faute et à la négligence du défendeur.

Celui-ci nia les faits et plaida qu'il circulait à vingt-cinq milles à l'heure, qu'il vit plusieurs enfants sur sa gauche et qu'il klaxonna pour les avertir de sa présence; à ce moment la petite se dégagea et se jeta devant son automobile, de telle façon qu'il ne put l'éviter.

Amendement de la loi électorale marqué d'une série de points d'ordre

La loi électorale de Québec a été amendée hier après-midi par l'Assemblée Législative dans le sens expliqué par l'hon. Maurice Duplessis, lors de la première lecture du bill. Le traitement annuel du président général des élections, Me François Drouin, est augmenté de $1,000 par année et divers autres amendements d'ordre mineur ont été apportés à cette loi. Le chef de l'opposition, Me René Hamel, a tenté de brancher les amendements sur un débat général sur la loi elle-même, mais des points d'ordre supportés par trois votes de la Chambre l'en ont empêché. Dans ses explications, en deuxième lecture, M. Duplessis a déclaré que ce sont des modifications qui ne changent pas la nature de la législation principale.

Plusieurs des modifications sont pour la concordance. Le traitement annuel du président général des élections est augmenté de $1,000. Les officiers d'élection devaient, jusqu'ici, être domiciliés depuis au moins deux ans dans le district électoral où ils doivent agir. Le délai ne sera plus que d'un an. Par ailleurs, si un réviseur, dans une région éloignée, oublie d'apposer sa signature sur la liste électorale et qu'on n'ait pas le temps de la renvoyer pour faire réparer l'erreur, le président pourra signer.

M. Hamel : Quand le gouvernement a annoncé des modifications à la loi électorale, nous avions l'impression qu'à la suite des dernières élections provinciales . . .

M. Duplessis : Qu'on s'en tienne à la teneur du bill! Le projet de loi est clair. On ne change pas fondamentalement la loi.

M. Hamel : D'après l'article 556, le débat en deuxième lecture nous permet de discuter de la portée, de l'à-propos du bill; j'ai donc le droit de dire que la portée du projet de loi est insuffisante.

M. Maurice Tellier, président de la Chambre basse, rappelle à l'ordre le chef intérimaire de l'Opposition. Et il lit l'article : "Le débat sur toute motion de deuxième lecture doit être restreint à la portée, à l'à-propos, aux principes fondamentaux et à la valeur intrinsèque du bill pris dans son ensemble, ou à toute autre méthode d'atteindre les fins du bill... C'est actuellement le bill No 39 qui est à l'étude et non la loi électorale générale.

M. Hamel demande le vote. Les résultats de la mise aux voix sont: 57 voix en faveur de la décision

(Suite à la page 12, 2e col.)

LOCEMENTS A LOUER
4 pièces plus chambre de bain, chauffés, situés 26 Laval, complètement renovés et repeintures, eau chaude à l'année fournie gratuitement, disponibles immédiatement, entrées 110, 220, prélart incrusté dans les cuisines et chambres de bain, $70 et $75 par mois.
S'adresser 31 des Remparts, Tél.: LA 3-2701, M. Sévigny

Commis demandé
Pour vente de moteurs, contrôles et outils électriques, poulies et courroies, etc. Bilingue. Devra posséder quelques connaissances en électricité. Bonnes conditions de travail, possibilité pour devenir voyageur. Ecrire à la main à
DEPT 6602, "LE SOLEIL"

LOGEMENTS A LOUER
4 pièces, moderne, chauffé, plus chambre de bain. Maison neuve, rez-de-chaussée et 2e étage, $65 par mois, disponible immédiatement, situé 686 de la Ronde, tél. jour ou soir: MO 1-2423

Logement à louer
5 pièces, moderne, plus chambre de bain, chauffé, 1er plancher, libre immédiatement. Situé 685 Calixa Lavallée, Tel.: M. R. Dupont
MU 1-2318

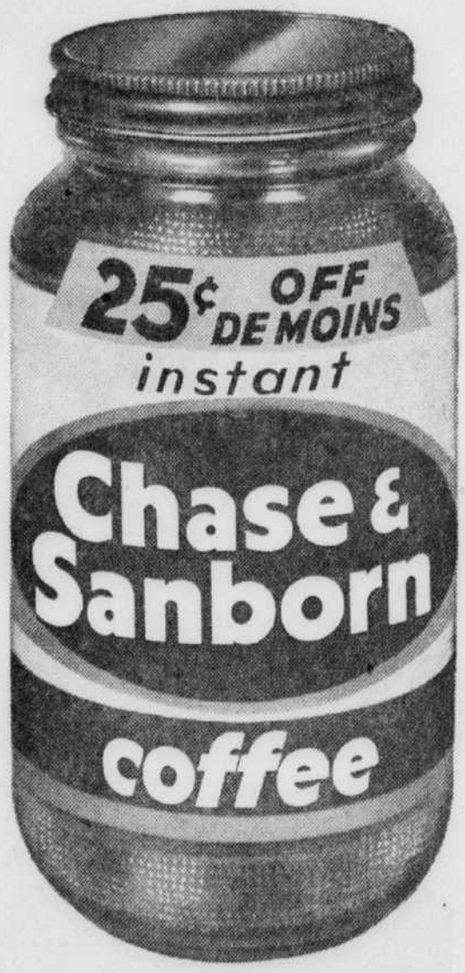
VENDEUSE DEMANDEE
Pour une bijouterie des plus modernes. Elle devra être travaillante, avoir bonne apparence, venir d'une bonne famille, connaître l'anglais et pouvoir fournir de bonnes références. Expérience non nécessaire. Position stable avec salaire hebdomadaire de $20.00 pour commencer. Si vous remplissez ces conditions, veuillez vous rendre en personne à
198 RUE SAINT-JEAN, QUEBEC,
entre 10.30 am et midi.

COURS D'IMPOT sur le REVENU
à la
FACULTE de COMMERCE
LE VENDREDI SOIR – de 8 à 10 heures
Professeurs : M. Marcel Bélanger, C.A.
M. Ch.-Eugène Pelletier, C.A.
Ouverture des cours: vendredi, le 8 février 1957
Pour tous renseignements et pour l'inscription, vouloir bien s'adresser au Frère Nivard, é.c., Faculté de Commerce, Cité Universitaire, Ste-Foy, téléphone: MU 3-3451.

UN NOUVEAU DÉSODORISANT ANTISEPTIQUE
qui supprime la transpiration pour une durée de 1 à 3 jours

Des expériences cliniques ont démontré que le nouvel ARRID à base de "Perstop" est 1½ fois plus efficace que les autres désodorisants de marque connue. Grâce à ses propriétés antiseptiques, ARRID élimine transpiration et odeurs.
1. Il supprime radicalement la transpiration et les odeurs.
2. Il n'irrite pas une peau normale.
3. Il protège les vêtements contre les taches et odeurs.
4. Il ne laisse aucune trace. Il ne sèche pas.
5. Il est facile à employer (on le frotte simplement sur la peau).

Arrid est le désodorisant le plus utilisé au Canada
ARRID 53¢
*Perstop: marque déposée des laboratoires de matières hydrocarbonés de Carter Products N.A. Inc'ée
NE PRENEZ PAS DE RISQUES! SOYEZ SÛRE DE VOUS AVEC ARRID!

OFFRE SPÉCIALE!


Aujourd'hui chez votre épicier!
25¢ de moins sur le pot de 6 oz.
10¢ de moins sur le pot de 2 oz.
Essayez le café qui fait les gens heureux!
NOUVEAU Chase & Sanborn Instantané